

MÉLANGES

DE

CRITIQUE ET DE PHILOLOGIE.

MÉLANGES

DE CRITIQUE

ET DE PHILOLOGIE;

PAR

S. CHARDON DE LA ROCHETTE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez D'HAUTEL, Libraire, rue de la Harpe, n° 80.

1812.

DE L'IMPRIMERIE DE L. HAUSSMANN,
rue de la Harpe, N°. 80.

PRÉFACE.

Une partie des articles qui composent ces Mélanges a été publiée dans les journaux littéraires, surtout dans le *Magasin Encyclopédique* (a); mais les plus importans ont été entièrement refondus, et tous ont été corrigés et augmentés. Les savans et les littérateurs, français et étrangers, les ont accueillis, avec bien-

(a) Le *Magasin Encyclopédique* remplace le *Journal des Savans*; et même, selon le sentiment des étrangers, dont l'autorité, dans ces matières, est d'un grand poids, il lui est bien supérieur. On le trouve dans toutes les grandes bibliothèques de l'Allemagne; il va jusqu'au fond de l'Ukraine, et dans les parties de la Grèce où les lumières ne sont pas encore totalement éteintes. Mais en France, il a peu de souscripteurs. Il mériteroit cependant de fixer l'œil d'un gouvernement qui aime à favoriser toutes les entreprises propres à accroître la gloire nationale; et certes les sciences et les lettres, les progrès que font les unes et les autres ne sont point étrangers à cette gloire; le journal qui les annonce, et M. Millin, qui en est le fondateur, ont quelque droit, ce me semble, à la reconnoissance de la nation, et à quelques encouragemens.

Le Magasin Encyclopédique est le seul journal dont les coopérateurs ne reçoivent aucune rétribution. Ils font, par amour pour les sciences et pour les lettres, le sacrifice volontaire de leurs studieux loisirs.

veillance, sous leur première forme ; j'ose espérer qu'ils voudront bien la leur continuer sous la nouvelle.

Les trois grands articles, mis au commencement de chaque volume, paroissent ici pour la première fois. La traduction de l'extrait que nous a donné Photius de deux romans grecs qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, m'a paru fournir aux romanciers modernes deux cadres heureux que leur imagination n'aura pas de peine à remplir. Celui d'Antoine Diogène leur fera connoître tout ce que le merveilleux a de plus extravagant, et celui de Jamblique leur offrira des spectres, des cavernes, des tombeaux, et les péripeties les plus étonnantes. J'ai été, je l'avoue, toujours étonné qu'aucun d'eux ne se soit encore avisé de fouiller une mine aussi riche, et de l'exploiter.

J'ai suivi, dans mes critiques, la méthode qui m'a toujours paru la plus raisonnable et la plus décente, j'ai tâché d'être juste, impartial, et de n'employer aucune de ces formes *acerbes*, qui aigrissent, au lieu de corriger, et qui, par cela même, font manquer le but auquel tout critique de bonne foi doit chercher à atteindre. Il est vrai que n'ayant jamais été aux

gages d'un journal, et pouvant choisir les ouvrages dont j'aimois à rendre compte, mon choix a dû nécessairement tomber sur ceux dont je pouvois dire beaucoup de bien et peu de mal.

On me pardonnera, sans doute, d'avoir inséré dans ces Mélanges la savante lettre que m'écrivit, en 1796, le D. Coray, et qu'il me permit de rendre publique. C'est un excellent morceau de critique; les Philologues le trouveroient difficilement dans la vaste collection du *Magasin Encyclopédique*, dont il est si difficile, aujourd'hui, de compléter les premières années, dont ce morceau fait partie, et ils me sauront quelque gré de leur avoir épargné cette longue recherche.

Dans le quatrième volume, qui suivra de près les trois autres, et qui sera presqu'uniquement consacré à la philologie grecque, je donnerai, le texte grec, la traduction française, les traductions en vers latins de Frédéric Morel et d'Ancantherus, et tous les commentaires que j'ai promis, pag. 248 du 1er volume, du poëme de Paul le Silentiaire sur les Thermes de Pythia. Ce volume sera terminé

par une Table générale et analytique des quatre premiers volumes.

Le cinquième, qui ne sera pas le dernier, si les précédens lui ont frayé la route, contiendra le texte grec et la traduction française, accompagnée de notes, du Roman encore inédit de Nicetas Eugenianus.

Je prie le Lecteur de consulter les *errata* que l'on a mis à la fin de chaque volume. La plupart des fautes qui y sont relevées ne sont pas graves ; des esprits, des accens, oubliés ou placés mal-à-propos dans les citations grecques ; des lettres tombées, ou renversées, enfin des distractions,

Quas aut incuria fudit
Aut humana parum cavit natura,

mais qui n'arrêtent jamais le lecteur instruit, sont des fautes légères qu'il pardonne facilement, et dont souvent même il ne s'aperçoit pas.

MÉLANGES

DE

CRITIQUE ET DE PHILOLOGIE.

EXTRAITS DES ROMANS GRECS

D'ANTOINE DIOGÈNE *et de* JAMBLIQUE, *donnés par* PHOTIUS *dans sa* Bibliothéque, *et traduits du Grec, avec des notes.*

AVANT-PROPOS.

PHOTIUS n'est pas moins célèbre dans l'histoire littéraire que dans l'histoire ecclésiastique du neuvième siècle. Doué par la nature du génie le plus heureux et le plus flexible, il ne fut étranger à aucun genre d'érudition, et il cultiva toutes les sciences avec une égale aptitude et une égale facilité. Avant que son ambition l'eût porté sur le siége patriarchal de Constantinople, il avoit associé Tarasius à ses lectures, et lorsqu'il partit pour son ambassade d'Assyrie, ce frère chéri exigea de son amitié, qu'il lui fît part de celles qu'il feroit

pendant son absence. Photius lui envoya donc l'analyse de deux cent soixante-dix-neuf ouvrages qu'il avoit lus dans son ambassade; et ces extraits, plus ou moins longs, comme il le dit lui-même dans sa lettre d'envoi, selon que son frère étoit plus ou moins familier avec les matières qui y sont traitées, composent ce que nous appelons la *Bibliothèque de Photius*. Faits, en général, avec beaucoup d'art et avec une critique sûre, ils sont d'autant plus précieux pour nous, qu'une partie des ouvrages ainsi analysés a péri. On jugera du prix de ces extraits par celui des deux romans d'Antoine Diogène et de Jamblique, que nous n'avons plus. Il paroît du moins que le premier est irrévocablement perdu. On a eu long-temps l'espoir de retrouver le second; mais il est fort à craindre qu'il n'ait essuyé le sort du premier.

On a déjà remarqué, avec beaucoup de justesse, que ces analyses ont donné la première idée des journaux littéraires. La *Bibliothèque de Photius*, telle que nous l'avons aujourd'hui, renferme deux cent quatre-vingts extraits, au lieu de deux cent soixante-dix-neuf, que l'auteur annonce bien positivement dans la lettre à son frère; mais c'est un sentiment, assez généralement reçu, que tous ces extraits ne sont point de la main de Photius, et que des étrangers ont glissé quelques meubles dans son inventaire.

Le texte, corrompu en beaucoup d'endroits, attend une main habile qui le rétablisse. La première édition, et en même temps la plus belle, fut donnée à Augsbourg (*Augustæ Vindelicorum*), en 1601, in-fol., par les soins de David Hoeschelius, qui a joint à la fin du volume des variantes et quelques notes. Cette première édition ne contient que le texte grec, magnifiquement imprimé. En 1606 André Schott publia, dans la même ville et du même format, la traduction latine de cet ouvrage; mais très-négligemment faite. La seconde édition de la *Bibliothéque de Photius*, avec la traduction latine de Schott, avec ses notes et celles de Hoeschelius, parut à Genève en 1611, in-fol., chez Pierre Etienne. C'est une réimpression pure et simple, mais assez correcte, du texte, de la traduction et des notes de Hoeschelius et de Schott. Enfin la dernière et la plus incorrecte, quoique la plus chère et la plus recherchée dans le commerce, est celle de Rouen 1653, in-folio. L'éditeur signe seulement sa préface des lettres initiales de son nom et de son état, *Th. M. Roth. Eccl. Presb.*; il a copié l'édition de 1611, et a ajouté seulement quelques notes marginales qui prouvent que cet ecclésiastique ne manquoit pas d'érudition; mais il a si peu soigné l'impression du texte, qu'on y trouve presque à chaque page les fautes les plus grossières.

Plusieurs savans avoient promis une nouvelle édition d'un ouvrage qu'on peut appeler un vaste répertoire pour les sciences et les lettres; mais ils sont morts avant d'avoir mis la dernière main à leur travail. Au commencement du siècle dernier, les mémoires de Trévoux, 1701, pag. 288, annonçoient celle de Claude Capperonier et d'Ellies Dupin, et les deux ou trois premières feuilles, que nous nous souvenons d'avoir vues à la bibliothéque de l'Arsenal, étoient déjà imprimées de format in-folio, avec des notes au bas des pages. L'exécution nous en a paru très-soignée. Nous ignorons les motifs qui ont fait discontinuer cette impression, jusqu'où elle avoit été portée, et si la suite de ce travail existe quelque part.

Heureusement M. Thorlacius, jeune et savant Danois, que nous avons vu à Paris, il y a quelques années, et qui réunissoit une extrême modestie à un rare savoir, prépare une édition de cet ouvrage important. Il a collationné ou fait collationner les manuscrits; et la république des lettres attend avec impatience cette édition.

Il manque à la littérature française une traduction de la Bibliothéque de Photius; mais elle devroit être confiée par le gouvernement, qui en feroit les frais, à un savant également versé dans la connoissance de la langue grecque et de l'histoire littéraire. Le style raboteux,

si nous osons nous exprimer ainsi, de Photius, exige l'une, et une notice raisonnée sur chacun des écrivains que ce patriarche fait passer en revue, exige l'autre. Nous disons que le gouvernement devroit commander cette traduction, parce que si elle devient une spéculation de libraire, nous aurons nécessairement un ouvrage informe, comme sont ordinairement ceux que l'on doit à une spéculation mercantile.

DES CHOSES INCROYABLES

QUE *l'on voit au-delà de Thulé* (1), *en* XXIV *livres, par* ANTOINE DIOGÈNE.

COD. CLXVI.

NOUS avons lu les XXIV livres des *Choses Incroyables que l'on voit au-delà de Thulé*, par Antoine Diogène. Ce sont des récits fabuleux; le style unit la netteté à la clarté, et présente rarement quelque obscurité; les digressions nombreuses, et les réflexions dont elles sont semées, en rendent la lecture d'autant plus agréable, que l'auteur a su donner un grand air de vérité à cette foule d'aventures incroyables qui se succèdent rapidement, et qui sont disposées dans un ordre heureux.

On introduit d'abord un Arcadien, nommé Dinias, qui, errant avec son fils Democharès, loin de sa patrie, pour acquérir des connoissances, et satisfaire sa curiosité (2), s'embarque sur le Pont-Euxin, traverse la mer Caspienne et Hyrcanienne, arrive au pied des monts Riphées, et aux bouches du Tanaïs. Là, ces deux voyageurs, forcés par la rigueur du climat de changer de route, se détournent vers l'Océan scythique, entrent dans l'Océan

oriental et s'avancent jusques aux Portes du jour : ils cotoyent ensuite, dans tout son contour, la mer extérieure (5); et, après de longs circuits, pendant lesquels ils s'associent trois compagnons de voyage, Carmanès, Méniscus, Azulis, ils abordent enfin à l'île de Thulé, où ils se reposent, pendant quelque temps, de leurs fatigues.

Dinias, pendant son séjour dans l'île, devient amoureux de Dercyllis, jeune Tyrienne, d'une naissance distinguée, qui se trouvoit alors à Thulé avec son frère Mantinias. Dans les fréquens entretiens qu'ils ont ensemble, elle lui apprend l'histoire de ses courses errantes; elle lui raconte comment un prêtre égyptien, nommé Paapis, dont la patrie venoit d'être dévastée, se réfugia à Tyr; comment il y fut accueilli chez ses parens, qui exercèrent envers lui tous les devoirs de l'hospitalité; comment, après s'être d'abord montré sensible aux bienfaits de toute la famille, il finit par accabler de maux les pères et les enfans. Obligée de prendre la fuite avec son frère, elle est successivement portée à Rhodes, en Crète, chez les Tyrrhéniens et chez les peuples qu'on nomme Cymmériens. Chez ces derniers, elle visite les enfers, y reconnoît Myrtho, l'une de ses suivantes, morte depuis long-temps, et apprend d'elle une partie de ce qui se passe dans l'empire des ombres.

Tout cela fournit la matière des premiers récits que Dinias fait à Cymbas. Celui-ci avoit été député à Tyr par le peuple entier d'Arcadie, pour engager Dinias à retourner dans sa patrie; mais l'âge empêchant ce dernier de se rendre à cette invitation, on lui fait raconter tout ce qu'il a vu dans ses voyages, et tout ce que d'autres témoins oculaires lui ont appris. Il n'oublie pas ce que Dercyllis lui a raconté dans l'île de Thulé, c'est-à-dire, ses premiers voyages, dont il a été déjà question ; sa séparation d'avec son frère ; son retour des enfers avec Ceryllus et Astræus; la visite qu'ils font au tombeau de Sirène; ce qu'elle avoit recueilli de la bouche d'Astræus touchant Pythagore et Mnésarque (4); ce qu'Astræus avoit entendu dire à Phylotis, et ce qu'il avoit appris de lui, touchant l'apparition fabuleuse de ses frères. Dinias passe aux nouvelles aventures de Dercyllis et de sa suite ; ils abordent à une ville d'Ibérie, dont les habitans sont privés de la vue, pendant le jour, et la recouvrent pendant la nuit. Astræus, par les sons de sa flûte, met en déroute les ennemis de ce peuple. Ils partent, comblés de bénédictions, et arrivent chez les Celtes, peuple cruel et fou. Bientôt ils fuient sur des chevaux qui changent de couleur et qui donnent lieu à plus d'une aventure. Ils passent en Aquitaine où l'on accueille avec distinction Dercyllis et Ceryllus, mais surtout

Astræus, dont les yeux, croissant et décroissant avec la lune, indiquent, par leurs phases, le moment précis où chacun des deux rois du pays doit, selon l'accord fait entr'eux, monter alternativement sur le trône; ce qui met fin aux longues querelles de ces rois, et remplit d'allégresse les habitans. Dinias raconte ensuite les autres choses que Dercyllis avoit vues, et les nouveaux malheurs auxquels elle avoit été en proie; son arrivée chez les Artabres (5), dont les femmes vont à la guerre, tandis que les hommes gardent la maison et s'occupent des soins du ménage; les aventures de Dercyllis et de Ceryllus dans les Asturies; les aventures particulières d'Astræus; comment les deux premiers ayant échappé, contre toute espérance, aux nombreux périls qu'ils avoient courus chez ces peuples, l'un d'eux, Ceryllus, ne put échapper à la peine qui lui étoit due pour un crime dont il s'étoit autrefois rendu coupable, et fut coupé par morceaux. Après cela, Dinias rend compte de ce que Dercyllis vit en Italie et en Sicile; à Erix, ville de Sicile, elle est prise et envoyée à Sænisidème, qui régnoit alors sur les Léontins. Elle rencontre à la cour de ce tyran le scélérat Paapis; mais, dans son malheur, une consolation inattendue lui est offerte, Mantinias lui est rendu. Celui-ci raconte à sa sœur tout ce que les hommes, les animaux, le soleil même et la lune, les plantes,

les îles, lui ont montré d'étonnant et de merveilleux dans ses longues courses, ce qui devient, pour Dinias, une source intarissable de récits fabuleux qu'il fait à son tour à l'Arcadien Cymbas. On voit ensuite que Deroyllis et Mantinias, en quittant le pays des Léontins, pour se rendre à Rhégium, enlèvent à Paapis une petite besace qui contenoit quelques livres et une petite boëte pleine de racines. De Rhégium ils passent à Métaponte, où Astræus les rejoint, et les avertit que Paapis est à leur poursuite. Ils suivent Astræus chez les Thraces et les Massagètes, auprès de Zamolxis, disciple comme lui de Pythagore (6). Les aventures du voyage trouvent ici leur place, ainsi que l'entrevue d'Astræus et de Zamolxis, qui étoit déjà considéré comme un dieu parmi les Gètes(7), et les graces que Dercyllis et Mantinias demandèrent à Zamolxis, par l'entremise d'Astræus. Un oracle leur apprend que le destin les appelle à Thulé, et qu'ils ne reverront leur patrie qu'après une longue suite d'infortunes; après avoir expié le crime, quoiqu'involontaire, qu'ils ont commis envers leurs parens, et après être morts et ressuscités alternativement, morts pendant le jour, et rendus à la vie pendant la nuit. Pour se conformer à l'oracle, ils partent, laissant auprès de Zamolxis, Astræus qui jouissoit déjà d'une grande considération chez les Gètes. Dans

le pays dominé par Borée, ils sont témoins de beaucoup de prodiges, et en apprennent beaucoup d'autres. Dinias, à qui Dercyllis a raconté toutes ces choses, pendant son séjour à Thulé, en rend compte à Cymbas. Il lui dit comment Paapis, s'étant mis à la poursuite de Dercyllis et de son frère, les rejoignit dans cette île ; comment, par une opération magique, en leur crachant au milieu du visage, il leur ôtoit la vie chaque matin, pour la leur rendre à l'entrée de la nuit; comment un habitant de l'île, nommé Thruscanus, qui étoit éperdûment amoureux de Dercyllis, la voyant tomber morte par l'effet de l'enchantement, en conçut une vive douleur, fondit sur Paapis, le tua, et mit ainsi un terme aux longues souffrances de nos Tyriens; comment enfin Thruscanus, persuadé que Dercyllis étoit réellement morte, se tua sur le corps de sa maîtresse. Dinias, pendant son séjour dans l'île de Thulé, avoit entendu raconter tout cela à Dercyllis, ainsi que beaucoup d'autres aventures semblables, telles que les circonstances qui avoient accompagné et suivi leurs funérailles; les amours de Mantinias et les événemens auxquels elles donnèrent lieu. Il les raconte à son tour à Cymbas.

Ici finit le 23e. livre *des Choses incroyables que l'on voit au-delà de Thulé.* Ce qui concerne cette île occupe fort peu d'espace; on

en dit seulement quelques mots vers le commencement de l'ouvrage.

Dans le 24e., Dinias redit à Cymbas ce qu'il a entendu conter à Azulis. Ce dernier trouve dans la besace que les deux Tyriens avoient enlevée à Paapis, et qu'ils avoient emportée avec eux, le mode qu'avoit suivi ce prêtre scélérat, pour les faire passer alternativement de la vie à la mort, de la mort à la vie, et le moyen qu'il falloit employer, pour détruire cet enchantement. Il y découvre encore la marche que doivent suivre Dercyllis et Mantinias, pour retirer leurs parens de ce long sommeil de mort dans lequel ils les avoient plongés depuis si long-temps, à l'instigation de Paapis, et dans la ferme persuasion où ils étoient qu'il en résulteroit pour eux un grand bien. Dercyllis et Mantinias, délivrés par les soins d'Azulis, se hâtent de regagner leur patrie, pour rendre à la vie les auteurs de leurs jours. Après le départ d'Azulis, Dinias, Carmanès et Méniscus continuent leurs courses au-delà de Thulé; ce qui fournit à Dinias l'occasion de raconter à Cymbas tout ce qu'il a vu d'extraordinaire dans ce nouveau voyage. Il prétend avoir vérifié, de ses propres yeux, plusieurs faits avancés par les astronomes; par exemple, que certains peuples peuvent habiter sous l'Ourse, et l'avoir au-dessus de leur tête; qu'il y a des nuits d'un mois, de six mois,

plus ou moins, et enfin d'un an; que la durée des jours correspond à celle des nuits, et plusieurs autres faits semblables. Il raconte ensuite des choses si étonnantes sur les hommes qu'il a vus et sur les prodiges dont il prétend avoir été témoin, que non-seulement personne ne s'est jamais vanté d'en avoir vu, mais que même l'imagination n'en a jamais forgé de pareilles. Mais la chose la plus incroyable dans ces récits, c'est qu'il assure qu'en avançant vers le nord, ils s'approchèrent de la lune qui leur parut une terre absolument nue, et qu'ils y virent tout ce que devoit naturellement y voir un homme qui a déjà fabriqué tant de mensonges. On voit ensuite que la Sibylle apprit de Carmanès l'art de la divination; qu'après cela chacun fit des vœux particuliers qui furent tous exaucés; que Dinias, après s'être endormi profondément, se vit, à son réveil, transporté à Tyr, dans le temple d'Hercule, et qu'il y retrouva Dercyllis et Mantinias, qui avoient déjà délivré leurs parens du sommeil ou plutôt de la mort. Les uns et les autres jouissoient d'une bonne santé et d'un sort prospère.

Dinias, ayant terminé ces récits, présente à Cymbas des tablettes de cyprès, et l'invite à faire mettre par écrit tout ce qu'il vient de lui raconter, par l'Athénien Erasinidès, qui étoit à sa suite, et qui avoit les talens nécessaires

pour remplir dignement cet office; en même temps il leur montre Dercyllis qui avoit apporté elle-même les tablettes; il ordonne ensuite que ces récits soient portés sur deux tablettes différentes, dont l'une restera entre ses mains, et dont l'autre, enfermée dans une cassette, sera déposée par Dercyllis près de son tombeau, au moment où elle se croira près de mourir.

On a vu que Diogène, surnommé Antoine, a mis tous ces récits merveilleux dans la bouche de Dinias; cependant il écrit à Faustinus qu'il a recueilli soigneusement les *Choses incroyables que l'on voit au-delà de Thulé*, et qu'il les adresse à sa sœur Isidore qui a beaucoup de goût pour l'érudition. Il se qualifie poëte de l'ancienne comédie (8); il ajoute que la plus grande partie des fictions et des choses incroyables que renferment ces récits, est appuyée sur des témoignages anciens, sur des traditions qu'il n'a fait qu'extraire à grands frais. En effet, pour donner plus de poids aux merveilles qu'il raconte, il a soin de nommer, à la tête de chaque livre, ceux qui lui ont fourni des matériaux. L'ouvrage est précédé d'une épître à sa sœur Isidore; l'auteur lui fait hommage de son livre, et cependant cette épître dédicatoire contient une autre lettre que Balagrus (9) adresse à sa femme Phila, sœur d'Antipater. Balagrus lui écrit qu'après

la prise de Tyr, par Alexandre, lorsqu'une partie de la ville étoit déjà livrée aux flammes, un soldat vint trouver le roi de Macédoine et lui promit de lui indiquer quelque chose d'étrange et de surprenant, s'il vouloit sortir hors des murailles de la ville. Le roi, accompagné d'Héphestion et de Parménion, suit le soldat, et bientôt il arrive à des tombeaux de pierre, souterrains. Sur l'un étoit écrit : *Lysilla a vécu XXXV ans ;* sur un autre on lisoit : *Mnason, fils de Mantinias, a vécu LXVI ans, après en avoir déjà vécu LXXI* (10); le troisième portoit cette inscription : *Aristion, fille de Philoclès, a vécu XLVII ans, après en avoir déjà vécu LII ;* sur le quatrième étoit écrit : *Mantinias, fils de Mnason, a vécu XLII ans, et DCCLX nuits ;* sur le cinquième : *Dercyllis, fille de Mnason, a vécu XXXIX ans et DCCLX nuits ;* on lisoit enfin sur le sixième : *Dinias, Arcadien, a vécu CXXV ans.* La première de ces inscriptions étoit fort claire, mais ils étoient embarrassés sur le sens des suivantes, lorsqu'ils aperçurent, près du mur, une petite cassette de cyprès, sur laquelle étoit écrit : ÉTRANGER, QUI QUE TU SOIS, OUVRE, ET TES DOUTES SERONT ÉCLAIRCIS. Alexandre fait ouvrir la cassette et y trouve les tablettes de cyprès que Dercyllis y avoit déposées pour se conformer aux ordres de Dinias. Voilà ce que Balagrus écrit à sa

femme, et comme il lui annonce une copie de ces tablettes, on raconte comment on les a lues, comment on les a transcrites, et l'on met dans la bouche de Dinias tous les récits dont nous avons déjà parlé.

Tel est le plan et la contexture du roman d'Antoine Diogène. Ce romancier paroît être le plus ancien de tous ceux qui ont couru la même carrière, tels que Lucien, Lucius, Jamblique, Achilles Tatius, Héliodore et Damascius. Son histoire fabuleuse semble même avoir été la source où Lucien a puisé son *Histoire véritable*, et Lucius ses *Métamorphoses*. Bien plus, Dercyllis, Ceryllus, Thruscanus, Dinias paroissent avoir fourni le modèle, d'après lequel on nous a peint ensuite Sinonis et Rhodanes, Leucippe et Clitophon, Théagène et Chariclée, ainsi que leurs aventures, leurs courses errantes, leurs amours, leurs enlèvemens et leurs périls. Mais nous ne pouvons fixer d'une manière positive le temps auquel florissoit ce père des récits merveilleux; cependant il est probable qu'il étoit peu éloigné de celui d'Alexandre (11), puisqu'il fait mention d'un certain Antiphanes qui, longtemps avant lui, s'étoit amusé à débiter des contes pareils. Du reste, les fictions de Diogène, et celles qui lui ressemblent, nous fournissent deux leçons fort utiles. La pre-

mière, c'est que le coupable a beau échapper mille fois à la peine qui le poursuit, elle finit toujours par l'atteindre ; la seconde, c'est qu'on y voit beaucoup d'innocens sauvés au moment même où les plus grands dangers les menacent.

---

vita et morte Mosys. Heb. Lat. Paris. 1629, in-8.°, et par celles du dialogue de Psellus, *De operatione Dæmonum*, Paris. 1615, in-12, qu'il n'avoit point le roman entier; qu'il se proposoit seulement de publier l'extrait de Photius avec des notes, qui, sans doute, auroient été très-savantes, et que nous devons regretter. Mais l'assertion la plus étonnante est celle qu'on lit dans une lettre de J. E. Bernard, célèbre médecin d'Arnheim, mort en 1793. Ce savant critique écrivoit à Reiske, en date du 14 novembre 1752 : *Ex Meibomii codicibus Mss. qui hac æstate sub hastam venerunt Hagæ Comitum, optima pars in cl. Burmanni bibliothecam transiit : nactus enim est Thucydidis codicem perantiquum et à nemine adhuc conlatum cum editis exemplaribus, Iamblichi Babylonica græce nondum vulgata.* Cette lettre fait partie de la correspondance littéraire très-intéressante que l'on trouve à la suite de la Vie de Reiske, écrite en allemand par lui-même, et publiée à Leipzig en 1783, in-8.°, par sa savante et respectable veuve, qui offroit en Allemagne le spectacle touchant qu'offroit encore en France, au commencement du dernier siècle, madame Dacier, celui du savoir le plus rare et des vertus domestiques les plus précieuses. Ce passage (*a*) donne d'abord de

(*a*) Page 466.

grandes espérances. Bernard habitoit alors Amsterdam; il aimoit passionnément la littérature grecque; il s'étoit déjà fait un nom célèbre parmi les critiques par ses excellentes notes sur Psellus, *De lapidum virtutibus*. Lugd. Bat. 1745, in-8.°; sur Palladius, *De febribus*, *ibid.*; sur Synesius, *De febribus*. Amst. 1749, in-8.° Il donna, en 1754, chez Neaulme, une magnifique édition grecque, latine, ornée des figures du régent, du roman de Longus. La découverte de celui de Jamblique étoit donc trop importante pour qu'il ne s'assurât pas de la vérité du fait; et la chose étoit d'autant plus facile, qu'il étoit très-lié avec Burmann. Reiske, lui-même, avoit dit, pag. 3 de ses notes sur Constantin Porphyrogenete, *De cerimoniis Aulæ Byzantinæ*, en parlant de Jamblique: *Erotici illius exaratum manu codicem e bibliotheca quondam Marci Meibomii ad Cl. Burmannum juniorem pervenisse, eumque ipsius editionem animo agitare fama nuper ad nos attulit.* Tout semble donc faire croire, au premier coup-d'œil, que la nouvelle est authentique; mais ensuite, lorsqu'on réfléchit que depuis cette époque, c'est-à-dire, depuis cinquante-sept ans, il n'a plus été question d'une découverte aussi précieuse, les espérances s'évanouissent peu-à-peu, et font place aux regrets.

Colomiés, pag. 17, cite le passage suivant de

dire, la *syrienne ;* ensuite, il avoit appris celle des Babyloniens ; enfin il s'étoit appliqué à celle des Grecs, de manière à pouvoir l'écrire et la parler avec élégance et facilité. »

André Schott, au lieu de reléguer à la marge ou dans une note, sa mauvaise interprétation latine de cette scholie, l'a intercalée, on ne sait pourquoi, au milieu d'une page où elle coupe le texte et la version. Nous avons déjà vu (*a*) que par λόγυς il entendoit *l'art oratoire ;* et ce n'est pas le seul contre-sens qui se trouve dans son interprétation. Selon lui, l'homme qui possédoit toutes les connoissances que l'on pouvoit attendre d'un barbare, et qui avoit été dans son pays secrétaire du roi, n'étoit point le Babylonien, instituteur de Jamblique, mais le Syrien auquel ce Babylonien fut vendu. *Syro cuidam esse venditum, barbarica sapientia imbuto, etc.* Fabricius (*b*) ne tombe pas dans des erreurs moins graves, tout en s'appuyant de cette scholie; il prétend que Jamblique fut élevé à Babylone, et fait esclave lorsque Trajan s'empara de cette ville; il ajoute ensuite que Jamblique avoit été, à Babylone, secrétaire du roi : *Confer scholion græcum ab Hœschelio editum, pag.* 937, *ad Photium, e quo*

(*a*) Pag. 19 (2).

(*b*) Bibl. Gr. T. VI, p. 823. de l'ancienne édition, et T. VIII, pag. 154 de la nouvelle.

disces Iamblichum Babylonicorum scriptorem, genere Syrum, Babylone a nutritio suo educatum fuisse, captumque inter alios, cum Trajanus imperator Babylonios bello invasisset: ex quo Suidas forte Jamblichum istum ἀπὸ δούλων, *sive mancipium fuisse scribit; alioqui Babylone scribam regis gessit hic Jamblichus, etc.* Après avoir vu un homme aussi instruit que Fabricius, dénaturer à ce point la scholie grecque, on sera moins surpris de lire le passage suivant au commencement d'un mémoire de le Beau, le cadet, *Sur un roman grec, intitulé les Babyloniques*, mémoire dont son frère nous a donné l'extrait, Tom. XXXIV, pages 57 et suivantes des *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

« Ce roman n'est connu que par l'extrait de *Photius*, qui nous apprend que l'auteur se nommoit *Iamblique*, et qu'il vivoit sous Marc-Aurèle; ainsi il ne faut pas le confondre avec les deux célèbres philosophes de ce nom qui furent estimés de Julien. Il disoit lui-même dans son ouvrage qu'il vivoit dans le temps que Marc-Aurèle envoya Verus pour faire la guerre à Vologèse, roi des Parthes, et qu'il en prédit le succès; car à l'entendre *il étoit prophète* : ainsi il étoit contemporain de Lucien, et c'est peut-être un de ceux dont cet agréable satyrique se moque dans son ouvrage intitulé : *Histoire véritable.* Une note mar-

ginale d'un manuscrit grec, *citée par Henri Etienne*, contient un plus grand détail sur ce romancier : on y lit que cet Iamblique étoit Syrien; qu'un Babylonien, qui l'avoit élevé, l'emmena à Babylone; que ce Babylonien ayant été fait prisonnier avec Iamblique, dans le temps que Trajan s'empara de Babylone, *ils furent vendus à un Syrien fort versé dans les sciences des Grecs;* et qu'Iamblique ayant joint la connoissance de la langue grecque à celle des langues qu'il savoit déjà, *devint un littérateur célèbre*. Pour concilier cette note avec le récit de Photius, il faut supposer qu'Iamblique a vécu long-temps ; car il s'est passé près de soixante ans entre l'expédition de Trajan et celle de L. Verus. Suidas dit qu'il étoit affranchi, et qu'il a écrit, sous le titre de *Babyloniques*, les amours de Rhodanes et de Sinonis. Photius appelle cet ouvrage Ἰαμβλίχου δραματικόν. Il ne compte que *six* livres dans ce roman, au lieu que Suidas en compte trente-neuf; mais il faut corriger le texte de Suidas par celui de Photius, qui exprime le nombre en toutes lettres. »

Il seroit difficile de rassembler plus d'inexactitudes, pour ne pas dire d'erreurs, en aussi peu de lignes. En donnant une traduction fidèle et littérale de la scholie grecque, j'ai réfuté d'avance les principales. Les autres sont étrangères à la question, ou nous mèneroient

trop loin. Je me contenterai de faire deux observations.

1°. J'ai placé la naissance de Jamblique sur la fin du règne de Trajan, parce que dans les *Babyloniques* il est fait mention de la défaite de Vologèse, roi des Parthes, vers l'an 162, et que par conséquent ce roman ne fut commencé ou du moins achevé qu'après cette époque. Or pour écrire un ouvrage aussi brillant d'imagination et de style, dans une langue qui n'étoit pas sa langue maternelle, il falloit, sinon le feu de la jeunesse, au moins la force de l'âge mur. D'un autre côté, on ne peut reculer plus loin que l'an 112 ou 115, la naissance de Jamblique, parce que le Babylonien, son instituteur, devoit avoir au moins trente-cinq à quarante ans lorsqu'il fut fait captif vers l'an 102, puisqu'il avoit déjà acquis toutes les connoissances que pouvoit acquérir un barbare, et que, par cette raison, il occupoit dans sa patrie le poste de secrétaire du roi. Pour apprendre à son élève la langue, les mœurs, l'histoire des Babyloniens, il fallut attendre que ce dernier eût atteint au moins sa dixième année. En supposant donc que Jamblique naquit en 115, le Babylonien avoit soixante à soixante-cinq ans lorsqu'il commença son éducation, et Jamblique en avoit quarante-sept ou cinquante lorsqu'il mit la dernière main à son ouvrage. Ce terme moyen me semble con-

cilier toutes les convenances, et laisser à l'instituteur et à l'élève les forces nécessaires pour remplir honorablement la tâche qu'ils s'étoient imposée. Le Beau fait nécessairement Jamblique plus vieux, parce qu'il suppose, avec Fabricius, qu'il fut fait captif lorsque Trajan prit Babylone; mais cette supposition est sans fondement, comme on a déjà pu le voir. Il est très-probable, au contraire, que le père ou la mère de Jamblique, peut-être même tous les deux, étoient esclaves de ce Syrien auquel le Babylonien fut vendu; que leur maître, touché des heureuses dispositions de l'enfant, et sachant apprécier les talens du Babylonien, affranchit le premier, et confia son éducation au second. La scholie dit positivement en deux endroits que Jamblique fut d'abord élevé dans la langue des Syriens, et qu'il apprit ensuite celle des Babyloniens. Il est donc vraisemblable qu'il fut élevé dans la Syrie, et qu'après avoir appris de son instituteur la langue des Babyloniens, il se rendit à Babylone pour y puiser les connoissances superstitieuses auxquelles ce peuple s'étoit adonné.

2°. Photius ne compte pas, comme le dit le Beau, *six* livres dans ce roman; il dit au contraire bien positivement, en terminant son extrait, ἐν οἷς καὶ ἓξ καὶ δέκατος λόγος, *voilà ce qui remplit les XVI livres.*

Dans le reste du mémoire, le Beau s'attache

à éclaircir quelques points d'antiquités perses, et, à quelques inexactitudes près, cette partie de son travail mérite des éloges.

L'article Jamblique, dans le dictionnaire de Moréri, n'est pas moins monstrueux. Il ne sera pas inutile de le placer ici, afin qu'on sache quelle confiance méritent de pareils recüeils.

« Jamblique, magicien de profession, comme il l'avoue lui-même, étoit de Babylone, et vivoit dans le deuxième siècle sous l'empire de Marc-Aurèle. Il est auteur de quelques ouvrages en grec, et entr'autres des *Babyloniques*, que l'on dit être dans la bibliothéque de l'Escurial, en Espagne, et dont Leo Allatius a donné un fragment. Vossius, trompé par les expressions ambiguës de Suidas, a confondu cet ouvrage avec un roman que Jamblique avoit aussi composé, et dont Photius s'est donné la peine de faire l'extrait, etc. »

Voilà donc un roman converti en annales historiques, à l'aide de la prétendue ambiguité de Suidas, qui, pourtant, s'exprime très-clairement en cet endroit : ἔγραψε δὲ τὰ καλούμενα Βαβυλωνικά. Ἔστι δὲ Ῥοδίνος (*lisez* Ῥοδάνους) καὶ Σινωνίδος ἔρως ἐν βιβλίοις λθ. *Et il écrivit ce qu'on appelle les Babyloniques, c'est-à-dire, les amours de Rhodanes et de Sinonis, en* XXXIX *livres*. Il n'y a là aucune obscurité; on voit seulement que le nom de Rhodanes y est altéré.

On prétend que le roman de Jamblique existoit dans la bibliothéque de l'Escurial, qui fut consumée par les flammes en 1670. Paul Colomiés, dans ses *Kimelia litteraria*, p. 16(*a*), nous apprend cette anecdote : *Opus integrum* (*Babylonicorum*) *extat hodie apud Hispanos, si codicum Mss. bibliothecæ Scoriacæ indici fides; concinnavit eum Martinus, Lafarinæ abbas, Philippi IV à domesticis sacris et consiliis. Mss. asservat cl. Isaacus Vossius, etc.* Mais il faut avoir beaucoup de défiance pour des assertions pareilles, qui n'ont d'autre garant qu'un catalogue fait quelquefois avec trop de négligence, ou par un homme trop peu instruit. Selon le même Colomiés, page 17, *Luigi Alamanni* se proposoit de donner une édition de ce roman, et il s'appuie d'une lettre de J. Wower, qui écrivoit de Florence à Jul. Scaliger, le 1.er septembre 1601 : *Aloysius Alamannus, is qui Longi Pastoralia dedit*, NESCIO QUÆ *Jamblichi hactenus inedita parat*. Rien n'est plus vague que ce NESCIO QUÆ; il fait même soupçonner qu'il s'agit de quelque ouvrage de l'autre Jamblique, et non des *Babyloniques*, qui devoient être connues de Wower, ou par les manuscrits de la Bibliothéque de Photius ou par Suidas. Colomiés cite encore ce

(*a*) P. COLOMESII Opuscula. Paris, 1668, in-12.

qu'on lit dans le second Scaligerana (*a*): JUNGERMANN *donnera amatoria de Jamblichus, qui a été du temps de Commodus.* Jungermann dit, il est vrai, dans l'avis au lecteur qu'il a mis à la tête de son édition de Longus (*b*) : *Daboque operam ut alium mox scriptorem amœnissimum, hactenus* ἀνέκδοτον *publice habeas*; mais il nous indique lui-même, dans ses notes, quel est ce *scriptor* AMOENISSIMUS qui étoit encore inédit et qu'il se proposoit de publier; il dit pag. 223, en parlant de cet endroit de Longus où Daphnis ne manque pas de suivre le conseil que donne Ovide :

> Fac primus rapias illius tacta labellis
> Pocula : quaque bibit parte puella, bibe.
> Art. Am.

Creber etiam in hac amatoria πρoσαγορεύει AMOENISSIMUS *Eumathius, sive Eustathius de Hysminæ et Hysminia.*

Jungermann mourut en 1610, sans avoir publié ce roman, qui le fut pour la première fois en 1618.

Je ne parle point de la prétendue édition des *Babyloniques*, que, selon quelques-uns, devoit donner Gaulmin. Il est bien évident par plusieurs passages de ses notes sur le livre *De*

(*a*) Page 410 de l'édition de Des Maizeaux.
(*b*) Hanoviæ, 1605, in-12.

manuscrit qui appartenoit à Maxime Margunius, évêque de Cythère. Ce second manuscrit fut communiqué par le possesseur à David Hœschelius, qui donna à Augsbourg en 1601 la première édition de la *Bibliothéque de Photius*. Le premier lui fut communiqué par Paul Etienne, à la recommandation d'Isaac Casaubon. Hœschelius publia cette scholie, page 937 de son édition. Elle a été répétée page 32 des notes de l'édition de Paul Etienne, et de celle de Rouen. Puisée dans le roman même de Jamblique, elle est très-précieuse; mais elle a donné lieu à d'étranges erreurs; je crois donc devoir la reproduire ici.

Οὗτος ὁ Ἰάμβλιχος Σύρος ἦν γένος πατρόθεν καὶ μητρόθεν. Σύρος δὲ οὐχὶ τῶν ἐπῳκηκότων τὴν Συρίαν Ἑλλήνων, ἀλλὰ τῶν αὐτοχθόνων· γλῶσσαν δὲ Σύραν εἰδὼς, καὶ τοῖς ἐκείνων ἔθεσι ζῶν, ἕως αὐτὸν τροφεὺς (ὥς αὐτός φησι) Βαβυλώνιος λαβὼν, Βαβυλῶνα τε (*a*) γλῶσσαν, καὶ ἤθη, καὶ λόγους (*b*) μεταδιδάσκει, ὧν ἕνα τῶν λόγων εἶναί φησι καὶ ὃν νῦν ἀναγράφει· αἰχμαλωτισθῆναι δὲ τὸν Βαβυλώνιον, καθ' ὃν καιρὸν Τραϊανὸς

(*a*) Si l'expression Βαβυλῶνα γλῶσσαν paroissoit singulière à quelqu'un, je lui rappellerois le Ἑλλάδα γλῶσσαν ἱέντα d'Hérodote, IX. 16.

(*b*) Λόγος se prend et pour l'histoire et pour la fable. Hérodote donne également et à Hécatée l'historien et à Esope le fabuliste la dénomination de λογοποιός, II. 140. v. 34. Schott a donc eu tort de traduire: *Babylonica quoque lingua, moribusque ac* RHETORICIS *instruxit.*

Théodorus Priscianus (*a*) : *Utendum sane lectionibus animum ad delicias pertrahentibus, ut sunt Amphipolitæ Philippi, aut Herodiani, aut certe* SIRII, AUT AMBLII, *vel cæteris suaviter amatorias fabulas describentibus.* Au lieu de *Sirii aut Amblii*, Th. Reinesius et Colomiés proposent de lire *Syri Iamblichi*. La correction est heureuse, et je la crois vraie; mais ce n'est pourtant qu'une conjecture. Colomiés dit encore, pag. 15, 16 : *Fragmentum satis amplum habetur apud Photium in Bibliotheca, cod. 94. aliud Romæ edidit Leo Allatius anno 1641, in Græcorum rhetorum et sophistarum excerptis. At in eo hallucinatur vir nimio plus diligens, quod fragmentum illud Adriani Rhetoris esse existimat; neque enim hîc declamationis quicquam simile est, inque bibliothecæ Florentinæ codice, unde excripsit doctissimus Isaacus Vossius, aperte legitur :* ἐκ τῶν Ἰαμβλίχου ἱστοριῶν Βαβυλωνιακῶν, περὶ πρώδου [προόδου] Βαβυλωνίων βασιλέως. Il y a dans Photius, il est vrai, une analyse, ou pour mieux dire, la table des chapitres des *Babyloniques ;* mais on n'y trouve aucun fragment de ce roman. Je donnerai à la suite des notes, la traduction de celui qu'a publié Leo Allatius, et, comme le recueil qui le renferme est rare, même à

(*a*) De re medica. Liv. II. page 85, édition de Gélenius. Bâle, 1523, in-°4.

Rome, j'y joindrai le texte; mais j'avoue que rien ne prouve que ce fragment appartienne aux *Babyloniques.* Dans les quatre colonnes in-8.° qu'il remplit, on ne trouve ni un nom propre, ni une phrase qui le fassent soupçonner. Suidas ou les auteurs qui lui ont fourni des matériaux pour sa compilation, avoient sous les yeux le roman de Jamblique. Plusieurs expressions particulières à ce roman y sont expliquées, et Suidas rapporte les phrases dont elles sont détachées; ce morceau en renferme plus d'une qui méritoit d'être prise en considération par ce lexicographe, et cependant il ne fait mention d'aucune. Du reste j'ai recueilli avec soin les lambeaux épars dans Suidas; j'ai tâché dans mes notes de retrouver la place du plus grand nombre, (quelques-uns avoient échappé aux recherches des éditeurs et de Toup) à-peu-près comme, dans Sénèque le tragique, Thésée cherche à réunir ceux d'Hippolyte, et dit, peu tragiquement ce me semble :

Disjecta, genitor, membra laceri corporis
In ordinem dispone, et errantes loco
Restitue partes. Fortis hic dextræ locus;
Heic læva frenis docta moderandis manus
Ponenda. Lævi lateris agnosco notas.

« Allons, père infortuné, remets en ordre les membres épars de ce corps déchiré; rétablis en son lieu chacune de ces parties erran-

tes. — Voici la place de la main droite, fameuse par sa force; voilà celle de la gauche, si habile à conduire un char : — à ces marques je reconconnois le flanc gauche, etc. »

Voyez, sur le roman de Jamblique, la note de Villoison, pag. L de ses Prolégomènes sur *Longus*; et l'article *Schefferus* dans l'*index* de ses *Anecdota græca*.

LES BABYLONIQUES (1)

Ou les amours de Rhodanes et de Sinonis, *par* JAMBLIQUE.

COD. XCIV.

J'AI lu le roman (2) où *Jamblique* raconte des aventures amoureuses. Cet auteur affiche moins l'obscénité qu'*Achilles Tatius*; mais il n'est pas aussi décent que le Phénicien *Héliodore;* il est vrai que ces romanciers s'étant proposé le même but, ont choisi, tous trois, pour sujet de leurs fictions, des intrigues d'amour. Mais Héliodore est plus grave et plus réservé; Jamblique l'est moins qu'Héliodore; et Achilles Tatius qui a décrit en huit livres les amours de *Leucippe et de Clitophon*, pousse l'obscénité jusqu'à l'impudence. Sa diction est molle et coulante; elle se distingue moins par le nerf que par une certaine manière efféminée et chatouilleuse, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'il affecte continuellement (3). On regrette, au contraire, que Jamblique, qui brille par la beauté du style, la régularité du plan et l'ordonnance des récits, n'ait pas déployé toute

sa force et tout son art dans des sujets sérieux, au lieu de les prodiguer à des fictions puériles.

Les personnages qu'il introduit dans ce roman, sont Rhodanes et Sinonis, beaux l'un et l'autre, et unis par le double lien de l'amour et de l'hymen.

Garmus, roi de Babylone, ayant perdu sa femme, devient éperdûment amoureux de Sinonis, et montre un grand empressement à l'épouser; — refus de la part de Sinonis; elle est enchaînée avec une chaîne d'or; — par une suite de ce refus Damas et Saças, eunuques du roi, ont déjà fait élever Rhodanes sur une croix (4); mais Sinonis parvient à le délivrer. Les deux amans s'enfuient et se dérobent, l'un au supplice et l'autre à un hymen abhorré. — Le roi fait couper le nez et les oreilles aux deux eunuques, pour les punir de leur négligence, et les envoie à la poursuite des fugitifs. Damas et Saças prennent des routes différentes pour exécuter cet ordre. — Rhodanes et Sinonis (5) sont sur le point d'être surpris dans une prairie, par Damas. Un pêcheur lui a dénoncé des bergers qui, mis à la torture (6), lui montrent enfin cette prairie où Rhodanes avoit découvert un trésor. L'inscription gravée sur un cippe, surmonté d'un lion, le lui avoit indiqué (7). — Un spectre, sous la forme d'un bouc (8), y devient amoureux de Sinonis; ce qui oblige les deux amans à quitter cette prai-

rie. — Sinonis, en fuyant, laisse tomber sa couronne de fleurs; Damas la trouve et l'envoie à Garmus, comme un léger soulagement à son amour. Cependant Rhodanes et Sinonis rencontrent, dans leur fuite, une vieille femme sur le seuil de sa cabane, et se cachent dans un antre, long de trente stades, percé aux deux extrémités, et dont l'ouverture est masquée par des broussailles. — Damas arrive avec sa suite; il interroge la vieille, qui s'évanouit en voyant un glaive nu; on se saisit des chevaux qui avoient amené Rhodanes et Sinonis. — Les soldats, qui avoient accompagné Damas, entourent l'endroit où Rhodanes et Sinonis étoient cachés; le bouclier d'airain d'un de ceux qui rôdoient à l'entour, se brise au-dessus de la caverne; elle retentit, et ce bruit décèle les personnes qu'elle renferme; on fait des fouilles, Damas pousse de grands cris; sa voix se fait entendre dans le souterrain; Rhodanes et Sinonis s'enfoncent dans la profondeur de la caverne et arrivent à l'ouverture opposée. Là un essaim d'abeilles sauvages fond sur ceux qui faisoient les fouilles; des gouttes de miel distillent aussi sur les fugitifs. Ce miel étoit empoisonné, ainsi que les abeilles, parce qu'elles s'étoient nourries de reptiles venimeux. Les travailleurs qu'elles piquent, ou perdent une partie de leurs membres, ou meurent. Rhodanes et Sinonis, pressés par la faim, lèchent

quelques gouttes de ce miel; il leur survient des coliques extraordinaires, et ils tombent sans mouvement sur le chemin (9). Les soldats, fatigués de l'assaut que leur ont livré les abeilles, s'éloignent et se mettent de nouveau à la poursuite de Rhodanes et de Sinonis. Ils aperçoivent étendus ceux qu'ils sont chargés de poursuivre; mais ils les prennent pour des morts inconnus et continuent leur route. — Sinonis, pendant son séjour dans la caverne, avoit coupé ses cheveux *et en avoit fait une corde* pour tirer de l'eau; Damas la trouve et l'envoie à Garmus, comme un garant de la prise très-prochaine des fuyards. — Cependant la troupe qui défile à côté de Rhodanes et de Sinonis, couchés sur le chemin, persuadée qu'ils sont réellement morts, *leur rend quelques honneurs funèbres*, selon la coutume du pays. Les uns les couvrent de leurs tuniques, les autres jettent sur eux tout ce qu'ils ont sous la main (10), en y ajoutant des morceaux de viande et de pain, et la troupe se remet en marche. — Rhodanes et Sinonis reviennent enfin de l'assoupissement causé par le miel; des corbeaux qui se disputent les morceaux de chair, *jetés par les soldats*, ont réveillé Rhodanes, et celui-ci a réveillé Sinonis (11); ils se lèvent et prennent un chemin opposé à celui des soldats, afin de se dérober plus facilement à leur poursuite. Ils rencontrent deux ânes,

et, après les avoir chargés d'une partie de ce que les soldats avoient jeté sur eux, lorsqu'on les croyoit morts, et qu'ils avoient emportée, ils en font leur monture. Ils s'arrêtent à une hôtellerie et la quittent ensuite pour aller loger dans une autre, voisine de la place publique qui se trouvoit en ce moment remplie de monde. Il arrive une aventure tragique à deux frères; Rhodanes et Sinonis sont accusés de la mort de l'un; mais ils sont bientôt déchargés de cette accusation, parce que l'aîné des deux frères, qui avoit empoisonné son cadet et qui les avoit accusés *d'un crime dont il étoit seul coupable*, s'empoisonne lui-même et manifeste ainsi leur innocence. — Rhodanes s'empare du poison sans être aperçu; il descend avec Sinonis au repaire d'un brigand qui détroussoit les passans et qui les mangeoit. — Des soldats, envoyés par Damas, prennent le brigand et mettent le feu à son repaire; Rhodanes et Sinonis sont enveloppés par la flamme, et n'échappent, avec beaucoup de peine, à la mort qu'après avoir égorgé leurs ânes et les avoir jetés sur le feu pour se frayer un passage. — Les soldats qui avoient incendié la maison, les aperçoivent, pendant la nuit, et leur demandent qui ils sont; nous sommes, répondent-ils, les ombres de ceux que le brigand a assassinés. La pâleur, la maigreur de leur visage, et la foiblesse de leur voix font ajouter foi à l'impos-

ture, et effrayent les soldats. — Ils reprennent la fuite, rencontrent une jeune fille que l'on conduisoit au tombeau, et se mêlent à la foule des spectateurs. — Il survient un vieux Chaldéen qui empêche la sépulture, en disant que la jeune fille respire encore, et il prouve que la chose est vraie; il prédit à Rhodanes et à Sinonis qu'ils sont destinés à régner. Le tombeau de la jeune fille reste vide, et on y laisse une grande partie des vêtemens qui devoient être brûlés, et des vivres. Rhodanes et Sinonis usent copieusement de ces derniers; ils s'emparent aussi de quelques uns des vêtemens, et s'endorment dans ce tombeau. — Les soldats incendiaires s'aperçoivent le matin qu'on les a trompés; ils suivent les traces de Rhodanes et de Sinonis, s'imaginant qu'ils sont les complices du brigand; ces traces les conduisent au tombeau; mais les voyant couchés et immobiles, parce que le sommeil et le vin enchaînoient leurs mouvemens, ils les prennent pour des cadavres et les laissent, ne comprenant pas comment les traces les ont conduits là. Rhodanes et Sinonis quittent ce tombeau, et traversent le fleuve dont les eaux douces et limpides sont la boisson ordinaire du roi de Babylone (12). — Sinonis vend les vêtemens qu'elle a emportés; elle est arrêtée, comme spoliatrice de tombeaux, et amenée devant Soroechus, fils de Soroechus le publicain, et surnommé le

juste. Soroechus veut l'envoyer à Garmus, à cause de sa beauté. Rhodanes et Sinonis préparent un breuvage avec le poison des deux frères, préférant la mort à la vue de ce roi. Une esclave révèle à Soroechus le projet que méditent Rhodanes et Sinonis. Soroechus vide secrètement le vase qui renfermoit le breuvage de mort, et lui substitue une liqueur soporifique, et lorsqu'ils l'ont bue, et qu'ils sont profondément endormis, il les fait placer sur un char pour les amener lui-même au roi. Comme ils approchoient *de Babylone*, Rhodanes, effrayé par un songe, jette un cri. Sinonis en est réveillée; elle prend un glaive et s'en frappe. Soroechus veut connoître tous les détails de leur histoire, et *les deux amans*, après avoir reçu son serment, les lui apprennent. Il les met en liberté, et leur montre, dans une petite île, un temple de Vénus, où Sinonis doit être guérie de sa blessure. Chemin faisant il leur raconte l'histoire de ce temple et de cette petite île. Elle est formée par l'Euphrate et le Tigre, qui l'entourent de leurs eaux; la prêtresse de Vénus avoit eu trois enfans, Euphrates, Tigris et Mésopotamie; cette dernière étoit laide en naissant, mais Vénus avoit changé sa laideur en une si grande beauté que trois amans se disputèrent sa conquête. Ils prirent pour juge Borochus, ou Borychus, le plus renommé de ceux qui vivoient alors (15). Cha-

cun des trois rivaux plaide sa cause. Mésopotamie avoit fait don à l'un de la coupe dans laquelle elle buvoit; elle avoit mis sur la tête de l'autre la couronne de fleurs qui ornoit la sienne, et le troisième avoit reçu un baiser. Borychus proclama vainqueur celui qui avoit reçu le baiser; mais la querelle n'en devint que plus vive; elle finit seulement lorsqu'ils eurent péri tous trois, l'un par la main de l'autre. — Dans une digression l'auteur donne des détails sur le temple de Vénus. Les femmes qui s'y rendent, sont obligées de révéler en public les songes qu'elles ont eus dans ce temple; ce qui fournit l'occasion d'entrer dans les détails les plus minutieux sur Pharnachus, Pharsiris et Tanaïs qui a donné son nom au fleuve qui le porte. Pharsiris et Tanaïs initièrent aux mystères de Vénus les peuples qui habitent sur les bords du fleuve. Tanaïs mourut dans la petite île dont nous venons de parler, après avoir mordu dans une rose qui n'étoit pas encore épanouie et qui récéloit une cantharide. Sa mère crut en avoir fait un demi-dieu, par ses enchantemens. — Jamblique décrit ici les différentes sortes d'enchantemens, celui des sauterelles, celui des lions, et celui des rats. Celui des rats est le premier de tous, puisque les *mystères* ont emprunté leur nom de ces animaux (14). Il parle ensuite des enchantemens qui se font par le moyen de la

grêle, des serpens, de la necyomantie ou *évocation des morts;* et par celui du ventriloque, que les Grecs appellent *Euryclée* (15), et les Babyloniens, *Sacchoura* (16). L'auteur se dit Babylonien; il apprit l'art magique, puis il s'adonna aux sciences que cultivent les Grecs. Il florissoit sous le règne de Soaemus, fils d'Achemenides l'Arsacide. Ce prince (17) occupoit alors le trône de ses pères; il fut ensuite sénateur romain, consul, et enfin roi de la Grande-Arménie. C'est sous ce prince, dit-il, qu'il vivoit. Marc-Aurèle régnoit alors à Rome. Lorsqu'il envoya Lucius Verus (18), son frère adoptif et son gendre, qu'il avoit associé à l'empire, combattre Vologèse, roi des Parthes, Jamblique prédit le commencement et la fin de cette guerre; il raconte comment Vologèse s'enfuit au-delà de l'Euphrate et du Tigre, et comment le royaume des Parthes devint une province romaine.

Tigris et Euphrates, enfans de la prêtresse, se ressembloient, et Rhodanes ressembloit à l'un et à l'autre. La prêtresse, ayant jeté les yeux sur lui, s'écrie que son fils est rendu à la la vie, et ordonne à sa fille de le suivre. Rhodanes se prête à cette illusion, et se joue de la crédulité des habitans de l'île. — Damas reçoit des renseignemens sur Rhodanes et Sinonis (19), et sur ce que Soroechus avoit fait pour eux; ils lui sont donnés par le médecin même que Soroe-

chus avoit envoyé secrètement pour guérir la blessure de Sinonis. Soroechus est arrêté et envoyé à Garmus. Damas fait partir en même temps le dénonciateur, avec une lettre pour le prêtre de Vénus, dans laquelle il lui enjoint de se saisir de Sinonis et de Rhodanes. Le médecin, pour traverser le fleuve qui entoure l'île sacrée, se suspend, selon l'usage, au cou d'un chameau, après avoir déposé la lettre dans l'oreille droite de cet animal, et il est suffoqué par l'eau du fleuve. Le chameau arrive seul à l'île; Rhodanes et Sinonis retirent la lettre de son oreille, et apprennent ainsi tout *ce qu'on tramoit contre eux*. Ils s'enfuient, rencontrent en chemin Soroechus que l'on amenoit à Garmus, et descendent avec lui dans la même hôtellerie. Pendant la nuit Rhodanes, en distribuant quelques pièces d'or, fait égorger les gardiens de Soroechus; celui-ci prend la fuite avec les deux amans, et trouve ainsi la récompense du service qu'il leur avoit rendu auparavant. — Damas fait saisir le prêtre de Vénus; il l'interroge sur le compte de Sinonis, et ce vieillard est enfin condamné à changer son ministère en celui de bourreau (20). Euphrates, que le prêtre, son père, prend pour Rhodanes, et qu'il appelle de ce nom, est obligé de prendre les mœurs et de suivre les règlemens des bourreaux. — Sa sœur Mésopotamie s'enfuit. — Euphrates est conduit devant Sacas; il est in-

terrogé sur Sinonis, parce qu'on le prend pour Rhodanes et qu'il est examiné comme tel. — Sacas envoie un courier à Garmus pour lui apprendre que Rhodanes est pris, et que Sinonis sera bientôt prise. Euphrates avoit dit, en effet, lorsqu'on l'avoit interrogé sous le nom de Rhodanes (21), que Sinonis avoit pris la fuite dès qu'elle l'avoit vu arrêté. Sinonis étoit le nom qu'il étoit lui-même forcé de donner à sa sœur Mésopotamie.

Les fugitifs Rhodanes, Sinonis et Soroechus entrent dans la maison d'un laboureur; il avoit une fille belle qui, jeune encore, étoit déjà veuve, et qui, pour gage de la tendresse qu'elle portoit à son mari, avoit coupé ses cheveux sur sa tombe. Chargée d'aller vendre la chaîne d'or que Rhodanes et Sinonis avoient emportée de leur prison, elle court chez un orfèvre. Cet homme voyant la beauté de la jeune femme, reconnoissant une partie de la chaîne que lui-même, par un singulier hasard, se trouvoit avoir faite, et s'apercevant que cette femme a les cheveux coupés, soupçonne qu'elle est Sinonis. Il en donne avis à Damas, et envoie secrètement des gardes pour observer sa marche lorsqu'elle se retire; mais elle se doute de ce qu'on trame contre elle, et se réfugie dans une demeure écartée et solitaire. — Ici commence l'histoire d'une jeune fille, nomme Trophime; d'un esclave qui, après avoir été son amant,

devient son meurtrier (22); de quelques ornemens d'or *à l'usage des femmes ;* des attentats de l'esclave ; de son suicide ; du sang qui rejaillit sur la fille du laboureur au moment où il se donne la mort (23); de la frayeur qu'elle en conçoit; de sa fuite; de la terreur et de la fuite des gardes qui la surveilloient; de son retour chez son père; du récit qu'elle lui fait de ses aventures; du départ précipité de Rhodanes; mais avant tout cela de la lettre que l'orfèvre écrit à Garmus pour lui apprendre que Sinonis est retrouvée. Il donne, pour preuve de la vérité de cette nouvelle, la chaîne qu'il a achetée et qu'il envoie (24), et les autres soupçons qu'a fait naître la fille du laboureur. — Rhodanes, au moment de son départ, embrasse la fille de son hôte. Sinonis en est courroucée ; d'abord elle n'avoit que des soupçons sur ce baiser, mais il ne lui resta plus de doutes lorsqu'elle eut essuyé le sang dont les lèvres de Rhodanes avoient été souillées par ce baiser. Transportée de fureur, elle médite de poignarder la jeune veuve, et se hâte de retourner sur ses pas (25). Soroechus ne pouvant arrêter cet élan furieux, prend le parti de la suivre. Ils descendent chez un homme opulent, mais de mœurs dissolues, nommé Sétapus. — Il devient amoureux de Sinonis et cherche à la séduire : elle fait semblant de correspondre à son amour ; mais cette nuit même, et lorsque, ivre de vin, Sétapus se

livre à ses premiers transports, elle lui plonge son épée dans le sein, et, se faisant ouvrir la porte (26), elle abandonne Soroechus, qui ignore encore ce qui s'est passé, et court en hâte chez la fille du laboureur. Soroechus, ayant appris le départ de Sinonis, se met à sa poursuite, prenant avec lui quelques-uns de ses esclaves et de ceux de Sétapus qu'il paie pour l'accompagner (27), afin de s'opposer au meurtre de la fille du laboureur. Il rejoint Sinonis, la fait monter sur un char, préparé d'avance, et rebrousse chemin; mais à peine se sont-ils mis en route pour revenir, que les serviteurs de Sétapus, qui ont vu leur maître égorgé, viennent, remplis de colère, au-devant d'eux, prennent Sinonis, l'enchaînent et la mènent à Garmus, comme une meutrière qu'il doit faire punir. Soroechus, après avoir jeté de la poussière sur sa tête et s'être enveloppé dans son manteau (28), annonce à Rhodanes ces tristes nouvelles. Rhodanes veut se tuer; mais Soroechus retient son bras. — Cependant Garmus, instruit par la lettre de Sacas que Rhodanes est pris, et par celle de l'orfèvre, que Sinonis est prisonnière, ne peut contenir sa joie; il offre des sacrifices aux dieux; il commande les apprêts des noces (29); il ordonne, par un édit, que partout les fers des prisonniers soient brisés, et que la liberté leur soit rendue. A la faveur de cet édit, Sinonis est

délivrée de ses liens par les serviteurs de Sétapus, qui la conduisoient. — Garmus ordonne que Damas soit mis à mort; on le livre au prêtre qu'il avoit lui-même arraché de l'autel pour en faire un bourreau. Ce prince étoit irrité contre Damas, parce qu'il avoit laissé à d'autres la gloire de faire prisonniers Sinonis et celui qu'il croyoit être Rhodanes. — Monasus succède à son frère Damas. — Nouvelle digression sur Bérénice, fille du roi d'Egypte, et sur ses amours singulières et infâmes. On raconte comment Mésopotamie fut admise dans son intimité (30); et comment ensuite elle fut prise par Sacas, et envoyée à Garmus, avec son frère Euphrates. — Garmus apprend par une seconde lettre de l'orfèvre, que Sinonis a pris la fuite; il ordonne aussitôt que l'orfèvre soit mis à mort, et que les gardes chargés de la surveiller et de la lui amener, soient enterrés vivans, avec leurs femmes et leurs enfans. — Un chien hyrcanien (31), qui appartenoit à Rhodanes, découvre dans l'infâme gîte *où s'étoit réfugiée la fille du laboureur*, les corps de la jeune infortunée et de l'esclave, qui, épris pour elle d'un amour funeste, lui a ôté la vie (32). Il a déjà dévoré en entier celui de l'esclave, et, peu s'en falloit, celui de la jeune fille, lorsque le père de Sinonis survient. Il reconnoît le chien de Rhodanes; il voit le corps de Trophime à demi rongé; il immole d'abord le

chien aux mânes de celle qu'il prend pour Sinonis, et il se pend ensuite à un lacet, après avoir donné la sépulture aux restes de la jeune fille, et après avoir écrit sur sa tombe avec le sang du chien : CI GIT LA BELLE SINONIS. — Soroechus et Rhodanes arrivent sur ces entrefaites; ils aperçoivent le chien égorgé sur une tombe, le père de Sinonis pendu à un lacet, et l'épitaphe gravée sur le tombeau. Rhodanes se donne un premier coup de poignard, et ajoute, avec son propre sang, à l'épitaphe de Sinonis, ces mots : ET LE BEAU RHODANES. Soroechus se pend, et Rhodanes alloit se porter le dernier coup, lorsque la fille du laboureur arrive et s'écrie : Rhodanes, celle qui gît ici n'est point Sinonis. Elle court à la hâte couper le lacet auquel Soroechus étoit suspendu, et arracher le poignard des mains de Rhodanes. Elle vient enfin à bout de les persuader, en leur racontant l'histoire de la malheureuse fille, *dont ils voyoient le tombeau;* comment un trésor étoit enfoui dans cet endroit, et comment elle étoit venue pour s'en emparer. — Cependant Sinonis, délivrée de ses chaînes, est accourue à la maison du laboureur, toujours furieuse contre sa fille. Ne la trouvant pas, elle en demande des nouvelles à son père, qui lui indique le chemin qu'elle a pris. Elle court promptement sur ses traces, tenant en main un glaive nu. A la vue de Rhodanes,

couché par terre, et de sa rivale, seule avec lui, parce que Soroechus étoit allé chercher un médecin (33), et occupée à panser la blessure qu'il s'étoit faite au sein, sa colère et sa jalousie redoublent; elle fond sur la jeune veuve; mais Rhodanes, à qui cette violence fait oublier sa blessure, se jette au-devant de Sinonis et la retient, en lui arrachant le glaive des mains. Sinonis, transportée de colère, s'élance hors de l'hôtellerie, et courant comme une furieuse, elle adresse ce peu de mots à Rhodanes : *Je t'invite aujourd'hui aux noces de Garmus* (34). Soroechus, de retour, apprend tout ce qui s'est passé; il console Rhodanes, et, après qu'on a mis un appareil sur sa blessure, on renvoie la jeune veuve chez son père avec quelques pièces de monnoie. — On amène à Garmus Euphrates et Mésopotamie, sous le nom de Rhodanes et de Sinonis; on amène aussi Soroechus et le véritable Rhodanes. Garmus, connoissant alors que Mésopotamie n'est point Sinonis, la livre à l'eunuque (35) Zobaras, pour lui trancher la tête sur les bords de l'Euphrate, afin, dit-il, qu'aucune autre n'usurpe désormais le nom de Sinonis; mais Zobaras qui a déjà bu à la fontaine d'amour (36), est épris des charmes de Mésopotamie ; il lui conserve la vie, et la ramène à Bérénice à qui on l'avoit enlevée (37), et qui étoit devenue reine d'Egypte, après la mort de son père. Bérénice

donne un époux à Mésopotamie. — La guerre est prête à éclater, pour elle, entre Garmus et Bérénice. — Euphrates, livré à son père, qui exerce les fonctions de bourreau, et reconnu par lui, est également sauvé. Il prend la place de son père qui ne souille plus ses mains de sang humain; ensuite il se fait passer pour la fille du bourreau; il sort de la prison, à la faveur de ce travestissement, et il recouvre la liberté. — Ici l'auteur parle de la concubine du bourreau, des usages et des lois qui la concernent; il raconte comment Sinonis devenue l'épouse du roi de Syrie, et ayant en main le pouvoir de satisfaire sa vengeance, fit arracher de ses foyers la fille du laboureur, et la condamna à partager la couche du bourreau; comment étant entrée dans l'enceinte où logent les bourreaux, elle coucha avec Euphrates; comment celui-ci sortit de cette enceinte, en prenant le costume de cette fille, et comment enfin elle le remplaça dans ses tristes fonctions (38). Les choses en étoient là, lorsque Soroechus est condamné au supplice de la croix. Le lieu où doit se faire l'exécution est désigné; c'est la prairie et la fontaine où Rhodanes et Sinonis s'arrêtèrent dans leur fuite, et où Rhodanes découvrit un trésor qu'il indique à Soroechus lorsqu'on le conduit au supplice. Cependant une armée d'Alains, que Garmus avoit pris à sa solde, indignée de ne pas la recevoir, avoit

fait halte dans le lieu même où Soroechus devoit mourir sur la croix. Elle chasse la troupe qui conduisoit Soroechus, et le met en liberté. — Soroechus, ayant trouvé le trésor qui lui avoit été indiqué, et l'ayant retiré avec beaucoup d'adresse et d'art de l'endroit où il étoit enfoui, persuade aux Alains que cette science et d'autres encore lui ont été enseignées par les dieux, et ayant gagné peu à peu leur confiance, il les amène à l'élire pour leur roi (39). Alors il déclara la guerre à Garmus et le vainquit; mais ces faits sont postérieurs. — Pendant que Soroechus marchoit au supplice, Garmus, couronné de fleurs et dansant au son des flûtes, avoit fait reconduire Rhodanes à son premier gibet, et il étoit déjà élevé sur la croix. Cependant tandis qu'ivre de vin et dansant autour de la croix avec les joueuses de flûte, Garmus se livre à la joie la plus bruyante (40), il reçoit une lettre de Sacas; elle lui apprend que Sinonis vient d'épouser le jeune roi de Syrie. — Rhodanes du haut de sa croix se réjouit de cette nouvelle. Garmus veut se donner la mort, mais il suspend cette résolution et fait descendre de la croix Rhodanes, qui en descend à regret, parce que la mort lui paroît préférable. Il lui fait donner un équipage de guerre et lui confie le commandement de l'armée qu'il fait marcher contre le roi de Syrie, afin de mettre aux prises les deux amans de Sinonis : Rho-

danes reçoit un accueil gracieux, mais feint; Garmus, en effet, écrit une lettre secrète aux généraux qui doivent commander sous Rhodanes; il leur mande de le mettre à mort, s'il est victorieux et si l'on a pu se saisir de Sinonis. — Rhodanes remporte la victoire, recouvre Sinonis, et règne sur les Babyloniens (41). Une hirondelle avoit présagé *cette heureuse victoire.* Lorsque Garmus, en personne, fit partir Rhodanes pour cette expédition, un aigle et un milan poursuivirent cette hirondelle; mais elle échappa aux serres de l'aigle, et devint la proie du milan. — Voilà le contenu des seize livres.

NOTES SUR LE ROMAN DE DIOGÈNE.

(1) La position de l'île de Thulé est un des points les plus obscurs de la géographie ancienne ; on croit cependant, assez généralement, que c'est l'Islande. Virgile (*a*) et d'autres poëtes l'appellent *Ultima Thule*, *la dernière île du monde connu*, dans l'Océan septentrional ; mais notre auteur en suppose beaucoup d'autres au-delà. Celle-ci n'est qu'une simple station pour ses aventuriers : c'est loin de Thulé qu'ils découvrent les merveilles dont ils remplissent leurs récits. Synésius faisoit allusion, sans doute, au roman de Diogène, lorsqu'il écrivoit à Olympius (*b*): « Les Cyrénéens sont aussi émerveillés, en m'écoutant, que nous le sommes nous-mêmes, lorsque nous entendons conter tout ce qu'on voit au-delà de Thulé ; quelle que soit cette Thulé, qui donne, à ceux qui la traversent, le droit de débiter impunément tant de mensonges : Οἱ δὲ διάκεινται τὰς γνώμας, ὥσπερ ἡμεῖς, ὅταν ὑπὲρ τῶν ἐπέκεινα Θούλης ἀκούωμεν, ἥτις ποτέ ἐστιν ἡ Θούλη, διδοῦσα τοῖς διαβᾶσιν αὐτὴν ἀνεύθυνα καὶ ἀνέλεγκτα ψεύδεσθαι ».

(2) Κατὰ ζήτησιν ἱστορίας, *ad visenda loca, et mores hominum investigandos*. André Schott traduit plaisamment : *ut exigebat historia*.

(3) C'est-à-dire, l'Océan méridional, occidental et septentrional.

(4) Tout ce qui concernoit Pythagore, dans le roman de Diogène, nous a été conservé par Porphyre, dans sa

(*a*) Géorg. I, 30.

(*b*) Lettre 47, p. 285, édit. 1633.

Vie de Pythagore (*a*). Au commencement du dixième paragraphe, il dit positivement que, *comme Diogène*, dans les choses incroyables que l'on voit au-delà de Thulé, *a rapporté, avec beaucoup d'exactitude, tout ce qui regarde ce philosophe, il n'a pas cru le devoir passer sous silence.* Διογένους δ' ἐν τοῖς ὑπὲρ Θούλην ἀπίστοις τὰ κατὰ τὸν φιλόσοφον ἀκριβῶς διελθόντος, ἔκρινα μηδαμῶς τὰ τούτου παριδεῖν. Et dès le commencement du 32.ᵉ, il donne, d'après le même Diogène, des détails circonstanciés sur la vie habituelle et journalière de Pythagore. Τὴν δὲ καθ' ἡμέραν αὐτοῦ διαγωγὴν ἀφηγούμενος ὁ Διογένης φησὶν, κ. τ. λ. M. Meiners, dans son excellente *Histoire de l'origine, des progrès, et de la décadence des sciences, dans la Grèce et à Rome*, écrite en allemand, a remarqué aussi, avec sa sagacité ordinaire (*b*), que dans la *Vie de Pythagore*, par Jamblique, les paragraphes 64-87, et 104-140, sont évidemment empruntés pour les choses, et le plus souvent même pour les expressions, du roman de Diogène; mais ce savant professeur fait remarquer, en même temps, que Diogène avoit emprunté de Nicomaque la plus grande partie de ce qu'il raconte de Pythagore; et que, par conséquent, il est postérieur à ce dernier, qui vivoit vers le milieu du deuxième siècle. Du reste, voici le jugement qu'il porte sur cet écrivain, dans sa notice raisonnée des historiens de Pythagore.

DIOGÈNE.

« Il faut avoir soin de distinguer ce Diogène, de celui qui est connu sous la dénomination de Diogène-Laerce. On ne sauroit dire quand a vécu Diogène, ni dans quel pays; mais on voit, par ses fragmens, dans lesquels on trouve des relations d'Aristoxène, d'Héraclide, de Timée, de

(*a*) §. 10-16 et 32-48.

(*b*) Tome I, page 276 et 281.

Néanthe, de Moderatus et de Nicomaque, qu'il naquit plus tard que tous les écrivains dont j'ai examiné jusqu'à présent les ouvrages, et qu'il doit avoir vécu dans la première moitié du troisième siècle; il écrivit, sur les merveilles que l'on voyoit au-delà de Thulé, un ouvrage que Porphyre seul cite nommément, (*a*) preuve certaine qu'il étoit peu connu, ou du moins fort peu estimé. Outre Porphyre, Jamblique a tiré beaucoup de choses de lui, sans le nommer, comme je le démontrerai plus bas en parlant de Jam. lique ».

« Porphyre dit, à la vérité, qu'il a écrit sur Pythagore avec beaucoup d'exactitude et de détail; mais ce jugement même prouve que Porphyre n'étoit point du tout en état de juger du degré de confiance que mérite un écrivain. On voit par ce qui nous reste de Diogène, que, sans inventer des fables ou falsifier des mémoires, il rassembloit, sans jugement, le vrai et le faux qu'il trouvoit dans divers ouvrages; qu'il accumuloit même des recherches contradictoires, sans les examiner, sans remarquer ces contradictions; qu'il croyoit toutes les fables que l'on avoit débitées sur Pythagore, et qu'il ne s'étoit pas même inquiété du temps où vivoient ce philosophe et d'autres hommes célèbres.... »

« Il étoit persuadé que Zaleucus et Charondas, Zamolxis et Abaris avoient été ses disciples, ou du moins avoient pris de ses leçons. Il parloit des voyages de Pythagore chez les Arabes, chez les Juifs, chez les Chaldéens et les Perses, et des grands trésors de sagesse qu'il avoit amassés dans les entretiens des prêtres et des philosophes de ces peuples, et rapportés ensuite dans la Grèce. Il admiroit Pythagore comme un homme qui s'entretenoit aussi familièrement avec les dieux qu'avec les hommes; qui, par le secours de ces mêmes dieux, avoit fait des actions merveilleuses et qui surpassoient les forces ordinaires de l'huma-

(*a*) §. 10.

nité; qui, enfin, avoit passé sa vie dans la contemplation des choses spirituelles, impérissables et invariables ».

« J'omets ici d'autres erreurs que l'on trouve dans ses fragmens, rapportés par Porphyre, et encore plus dans ceux qui sont rapportés par Jamblique, erreurs qui prouvant que Diogène vécut dans un temps où l'on avoit déjà perdu entièrement une juste connoissance de l'antiquité, et où les écrivains fabuleux et imposteurs l'emportoient sur ceux qui sont les plus dignes de foi (*a*) ».

Je me suis permis de supprimer un passage dans lequel M. Meiners dit que « Diogène parloit de la manière miraculeuse dont fut sauvé et nourri Pythagore dans sa jeunesse, tout autrement que les anciens qui méritent quelque confiance », et il renvoye au §. 10; mais il est évident, comme on le verra tout-à-l'heure, que, dans ce paragraphe, Diogène parle d'Astræus et non de Pythagore. C'est une de ces distractions bien pardonnables, dans un ouvrage qui exigeoit une attention continuelle, pour ne pas confondre les temps, les hommes et les choses.

Porphyre nous a également conservé (*b*) les circonstances merveilleuses qui avoient accompagné la naissance de cet *Astræus* qui joue un grand rôle dans le roman de Diogène. On ne sera pas fâché de trouver ici la substance de ces quatre paragraphes.

« Selon Diogène, Mnésarque descendoit de ces Tyrrhéniens qui vinrent s'établir à Lemnos, à Imbros, à Scyros. Dans le cours de ses longs voyages, il rencontra un jour (l'auteur ne dit pas dans quelle contrée) sous un grand et beau peuplier, un jeune enfant couché sur le dos, fixant le soleil sans en être ébloui, tenant dans sa bouche un léger chalumeau, en guise de flûte, et se nourrissant de la rosée

(*a*) Ibid, page 253 du texte, et 215 de la traduction française de J. C. Laveaux.

(*b*) §. 10-13.

que distilloit sur lui le peuplier. Mnésarque, ravi d'admiration, et croyant apercevoir quelque chose de divin dans cet enfant, s'empressa de le relever : et, comme il jouissoit d'une fortune considérable, il le fit élever avec ses trois enfans, Eunostus, Tyrrhénus, Pythagore, et lui donna le nom d'Astræus. Pendant son enfance, il lui fit apprendre la musique, les exercices du gymnase et la peinture, et lorsqu'il fut parvenu à l'âge de l'adolescence, il l'envoya à Milet, auprès d'Anaximandre, pour apprendre de lui la géométrie et l'astronomie. Pendant cet intervalle Pythagore, le plus jeune des enfans de Mnésarque, voyageoit en Egypte, chez les Arabes, chez les Chaldéens et chez les Hébreux. Ces derniers lui apprirent l'art d'interpréter les songes, et il fut le premier qui fit usage de la *libanotomancie*, c'est-à-dire, de la divination par la fumée de l'encens. En Egypte il vécut avec les prêtres, et s'instruisit auprès d'eux dans la sagesse et la langue des Egyptiens. Dans cette dernière on distinguoit trois sortes de caractères, les *épistolaires*, les *hiéroglyphiques* et les *symboliques*. Les premiers étoient appropriés au langage commun ; les deux autres renfermoient des allégories et des énigmes. Il acquit surtout chez eux une connoissance plus exacte des Dieux. Chez les Arabes, il vécut dans l'intimité du roi. A Babylone, il fréquenta les autres Chaldéens, mais il lia un commerce plus étroit avec Zabratus, qui le purifia de toutes les souillures de sa première vie, lui indiqua les choses dont l'homme sensé doit s'abstenir, lui enseigna l'origine du monde, et lui donna la connoissance de la nature. Pythagore recueillit dans ses voyages parmi ces nations, la plus grande partie des trésors de sagesse, dont il enrichit ensuite sa patrie. A son retour, Mnésarque, son père, lui fit présent du jeune Astræus ; mais avant de l'instruire, Pythagore, selon sa coutume, porta toute son attention sur la constitution physique de ce jeune homme ; il examina son corps, et dans l'état de mouvement, et dans l'état de repos. Le premier, il avoit

perfectionné l'art de la *physiognomonie*, c'est-à-dire, celui de connoître le naturel d'un homme d'après sa conformation extérieure; et il n'admit jamais personne, ni dans son amitié, ni dans son intimité, sans l'avoir préalablement soumis à cet examen rigoureux ».

Porphyre ajoute, dans une paranthèse du §. X, qu'Astræus, parvenu à l'âge de virilité, ἀνδρωθὲν, fut adopté par un habitant de Samos, nommé Androclès, qui lui confia l'administration de sa maison; et quelques lignes plus bas, il dit qu'Androclès l'adopta dans son extrême enfance, ὄντα νεώτατον. J'ai supprimé ces deux assertions contradictoires, qui portent également le caractère de la fausseté, et que l'auteur aura puisées, sans examen, dans quelqu'autre ouvrage.

(5) Le Cap Finisterre.

(6) Les disciples, qui écoutoient les leçons ou qui suivoient la doctrine du même maître, s'appeloient entr'eux ἑταῖροι, *compagnons*; ils formoient un véritable *club*. Nous avons une épigramme grecque de Philodème, dans laquelle cet Epicurien invite L. Calpurnius Pison, à la fête commémorative de la naissance d'Epicure, que les disciples de ce philosophe célébroient tous les ans, le vingt du mois de gamelion (*a*).

(7) Zamolxis dut son apothéose aux lois qu'il donna à sa patrie, et surtout au dogme de l'immortalité qu'il introduisit le premier chez les Gètes. Nos dictionnaires historiques en disent fort peu de chose. J'ai cru que je ferois plaisir à ceux des lecteurs qui manquent ou de moyens ou de courage pour remonter aux sources, si je mettois sous leurs yeux tout ce qu'on trouve de remarquable sur ce législateur des Gètes, dans les écrivains Grecs, sacrés et profanes; d'autant

(*a*) Voyez dans ce volume la *Dissertation sur deux épigrammes de Philodème*.

plus qu'une partie de ces passages n'a jamais été traduite dans notre langue.

Hérodote est le premier qui nous l'ait fait connoître. Voici ce qu'il en dit dans son IVe. livre, §. XCIV—XCVI. Nous empruntons la traduction de son savant interprète français, dont les notes sont déjà traduites dans les principales langues de l'Europe. « Les Gètes se croient immortels, et pensent que celui qui meurt va trouver leur Dieu Zalmoxis, que quelques-uns d'entr'eux croient le même que Gébéleïzis. Tous les cinq ans ils tirent au sort quelqu'un de leur nation, et l'envoient porter de leurs nouvelles à Zalmoxis, avec ordre de lui représenter leurs besoins. Voici comment se fait la députation. Trois d'entr'eux sont chargés de tenir chacun une javeline la pointe en haut, tandis que d'autres prennent, par les pieds et par les mains, celui qu'on envoie à Zamolxis : ils le mettent en branle, et le lancent en l'air, de façon qu'il retombe sur la pointe des javelines. S'il meurt de ses blessures, ils croient que le Dieu leur est propice; s'il n'en meurt pas, ils l'accusent d'être un méchant. Quand ils ont cessé de l'accuser, ils en députent un autre, et lui donnent aussi leurs ordres, tandis qu'il est encore en vie. Ces mêmes Thraces tirent aussi des flèches contre le ciel, quand il tonne et qu'il éclaire, pour menacer le Dieu qui lance la foudre, persuadés qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui qu'ils adorent. J'ai néanmoins ouï dire aux Grecs qui habitent l'Hellespont et le Pont, que ce Zamolxis étoit un homme, et qu'il avoit été à Samos esclave de Pythagore, fils de Mnésarque; qu'ayant été mis en liberté, il avoit amassé de grandes richesses, avec lesquelles il étoit retourné dans son pays. Quand il eut remarqué la vie malheureuse et grossière des Thraces, comme il avoit été instruit des usages des Ioniens, et qu'il avoit contracté avec les Grecs, et particulièrement avec Pythagore, un des plus célèbres philosophes de la Grèce, l'habitude de penser plus profondément que ses

compatriotes, il fit bâtir une salle où il régaloit les premiers de la nation. Au milieu du repas, il leur apprenoit que ni lui ni ses conviés, ni leurs descendans à perpétuité ne mourroient point; mais qu'ils iroient dans un lieu où ils jouiroient éternellement de toutes sortes de biens. Pendant qu'il traitoit ainsi ses compatriotes, et qu'il les entretenoit de pareils discours, il se faisoit faire un logement sous terre. Ce logement achevé, il se déroba aux yeux des Thraces, descendit dans ce souterrain, et y demeura environ trois ans. Il fut regretté et pleuré comme mort. Enfin la quatrième année il reparut, et rendit croyables, par cet artifice, tous les discours qu'il avoit tenus ».

« Je ne rejette ni n'admets ce qu'on rapporte de Zalmoxis et de son logement souterrain; mais je pense qu'il est antérieur de bien des années à Pythagore. Au reste, que Zalmoxis ait été un homme ou que ce soit quelque dieu du pays des Gètes, c'en est assez sur ce qui le concerne. » *Tom. III*, *pag.* 190-191.

Après Hérodote beaucoup d'écrivains ont parlé de cette divinité, ou plutôt de ce législateur des Gètes; mais la plus grande partie n'a presque fait que copier ce père de l'histoire, auquel nous devons tant de renseignemens précieux sur les anciens peuples. Je me contenterai de rapporter ici ce qu'en ont dit les principaux.

Dans le dialogue de Platon, intitulé *Charmidès*, Critias raconte à Socrate, qui étoit de retour de Potidée, que ce beau jeune homme, Charmidès, s'est plaint à lui, il y a peu de jours, en se levant, d'un violent mal de tête; il lui propose de feindre qu'il possède un remède pour ce mal. Socrate se prête à la plaisanterie. On fait donc appeler Charmidès, en lui annonçant un médecin. Il accourt et demande avec impatience à Socrate, qu'il croit être ce médecin, s'il est véritablement possesseur d'un remède pour le mal de tête. Socrate répond qu'il en possède un; qu'il consiste dans une certaine feuille sur laquelle il faut pronon-

cer quelques paroles magiques. Charmidès s'offre bien vîte à écrire ces paroles sous la dictée. Socrate feint de l'embarras pendant quelques instans, enfin il lui dit : « Charmidès, n'avez-vous pas remarqué que si quelqu'un s'adresse à un habile médecin, et lui demande un remède pour le mal des yeux, celui-ci lui observe qu'il faut commencer par guérir la tête avant de s'occuper des yeux, parce qu'il seroit insensé de vouloir traiter une partie du corps sans avoir préalablement donné ses soins au corps entier, et que, conséquent à ces principes, ce médecin assujettit d'abord le corps entier à un régime général et entreprend ensuite la cure de la partie affectée ? Oui, certainement je l'ai remarqué répond Charmidès. — Eh bien ! réplique Socrate, il en est de même de mon remède magique. Je l'ai appris, à l'armée, d'un de ces médecins thraces, sortis de l'école de Zamolxis, qui rendent, dit-on, immortels. Selon ce médecin thrace, tout ce que je viens de dire sur la nécessité d'un traitement général, ne s'éloigne pas du système des médecins grecs ; mais, ajouta-t-il, Zamolxis, notre roi et notre dieu, prétend en outre, que comme on ne peut guérir les yeux sans avoir guéri la tête, ni la tête sans avoir guéri tout le corps, on ne peut de même guérir celui-ci sans avoir auparavant guéri l'ame, et que c'est par cette raison qu'une grande partie des maladies est inconnue aux médecins grecs ; c'est qu'ils négligent le *tout*, sur lequel pourtant devroient se porter leurs premiers soins, parce que si celui-ci est malade, il est impossible qu'une de ses parties soit en bon état. » *Vol. V, page 3 et suivantes, édit. des Deux-Ponts.*

Le texte ordinaire de Platon porte: ὅτι τὸ ὅλον ἀγνοοῖεν, οὗ δέοι τὴν ἐπιμέλειαν ποιεῖσθαι. Dans Stobée, qui cite ce morceau (*a*), on lit: ὅτι τοῦ ἄλλου ἀμελοῖεν. Je corrige: ὅτι τοῦ ὅλου ἀμελοῖεν; et cette leçon, que j'ai suivie dans ma traduc-

(*a*) Ch. XCIX, page 548, édit. 1609.

tion, me paroît préférable à la leçon ordinaire, et surtout beaucoup plus nette.

Diodore de Sicile (*a*), après avoir dit que chez les Grecs, Minos disoit tenir ses lois de Jupiter, et Lycurgue, d'Apollon, ajoute : « On retrouve les mêmes fraudes pieuses chez beaucoup d'autres nations, et l'on prétend même qu'il en est résulté de grands biens pour celles qui les ont adoptées. Chez les Arimaspes, Zathraustès disoit avoir reçu ses lois du *Bon Génie*; chez les Gètes, Zamolxis les attribuoit à la commune Vesta (le feu), et chez le Juifs, Moïse reconnoissoit pour l'auteur des siennes, Iao (Jehovah) ».

Strabon (*b*) donne, sur Zamolxis, un article extrêmement intéressant, que je traduirai en entier.

« On prétend, dit-il, qu'un Gète, nommé Zamolxis, fut esclave de Pythagore; qu'il apprit de lui, en partie, la science des mouvemens célestes, et qu'il acquit ses autres connoissances pendant ses longues courses en Egypte et dans les pays qu'il traversa pour arriver au sien. Lorsqu'il fut de retour dans ses foyers, il se rendit recommandable à sa nation et à ses chefs, en leur prédisant ce que les différens aspects des astres leur promettoient, et finit par persuader au roi qu'il devoit l'associer au gouvernement, comme un homme propre à lui faire connoître la volonté des dieux. D'abord on le fit prêtre de la principale divinité du pays; ensuite il fut lui-même proclamé dieu; et il se retira dans une espèce d'antre inaccessible; il y vécut dans la retraite, se montrant rarement au dehors, excepté pour converser avec le roi et ses ministres. Le roi favorisoit d'autant plus volontiers cette manière de vivre cachée et mystérieuse, qu'il voyoit ses ordres exécutés plus ponctuellement qu'auparavant, depuis qu'il les annonçoit comme émanés des dieux. Cet usage s'est maintenu

(*a*) Liv. I, pag. 105, edit. de Wesseling, 1746, in-fol.

(*b*) Liv. VII, p. 456, édit. de 1707.

jusqu'à nos jours. Il s'est toujours trouvé, dans cette nation, un homme qui est devenu le conseiller du roi, et que les Gètes ont appelé dieu. La montagne sur laquelle Zamolxis s'étoit retiré, étoit reputée sacrée et nommée telle; mais son véritable nom, qui lui est commun avec la rivière qui coule à ses pieds, est Cogœonon. Sous le règne de Byrebiste, et lorsque César (Jules), mis au rang des dieux, préparoit une expédition contre les Gètes, Décœnéus occupoit ce poste éminent, et la doctrine de Pythagore sur l'abstinence des viandes, introduite par Zamolxis, y est encore en vigueur ».

D'Anville, dans un mémoire inséré dans le Tome XXV des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, a cru découvrir cette *montagne sacrée* dans un des sommets de celles qui séparent la Moldavie de la Transilvanie. Ce sommet a son penchant égalcment sur l'un et sur l'autre de ces pays; il se nomme Kaszon ou Kaszin, et il en descend, du côté de la Moldavie, une petite rivière qui tire de la montagne le nom qu'on lui donne.

« Or, dit ce célèbre géographe (*a*), dans le nom actuel de Kaszon on reconnoît celui de *Kôgajon*, en mettant à part la première syllabe *Kô*, laquelle écrite par oméga, comme elle est dans Strabon, sera réputée la même que *Kau*, dans le nom de Caucase. J'ai eu occasion, en composant un ouvrage particulier sur l'Inde, de faire voir que cette partie du nom de Caucase étoit le *Koh* des Persans, employé, même par quelques Indiens, pour désigner les montagnes. Un mémoire que je médite sur le Caucase et ses passages entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, me donnera lieu de traiter particulièrement de la dénomination de Caucase, qui est plutôt appellative que propre, et avec laquelle le nom de Kaszon ou Kaszin, dont il s'agit ici spécialement, paroît s'identifier, si on le fait précéder

(*a*) Page 41 des Mémoires.

du terme *Koh* dont je parle. En disant Koh-Kaszon on retrouve assez clairement le Kô-gajon de Strabon, supposé même qu'il n'eût pas plutôt écrit ou dû écrire, Kô-cason. Et quand on joint à cette analogie la rencontre d'une rivière, dont le nom est le même, au pied de la montagne, selon l'indication précise de Strabon, on peut se flatter de reconnoître et de fixer le lieu dont il fait mention ».

Je ne me permettrai qu'une observation sur cette découverte ingénieuse; c'est que l'auteur part de la supposition que Strabon appelle cette montagne Kôgajon, Κωγαίων; or, Strabon l'appelle *Kôgaiônon*, Κωγαίωνον. Il faut donc qu'après avoir coupé la tête de ce mot, on en coupe encore la queue, pour pouvoir ajuster le reste à ce système, ce qui paroîtra peut-être un peu violent.

« Chez les Celtes, dit Origène (*a*), les Druides font une étude particulière de la philosophie Pythagoricienne. Ils l'ont apprise de Zamolxis, esclave de Pythagore, et Thrace de naissance, lequel, après la mort de son maître, se retira chez eux et leur inspira du goût pour cette philosophie ».

« Pythagore, dit Porphyre (*b*), avoit encore, auprès de lui, un autre jeune homme qu'il avoit acheté dans la Thrace. On lui avoit donné le nom de Zamolxis, parce qu'au moment de sa naissance on jeta sur lui une peau d'ours, que les Thraces appellent *Zalmos*. Pythagore, l'ayant pris en amitié, l'instruisit dans les sciences élevées, et dans tout ce qui concerne les sacrifices et le culte des dieux. Quelques-uns prétendent qu'on lui avoit donné le nom de Thalès; les barbares l'adorent sous celui d'Hercule. Dionysiphane rapporte que Zamolxis, étant esclave de Pythagore, prit la fuite, lorsque son maître fut obligé de se dérober aux factions qui agitoient son pays; qu'il tom-

(*a*) Philosoph. C. XXV.
(*b*) §. 14-15.

ba entre les mains des voleurs, et qu'il fut marqué au front, ce qui le força de porter un bandeau pour voiler ces stigmates. D'autres enfin prétendent que *Zamolxis* signifie homme étranger ».

Jamblique compte (*a*) Zamolxis parmi les disciples les plus anciens et les plus distingués de Pythagore, tels que Philolaüs, Eurytus, Charondas, Zaleucus, Brysson, Archytas l'ancien, Aristée, Lysis, Empédocle, Epiménide, Molon, Leucippe, Alcmæon, Hippase, Thymaride ; et plus bas (*b*), après avoir parlé des législateurs célèbres, sortis de l'école de Pythagore, et mis, par leurs concitoyens, au rang des dieux, tels que Charondas de Catane, Zaleucus, Timarante, Théætetus, Helicaon, Aristocrates et Phytius, il s'écrie : « Mais pourquoi s'étonner de ces hommes qui avoient été nourris et élevés au sein de la liberté, puisqu'un Thrace, un esclave, Zamolxis enfin, après avoir écouté les leçons de Pythagore son maître, et reçu de lui le don de la liberté, s'est rendu chez les Gètes, est devenu leur législateur, et a réveillé le courage dans l'ame de ses compatriotes, en leur persuadant que l'ame est immortelle ? »

Dans l'ouvrage satyrique de l'empereur Julien, intitulé *les Césars*, Trajan s'exprime ainsi : « J'ai vaincu la nation des Gètes, la plus belliqueuse qui ait jamais existé, non-seulement à cause de sa force corporelle, mais à cause du dogme qu'a introduit chez elle son dieu Zamolxis. Persuadés qu'ils ne meurent point et qu'ils ne font que changer de demeure, les Gètes en sont plus ardens au combat, comme des gens qui attendent avec impatience l'instant de leur émigration ».

Ἑτοιμοτέρους αὐτοὺς ποιοῦσιν, οἱ τὰς ἀποδημίας ἀπομένουσιν. Cette ancienne leçon me paroît préférable à la correction du P. Petau *ἢ τὰς α. α.*, qu'ont adoptée Spanheim et La

(*a*) §. 104.
(*b*) §. 173.

Bléterie. Ce dernier traduit (*a*) : « Ensorte qu'ils affrontent la mort plus volontiers qu'ils n'entreprennent un voyage ».

Voilà tout ce qu'on trouve de plus remarquable dans les écrivains grecs qui ont parlé de Zamolxis. Mnaséas, Hellanicus (cités par l'auteur du Grand Étymologique, et ensuite par Suidas) Lucien, S. Clément d'Alexandrie, Diogène-Laerce, S. Cyrille d'Alexandrie, Æneas Gazæus, Eustathe, Hesychius, etc., ne fournissent aucune particularité qui mérite d'être rapportée. Le seul Clément d'Alexandrie prétend(*b*) que la députation vers Zamolxis avoit lieu tous les ans. Hérodote dit, au contraire, comme nous l'avons déjà vu, qu'elle avoit lieu tous les cinq ans. Laurent Valla avoit lu *διὰ πεντηρίδος*, au lieu de *διὰ πεντετηρίδος*, et il a traduit *cum navi quinque remigum* ; ce qui a induit en erreur beaucoup d'écrivains, d'ailleurs instruits, mais qui, selon la remarque de Wesseling, ont plus souvent consulté la traduction latine que le texte grec. Je citerai parmi ces derniers, Jean Boëmus, dans un petit livre curieux et peu commun, intitulé : *Mores*, *leges*, *et ritus omnium gentium (c)*.

Pelloutier, dans son *Histoire des Celtes*, parle souvent de Zamolxis, mais il faut être continuellement en garde contre les assertions de cet écrivain, qui bâtit fréquemment un système sur un passage qu'il a mal entendu. Par exemple, nous avons vu dans celui d'Hérodote, que j'ai rapporté plus haut, la manière dont on envoyoit un messager à Zamolxis. « Trois hommes tenoient trois piques, la pointe en haut ; d'autres prenant le messager par les pieds et par les mains, le lançoient en l'air et le faisoient retomber sur le fer des piques. S'il mouroit, après s'être enferré, ils croyoient que le

(*a*) Histoire de Jovien. Tome I, pag. 294.

(*b*) Strom. IV, pag. 590, édit 1715.

(*c*) Lugduni, apud Jo. Tornæsium, 1556, in-12, liv. III, ch. V.

dieu leur étoit propice; s'il n'en mouroit pas, ils l'accabloient de reproches et l'accusoient d'être un méchant homme. » Nous avons encore vu dans le même passage, que « les Thraces tiroient des flèches contre le ciel, quand il tonnoit et qu'il éclairoit, pour menacer le dieu qui lance la foudre, persuadés qu'il n'y avoit point d'autre dieu que celui qu'ils adoroient ». Voyons à présent comment Pelloutier défigure tout cela. « Ce qu'Hérodote, dit-il (*a*), ajoute ici du sien ; c'est que les Thraces prétendoient menacer la Divinité, en tirant contre le ciel. Ce n'étoit assurément pas leur intention. Au contraire, ils prétendoient rendre hommage par-là au maître de l'univers ; le féliciter de ces glorieuses marques qu'il donnoit de sa puissance ; lui déclarer qu'il avoit en eux des enfans qui ne dégéneroient point, qui savoient tirer aussi bien que lui. On n'en doutera pas si l'on veut se ressouvenir que tous les Celtes étoient persuadés que le dieu suprême qui présidoit, selon eux, à la guerre, avoit une grande prédilection, non-seulement pour les guerriers, ou pour les bons tireurs, mais aussi pour ceux qui périssoient dans un combat, ou de quelqu'autre genre de mort violente. Hérodote lui-même paroît l'insinuer, en remarquant que les Thraces envoyoient tous les cinq ans à Zamolxis un messager qu'ils chargeoient de leurs commissions pour l'autre monde. Après que le messager avoit été choisi par le sort, on le jetoit en l'air, et en même temps, trois hommes nommés pour cela, tiroient sur lui. S'ils le frappoient, c'étoit une preuve que le sacrifice étoit agréable à Dieu ; s'ils le manquoient, on choisissoit un autre messager, et le premier étoit regardé comme un scélérat. Dieu, lui-même, le déclaroit indigne de ce haut degré de gloire et de félicité, auquel on n'arrivoit que par une mort violente ».

Plus bas (*b*), et toujours en s'appuyant du même pas-

(*a*) Liv. III, ch. VI, §. 6.
(*b*) Liv. IV, ch. VII, §. 1.

sage d'Hérodote, il dit encore : « C'est à ce Zamolxis que les Gètes immoloient des hommes. Quand ils faisoient passer quelqu'un par les armes, ils appeloient cela dépêcher un messager à Zamolxis, parce qu'ils étoient dans l'opinion que tous ceux qui mouroient d'une mort violente, alloient trouver *Odin* dans le *Valhalla* ».

Il est essentiel de donner ici le texte d'Hérodote, afin qu'on voie s'il s'y trouve une seule expression qui puisse favoriser le système de Pelloutier sur la *prédilection du Dieu suprême pour les bons tireurs:*

Διὰ πεντετηρίδος δὲ τὸν πάλῳ λαχόντα αἰεὶ σφέων αὐτῶν ἀποπέμπουσι ἄγγελον παρὰ τὸν Ζάλμοξιν, ἐντελλόμενοι τῶν ἂν ἑκάστοτε δέωνται· πέμπουσι δὲ ὧδε· οἱ μὲν αὐτῶν ταχθέντες, ἀκόντια τρία ἔχουσι· ἄλλοι δὲ διαλαβόντες τοῦ ἀποπεμπομένου παρὰ τὸν Ζάλμοξιν, τὰς χεῖρας καὶ τοὺς πόδας, ἀνακινήσαντες αὐτὸν μετέωρον, ῥιπτεῦσι ἐς τὰς λόγχας· ἢν μὲν δὴ ἀποθάνῃ, ἀναπαρείς, τοῖσιδε ἵλεως ὁ θεὸς δοκέει εἶναι· ἢν δὲ μὴ ἀποθάνῃ, αἰτιῶνται αὐτὸν τὸν ἄγγελον, φάμενοί μιν ἄνδρα κακὸν εἶναι· αἰτιησάμενοι δὲ τοῦτον, ἄλλον ἀποπέμπουσι κ. τ. λ.

Il y auroit encore beaucoup d'autres erreurs à relever dans ce que Pelloutier dit de Zamolxis, si cette note n'étoit déjà trop longue. Cependant avant de la terminer, je dois rendre compte de la différence que l'on aura sûrement remarquée dans le nom du législateur des Gètes. MM. Wesseling et Larcher, l'un éditeur, l'autre traducteur françois d'Hérodote, ont adopté la leçon qu'ils ont trouvée dans beaucoup de manuscrits de ce père de l'histoire, c'est-à-dire, Zalmoxis, et tous les deux se sont appuyés de l'étymologie de ce nom, que donne Porphyre, et que nous avons déjà rapportée (*a*) ; mais quelque respect que j'aie pour l'autorité de ces deux célèbres critiques, j'ai cru devoir suivre la leçon commune, 1°. parce que l'étymologie que nous trouvons dans Porphyre n'a d'autre garant qu'Antoine Diogène,

(*a*) Page 64.

c'est-à-dire, un romancier, qui se plaît à débiter les choses les plus absurdes et les plus extravagantes ; 2°. parce que Porphyre nous donne, quelques lignes plus bas, une autre étymologie de ce nom : τινὲς δ' ἑρμηνεύεσθαι τὸ ὄνομα φασὶ Ζάμολξιν, ΞΕ'ΝΟΣ Α'ΝΗ'Ρ, *d'autres prétendent que le nom* Zamolxis *signifie* homme étranger ; 3° parce que Bayer, que ces deux savans n'ont pas manqué de citer, nous apprend (*a*) que dans la langue des Lithuaniens, *Zemeluks*, ou *Ziameluks*, signifie *Dieu de la terre*, DEUS TERRAE ; 4°. parce que, dans un ancien manuscrit Suédois, dont Charles Lundius, professeur de droit à l'université d'Upsal, cite deux fragmens importans, pag. 95 et 96, de l'ouvrage intitulé : *Zamolxis, primus Getarum legislator* (*b*), où ce législateur des Gètes qui ont été, comme on sait, les pères des Goths, et par conséquent des Suédois, est appelé *Samolthius* ; 5°. enfin, parce que tous les autres écrivains Grecs et Latins, si l'on en excepte *Æneas Gazæus* et *Hesychius*, dont l'autorité n'est pas ici d'un grand poids, ont suivi la leçon que j'ai adoptée.

Selon Math. Prætorius, cité par Wesseling (*c*), le mot Gébéleïzis dont il est question dans le passage d'Hérodote cité p. 59. est formé de deux mots Lithuaniens, *gyva* et *leysis*, qui signifient *donneur de repos.* Lundius (*d*), après avoir cité le passage d'Hérodote : ἀθανατίζουσι, κ. τ. λ., le traduit et le commente ainsi : « Immortales autem agunt hoc modo. *Mori se ipsos non existimant, sed defunctum tendere ad Zamolxin, quem homines gentis ejusdem opinantur eundem esse Gebelizin :* ita namque isthæc reddenda sunt. Scilicet a summo pariter æquissimoque judice, requiem malorum, statum tranquillum et remotum a procellis invidiarum, LIESA sive LIIJA, veramque felicitatem, sublata

(*a*) Origin. Finic. pag. 283.

(*b*) Upsaliæ, 1687, in-4.°

(*c*) P. 324.

(*d*) P. 161.

omni fortunæ inconstantia, bene hac transacta vita rite se consecuturos, certo habuerunt peranasum. *Gefeleisin* ergo Deum hunc, id est *requietis datorem* Gothi Gothica lingua nuncuparunt ».

(8) Fabricius (*a*) prétend que ces mots ποιητὴν Κωμῳδίας παλαιᾶς, ne signifient pas : *poëte de l'ancienne comédie ;* mais *conteur d'une fable ancienne :* « Non veteris comœdiæ poëtam, qualis fuit Aristophanes, sed enarratorem dramatis sive fabulæ gestæ ante multa tempora ». Je pense que Fabricius prend ici un soin inutile pour concilier les contes du romancier avec la vérité de l'histoire. Un mensonge de plus n'a dû rien coûter à celui qui en a rempli vingt-quatre livres ; d'ailleurs il faut, ce me semble, tourmenter le texte pour en extraire le sens que lui prête Fabricius.

(9) Le même Fabricius (*b*) conjecture, avec plus de vraisemblance, que ce Balagrus est l'historien qui avoit écrit les *Annales Macédoniennes*, citées par Etienne de Byzance (*c*).

(10) Nous avons vu (*d*) que le père et la mère de Dercyllis et de Mantinias avoient été jetés par leurs enfans, à l'instigation de Paapis, dans un sommeil léthargique, qui dura plusieurs années. On ne compte donc ici, pour Mnason et Aristion, que celles qui précédèrent ce sommeil de mort, et celles qui le suivirent.

Nous avons encore vu (*e*) que Dercyllis et Mantinias, par un sort que jeta sur eux le même Paapis, ne vécurent, pendant long-temps, que la moitié de leur vie, si je puis m'exprimer ainsi, puisqu'ils mouroient le matin pour re-

(*a*) Bibl. Gr., vol. IX, pag. 429.
(*b*) Ibid. pag. 430.
(*c*) VV. Ἄμολβος et Ὄλβηλος.
(*d*) Page 12.
(*e*) Page 11.

naître le soir. Le romancier ne compte donc encore, pour cette époque de la vie du frère et de la sœur, que 760 nuits au lieu de 760 jours entiers.

(11) Après avoir mis sous les yeux du lecteur (*a*) le sentiment de M. Meiners sur Antoine Diogène, je dois y mettre aussi la note que lui a suggérée ce passage de Photius, d'autant plus que dans l'une et dans l'autre je suis entièrement de son avis.

« J'avois écrit ce qui se trouve dans le texte, lorsque le morceau de la Bibliothéque de Photius, dans lequel il donne un extrait de l'ouvrage de Diogène, et porte un jugement sur cet ouvrage, me tomba de nouveau sous la main. J'avois déjà lu ce morceau ; mais je n'y avois point fait attention, parce que je n'avois pas encore beaucoup réfléchi sur l'auteur même. Or, selon l'extrait de Photius, ses *Discours sur les choses incroyables que l'on voyoit au-delà de Thulé*, λόγοι τῶν ὑπὲρ Θούλην ἀπίστων, étoient un roman dans lequel Diogène fait voyager un certain Dinias dans les pays les moins connus des Grecs, lui fait éprouver toutes sortes d'aventures, et les lui fait raconter. Dans ces récits, il entrelaça, à ce que dit Photius, une histoire de Pythagore, qui ne contient rien de plus croyable que les autres aventures qu'il y raconte. Photius présume que cet auteur vécut peu de temps après le siècle d'Alexandre ; mais toute la preuve qu'il en donne, c'est qu'il présume aussi que Lucien, Achilles Tatius, Héliodore, et d'autres inventeurs de fables, l'ont pris pour modèle. Si Diogène avoit vécu sitôt, et qu'il eût été imité par autant de gens que le prétend Photius, il auroit sûrement été cité plus fréquemment. Je ne trouve donc point de raison pour changer d'opinion sur le temps où vécut cet auteur (*b*). »

(*a*) Page 54.

(*b*) Tome I, pag. 253 du texte, et tom. I, pag. 359 de la traduction française.

NOTES SUR LE ROMAN DE JAMBLIQUE.

(1) Suidas, v. Ἰάμβλιχος, nous apprend le titre de ce roman. Voici son texte, corrompu en plus d'un endroit, quoique fort court : οὗτος, ὥς φασιν, ἀπὸ δούλων ἦν. ἔγραψε δὲ τὰ καλούμενα ΒΑΒΥΛΩΝΙΚΑ'. ἔστι δὲ Ῥοδίνος (*lisez, d'après Photius*, Ῥοδάνους) καὶ Σινωνίδος (*lisez* Σινωνίδος) ἔρως ἐν βιβλίοις λθ'. οὗτος λέγει περὶ Ζωβαρᾶ, τοῦ εὐνούχου, τοῦ ἐραστοῦ τῆς Μεσοποταμίας, (*on lit dans les premières éditions* Μεσόπτης) τῆς εὐειδεστάτης. « Jamblique, selon la voix commune, étoit un affranchi. Il a écrit ce qu'on appelle *les Babyloniques*: c'est-à-dire, les amours de Rhodanes et de Sinonis, en trente-neuf livres (*Photius n'en compte que seize*). Il parle de l'eunuque Zobaras, amant de la très-belle Mésopotamie ».

Le même Lexicographe, v. Σίννων, appelle notre héroïne Σιννωνίς.

(2) Photius appelle σύνταγμα δραματικὸν, ou simplement, comme ici, δραματικὸν, une histoire fabuleuse dans laquelle les personnages sont mis en action. Il emploie la même expression en rendant compte des romans d'Héliodore et d'Achilles Tatius. Il dit du premier : ἔστι δὲ ὁ σύνταγμα δραματικὸν, et du second : ἔστι δὲ δραματικόν. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cet adjectif et son substantif δρᾶμα qui ont passé tous les deux dans notre langue, DRAMATIQUE, DRAME, dérivent du verbe δράω, faire, agir.

(3) Les expressions de Photius sont remarquables : οὐ πρὸς τόνον τινὰ, ἀλλ' ἐπὶ τὸ γαργαλίζον, ὡς ἄν τις εἴποι, καὶ βλακῶδες παρακεκίνηται. Le verbe παρακινέομαι signifie *se remuer*, *s'agiter*, *se démener*. L'actif se prend quelquefois dans un sens obscène, comme dans ce passage d'Héliodore, (Liv. V, p. 210 de l'édit. de Bourdelot 1619 et 179 de

celle du Dr. Coray.) : *ἡ γὰρ Χαρίκλεια τὸν Θεαγένην, εἴτι* ΠΑΡΑΚΙΝΟΥ͂ΝΤΑ *αἴσθοιτο, καὶ ἀνδριζόμενον, ὑπομνήσει τῶν ἄρχων ἀνέστελλεν*. Le docteur Coray a très-bien développé le sens des verbes *παρακινέω* et *ἀνδρίζω* dans une note de son excellente traduction du traité d'Hippocrate (et non *Hypocrate*, comme je vois ce nom barbarement estropié, même par des médecins) *des airs, des eaux et des lieux*, Tom. II., p. 366.

(4) Le supplice de la croix fut en usage chez presque tous les peuples de l'antiquité. Ceux qui sont curieux de connoître tout ce qui a rapport à ce supplice, peuvent consulter le traité de Juste Lipse *De cruce*, *Paris. apud Sonnium*, 1606, in-8°. et le recueil intitulé : *Thomæ Bartholini Casp. F. de latere Christi aperto dissertatio. Accedunt Cl. Salmasii et aliorum de cruce epistolæ. Lugd. Bat. Le Maire*, 1646, in-8°. Je ferai seulement observer qu'il y avoit deux manières de crucifier, l'une en clouant le patient sur la croix, et l'autre en l'attachant simplement avec des cordes pour prolonger ses souffrances. C'est de cette dernière qu'il faut entendre, ici et dans la suite, les passages de Photius, où il est question de ce supplice.

(5) André Schott traduit toujours *οἱ περὶ Ῥοδάνην*, *οἱ περὶ Δάμαν*, par *Rhodanes*, *Damas* ; mais il savoit très-bien que ces idiotismes grecs, *οἱ ἀμφὶ*, *οἱ περὶ*, désignent tantôt une personne seule et tantôt une personne et sa compagnie ou sa suite, et que le sens général de la phrase indique celui dans lequel on doit les prendre. Or il est clair que cette expression *οἱ περὶ Ῥοδάνην* désigne ici *Rhodanes et sa compagne*, c'est-à-dire Sinonis, et plus loin *οἱ περὶ τὸν Δάμαν*, Damas et sa suite.

(6) C'est probablement à cet endroit que se rapporte le passage de Jamblique cité par *Suidas*, v. *Διακωδωνίσαι*. *Ἐπειδὴ διακωδωνίζων ἕκαστον τῶν ποιμένων οὐχ οἷός τε ἦν ἀνεῦραι*

καὶ μαθεῖν οἵ τινες ἦσαν οἱ παῖδες, « lorsque, ayant questionné et sondé chacun de ces bergers, il ne put entendre ni apprendre *d'eux* qui étoient ces enfans. » Il me paroît évident que Damas fit mettre ces bergers à la torture, lorsqu'ayant *sondé* chacun d'eux en particulier, il ne put en tirer aucun éclaircissement sur les deux jeunes fugitifs. *Suidas* nous avertit que le verbe διακωδωνίζω a quelquefois, comme dans cet endroit, le sens de *sonder*, *explorer*, οἷον δοκιμάζω.

(7) Ptolémée, fils d'Hephæstion, dans l'ouvrage dont Photius nous donne l'analyse (Cod. 190, p. 471 de l'édit. de Rouen) nous apprend l'origine de la coutume qui faisoit placer un lion sur quelques cippes. Hercule, selon cet auteur, perdit un doigt dans le combat qu'il livra au lion de Némée; ou, selon d'autres, piqué par une raie venimeuse, il fut obligé de se le couper, et l'on voyoit à Lacédémone un monument, érigé à ce doigt coupé. Il étoit surmonté d'un lion de pierre, symbole de la force d'Hercule. *Depuis ce temps-là*, ajoute l'auteur, *on a placé des lions sur d'autres tombeaux*, ἐξ ἐκείνου δὲ τοῖς ἄλλων τάφοις λιθίνους ἐφιστᾶσι λέοντας.

Moréri nous donne sur ce Ptolémée l'article suivant, bien maigre et bien écourté.

« Ptolémée d'Alexandrie, fils de *Chennus*, vivoit du temps de Trajan et d'Adrien, vers l'an 117 de J. C. Il étoit grammairien et poëte, et laissa une Histoire des choses admirables, dont *nous avons quelque chose* dans Photius, C. 190. Consultez aussi Suidas, etc. »

D'abord il est ridicule de dire que *nous avons quelque chose* de cet ouvrage dans Photius, puisque ce patriarche nous donne l'extrait des sept livres qui le composoient. Ensuite cet extrait et les deux articles Ἐπαφρόδιτος et Πτολεμαῖος de Suidas pouvoient fournir à Moréri et aux auteurs des Dictionnaires historiques, qui ont négligé cet écrivain,

un article assez intéressant. Je vais tacher de suppléer à la négligence de l'un et au silence des autres.

Ptolémée, surnommé *Chennus*, étoit un grammairien d'Alexandrie, fils d'Hephæstion. Il naquit probablement sous Domitien, puisqu'il fut le contemporain d'Epaphrodite, et il florissoit sous les règnes de Trajan et d'Adrien. Il fut en même temps historien et poëte. Il avoit composé plusieurs ouvrages. *Suidas* nomme les suivans : περὶ παραδόξου ἱστορίας, *sur les histoires qui rapportent des faits invraisemblables.* — Σφίγγα, *le Sphinx, drame historique*; (δρᾶμα δέ ἐστιν ἱστορικόν.) — Ἀνθόμηρον, *poëme à l'imitation d'Homère, composé de* 24 *livres* (ἔστι δὲ ποίησις ῥαψῳδιῶν κδʹ.) Suidas ajoute : καὶ ἄλλα τινά, *et quelques autres.* Kuster met au nombre de ces derniers celui dont Photius nous donne l'analyse : περὶ τῆς εἰς πολυμάθειαν καινῆς ἱστορίας λόγοι ἑπτά, *nouvelle manière d'écrire l'histoire pour propager l'érudition, divisée en sept livres*; mais je pense avec Vossius (*de historicis græcis*,) et Fabricius (*Biblioth. græca*, Tom. III. pag. 453. de l'ancienne édit. et Tom. VI, p. 333. de la nouvelle) que cet ouvrage est le même que celui qui est cité par Suidas : περὶ παραδόξου ἱστορίας. On voit par l'extrait donné par Photius, que cet ouvrage étoit curieux, mais rempli de fables, de prodiges et de mensonges. Photius en convient lui-même. « Ce livre, dit-il, est véritablement utile à ceux qui veulent passer pour érudits dans des matières historiques. Il fait connoître, en effet, en peu de temps, ce qui en exigeroit beaucoup, s'il falloit le chercher dans les nombreux volumes où il est disséminé. Mais il renferme beaucoup de prodiges, de fictions mal imaginées, et, ce qui est encore plus absurde, il veut assigner les causes des fables qu'il débite. Ce compilateur est superficiel, et il pousse jusqu'à la forfanterie l'amour du merveilleux; son style, d'ailleurs, manque d'élégance. Il dédie son ouvrage à une certaine Tertylla, qu'il nomme sa maîtresse et dont il vante les connoissances philologiques et l'érudition. Il tance ceux

qui ont traité maladroitement avant lui le même sujet ; il fournit cependant une instruction variée et amusante, surtout lorsqu'il raconte des faits qui ne sont pas dénués de vraisemblance et auxquels on peut ajouter quelque foi ».

C'est de ce compilateur que Tzetzes a dit (Chil. VIII, 387.)

Τοῦτο δὲ πρὸς τὴν Τέρτυλλαν ὁ Πτολεμαῖος γράφει,
εἴπερ τὸν Ἡφαιστίωνα γινώσκεις Πτολεμαῖον.

« Voilà ce qu'écrit Ptolémée à Tertylla, si, toutefois, ce Ptolémée Hephæstion vous est connu ».

Thomas Gale a inséré l'analyse de Photius dans ses *Historiæ poeticæ scriptores antiqui.* Paris. 1675 in-8°., mais il a supprimé le préambule que je viens de traduire. C'est ainsi qu'à la tête de Parthenius, qui se trouve dans le même recueil, il a supprimé la dédicace de l'éditeur de Bâle, *Janus Cornarius*, quoiqu'elle soit curieuse.

(8) Καὶ τράγου τι φάσμα ἐρᾷ Σινωνίδος, « et une espèce de fantôme de bouc devient amoureux de Sinonis ». *Suidas*, v. Φάσμα, nous a conservé le passage de Jamblique, où il étoit question de ce fantôme : ὁ δὲ ἕτερος ταῦρος ἐμυκήσατο κακὸν φώνημα Γάρμῳ, καὶ ἔδοξε τράγος εἶναι, μὴ ταῦρος, ἐκεῖνο τὸ φάσμα, « l'autre taureau fit entendre un mugissement d'un mauvais augure pour Garmus. Et ce spectre paroissoit être un bouc et non un taureau ». Une partie de ce passage se trouve encore au mot Γάρμος.

Le bouc a joué un grand rôle dans l'antiquité. Il eut plus d'un temple en Egypte, et fut particulièrement adoré dans le nome Mendésien, où les femmes, par esprit de dévotion, ne rougissoient pas de se prostituer à lui, comme au plus lascif des animaux, et par conséquent au symbole de la fécondité. Mais si nous en croyons Plutarque, (Gryllus Tom. X. pag. 111. édit. de Reiske), ce bouc préféroit les chèvres aux plus belles femmes qu'on enfermoit avec lui, ὁ Μενδήσιος ἐν Αἰγύπτῳ τράγος λέγεται, πολλαῖς καὶ καλαῖς συνειργνύμενος γυναιξὶν, οὐκ εἶναι μίγνυσθαι πρόθυμος, ἀλλὰ πρὸς

τὰς αἶγας ἐπτόηται μᾶλλον. Ceux qui voudront connoître tout ce qui concerne cette divinité cornue des Mendésiens, peuvent consulter la savante dissertation de *Jablonski*, *Pantheon Ægyptiorum*, Tom. I. pag. 272 et suiv. où cette matière est traitée à fond. Ils y trouveront citées toutes les autorités qui attestent ce culte et cette prostitution infames.

(9) Τὰς γαστέρας παραῤῥύεντες, littéralement, *un flux de ventre extraordinaire*. L'interprête latin traduit : *postquam id (aliquid mellis) in ventrem defluxit* ; mais c'est un contre-sens formel. Ce miel empoisonné leur occasionna nécessairement des tranchées et *un flux de ventre extraordinaire*. Du reste cette expression mérite d'être remarquée.

(10) Dans l'édition de Rouen, on lit προσπόντων au lieu de προσιόντων.

Suidas, v. Σκοτιαῖος, nous a conservé, mais sans nommer l'auteur, ce passage qui a échappé à Kuster et, ce qui est plus remarquable, à la sagacité de Toup, qui avoit un tact singulier pour ces sortes de découvertes.

Οἱ δὲ στρατιῶται ἐλθόντες σκοτιαῖοι εἶδον τὰ σώματα, καὶ νόμῳ τῶν Βαβυλωνίων ἐπέῤῥιψαν αὐτοῖς, ὁ μὲν κάνδυν, ὁ δὲ χλαμύδα, ὁ δὲ ψωμὸς, ὁ δὲ ἀκρόδρυα, καὶ μέγα κεφάλαιον ἠθροίσθη μικρῶν κερματίων.

« Les soldats, étant survenus pendant la nuit, virent ces corps, et, selon la coutume des Babyloniens, ils jetèrent sur eux, l'un son Candys, l'autre sa Chlamyde, celui-ci des morceaux de pain, celui-là des fruits, et il s'éleva autour d'eux un grand monceau de pièces de petite monnoie ». Voyez note 28 une remarque sur le mot Κανδύς. Suidas avoit déjà cité une partie de ce passage au mot Ἀκρόδρυα.

(11) Il faut nécessairement διαναστησάντων, au lieu de διαναστήσαντος. Κοράκων μὲν, τῶν περὶ τὰ κρέα διερεζόντων, Ῥαδάνην, ἐκείνη δὲ Σινωνίδα, διαναστησάντων. Ce dernier participe

se rapporte aux corbeaux et à Rhodanes, « *les corbeaux, qui se disputoient les chairs, ayant éveillé Rhodanes, et celui-ci Sinonis* ».

(12) C'étoit le fleuve *Choaspe*. Les rois de Perse, et, comme on l'apprend de ce passage, ceux de Babylone, ne buvoient d'aucune autre eau. Lorsqu'ils voyageoient, plusieurs chariots à quatre roues, traînés par des mules, et chargés de flacons d'argent, remplis de cette eau que l'on avoit fait bouillir, les suivoient. Voy. Hérodote, liv. I. §. 188. et les autres autorités rassemblées dans Brisson, *De regio principatu Persarum*, Liv. I. p. 122. et suiv. édit. de 1710.

(13) C'est probablement de ce Borochus que Jamblique disoit : *ἀνὴρ ἐπιστάμενος ἥκιστα ψεύδεσθαι, φίλος εἴπερ τις ἄλλος ἀληθείας*, « Homme ne sachant le moins du monde mentir, et ami de la vérité s'il en fut jamais ». *Suidas*, v. *Ἥκιστα*.

(14) *Le rat* se nomme en grec *μῦς*, et ce mot forme, comme on voit, la première syllabe de *μυστήριον* *mystère*, mais cette plaisante étymologie n'est bonne que dans un roman. La véritable est *μύω*, clore, fermer. *Ce verbe se dit des paupières, de la bouche et de quelques autres choses.* *Ἐπὶ βλεφάρων καὶ χειλέων, καί τινων ἑτέρων λέγεται.* Eustathe, p. 1282. édit. de Rome et 1388. de Bâle. Valckenaer a savamment développé le sens propre et figuré de ce verbe et de son derivé *μυστήριον*. « *Sicut λυτήριον et θυτήριον sunt a λύω et θύω, sic μυστήριον est a μύω, a tertia præt. pass. μέμυσται, μύστης et μύστηρ manarunt : hinc μυστήριον. Jam vero μύειν significavit proprie* premere *vel* premendo claudere, *sive* aperta occludere. *Opponitur verbo χαίνειν vel χάσκειν significanti* hiscere. *Os* hiscens et diductum compressis labiis claudere *proprie dicitur μύειν, et composito verbo καταμύειν, vulgo in καμμύειν contracto : sicut κασσύειν contrahitur ex καταστύειν, ἀμμένειν ex ἀναμένειν, ὑπβάλλειν ex ὑποβάλλειν. Ab ista igitur proprietate μύστηρ*

ὁ μύστης, lat. mysta *proprie est* qui os claudit. Eximie *sic dicebatur* sacris initiatus, celans arcana. *Hinc* μυστήρια ἱερὰ *proprie* sacra *erant* silentio tegenda *et* profanos *seu* non initiatos diligenter celanda. *Talia erant* mysteria *Orphica*, *Bacchica*, *Eleusinia*, *Pythagorica; omnia ejusdem originis*, *orta ex Ægypto*, *matre scientiarum et superstitionis græcanicæ*. Jo. Daniel a Lennep Etymologicum linguæ græcæ. Lugd. Bat. 1790. in-8. V. Μυστήριον.

Sigrais dans son *Histoire des rats* n'a pas connu cette autorité de Jamblique, si honorable pour ses héros.

(15) Le Scholiaste d'Aristophane sur le vers 1014 des Guêpes, nous apprend qu'il y avoit à Athènes un devin ventriloque, nommé Euryclès, possédé d'un génie familier qui lui faisoit découvrir la vérité. Voilà pourquoi, ajoute le scholiaste, les devins qui l'imitoient étoient appelés Ἐγγαστρῖται et Εὐρυκλεῖται. On les appeloit aussi Ἐγγαστρίμυθοι, Ἐγγαστριμάντεις, Στερνομάντεις. Platon fait mention de cet Euryclès et lui donne l'épithète de *ridicule*: ὥσπερ τὸν ἄτοπον Εὐρυκλέα, *Sophist.* Selon *Suidas*, v. Εὐρυκλῆς, tout ventriloque étoit appelé Euryclès, du nom de ce devin. Εὐρυκλῆς πᾶς ὁ ἐγγαστρίμυθος, ἀπὸ Εὐρυκλέους τοιούτου τινὸς μάντεως. Photius prétend que les démons de ce nom aiment à se loger dans le ventre, rempli d'ordures, non seulement des femmelettes, mais encore des hommes; ἔοικε γὰρ τὸ δαιμόνιον τοῦτο φῦλον οὐ γυναίων μόνον ἀλλὰ καὶ ἀνδρῶν τῇ κόπρῳ φιλεῖν ἐγγαστρίζεσθαι. Epist. 151 p. 206. Londres, 1651. in-fol. Voyez sur les ventriloques la dissertation *d'Allatius de Engastrimutho*, inserée dans le recueil intitulé: *Eustathii Antiocheni in Hexaëmeron etc.*, *gr. lat.* Lyon, 1629. in-4°. Plutarque dit que c'est un pur enfantillage et une sottise de croire que le Dieu lui-même entre dans le corps des devins, comme on croit qu'il entre dans celui des ventriloques, appelés autrefois Euryclès et nommés aujourd'hui Pythons, et qu'il se serve de l'organe de leur

bouche et de leur voix pour rendre ses oracles. *De la cessation des Oracles*. Tom. VII. p. 632.

(16) Σακχέρα. Ce mot, selon le savant orientaliste M. Silvestre de Sacy, à qui je dois cette note, « peut signifier *ivre* ou enchanteur, suivant qu'on le dérive de *Schakar*, qui dans l'hébreu et les autres langues orientales signifie *enivrer*, ou de *Sahar* qui, en arabe et peut-être en hébreu, signifie *exercer la magie*. En arabe *Sahhan* avec une double aspiration veut dire *un magicien*. » Leo Allatius, dans la dissertation dont j'ai parlé dans la note précédente, après avoir cité ce passage de Photius, ajoute p. 421. *et* Σακχέρα *est* μαινομένη κάτοχος, μεθύουσα, *deo plena*, *ebria vates*, *alii exponebant*.

(17) Il faut lire ὃς βασιλεὺς ἦν, au lieu de ὡς qu'on lit dans toutes les éditions.

(18) On lit dans tous les imprimés Οὔκηρον, mais il faut adopter la correction d'Isaac Casaubon, Οὔηρον, *Lucius Verus*.

(19) Il manque ici dans le texte, καὶ Σινωνίδα.

(20) Il n'y a aucun doute que le passage suivant rapporté par *Suidas*, v. Σκευὴ, ne soit emprunté de Jamblique et n'appartienne à cet endroit : ὁ δὲ ἱερεὺς σκευὴν ἐσκευάζετο τὴν τοῦ δημίου, μεταλαβὼν ἀντὶ τῶν σεμνοτάτων τὰ αἴσχιστα, » et le prêtre se revêtit du costume de bourreau, échangeant les habits les plus respectables, contre les plus vils. « C'est encore un passage échappé à la sagacité de Toup, qui cependant s'est occupé de l'article Σκευή.

(21) On lit dans l'édition de Rouen ἐρινόμενος, au lieu de κρινόμενος.

(22) C'est peut-être aussi à cet endroit que se rapporte le passage suivant cité par *Suidas*, v. Ἅβρα. Ἐπεὶ δὲ τοῦτο χαλεπὸν ἦν καὶ σπάνιον τι τὸ τῆς οἰκουροῦ φυλαττούσης, καὶ ἅβρας τινὸς ἄλλης συμπαρούσης, ἀναπείθει τὴν κόρην λαθοῦσαν

τοὺς γονεῖς ἀποδρᾶναι; « et comme le soin de garder la maison étoit pénible et rarement confié *à d'autres qu'à des esclaves*, et que d'ailleurs il y avoit une autre esclave *qu'on pouvoit charger du même soin*, il la détermine à se dérober, par la fuite, à la surveillance de ses parens ».

Il s'agit peut-être de cet esclave qui entraîne une malheureuse fille dans un coupe-gorge solitaire et qui l'assassine. Je ne vois pas, du moins, à quel autre personnage peut se rattacher ce fragment.

(23) Il faut lire τοῖς τοῦ ἙΑΥΤΟΝ διαχειρισαμένου αἵμασι, au lieu de τοῦ ἑαυτοῦ, parce que ce verbe se construit toujours avec l'accusatif.

(24) C'est, sans doute, à cet endroit que se rapporte ce lambeau cité par *Suidas*, v. Ἀναγκαία τράπεζα. Τὴν δὲ ἄλυσιν, οὐ γὰρ ἔστιν ἡμῖν ἀναγκαία, προσέπεμψά σοι. « Je t'ai envoyé la chaîne, car elle ne nous est d'aucune utilité ». Ces mots faisoient partie de la lettre de l'orfèvre.

(25) Tout ce passage est mal ponctué, et ce défaut le rend presque inintelligible. Il faut le rétablir ainsi : ὑπωπτεύετο. Ῥοδάνης ἀπιὼν, ἐφ' ᾧ φεύγειν, φιλεῖ τὴν κόρην τοῦ γεωργοῦ· καὶ ἀνάπτεται εἰς ὀργὴν Σινωνὶς διὰ τοῦτο, εἰς ὑπόνοιαν μὲν πρῶτον ἀφιγμένη τοῦ φιλήματος, ἔπειτα καὶ ἀπὸ τῶν τοῦ Ῥοδάνους χειλέων ἀφελομένη τὸ αἷμα, ὃ φιλήσας αὐτὴν περιεκέχριστο, εἰς ἰσχυρὰν πίστιν κατασταῖσα. Ζητεῖ, διὰ τοῦτο, Σινωνὶς τὴν κόρην ἀνελεῖν κ. τ. λ.

(26) Il faut lire dans le texte τὴν αὔλειον au lieu de τὴν αὔλιον. Plutarque : Θεοὺς οὓς ὁ ἀνὴρ νομίζει σέβεσθαι τῇ γαμετῇ καὶ γινώσκειν μόνους προσήκει, περιέργοις δὲ θρησκείαις καὶ ξέναις δεισιδαιμονίαις ἀποκεκλεῖσθαι τὴν αὔλειον, « la femme ne doit connoître d'autres dieux que ceux de son mari ; elle doit fermer la porte à tout culte superflu et aux superstitions étrangères ». *Préceptes de mariage*. Tom. VI, pag. 531. Dans ce passage et dans celui de Photius θύρα

est sous-entendu. On lit dans le Banquet de Platon §. 30. καὶ ἐξαίφνης τὴν αὔλειον θύραν κρουομένην πολὺν ψόφον παρασχεῖν, « tout-à-coup la porte de la rue à laquelle on frappoit fit un grand bruit ». Les maisons chez les anciens avoient trois portes ; la première, ἡ αὔλειος ou προαύλειος θύρα, étoit la porte de devant, la grande porte, celle qui s'ouvroit sur la rue, ἡ ἀπὸ τῆς ὁδοῦ πρώτη θύρα τῆς οἰκίας. *Suidas*. Elle étoit ainsi appelée, parce que c'étoit celle de la cour, du vestibule, τῆς αὐλῆς.

La seconde, ἡ μέσαυλος, et dans le dialecte attique, μέταυλος, conduisoit à l'appartement des hommes et à celui des femmes ; μέσαυλον (*lisez* μέταυλον) οἱ Ἀττικοὶ τὴν φέρουσαν εἰς τὴν ἀνδρωνῖτιν καὶ γυναικωνῖτιν. *Schol. d'Apoll. Rhod. sur le v. 235 du trois, liv.* Μέταυλος ἡ μέση τῆς ἀνδρωνίτιδος καὶ γυναικωνίτιδος θύρα, Ἀττικῶς. Μέσαυλος, Ἑλληνικῶς. *Moer. Attic.*

La troisième, ἡ παράθυρος, étoit la porte de derrière ou la fausse porte : ἐν δὲ ξένοις, ἢ ἄρχουσιν, ἢ πρεσβυτέροις φιλοσοφοῦντες δέδια μὴ δοκῶμεν τῇ αὐλείῳ τὸν τῦφον ἀποκλείοντες εἰσάγειν τῇ παραθύρῳ, « je crains bien que, philosophant avec des étrangers, ou avec des supérieurs, soit en dignités, soit en âge, nous ne paroissions fermer au faste la porte de devant et lui ouvrir celle de derrière. » *Plutarque, Propos de table. Tom. VIII. pag.* 537. Voy. la note de Taylor sur la première harangue de Lysias. Tom. V. pag. 20 des *Orat. gr.* de Reiske.

(27) Il faut lire dans l'édition de Rouen μισθωσάμενος, au lieu de μιστωσάμενος.

(28) On lit dans le texte : κόνιν τε κατὰ τῆς κεφαλῆς πασσάμενος, καὶ τὸν κάνδυν ΠΕΡΙΕῤῬΙΜΜΈΝΟΣ, mais il me semble qu'il faudroit lire περιῤῥηξάμενος, *ayant jeté de la poussière sur sa tête et déchiré son vêtement*. C'étoient, comme on sait, chez les anciens, des marques d'une profonde douleur, au lieu que la leçon περιεῤῥιμμένος, *enveloppé dans le*

vêtement, appelé Candys, ne donne, dans cet endroit, aucun sens raisonnable.

Le *Candys*, Κάνδυς, étoit un vêtement usité chez les Perses. *Pollux*, VII. 58. nous apprend qu'il y en avoit de trois espèces : celui du roi se distinguoit par sa couleur pourpre, préparée avec le coquillage de ce nom ; celui des grands personnages imitoit seulement la pourpre ; enfin celui des soldats, et probablement celui du peuple, étoit de peaux. Les uns et les autres avoient des manches et s'attachoient avec des agrafes au-dessus des épaules. Ὁ δὲ κάνδυς, ὁ μὲν βασίλειος ἁλιπόρφυρος, ὁ δὲ τῶν ἄλλων πορφυροῦς. Ἔστι δ' ὅτε καὶ ἐκ δερμάτων. Ἦν δὲ χειριδωτὸς χιτὼν κατὰ τοὺς ὤμους ἐναπτόμενος. *Suidas* dit simplement que le *Candys* étoit un vêtement à l'usage des Perses, Κάνδυς· χιτὼν Περσικός. *Hesychius* ajoute : ὃν ἐμπορποῦνται οἱ στρατιῶται, *que les soldats attachent avec des agrafes*. Photius, dans son Lexique, donne deux explications de ce mot : l'une est la même que celle de Suidas, l'autre est plus remarquable et a échappé aux éditeurs d'Hesychius qui ont cité la première. Κάνδυς· ἔφαμμα χειριδωτὸν τοῖς ναυτικοῖς στεγάστροις ἐοικός, *vêtement à manches, semblable à ceux dont on se couvre sur mer*. Cette explication, et un passage de Lucien, dans ses Dialogues des morts, où Philippe reproche à son fils Alexandre d'avoir quitté *la Chlamyde des Macédoniens pour le Candys des Perses*, σὺ δὲ καὶ τὴν Μακεδονικὴν χλαμύδα καταβαλὼν, κάνδυν, ὥς φασι, μετενέδυς, cette explication, dis-je, de Photius et ce passage de Lucien semblent résoudre la question élevée, parmi les savans, pour savoir si le *Candys* étoit une tunique, un vêtement intérieur, ou bien un vêtement extérieur, une espèce de manteau, et prouver que *la Chlamyde* et *le Candys* étoient le même vêtement extérieur, distingué seulement par la simplicité de l'un, et l'éclat de l'autre, et sans doute aussi par la forme et la couleur.

(29) C'est probablement à ces préparatifs de noces que

se rapporte le passage suivant de Jamblique conservé par *Suidas*, v. Συχναῖς. Παρεσκεύασεν πομπὴν ἐπιφανῆ, καὶ λαμπρὰν, ἐσθῆτα σοβαρὰν, καὶ θεραπείαν συχνὴν εὐνούχων τε καὶ θεραπαινίδων, « il fit préparer une pompe brillante et splendide, des habits somptueux, et un nombreux cortège d'eunuques et de jeunes suivantes ».

(30) Je préfére la leçon Μισοπολεμία, à cause des *goûts* que Jamblique suppose à cette Bérénice. Mais quelle est cette Bérénice? On n'en connoît aucune à qui l'histoire reproche la passion des Lesbiennes, qui probablement étoit celle de Bérénice.

(31) Ὑρκανὸς κύων ὁ τοῦ Ῥοδάνους. L'interprête latin traduit plaisamment: *canis interim Rhodanis*, Hyrcanus *appellatus. Pollux*, v. 37. met au nombre des chiennes renommées, les Hyrcaniennes, Ὑρκαναί. Baudelot de Dairval, dans son *Histoire de Ptolémée Auletes*, cite plusieurs fois notre romancier qu'il confond avec l'auteur de la vie de Porphyre; mais il ne voit dans tout ce roman que l'histoire de son héros. Bérénice, selon lui, est la fille de Ptolémée Auletes, pag. 44. J'invite à lire les pages 145 et suivantes pour voir combien d'absurdités enfante l'esprit de systême. Mais le passage le plus remarquable est la note qu'on lit au bas de la page 146: « Une preuve encore que le romancier décrit l'histoire de ce temps là, c'est le nom d'Hyrcan qu'il donne au chien de Rhodanes, et qui est indubitablement le prince de Judée. On voit qu'il se mêle fort avant dans les intrigues d'Auletes dont il étoit ami particulier. Les Juifs enfin étoient appelés chiens par les autres nations ».

(32) C'est probablement ici la place du passage cité par Suidas, sans nom d'auteur, v. Δύσερως. Ce lexicographe donne deux significations à ce mot; d'abord celui *d'amant malheureux*, ὁ σφόδρα κακῶς ἐρῶν, ensuite celui *d'amant dont l'amour est funeste à celle qu'il aime*,

« ἐπὶ κακῷ ἐρῶν, et il confirme cette dernière par l'exemple suivant : ἀποσφαγεῖσαν γὰρ αὐτὴν ὑπὸ ἐραστοῦ δυσέρωτος, « égorgée par un amant dont la passion a été si funeste pour elle ». Cette conjecture est d'autant plus probable que Photius emploie dans cet endroit la même expression τοῦ παλαμναίου καὶ ΔΥΣΕΡΩΤΟΣ δούλου.

(33) Ici se rattache, sans aucun doute, ce court passage rapporté par *Suidas*, v. Σινωνὶ et Σόραιχος : ἄρτι δὲ ἀπηρκότος τοῦ Σοραίχου ἡ Σινωνὶς ἐφίσταται, « à peine Soroechus est parti, (pour aller chercher le médecin) que Sinonis arrive. » Dans le premier de ces articles, on lit τοῦ Σηραίχου, et dans le second Συνωνὶς, ce qui montre avec quelle négligence travailloient les compilateurs de ce lexique.

(34) Je crois qu'il faut placer, avant ces derniers mots, le lambeau que nous a conservé *Suidas*, v. Ζηλοτυπία. Ἡ δὲ, μεστὴ μὲν ἦν τῆς ἔμπροσθεν ζηλοτυπίας, προσειλήφει δὲ τὴν ἀπὸ τῆς πράξεως εὐτολμίαν. Ὡς δὲ ἐλάβετο τῆς ὁδοῦ, ὁ μὲν πρῶτος ἀγὼν, ἔφη, διηγώνισται. Ἐχώμεθα δὲ καὶ τοῦ δευτέρου, καὶ γὰρ ἐν καιρῷ γεγυμνάσμεθα. « Sinonis étoit encore pleine de la jalousie qu'elle avoit déjà conçue, et l'action *dont elle est témoin*, lui donne de l'audace. Lorsqu'elle est sur le point de s'éloigner, elle lui addresse ces paroles : *notre premier combat est terminé ; mais il nous en reste un second et nous nous sommes exercés à temps pour le commencer*. Alors, transportée de colère, elle s'élance hors de l'hotellerie, et, courant comme une furieuse, elle n'ajoute que ce peu de mots : *Je t'invite demain aux noces de Garmus* ».

(35) *Suidas*, v. Ἰάμβλιχος, nous apprend que ce Zobaras étoit eunuque. Voyez la note 1.

(36) L'interprète latin a négligé cette expression élégante, ἀπὸ πηγῆς ἐρωτικῆς πιὼν, *ayant bu à la fontaine d'amour* et il traduit froidement : *Mœsopotamiæ possessus amore*.

(37) Je crois qu'il faut lire dans le texte ἀνελομένη, au lieu de ἀνελόμενος ; c'est en effet Mésopotamie qui avoit été enlevée à Bérénice, comme on l'a vu plus haut.

(38) Comme nous n'avons vu, dans le cours de cette analyse, aucune des femmes que le romancier fait paroître sur la scène, se donner la mort, on pourroit rapporter à la fille du laboureur, condamnée à faire le cruel office de bourreau, ce passage de Jamblique, conservé par *Suidas*, v. Ἥκιστα. Ἥτις δεινὸν ἡγησαμένη, καὶ φορητὸν ἥκιστα, ἑαυτὴν διέφθειρε « laquelle, regardant *ces fonctions* comme dures et insupportables, se donna la mort ».

(39) Je lis ici avec les Mss. ἐθίσας εἵλκυσεν, au lieu de ἑλκύσας εἴθισεν.

(40) C'est ici, je crois, la place de ce fragment conservé par *Suidas*, v. Ἀκόλαστον. Ὁ δὲ ἐγέλα, νῦν μὲν ἰταμόν τε καὶ ἀκόλαστον γέλωτα, νῦν δ' ἐφθέγγετο ῥήματα αὐθάδη, « tantôt il rioit d'un rire impudent, immodéré, et tantôt il proféroit des paroles pleines d'arrogance ».

(41) Il faut lire dans le texte Βαβυλωνίων, comme l'avoit déjà fait observer dans ses notes *Hœschelius*, et non Βαβυλωνίαν.

Voici les autres passages de Jamblique, cités par *Suidas*, dont je n'ai pu retrouver la place dans l'analyse de Photius.

Ἀπραγμόνως. Εἶτα ἐάσατε ὅλως ἀπραγμόνως ἀποθανεῖν « laissez le (ou la) mourir en paix ».

Ἤδη. Ἀντὶ τοῦ λοιπόν. Ἤδη γὰρ ἐλεῶ σε, ὅτι τὰ αὐτά σοι δυστυχῶ, « je suis déjà disposé à te plaindre, parce que je suis aussi malheureux que toi ».

Ἥκιστα. Τὸ δαιμόνιον πάντα ἐφορᾷ, καὶ ἥκιστα βούλεται ταῖς τιμωρίαις ἀπαραιτήτους καὶ ἀμειλίκτους εἶναι, « les dieux voient tout et ne veulent pas qu'on soit inexorable et implacable dans les vengeances. « Ce passage se rapporte peut-être à Sinonis, qui poursuit sans relâche et punit cruelle-

ment la pauvre fille du laboureur, d'un crime dont elle est innocente.

Περιηγεῖτο. Πῦρ δὲ αὐτοῖς ὑπέφαινεν ἡ Σινωνὶς, καὶ περιηγεῖτο, « Sinonis leur montroit le feu, et les conduisoit tout autour ». L'auteur de ce passage n'est point nommé dans *Suidas*, mais le nom de Sinonis l'indique assez. Il se rapporte probablement à l'endroit où les soldats mettent le feu à la maison du brigand anthropophage.

Συμψήσας. Βιαζομένους δὲ τοὺς κολυμβητὰς συμψήσας ὁ ποταμὸς ἔφερε κάτω, καὶ οὐκέτι ἀπενόστησαν, « le fleuve les entraîna au fond de l'eau et ils ne reparurent plus ».

Τελαμών. Περιβαλὼν δὲ περὶ τὰς χεῖρας αὐτοῦ τελαμῶνας προσέδησε τῇ κλίνῃ, « ayant jeté des courroies autour de ses mains il l'attacha au lit ».

Τελώνης. Ἔδωκε τὸν ὅρμον ὁ τελώνης τῷ ἐμπόρῳ· ἤδη γὰρ θήσουσι λύκοι ἄρνας ἐκ τῶν στομάτων, καὶ λέοντες ἀπὸ τῶν ὀδόντων ἀπολύσουσι νεβροὺς ταῖς μητράσιν, ὁπότε καὶ τελώνης ἀφῆκεν ἄγραν τοιαύτην, « le receveur d'impôts rendit le collier au marchand ; ainsi bientôt les loups relâcheront les agneaux de leur gueule, et les lions renverront les chevreuils à leurs mères, puisqu'un publicain a lâché une telle proie ».

Ὑπεξέπεμψεν. Ὄντας ὡραίους καὶ καλοὺς τοὺς παῖδας ὁ πατὴρ ὑπεξέπεμψεν εἰς τοὺς ποιμένας, φοβούμενος τύραννον ὑβριστήν, « le père, voyant que ses enfans étoient beaux et dans la fleur de l'âge, et redoutant la brutalité du tyran, les envoya chez les bergers ».

J'ai promis dans la notice sur Jamblique de donner le texte et la traduction du morceau inséré dans les *Excerpta varia græcorum sophistarum ac rhetorum*, publiés par Allatius à Rome 1641, in-8°. On le trouve sous le nom d'*Adrien de Tyr*, page 250 de ce volume extrêmement rare.

ΠΕΡΙ ΠΡΟΟΔΟΥ ΤΟΥ ΒΑΒΥΛΩΝΙΩΝ ΒΑΣΙΛΕΩΣ.

Τὸ ἅρμα ἐφ' ᾧ φέρεται ὁ βασιλεὺς ἅπαν ἐλέφαντός ἐστιν εἰργασμένον, ἐγγύτατα ἀπήνης Ἑλληνικῆς. Αἱ δὲ ἡνίαι τῶν ἵππων εἰσὶ πορφυραῖ ταινίαι. Ἐφέστηκε δὲ ὁ βασιλεὺς σκευὴν ἐσκευασμένος ἐξαίρετον, ἐν ᾗ μή τε θηρᾷ, μή τε δικάζει, μή τε θύει; ἀλλὰ πομπεύει μόνον. Ἔστι δὲ ἁλουργὶς χρυσῆ, ἐξ ἴσου γὰρ ὁ χρυσὸς ὕφανται τῇ πορφύρᾳ· φέρει δὲ καὶ σκῆπτρον ἐλεφάντινον, ᾧ τὴν χεῖρα τὴν δεξιὰν μετέωρον ἐρείδεται. Ἡγοῦνται δ' ἱππεῖς σκηπτοῦχοί τε καὶ σατράπαι, ἵππαρχοι, καὶ χιλίαρχοι οἷς τι μέτεστι τοῦ ἔργου, οἱ μὲν πεζοὶ ἀργυράσπιδες· ἔτι δὲ ἀργυροθώρακες, καὶ χρυσοθώρακες, ψελλίοις μὲν τὰς χεῖρας, στρεπτοῖς δὲ τοὺς τραχήλους κεκοσμημένοι. Περὶ δὲ ταῖς κεφαλαῖς οὐ κράνη περιτίθενται, ἀλλὰ ἐπάλξεων σημεῖα καὶ πύργων στεφανοῦντα τὴν κεφαλὴν, καὶ σκέποντα, καὶ ταῦτα μὲν ἀργύρου, καὶ χρυσοῦ πεποιημένα· ἔστι δὲ ἄλλα καὶ λιθοκόλλητα τοῖς κρείττοσιν. Ὀλίγοι δὲ καὶ στεφάνοις χρυσοῖς ἀναδέδενται, οἷς ἂν ἐκ βασιλέως δοθῇ. Οἱ δὲ ἐφ' ἵππων ἐλαύνουσι Νισαίων (a), τῶν μὲν πολεμικὸν τρόπον ἐσκευασμένων, προμετωπιδίοις τε, καὶ στερνιδίοις, καὶ παραπλευριδίοις. Καὶ παραμηρίδια τοῖς ἱππεῦσι πρόκειται, τῶν δὲ εἰς πομπὴν ἠσκημένων χρυσοχαλίνων πάντων, ὥσπερ εὐδαιμόνων γυναικῶν (b). Ζωστῆρές τε, καὶ τελαμῶνες, καὶ ἔφιππα (l. ἐφίππια) οὐδὲν

(a) Cette race de chevaux, dont se servoient les rois de Perse, étoit célèbre dans l'antiquité. Hérodote en fait mention liv. III, 106, et VII, 40; il dit dans ce dernier passage qu'ils étoient nommés Niséens, parce qu'il y avoit dans la Médie une grande contrée appelée Niséum qui nourrissoit des chevaux d'une belle taille. Νισαῖοι δὲ καλέονται ἵπποι ἐπὶ τοῦδε. Ἔστι πεδίον μέγα τῆς Μηδικῆς τῷ οὔνομά ἐστι Νισαῖον· τοὺς ὦν δὴ ἵππους τοὺς μεγάλους φέρει τὸ πεδίον τοῦτο. On lit dans Strabon, liv. XI, pag. 596, un passage très-remarquable. Τοὺς δὲ Νισαίους ἵππους οἷς ἐχρῶντο οἱ Βασιλεῖς, ἀρίστοις οὖσι καὶ μεγίστοις, οἱ μὲν ἐνθένδε

DÉPART DU ROI DE BABYLONE.

Le char qui porte le roi est tout entier d'ivoire, et ressemble à celui que les Grecs nomment *apéné*. Les rênes des chevaux sont des bandelettes de pourpre. Ce prince est revêtu de ses habits d'appareil, de ceux qu'il ne porte ni à la chasse, ni lorsqu'il rend la justice, ni lorsqu'il offre des sacrifices; mais seulement dans les pompes solennelles. Sa robe est tissue, à parties égales, d'or et de pourpre. Sa main droite, élevée, s'appuye sur un sceptre d'ivoire. Devant lui marchent les gardes du sceptre, les satrapes, les hipparques, les chiliarques, de service. Viennent ensuite les troupes à pied, decorées de boucliers d'argent, de cuirasses d'argent et d'or, et ornées de bracelets et de colliers. Leur tête n'est point couverte d'un casque; elle est surmontée d'espèces de créneaux et de tours d'argent et d'or qui la couronnent et qui l'ombragent. Les plus distingués y ajoutent des pierreries. Un petit nombre porte des couronnes d'or, qu'il doit à la munificence du roi. Les cavaliers munis de cuissards, sont montés sur des chevaux Niséens (*a*). Les uns sont équipés en guerre, avec des fronteaux et des armures qui defendent le poitrail et les flancs; les autres

---

λέγουσι τὸ γένος, οἱ δὲ ἐξ Ἀρμενίας, ἰδιόμορφοι δέ εἰσιν. « Les chevaux Niséens, dont sont usage les rois, sont excellens et d'une très-grande taille. Selon les uns, ils tirent leur origine de la Médie, et selon les autres de l'Arménie; ils ont quelque chose qui les distingue. » Voy. Etienne de Byzance, v. Νησαῖον. Hesychius, v. Νησαίας. Suid. v. Ἵππος Νισαῖος et Νίσαιος, et surtout Saumaise, *Plin. Exercit.* p. 842, et Brisson *de Reg. Princ. pers.* p. 667, édit. de 1710.

(*b*) L'expression de notre rhéteur est singulière, χρυσοχαλίνων πάντων, ὥσπερ εὐδαιμόνων γυναικῶν, *ayant tous des freins d'or, comme les femmes opulentes*: il compare probablement le collier des femmes au frein des cavales.

οὐδὲ τοῦτων ἐστὶν ὃ μὴ χρυσήλατόν ἐστιν, ἢ χρυσόπαστον. Τρίχες δὲ τῶν ἵππων ὅλαι διαπλέκονται καθάπερ πλόκαμοι γυναικῶν, καὶ διαδοῦνται, καὶ περισφίγγονται πορφυραῖς τε, καὶ ποικίλαις ζώναις. Ἐν δὲ ταῖς ἱππολοφίαις ἔνθεν καὶ ἔνθεν αἰωροῦνται, καὶ καθίενται κατὰ τῶν αὐχένων, αἱ μὲν ἁπαλαὶ αἱ δὲ ὀρθαὶ, αἱ δὲ ὅλαι, αἱ μὲν φύσει πεφυκυῖαι, αἱ δὲ διὰ τέχνης ἠναγκασμέναι. Πλάττουσι δὲ αὐτῶν καὶ βαδίσματα, καὶ βλέμματα, καὶ νεύματα, καὶ φρονήματα, ἐνίων δὲ καὶ τὰ φρυάγματα, καὶ χρεμετίσματα. Πομπευτὴς γὰρ ἵππος πάντα διδάσκεται. Πρῶτον μὲν γὰρ αὐτὸς ἐκτείνας εἰς τὸ ἔδαφος τοὺς πόδας, καὶ χαμαιπετὴς γενόμενος ἀναβάτην λαμβάνει, καὶ τρυφῶντα, καὶ κάμνοντα. Ὁ δὲ ἐπὶ τὸ σοβαρώτερον πεπαιδευμένος οὐκ εἰς γαστέρα καθίεται, ἀλλ' εἰς γόνατα πίπτει, ἵνα δοκῇ τὸν ἱππέα δέχεσθαι, καὶ προσκυνεῖν. Ἔπειτα, παρέχει ὑγρὰν τὴν ῥάχιν καὶ κραδαινομένην ἐν τῷ δρόμῳ δίκην ἑρπετοῦ. Διδάσκει δὲ καὶ ῥυθμίζειν ἑαυτὸν, καὶ σχηματίζειν, καὶ ταῖς ῥισὶν ἐμπνεῖν, καὶ τοῖς ὀφθαλμοῖς ἐμβλέπειν, καὶ ὑψαυχενεῖν, καὶ σοβεῖν, καὶ γαυριᾶν, καὶ πάντα ὅσα καὶ ἀθλητὴς ἐπιδείκνυσι τῷ θεάτρῳ. Ἐκ δὲ τούτων ὁ μὲν ἵππος εὐειδέστερος φαίνεται, ὁ δὲ ἱππεὺς σοβαρώτερος γίνεται.

---

dressés pour la représentation ont tous des freins d'or, et sont parés comme des femmes opulentes. Leurs sangles, leurs attaches, leurs housses sont tissues ou recouvertes d'or. Leurs crins frisés et tressés comme la chevelure des femmes, sont retenus par des bandelettes de pourpre mouchetées. Ceux de la tête forment des panaches ondoyants qui descendent sur le cou, les uns flottants, les autres droits ou bouclés; les uns formés tels par la nature, les autres façounés par l'art. C'est aussi l'art qui règle leurs pas, leurs regards, leurs divers mouvemens de tête. On apprend même à quelques-uns, comment il faut souffler et hennir. Un cheval de parade est en effet dressé sur chaque chose. D'abord il étend les jambes sur le pavé, ensuite se baissant jusqu'à terre, il reçoit le cavalier qui le monte pour son plaisir, ou parce qu'il est fatigué ou malade. Le cheval qui a reçu une éducation plus brillante ne se couche point sur le ventre, mais il tombe sur les genoux, afin qu'il ne semble pas seulement recevoir son cavalier, mais se prosterner devant lui. Ensuite il lui présente un dos flexible, qui se courbe, dans la marche, et se redresse comme celui d'un serpent. On lui apprend à mettre en harmonie ses pas, ses attitudes, son souffle, le mouvement de ses yeux; à lever la tête, à la secouer, à la redresser fièrement; enfin il sait tout ce qu'un athlète montre sur le théâtre. De pareils exercices donnent plus de grace au coursier et plus de noblesse au cavalier.

ÉCLAIRCISSEMENS

Sur quelques articles de SUIDAS (*a*).

Tous ceux qui ont cultivé avec quelque soin la littérature grecque, connoissent les services importans que leur rend tous les jours le lexique de Suidas. Ils savent que toutes ses pages sont couvertes de lambeaux, pris çà et là, dans une infinité d'ouvrages de tout genre et de tout âge, et que, par conséquent, il nous a conservé des fragmens précieux de ceux que le temps nous a enviés, et des leçons excellentes pour ceux qui sont venus jusqu'à nous. Il est vrai que cette mine féconde a été souvent et heureusement exploitée, surtout dans le dernier siècle; mais elle est loin d'être épuisée, même après le travail immortel de Toup, et les soins que lui ont donnés, en passant, des critiques célèbres. Il y reste de nombreuses veines inconnues. Par exemple le plus grand nombre de ceux qui consultent ce lexique, ignorent

(*a*) Ces éclaircissemens furent publiés dans le *Magasin Encyclopédique* en 1796, 2.e année, Tom. VII et IX, mais ils ont été refondus dans cette nouvelle édition et revus avec soin.

les sources où Suidas a puisé plusieurs fragmens d'épigrammes grecques, qui ne se trouvent ni dans la collection de Planude, ni dans les manuscrits répandus dans différentes bibliothéques de l'Europe, et qui étoient connus sous le nom d'*Anthologie inédite*, avant que le savant Brunck les eût fondus dans ses *Analecta veterum poetarum græcorum.* C'est qu'aucun de ces manuscrits ne renferme la totalité des épigrammes inédites que nous a conservées le manuscrit *unique*, passé en 1623 de la bibliothéque palatine dans celle du Vatican, et faisant aujourd'hui partie de notre bibliothéque impériale (1), quoique ils soient tous émanés de ce manucrit, d'autant plus précieux pour corriger ou éclaircir Suidas que ce lexicographe ne cite aucune épigramme qui n'y existe. Kuster, et après lui Toup, ont indiqué celles dont on avoit détaché les fragmens, rapportés par Suidas, lorsqu'elles se trouvoient dans Planude, ou dans leur Anthologie inédite. Les autres leur étoient inconnues, parce qu'elles étoient restées dans le manuscrit palatin. Je vais indiquer celles de ces dernières, qui ont besoin, pour leur intelligence et pour celle de Suidas, de quelques éclaircissemens.

1.° A l'article KHP, Suidas nous dit d'abord que ce mot désigne *l'ame et la cause fatale de la mort*, KHP. ἡ ψυχὴ, καὶ ἡ θανατηφόρος μοῖρα. Il le dérive de κῆναι, *être brûlé*. Le lexicographe

donne ensuite l'étymologie du nom des quatre fleuves infernaux, le Pyriphlégéton, l'Achéron, le Cocyte, l'Alibas, et il termine ainsi cet article curieux : KHP δὲ ἡ ψυχὴ διότι διάπυρός (je lis ainsi avec Portus au lieu de διὰ πυρὸς) ἐστι. Τὸ γὰρ ἔμφυτον θερμὸν τοῦτο ψυχή.

Εἰμὶ δὲ ΚΗΡ ΤΥΜΒΟΥΛΟΣ. ὁ δὲ κτείνας με Κόροιβος.

c'est-à-dire, « *par le mot* KHP *il faut entendre* l'ame, parce que celle-ci est d'une substance ignée. L'ame en effet n'est autre chose que la chaleur naturelle, car je suis, etc. »

Ce vers isolé, obscur et corrompu, que Wolf n'a point traduit, parce qu'il ne l'entendoit pas, a dû embarrasser les éditeurs, et même les égarer. Portus et Kuster ont cru qu'il venoit à l'appui de la définition donnée, en dernier lieu, du mot KHP. Le premier a donc traduit : *sum autem* COR TYMBULUS, *qui vero interfecit me est Corœbus*. On voit par cette interprétation que très-embarrassé pour rendre ce ΤΥΜΒΟΥΛΟΣ, il s'est contenté de le latiniser; aussi a-t-il ajouté modestement : N. L. (*non liquet*, *la chose n'est pas claire*). Kuster a cru lever toute difficulté en substituant ΤΥΜΒΟΥΛΟΥ à ΤΥΜΒΟΥΛΟΣ et en traduisant : *sum vero* ANIMA TYMBULI, etc.; et Toup, par son silence, semble approuver la restitution de ce passage. La cure en seroit donc désespérée par cela même qu'on ne le croit plus malade, si le manuscrit

palatin ne nous avoit pas conservé dans le livre des épigrammes sépulcrales, pag. 228, celle dont ce vers fait partie.

Εἰς Κόροιβον (a) οὗ μέμνηται Καλλίμαχος ἐν α´ Αἰτίων.

Κοινὸν ἐγὼ Μεγαρεῦσι καὶ Ἰναχίδῃσσιν ἄθυρμα
ἵδρυμαι, Ψαμάθης ἔκδικον οἰλομένης (b).
εἰμὶ δὲ ΚΗΡ ΤΥΜΒΟΥΧΟΣ, ὁ δὲ κτείνας με Κόροιβος.
κεῖται δ' ὧδ' ὑπ' ἐμοῖς ποσσὶ διὰ τρίποδα.
Δελφὶς γὰρ φάμα τόδ' ἐθέσπισεν, ὄφρα γενοίμαν
τᾶς κείνου νύμφας σῆμα καὶ ἱστορίη (c).

« Sur Corœbus dont Callimarque fait mention dans le I.er livre *des Causes* :

« Les Mégariens et les descendans d'Inachus m'ont placée sur ce monument pour venger les mânes de Psamathé (2). Je suis une furie

---

(a) On lit dans le manuscrit : κόρυβον.

(b) Ψαμάθης ἔκδικον οὐλομένης, litteralement *vengeur de l'infortunée Psamathé*. L'expression ἔκδικος est élégamment employée dans une épigramme de la *Muse de Straton*, qui a pour auteur Dioclès.

ΧΑΙΡΕ ποτ' οὐκ εἰπόντα προσεῖπέ τις· ἀλλ' ὁ περισσὸς
κάλλει νῦν Δάμων οὐδὲ τὸ χαῖρε λέγει;
Ἥξει τις τούτου χρόνος ΕΚΔΙΚΟΣ· εἶτα δασυνθεὶς
ἄρξῃ χαῖρε λέγειν οὐκ ἀποκρινομένοις.

« Quelqu'un dit à Damon qui ne lui rendoit pas le salut : Est-ce que Damon, fier de sa beauté, ne dit pas même, *je te salue*? oh ! il viendra un temps qui nous vengera de cette fierté. Alors, herissé de poil, tu salueras, le premier, des gens qui ne daigneront pas te répondre. »

(c) Manuscrit : ἱστορίης.

qui veille sur ce tombeau. C'est Coroebus qui m'a percé le sein. Il gît ici sous mes pieds, à la place que lui avoit marquée le trépied. Ainsi l'a voulu le dieu qui rend des oracles à Delphes, afin que j'instruise la postérité des malheurs de sa jeune épouse, et que je signale sa tombe. »

Cette épigramme, extrêmement obscure, seroit une énigme indéchiffrable, si Pausanias (*a*), Conon (*b*), et Stace (*c*) ne fournissoient pas quelques renseignemens, qui, cependant, n'aplanissent pas toutes les difficultés. L'ouvrage de Callimaque, auquel on nous renvoie dans le titre, n'est point venu jusqu'à nous, et dans le peu de vers qui en restent, aucun ne se rapporte à notre Coroebus. Voici ce que nous apprennent les trois auteurs dont je viens de parler, et dont j'ai fondu ensemble les récits.

Apollon, couvert du sang du serpent Python, étant entré pour se laver sous le toit simple et hospitalier de Crotopus, roi d'Argos, conçut de l'amour pour sa fille Psamathé, qui s'y montra sensible sur les bords du fleuve Némée. La lune, depuis cette époque montroit pour la dixième fois son disque entier, lorsque Psa-

(*a*) Liv. I, Ch. XLIII.
(*b*) Narr. XIX.
(*c*) Theb. I, 570 et suiv.

mathé donna un petit-fils à Latone ; mais comme elle redoutoit la colère de son père, elle confia le nouveau-né, qu'elle nomma *Linus* (*a*), au gardien des troupeaux du roi. Ce berger l'élevoit comme son propre fils, lorsqu'un jour où, après l'avoir couché sur l'herbe, il s'étoit imprudemment éloigné, les chiens du troupeau se jetèrent sur l'enfant et le dévorèrent. Psamathé, instruite de ce funeste événement, remplit le palais de ses cris. Crotopus surprit ainsi le secret de sa fille, et ne voyant dans l'amour d'Apollon qu'un prétexte inventé pour couvrir son libertinage, il la fit mourir. Apollon, irrité de cette mort, suscita contre Argos Poené. Ce monstre sorti du lit des Eumenides, dont le visage et le sein étoient d'une femme, et dont un horrible serpent ombrageoit le front noirâtre, arrachoit les enfans des bras de leurs mères et les déchiroit (*b*). Un Argien, l'intrépide Coroebus, touché de la désolation

(*a*) *Καὶ τεκοῦσα, ἐπεὶ τὸν πατέρα ἐδεδοίκει, ἐκτίθεται Λῖνον ὀνομάσασα. Conon.*

(*b*) . . . . monstrum infandis, Acheronte sub imo,
Conceptum Eumenidum thalamis : cui virginis ora
Pectoraque æternum stridens a vertice surgit
Et ferrugineam frontem discriminat anguis.
Hæc tam dira lues nocturno squallida passu
Illabi thalamis, animasque a stirpe recentes
Abripere altricum gremiis, morsuque cruento
Devesci et multum patrio pinguescere luctu.
Stat. Theb. 1, 597.

de son pays, combattit le monstre et le tua; mais ce nouvel outrage ne fit que redoubler la colère d'Apollon, et la peste ravagea Argos. Coroebus se rendit à Delphes pour apaiser le dieu courroucé. La Pythie ne lui permit point de retourner dans sa patrie; elle lui ordonna d'emporter un des trépieds sacrés, et de marquer soigneusement la place où ce trépied lui échapperoit des mains, pour y bâtir un temple à Apollon et y fixer sa demeure. Il laissa tomber ce trépied sur la montagne Gerania, et y fonda la ville de Tripodisque (1). L'oracle voulut encore, selon le récit de Conon dans la courte analyse que nous en a laissée Photius, qu'on cherchât à apaiser les mânes de Linus et de Psamathé. Les Argiens instituèrent donc des fêtes, pendant lesquelles les femmes et les jeunes filles alloient pleurer Linus et mêler aux larmes que leur faisoit verser sa mort funeste et prématurée, celles que commandoient leurs propres infortunes. Ces lamentations devinrent si célèbres que les poëtes appelèrent du nom de *Linus* toute espèce de chant lugubre. Les Argiens nommèrent, en outre, *Arnéien*, l'un de leurs mois, parce que Linus avoit été nourri parmi les agneaux, et *Arnéïde* (*a*) la fête qu'ils

(*a*) On vient de publier dans le Tom. XLVIII des Mémoires de l'Académie des Inscriptions un excellent travail de M. Larcher, illustre doyen des Hellénistes de France et probablement de l'Europe, sur les Fêtes grecques oubliées

célébroient en son honneur, et pendant laquelle ils assommoient tous les chiens qu'ils pouvoient découvrir.

Du temps de Pausanias on voyoit encore le tombeau de Coroebus dans le marché de Mégare (*a*); on y lisoit une inscription en vers élégiaques que ce célèbre voyageur a malheureusement négligé de nous transmettre; elle retraçoit les aventures de Coroebus et de Psamathé. Le tombeau étoit surmonté de deux statues de pierre, représentant Coroebus au moment où il égorge le monstre. Pausanias pense que ces statues étoient les plus anciens monumens de ce genre qui existassent dans la Grèce. Je suis étonné qu'elles n'aient point fixé l'attention du *jeune Anacharsis*, qui parle de quelques autres monumens de la Mégaride. Pausanias observe encore que les aventures de Coroebus et de Psamathé avoient été chantées par les poëtes de Mégare et d'Argos, comme étant liées à l'histoire des deux peuples, ce qui

---

par Meursius et Castellanus. Celle qu'on appeloit *Arneïde* y tient une place distinguée, pag. 292 et suiv. Notre épigramme y est citée et savamment commentée. Ce Tome XLVIII, étoit imprimé dès 1808, mais il n'a été publié qu'en Janvier 1810.

(*a*) Strabon nous apprend que le marché, ou si l'on veut, la place publique de Mégare occupoit l'emplacement de l'ancienne Tripodisque. Τριποδίσκιον καθ' ὃ νῦν ἀγορὰ τῶν Μεγαρέων κεῖται. Liv. IX.

explique le KOINON du premier vers de l'épigramme.

Ce simple exposé fait disparoître, comme on voit, tous les fantômes créés par les éditeurs de Suidas. Ce n'est plus le *cœur Tymbulus*, ni *l'ame de Tymbulus*, c'est *une fille des Euménides, un ministre de la mort.* Le poëte l'appelle τυμβοῦχος, *génie tutélaire de ce tombeau*, par la même raison que les Grands Dieux étoient appelés πολιοῦχοι, *divinités tutélaires des villes.* Ainsi κὴρ ne se rapporte plus à ψυχὴ, mais à θανατηφόρος μοῖρα. L'auteur de cette épigramme a probablement voulu remplacer celle que Pausanias a négligé de nous conserver. C'est le monstre, placé sur le tombeau, qui s'adresse aux passans.

En 1743, Prospero Petroni, interprète de la Vaticane pour le grec, publia le premier cette épigramme sans traduction et sans notes, dans le tome III, pag. 339, du journal italien qui s'imprimoit à Rome, chez les frères Pagliarini, sous le titre suivant : *Notizie letterarie oltramontane per uso de' letterati d'Italia;* mais comme ce journal étoit peu répandu chez l'étranger, et que cette épigramme ne se trouvoit pas dans les copies connues de l'*Anthologie inédite*, elle ne le fut point d'Ernesti, éditeur de Callimaque, qui n'auroit pas manqué d'en citer au moins le titre et probablement l'épigramme entière, en parlant des Αἴτια, et du Co-

roebus dont il est fait mention dans le fragment 307, mais qui n'est pas le nôtre. Elle a été également inconnue au célèbre Brunck.

Depuis l'époque où je la publiai pour la seconde fois en 1796, avec celles qui suivent, dans le *Magasin Encyclopédique*, le savant critique M. Huschke l'a publiée de nouveau, d'après la copie du manuscrit Palatin, faite par l'abbé Spalleti, et vendue, après sa mort, au duc de Saxe-Gotha, dans ses *Analecta critica in Anthologiam græcam. Ienæ et Lipsiæ*, 1800, in-8.°, page 189, et il l'a accompagnée d'un commentaire curieux qu'on lira avec plaisir. Il ne connut l'article du *Magasin* qu'après l'impression de son ouvrage; mais je vois, par ce qu'il en dit, à la page 308, et par son commentaire, que nous avons entendu cette épigramme de la même manière. M. Huschke termine son commentaire par l'extrait d'une lettre de l'illustre M. Heyne, le doyen des savans actuels de l'Allemagne, que M. Huschke appelle avec raison *virum in omni judicio elegantissimum*, et ceux de mes lecteurs qui ne seront pas à portée de consulter l'ouvrage de M. Huschke, seront bien aises de le trouver ici, « Nulla Pausaniæ aut alterius ratione habita, videndum est ex bonæ interpretationis præceptis, primo loco, quid ipsa verba suppeditent. Ex his apparet Coroebi sepulcro seu tumulo impositum fuisse signum Κηρός; factum

hoc esse responso Delphis accepto, ad Psamathes memoriam servandam. Κὴρ pro Ποινὴ loquitur : signum tumulo impositum communi consilio Argivorum et Megarensium. Ἄθυρμα est ἄγαλμα, quæ notio sæpe in epigrammatibus occurrit. Psamathe ὀλομένη puto esse *miseranda.* Ὑπ' ἐμοῖς ποσσὶ in tumulo. Ὄφρα γενοίμαν τῆς κείνω νύμφης σῆμα καὶ ἱστορίη, haud dubie legendum est ex Suida. Unde enim repente Dorica forma, nisi, quod verum esse censeo, totum epigramma Dorice fuisse exaratum? De κὴρ τυμβοῦχος nemo dubitabit. Jam præscriptum est ad Callimachum respexisse poetam. Nil mirum si ea fabula diverso modo fuit tractata, sique adeo cum Pausania non convenit. Scilicet nihil commune cum eo habet, nec est epigramma illud, quod sepulcro inscriptum erat, sed ingenii lusus. »

Le célèbre Ruhnken vouloit qu'on lût au premier vers Ἰναχίδαισιν, mais il me semble qu'il n'est pas nécessaire de changer la leçon du manuscrit.

Le même savant expliquoit ainsi le τυμβοῦχος du troisième vers : *quæ potestatem in sepulcra habet, penes quam est arbitrium mortis.* M. Huschke traduit, comme moi, *tumulum obtinens, servans*, et c'est, je crois, le véritable sens de ce composé.

2.° Suidas, article Ἄκολος, cite le second distique d'une épigramme de Macédonius, dont le premier vers se lit à l'autre extrémité du lexique,

à l'article Σιγύνη : elle fait partie, dans le manuscrit Palatin, du livre des dédicatoires, pag. 172 ; elle suit immédiatement celle du même auteur qu'on lit dans la collection de Planude, liv. VI, ch. 1, et, comme les deux premiers mots sont les mêmes dans l'une et l'autre, la seconde a été oubliée dans les copies de *l'Anthologie inédite.*

ΜΑΚΗΔΟΝΙΟΥ ΥΠΑΤΟΥ.

Τὸν κύνα, τὰν πήραντε, καὶ ἀγκυλόδοντα σίγυνον
  Πανίτε, καὶ Νύμφαις ἀντίθεμαι Δρυάσιν.
τὸν κύνα δὲ ζώοντα πάλιν ποτὶ τὤυλιον ἄξω
  ξηρὰς εἰς ἀπόλυς ξυνὸν ἔχειν ἕταρον.

EPIGRAMME DE MACEDONIUS CONSUL.

« Ce chien, cette panetière et cet épieu, aux dents recourbées, je les consacre à Pan et aux Dryades. Quant au chien vivant, je le ramenerai à la bergerie, pour y partager avec moi, son fidèle compagnon, quelques morceaux d'un pain sec. »

Au premier vers on lit dans Suidas ἀγκυλοῶντα ; mais Kuster avertit, dans sa note, qu'un excellent manuscrit de ce lexique porte également ἀγκυλόδοντα.

Au troisième vers on lit dans Suidas:

τὸν κύνα δὲ ζῶντα πάλιν ποτὶ ταύλιον ἄξω.

Le manuscrit Palatin donne aussi ζῶντα, mais il faut lire avec Kuster ζώοντα.

On voit par l'épigramme du même auteur et sur le même sujet, indiquée plus haut, que la statue du chien consacré aux Dryades, étoit l'ouvrage du sculpteur Leucon. Du Jon (*Junius*) la rapporte, avec la traduction en vers de Grotius, dans le catalogue des artistes célèbres, jointe à la seconde édition de son traité *De pictura veterum*. Art. Leucon. pag. 107.

M. Huschke a publié celle qu'on vient de lire, et qu'il croyoit encore inédite, pag. 231 de ses *Analecta*, et il l'a accompagnée, à son ordinaire, de notes savantes et instructives.

3.° Brunck publia, pour la première fois, dans ses notes sur les *Sept chefs devant Thèbes* d'Æschyle, pag. 346, l'épigramme suivante :

ΣΙΜΜΙΟΥ ΕΙΣ ΑΚΡΙΔΑ.

Τάνδε, κατ' εὔδενδρον στείβων δρίος, εἴρυσα χειρὶ,
πτώσσουσαν Βρομίας οἰνάδος ἐν πετάλοις,
ὄφρα μοι εὐερκεῖ καναχὰν δόμῳ ἔνδοθι θείη,
τερπνὰ δι' ἀγλώσσου φθεγγομένα στόματος.

Epigramme de Simmias sur une sauterelle.

« En passant dans un bois touffu, planté de chênes, j'ai retiré avec la main cette sauterelle, tremblante de peur, sous les feuilles de la vigne, consacrée à Bacchus, afin qu'enfermée dans une maisonnette bien close, elle me réjouisse par son chant agréable, quoique sa bouche soit muette. »

Dans le manuscrit Palatin où elle se trouve parmi les sépulcrales, pag. 235, on lit au pre-

mier vers, δρυός. La même leçon se lit dans Suidas, v. Πτώσσοντες. Brunck l'a adoptée; et il a changé εὔδενδρον en εὐδένδρου; mais je préfère celle qu'a proposée Kuster, δρίος, qui signifie proprement *une forêt de chênes, une chênaie.*

Suidas, à l'article que je viens de citer, rapporte le premier distique de cette épigramme, et le premier vers est ainsi conçu dans l'*editio princeps* et dans les deux suivantes :

Πᾶν δὲ κατ' εὐδενδροστίβαν δρυὸς ε. χ.

Portus, trompé par le mot Πᾶν, qui a deux significatious différentes, et ignorant le sujet de l'épigramme, a cru devoir corriger et traduire ainsi ce distique:

Πὰν δὲ κατ' εὐδένδρου στείβων δρυὸς εἴρυσε χειρὶ,

PAN *vero, per robustum incedens quercum, traxit manu, præ-metu-latentem* FERAM, *Bromii vineti in foliis.*

Voilà donc une pauvre petite sauterelle métamorphosée en *monstredes forêts.*

Kuster ayant trouvé εὔδενδρον dans un excellent manuscrit de Suidas, qui existe dans notre Bibiliothéque Impériale, et dont il auroit pu tirer un plus grand parti, s'empressa de l'introduire dans son texte, et, substituant heureusement δρίος à δρυὸς, il réforma ainsi le premier vers :

Πᾶν δὲ κατ' εὔδενδρον στείβων δρίος εἴρυσα χειρί.

TOTUM *vero saltum perambulans manu protraxi* LEPOREM. Ici le mot πτώσσουσαν, *blottie de peur*, lui a fait croire, comme on voit, que l'animal dont il étoit question, étoit un lièvre. Mais aucun des éditeurs ne soupçonnoit que le troisième vers se trouvoit aussi dans Suidas, v. Εὐεργεῖ.

La sauterelle produit son *cri*, *cri*, par le frottement continuel de son corcelet. Aristote (*a*) et Pline qui, en le traduisant (*b*), éclaircit un passage assez obscur, prétendent que ce bruit naît du frottement des ailes contre les cuisses; *locustas pennarum et feminum attritu sonare creditur sane.* Méléagre, Epig. 112, dit aussi, en parlant de la sauterelle :

Ἐγκρέκουσα φίλοις ποσσὶ λάλους πτέρυγας.

Ainsi il ne faut pas prendre ἀγλώσσου dans le sens littéral, comme dans ce griffe d'Eubule que nous a conservé Athénée (*c*) :

Ἔστι λαλῶν ἄγλωσσος, κ. τ. λ.

« Quelqu'un parle, et n'a point de langue, etc. » On devinera facilement quel est ce *parleur* sans langue, dont on ne peut pas toujours étouffer la voix.

M. Huschke, pag. 309, cite un lexique inédit

(*a*) Hist. Anim. IV, IX.

(*b*) XI, 21.

(*c*) X, XVIII, et *Analecta*, Tom. 3, p. 320.

de la riche bibliothéque de Goettingue, où l'article Εὐερκεῖ est plus ample que dans Suidas, quoique ce dernier semble avoir puisé à la même source.

Εὐερκεῖ. Καλῶς ἐσφαλισμένῳ, καὶ πεφραγμένῳ. Ὄφρα μοι εὐερκεῖ καναχὰν δόμῳ ἔνδοθι θείης. Καναχὴ δὲ λέγεται ἡ κραυγή.

Ruhnken dans sa note savante sur l'article Εὐερκὴς du lexique de Timée, a oublié de citer ce passage de Simmias.

4.° Dans les articles Ἀδρανὴς, Ἁλιηνχέος, on trouve deux fragmens d'une épigramme dédicatoire de Julien d'Ægypte, dont Saumaise avoit publié seulement le premier distique dans ses *Plinianæ exercitationes*, pag. 699, et d'après lui, Brunck dans ses *Analecta*, Tom. III, pag. 231. Voici l'épigramme entière: elle appartient au livre *des dédicatoires*, pag. 145 du manuscrit Palatin.

Ἑρμείῃ Βαίτων ἁλιηνχέος ὄργανα τέχνας
ἄνθετο, δειμαίνων γήραος ἀδρανίην,
ἄγκυραν, γυρόν τι (*a*) λίθον, σπυρίδας θ' ἅμα φελλῷ,
ἄγκιστρον, κώπην, καὶ λίνα, καὶ δόνακας.

« Bæton, redoutant l'impuissante vieillesse, a consacré à Mercure ses instrumens de pêcheur, l'ancre, le caillou arrondi, *qui fait jaillir le feu*, les paniers avec le liége, le hameçon, la rame, les filets et les lignes. »

(*a*) On lit dans le MS. γυρόεντι.

Dans cette épigramme et dans celle qui la précède immédiatement dans le manuscrit Palatin, Julien a voulu lutter contre Theætetus, qui avoit traité le même sujet, et qui étoit son contemporain. Voyez ces deux épigrammes dans l'Anthologie de Planude, VI, III, 7 et 8, et dans les *Analecta*, Tom. II, pag. 514, épig. I, et 497, épig. VI.

M. Jacobs a publié, après moi, cette épigramme dans le tome II, part. III, pag. 373, de ses *Animadversiones in epigrammata Anthologiæ græcæ*; mais il se trompe lorsqu'il l'attribue à Macedonius. C'est, dans le manuscrit, celle qui suit immédiatement, et qui commence par ces mots :

Δίκτυον ἀκρομόλυβδον, κ. τ. λ.

qui appartient à ce dernier poëte.

Enfin M. Hüschke l'a reproduite de nouveau avec des notes, pag. 229 de ses *Analecta*.

5°. A l'article Νυμφεῖος οἶκος, on lit dans *l'editio princeps* et dans les deux suivantes, ce passage corrompu: Νημάτιά ᾧ νύμφιος ἀνήπτετα λαμπάδι παστὰς τῦτῳ πυρκαίης ὐναλάμων ἔτυχες. Wolf a pris l'avant-dernier mot pour un nom propre, et il a traduit : *Quo die nuptialis thalamus facibus collucebat*, EO DIE VNALAMON *in incendium incidisti*. Portus a bien vu que c'étoit un distique, et il l'a heureusement restitué, d'après Wolf, en corrigeant ainsi le premier vers :

Ἤματι ᾧ νυμφεῖος κ. τ. λ.

et en changeant, dans le second, οὐναλάμων en οὐ θαλάμων. Kuster a adopté ces corrections ; mais Toup (*a*) veut qu'on lise au premier vers τῷ au lieu de ᾧ.

Voici l'épigramme à laquelle ce distique appartient : elle fait partie des Sépulcrales du manuscrit Palatin, pag. 234.

ΑΝΤΩΝΙΌΥ ΘΑΆΛΛΟΥ.

Εἰς Κλεάνασσαν, ἐν τῷ θαλάμῳ πυρποληθεῖσαν, μᾶλλον δὲ ἀναρπασθεῖσαν. (*b*).

Δύσδαιμον Κλεάνασσα, σὺ μὲν γάμῳ ἔπλεο κούρῳ,
ὥριον, ἀκμαίης οἷα τ' ἐφ' ἡλικίης.
ἀλλὰ τεοῖς θαλάμοισι γαμόστολος οὐχ Ὑμέναιος,
οὐδ' Ἥρης ζυγίης λαμπάδες ἠντίασαν, (*c*)
πένθιμος ἀλλ' Ἀΐδης ἐπεκώμασεν, ἀμφὶ δ' Ἐριννὺς
φοίνιος ἐκ στομάτων μόρσιμον ἧκεν ὄπα.
ἤματι δ' ᾧ νυμφεῖος ἀνήπτετο λαμπάδι παστὰς,
τούτῳ πυρκαίης, οὐ θαλάμων ἔτυχες.

Epigramme d'Antoine Thallus sur Cleanasse, brûlée dans le lit nuptial ; ou plutôt enlevée.

« Infortunée Cléanasse ! parvenue aux jours les plus florissans de la jeunesse, tu avois été unie à un jeune époux ; mais Hymen n'avoit

---

(*a*) *Emendat. in Suid.* Tom. II, pag. 276 de l'édit. de Leipzig et 420 de la dernière édition d'Oxford.

(*b*) Ces trois derniers mots ont été sans doute ajoûtés par quelque glossateur ignorant, comme le prouve le dernier vers de l'épigramme.

(*c*) Οὐ ζυγίην Ἥρην τις ἐφθυμνησεν ἀοιδὸς « aucun chantre n'invoqua Junon, qui préside à l'hymen ». *Musée*, v. 275.

pas présidé aux apprêts de tes noces ; les flambeaux de Junon-conjugale n'étoient pas venus au devant de toi. On n'entendoit, au contraire, autour de ta demeure, que les ris insultans de l'auteur de tant de maux, l'inexorable Pluton, et les cris de mort de la sanglante Erinnys. Ainsi, le jour où une torche incendia ta couche nuptiale, le lit d'un époux fut remplacé par le fatal bûcher. »

Suidas cite encore la fin du quatrième, et le cinquième vers, aux articles : Ἐριννὺς, Μόρσιμον, Φοίνιος.

Cette épigramme est une imitation de la troisième d'Erinne, pag. 319 du manuscrit Palatin; Tom. I. pag. 58 des *Analecta* de Brunck.

Νύμφας Βαυκίδος. κ. τ. λ.

Elle a mis à la torture un grand nombre de critiques, et pourtant elle est encore bien malade, malgré tous leurs soins. M. Jacobs, tom. I. pag. 188 de ses *Animadversiones in Ep. Anth. Gr.* rapporte les conjectures de ces savans, et il y joint les siennes, toujours ingénieuses ; mais je dois lever ici quelques-uns de ses doutes, et lui apprendre ce que Brunck a emprunté de Saumaise; car Guyet n'a fourni qu'une seule conjecture au troisième vers : Καλᾶς au lieu de Καλά.

Le quatrième vers est ainsi conçu, dans le texte de la copie de Saumaise :

ὄμματα τὰν Βαύκευς ἀγγελέοντι τύχαν,

mais ce savant a écrit en marge : *Cod. Pal.* τὰ μεθ᾽ ὀρῶντι ὄμματα τὰ Βαυκεῦς ἀγγελέοντι τύχᾳ. *leg.* ὠμοτάταν. *an a* Βαυκὶς, Βαύκεος, Βαύκευς? *Sed non placet plane ; an sic leg.?*

τὸ δέ τοι μάλα κ' ἦν Ἀχέροντι
Βαυκίδος ὠμόταται ἀγγελέοντι τύχαι.

f. est ἀμόταται, *pro* ὠμόταται, *dorice, ut* πρᾶτος *pro* πρῶτος.

Le cinquième vers est ainsi conçu dans sa copie:

ὡς τὰν παῖδ᾽ ὑμεναῖος ἐφ᾽ ᾆς δόμον ἤγετο πεύκας

et il a écrit sur la marge : ὑμεναῖος *et paulo post* ὑμεναῖε. ὑφ᾽ ᾆς, *id est* σὺν ᾇ. *Pindarus Olymp.* ζεῦ τελὶ γὰρ ὧραι ὑπὸ ποικιλοφόρμιγγος ἀοιδᾶς (*id. est* σὺν πολυφόρμιγγι ἀοιδᾷ) ἑλισσόμεναί μ᾽ ἔπεμψαν, etc. Mais il n'a pas donné la leçon du manuscrit Palatin :

ὃς τὰν παῖδ᾽ ὑμεναῖος ἐφ᾽ αἷς ἤδετο πεύκαις.

On voit donc par celle-ci, que la correction δόμον ἤγετο appartient à Saumaise. Ce savant critique a écrit à la marge du sixième vers : *leg.* τᾷδ᾽, *id est eadem.* Καδεστὰς, *id est parens, pater, mater.* Mais il a oublié d'avertir, qu'on lit dans le manuscrit Palatin, Καδευτὰς, avec un η sur les deux α (κηδευτὴς). Ainsi la correction de Toup, καδευτᾶς, est confirmée par le manuscrit.

On voit donc que l'ἐμμὶ pour εἰμὶ du premier vers, appartient à Brunck; le μεῦ ποθοῦρῶντι du troisième à Toup; le δόμον ἤγετο du cinquième, et le τᾷ du sixième à Saumaise.

L'épigramme de Thallus est encore une imitation de la cent-vingt-cinquième de Méléagre, terminée par ces deux vers pleins de sensibilité :

αἱ δ' αὐταὶ καὶ φέγγος ἐδᾳδούχουν παρὰ παστῷ
πεῦκαι, καὶ φθιμένᾳ νέρθεν ἔφαινον ὁδόν.

« Les mêmes flambeaux éclairèrent ta couche nuptiale, et te montrèrent, après ta mort, le chemin des enfers. »

M. Huschke, qui a publié avec des notes, cette épigramme, pag. 211 de ses *Analecta*, propose de lire au premier et au deuxième vers : Σὺ μὲν γάμῳ ἔπλεο κοῦρε ὥριος, ou bien, avec M. Jacobs, κούρη ὥριος, et il s'étonne pag. 309, que j'aie adopté la leçon du manuscrit Palatin. *Non offendit vir doctissimus in verbis :* σὺ μὲν γάμῳ ἔπλεο κούρῳ ὥριον, *quibus vitium inesse etiamnum persuasum habeo.* Je répondrai à M. Huschke, que j'ai pour principe et pour règle invariable, d'abandonner seulement le texte d'un manuscrit, surtout quand il est unique comme le Palatin, lorsqu'il ne présente aucun sens, et lorsqu'il répugne au génie de la langue. Mais il m'a semblé qu'ici, la leçon du manuscrit offroit

un très-bon sens. Γάμος κοῦρος, est une expression très-poétique pour γαμέτης κοῦρος, *un jeune mari, un mari encore vierge.* Démosthène, dans sa harangue contre Midias, dit d'une jeune fille non encore mariée : καὶ παιδὸς οὔσης κόρης. Quant à ὥριον pris adverbialement, il présente le même sens qu' ὥριος, et je ne vois pas la nécessité de le changer.

NOTES.

(1) Dans le plus riche de ces manuscrits il manque quelques centaines d'épigrammes, dont une partie a pour auteurs les plus grands maîtres en ce genre, tels que *Simonide*, *Archiloque*, *Simmias*, *Méléagre*, *Antipater de Sidon*, *Léonidas*, *Philodème*, *Crinagoras*, *Bianor*, *Evénus* etc. D'ailleurs, la manière dont on a fait ces extraits du manuscrit Palatin, a donné lieu à plus d'une erreur. On se contentoit de porter sur un cahier particulier, à mesure qu'elles se présentoient, les épigrammes qu'on croyoit ne pas exister dans le recueil de Planude, et, pour constater cette existence, ou cette non-existence, on avoit dressé un index, par ordre alphabétique, des premiers mots, et souvent du premier mot des épigrammes de l'Anthologie imprimée. Ainsi il est arrivé presque toujours que, quand deux ou trois épigrammes commençoient par les mêmes mots, l'une d'elles est restée dans le manuscrit, comme j'aurai occasion de le remarquer, plus d'une fois. C'est ainsi que celle de Macédonius, que j'ai rapportée ci-devant pag. 103.

τὸν κύνα τὰν πήραν τε κ. τ. λ.

a été oubliée, parce qu'elle étoit précédée de l'autre épigramme du même auteur

τὸν κύνα τὸν πάσης κ. τ. λ.

qui se trouvoit dans Planude, et par conséquent sur l'index.

Quelquefois aussi l'inscription marginale τοῦ αὐτοῦ, *du même auteur*, a occasionné des méprises singulières. C'est ainsi, par exemple, que dans le 1er volume des *Analecta* de Brunck, p. 504, on a mis sur le compte d'un certain *Sosicrate* trois épigrammes de *Dioscoride*. Voici l'origine

de cette erreur assez plaisante. Au bas de la page 95 du manuscrit Palatin on lit le premier vers de la 7.e épigramme de Dioscoride : *ὄρκον κοινόν*. Le nom de l'auteur est en marge de ce premier vers ; mais le *λῆμμα*, *le titre*, a été rejeté avec le reste de l'épigramme, au haut de la page 96. Ce titre est ainsi conçu : *εἰς Ἀρσινόην ἑταίραν Σωσιπάτρου*, *sur Arsinoé*, *maîtresse de Sosipatre*; et notez que ce Sosipatre est nommé dans le lemme, parce qu'il l'est dans le second vers de l'épigramme. Viennent ensuite quatre *τοῦ αὐτοῦ* en marge d'autant d'épigrammes de Dioscoride, qui se suivent dans la même page. On a donc rapporté ces *τοῦ αὐτοῦ*, non à cet auteur, dont le nom étoit resté au bas de la page 95, mais au *Σωσιπάτρου* qu'on lisoit au haut de la page 96. Ainsi, grace à cette inadvertance, Sosipatre qui est probablement un être fantastique, créé par l'imagination du poëte, est devenu un épigrammatiste très-élégant. Cette inadvertance de Saumaise, car c'est à lui qu'elle doit être attribuée, est d'autant plus singulière, que dans la copie qu'il avoit faite des épigrammes inédites du manuscrit Palatin, il avoit mis en tête de la 7me épigramme de Dioscoride le *lemme* que j'ai cité plus haut, avec le nom de l'auteur, mais il l'avoit disposé ainsi :

Διοσκορίδου εἰς Ἀρσινόην ἑταίραν
Σωσιπάτρου.

L'épigramme suivante : *ἡ πιθανή*, est précédée dans la copie, comme dans le manuscrit, du *τοῦ αὐτοῦ* ordinaire : ainsi elle est restée à Dioscoride; mais, par une distraction étrange, au lieu de copier à la tête de la troisième : *μήποτε γαστροβαρῆ*, le lemme entier qu'il trouvoit dans le manuscrit : *Τοῦ αὐτοῦ φλυαρία πρὸς ὁμοίους αὐτῷ : πῶς δεῖ μετὰ γυναικὸς ἐγκύμονος συγκαθεύδειν* « du même (c'est-à-dire de Dioscoride) fadaises pour ceux qui lui ressemblent, comment etc. » il a écrit

Σωσιπάτρου, πῶς δεῖ etc.

Celle qui suit : *Δωρίδα τὴν ῥοδόπυγον*, et qui a pour lemme : *τοῦ αὐτοῦ εἰς Δωρίδα τὴν πόρνην πορνικώτατον*, a été mise sur le compte de Sosipatre, et enfin la dernière du 7e livre de l'Anthologie de Planude : *ἐκμαίνει χείλη*, qui a pour lemme dans le manuscrit : *Τοῦ αὐτοῦ. Ποίῳ κάλλει θηρεύεται, καί τισιν ἁλίσκεται ἀνὴρ ὑπὸ τῶν γυναικῶν*, n'a pas été portée sur la copie, puisqu'elle étoit déjà imprimée. Saumaise a écrit en tête de cette épigramme le nom de Sosipatre, mais sans ajouter le lemme, sur l'édition de l'Anthologie, donnée à Francfort en 1600, et qui lui a servi à collationner sur le manuscrit la collection de Planude. Il faut donc restituer à Dioscoride les trois épigrammes suivantes du Tom. I, pag. 504, des *Analecta* de Brunck :

Μήποτε γαστροβαρῆ.
Δωρίδα τὴν ῥοδόπυγον.
Ἐκμαίνει χείλη.

et effacer le nom de Sosipatre de la liste des épigrammatistes.

M. Jacobs, dans le second volume de ses *Animadversiones in Anth. gr.* p. 371, après avoir rapporté le lemme de la septième épigramme de Dioscoride : *Διοσκορίδου εἰς Ἀρσινόην ἑταίραν Σωσιπάτρου*, ajoute : *hoc et sequens epigramma fortasse* Sosipatro *auctori tribuendum est. Quod si autem nostrum carmen Dioscoridi recte inscribitur, duo* (il falloit dire *tria*) *illa epigrammata, quæ ut Sosipatri leguntur*, p. 504, *nostro vindicari debent. Omnibus enim in Cod. Vat. adscripta verba τοῦ αὐτοῦ* (Διοσκορίδου). J'espère que, d'après l'explication que je viens de donner, il ne restera plus aucun doute à M. Jacobs, ni à personne, sur le véritable auteur des trois épigrammes attribuées à Sosipatre.

Du reste cette erreur ne se trouve dans aucun autre des manuscrits de l'Anthologie inédite dont j'ai eu connoissance. Dans ceux de Leipzig, de Philaras, de Giessen, de la Biblio-

thèque Corsini, et dans quelques autres, ces trois épigrammes portent le nom de Dioscoride.

Guyet, dans la copie qu'il a faite de celui de Saumaise, a mis le lemme seul devant l'épigramme :

Μήποτε γαστροβαρῆ κ. τ. λ.

négligeant le Σωσιπάτρου, qu'il voyoit devant ses yeux en grosses lettres, apparemment parce qu'il lui paroissoit suspect, et n'osant y substituer le τοῦ αὐτοῦ du manuscrit Palatin qu'il n'étoit pas à même de consulter.

Cette copie de Guyet, quoiqu'incomplète, comme on a déjà averti Brunck dans la préface de ses *Analecta*, est cependant précieuse, parce qu'en plusieurs endroits Guyet a joint ses notes et ses conjectures à celles qu'il avoit trouvées sur la marge de la copie de Saumaise. Brunck a négligé, dans les siennes, d'indiquer celles qui appartenoient à l'un ou à l'autre de ces deux célèbres critiques; mais je réparerai cette négligence dans l'édition de l'Anthologie dont je m'occupe depuis long-temps, et qui auroit aussi paru depuis long-temps, si la terrible révolution, qui nous a froissés dans tous les sens, ne m'avoit pas obligé de sacrifier mon temps et ma modeste fortune pour sauver ma tête. Mais je me console facilement de cette double perte, en pensant que ce retard involontaire m'a permis de ramasser plus de matériaux, de profiter des lumières des savans qui, depuis l'époque où je me proposois de publier mon travail, se sont occupés de l'Anthologie, ou, comme on dit, *ex professo*, ou chemin faisant; de comparer leurs conjectures, leurs explications avec les miennes, et de n'adopter que celles qui m'offrent plus de probabilités.

Cette édition qui remplira environ neuf volumes grand-in-8°., contiendra les douze livres du manuscrit Palatin dans l'ordre suivant :

I. Epigrammes érotiques, précédées des préfaces de

Méléagre, de Philippe de Thessalonique et d'Agathias.

II. Epigrammes dédicatoires.

III. Epigrammes sépulcrales.

IV. Epigrammes descriptives.

V. Epigrammes *protreptiques*, ou morales.

VI. Epigrammes sympotiques, ou de table.

VII. Epigrammes satyriques.

VIII. Muse de Straton.

IX. Epigrammes de différens mètres.

X. Enigmes et problèmes arithmétiques.

XI. Les descriptions de Christodore, et les inscriptions de Cyzique.

XII. Epigrammes chrétiennes.

J'ai rejeté à la fin les ouvrages qui composent le 11ᵉ et le 12ᵉ livres, quoiqu'ils soient à la tête du manuscrit, parce que, si le sujet de ces pièces est intéressant, l'exécution en est en général très médiocre, et la poésie, si toutefois on peut l'appeler de ce nom, est lâche et traînante.

Le texte sera accompagné de la version latine, placée en regard, comme dans le Callimaque d'Ernesti. Au dessous du texte et de la version seront placées les scholies, les variantes, les conjectures importantes des savans et un commentaire succinct, mais assez étendu pour faciliter l'intelligence du texte, et ne rien négliger de ce qui peut l'éclaircir. Les deux derniers volumes contiendront les index, dont le dernier sera un index phraséologique dans lequel seront marquées d'un astérisque les expressions et les composés qui ne se trouvent point ailleurs.

Cette édition contiendra, par conséquent, toutes les épigrammes que nous a conservées le manuscrit Palatin, et dans l'ordre où elles y sont placées. Cet ordre n'est pas indifférent, même pour leur intelligence. Souvent plusieurs poëtes se sont exercés sur le même sujet, et, comme ils se suivent ordinairement dans le manuscrit, ce qui paroît obscur dans l'un,

se trouve expliqué par l'autre, et le lecteur a le plaisir de comparer les diverses manières de ces auteurs, sans avoir besoin de recourir d'un volume à l'autre, avantage que l'on ne trouve point dans les collections de Planude et de Brunck, où cet ordre est renversé.

Je mettrai, enfin, à la tête du premier volume l'histoire de l'Anthologie grecque, de ses éditions, et la biographie des poëtes qui ont fourni des pièces à ce recueil.

Le supplément formera un volume séparé; il contiendra les épigrammes qui ne sont point dans le manuscrit Palatin et les inscriptions grecques en vers, découvertes jusqu'à nos jours, avec la traduction latine, l'indication des lieux où les voyageurs les ont trouvées, et de courtes notes.

(2) Nous lisons dans Plutarque, *Quest. grecques*, Tom. VII, pag. 182. édit. de Reiske, que la Mégaride étoit anciennement partagée en bourgs, dont les habitans formoient *cinq* peuplades, les Héræens, les Piræens, les Mégariens, les Cynosuriens et les Tripodiscœens. Τὸ παλαιὸν ἡ Μεγαρὶς ᾠκεῖτο κατὰ κώμας, εἰς πέντε μέρη νενεμημένων τῶν πολιτῶν· ἐκαλοῦντο δὲ Ἡραεῖς, καὶ Πειραεῖς, καὶ Μεγαρεῖς, καὶ Κυνοσουρεῖς, καὶ Τριποδίσκαιοι.

Le nom de cet endroit varie chez les différens auteurs qui en ont parlé. On lit: Τρίπους. Τρίποδος. Τριποδίσκος. Τριποδίσκη. Τριποδίσκοι. Τριποδίσκιον. Voyez Eustathe sur l'Iliade, page 215 de l'édition de Bâle. Strabon, Liv. IX, pag. 604. Pausanias, déjà cité, et Etienne de Byzance, v. Τριποδίσκος, l'appellent κώμην, *bourg*, *village*; mais ce dernier observe que Callimaque lui donnoit le nom de ville dans les *Causes*. Καλλίμαχος δ' ἐν .... Αἰτίων πόλιν αὐτὴν εἶναί φησι. On voit que dans ce passage le copiste a oublié de marquer le livre *des Causes* où Callimaque faisoit mention de cette ville, et il me semble que, d'après le lemme de notre épigramme, on peut restituer hardiment, non pas avec Holstenius, ἐν Γ Αἰτίων, *dans le troisième livre*; mais ἐν Α Αἰτίων, *dans le premier livre*, parce qu'il est très-

probable que Callimaque parloit de cette ville dans le même livre où il racontoit l'histoire de Corœbus.

Tripodisque fut la patrie de Susarion, regardé comme l'un des plus anciens comiques grecs, mais dont les titres mêmes des pièces nous sont inconnus. Il ne nous reste que cinq vers ïambiques que R. Bentley a très-bien corrigés dans sa *Dissertation upon the Epistles of Phalaris*, pag. 202. édit. de 1699. Ces vers étoient devenus proverbes chez les Grecs.

Ἀκούετε λεώς· Σουσαρίων λέγει τάδε,
Υἱὸς Φιλίνου Μεγαρόθεν Τριποδίσκιος·
Κακὸν γυναῖκες, ἀλλ' ὅμως, ὦ δημόται,
Οὐκ ἔστιν οἰκεῖν οἰκίαν ἄνευ κακοῦ·
Καὶ γὰρ τὸ γῆμαι, καὶ τὸ μὴ γῆμαι κακόν.

« Peuple, écoutez ce que dit le Mégarien Susarion, fils de Philinus, et habitant de Tripodisque: *les femmes sont un mal; toutefois, ô mes concitoyens, ne croyez pas qu'on puisse habiter une maison qui soit exempte de mal. Se marier en est un, ne pas se marier en est un autre.*

Suidas qui cite deux fois le 3e et le 4e vers, v. Οὔτε σὺν et Τύπος, lit ainsi le 4e dans le premier de ces articles:

οὐκ ἔστιν εὑρεῖν οἰκίαν ἄνευ κακοῦ.

« On ne peut trouver une maison exempte de mal ». Et j'avoue que je préfère εὑρεῖν οἰκίαν à οἰκεῖν οἰκίαν.

(3) Cette fête est une de celles que *Meursius*, *Castellanus*, *Jonston* et les autres Héortologistes ont oubliée. Le savant traducteur d'Hérodote a reparé leurs oublis.

EXPLICATION

D'UNE INSCRIPTION GRECQUE, EN VERS,

Conservée à Aix dans le cabinet de M. FAURIS DE SAINT-VINCENS, *chevalier de l'Empire, et député au Corps Législatif en* 1810.

CETTE inscription, intéressante sous plus d'un rapport, fut retrouvée à Aix, vers la fin du siècle dernier, dans la cave d'une maison qu'avoit habitée le célèbre Peiresc, et qu'on démolissoit pour rebâtir le Palais de justice. La pierre froide, ou commune, haute de 20 pouces 18 lignes, large de 16 pouces 6 lignes, et épaisse de 9 pouces 5 lignes, sur laquelle elle est gravée, avoit été employée, après la mort de Peiresc, dans la construction de cette cave; ainsi elle avoit doublement souffert des injures du temps et de la main des hommes. Peiresc avoit fait copier l'inscription par un secrétaire peu instruit, et cette copie, communiquée à Jacques Spon, fut publiée par lui, en 1685, dans ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, page 374 (*a*), mais dans un état déplorable. Heureusement le président de Saint-Vincens, non moins recommandable par

(*a*) Cet ouvrage a été réimprimé par le marquis Poleni,

l'étendue de ses connoissances et son zèle pour la recherche des monumens anciens, que par ses vertus publiques et privées, enrichit son cabinet de cette inscription. Il en fit faire une nouvelle copie, et l'envoya, le 6 octobre 1787, à son savant confrère à l'académie des belles-lettres, d'Ansse de Villoison, qui me la communiqua, et m'invita à l'examiner et à lui faire part de mes conjectures. Il s'établit alors entre nous deux une correspondance assez longue, parce que la copie que M. de Saint-Vincens avoit envoyée, avoit beaucoup de lacunes, et qu'on n'avoit pas eu soin de marquer les lettres ou les restes de lettres qui existoient encore sur la pierre. Cette discussion étant arrivée à peu près à son terme, et la révolution ayant donné aux esprits une direction peu favorable à la culture des lettres, nous avions perdu de vue, M. de Villoison et moi, cette inscription, lorsqu'en l'an VII, (1798), M. Fauris de Saint-Vincens, qui avoit hérité des goûts et des vertus du Président, fit imprimer à Aix, sur une feuille volante de deux pages in-4.°, une copie de cette inscription qu'il avoit trouvée dans les papiers de son père, mort le 22 octobre de l'année précédente. Cette copie, accompagnée d'une traduction latine et françoise, avoit été faite par

Tom. IV. de ses *Suppl. ad antiq. gr. et rom.* et notre inscription se trouve à la pag. 1395.

l'abbé de Périer, frère du gendre du président de Saint-Vincens. Comme la correspondance de M. de Villoison avoit été probablement communiquée à quelqu'un qui avoit *oublié* de la rendre, et que MM. de Villoison et Sainte-Croix avoient passé par Aix, et visité le Président, leur confrère, M. de Saint-Vincens fils crut que ces savans *avoient examiné sur les lieux* et collationné sur la pierre cette copie; qu'ils avoient approuvé la double version de l'abbé de Perier; et il l'annonça sur le titre. Cette erreur que M. de Saint-Vincens se hâta de réparer dans la notice sur son respectable père, dont il sera bientôt question, donna lieu, en partie, aux *Remarques sur l'inscription grecque publiée à Aix*, qui furent insérées dans le *Magasin encyclopédique*, v.e année, tom. v, et dans lesquelles je cherchois à la rétablir d'après les différentes copies que j'avois sous les yeux. Lorsque ces remarques furent imprimées, je me fis un devoir de les envoyer à M. Fauris de Saint-Vincens, qui fit descendre la pierre, calquer et graver l'inscription, et qui la publia avec un précis de l'explication que j'en avois donnée, dans sa *Notice sur Jules-François-Paul Fauris Saint-Vincens. Aix, an* VIII (1799) *in*-4°.

Je n'avois pu jusqu'alors qu'établir des conjectures plus ou moins vagues sur les copies inexactes qui m'avoient été communiquées;

mais lorsque M. de Saint-Vincens m'eut fait l'amitié de m'envoyer sa Notice, j'examinai la gravure de l'inscription avec une curiosité inquiète et des yeux très-intéressés. Je cherchai à découvrir dans les derniers linéamens qui restoient encore, ce que le temps et la barbarie avoient détruit. De cet examen, répété cent fois avec le plus grand soin, il est résulté un texte beaucoup plus correct que celui que j'avois donné d'abord, et j'ose croire que, si l'on excepte le premier vers qu'il faut restituer par conjecture, tout le reste représente fidèlement la leçon originale. Voici d'abord ce qu'on lit encore sur la pierre :

. . . . ΙΧΝΕΣΙ . . . ΟΝ ΟΔΕΙΤΑ
ΚΟΥΡΟΣ ΕΓΩ ΚΑΛΕΩΣΕ ΘΕΩΦ..ΛΟΣ ΟΥΚΕΤΙ ΘΝΗΤΟΣ
ΗΙΘΕΟΣ ΚΟΥΡΟΙ..Ν ΟΜΗΛΙΚΙΗ ΠΑΝΟΜΟΙΟΣ
ΠΛΩΤ . . . Ν ΣΩΤΗΡΣΙΝ ΑΜΥΚΛΑΙΟΙΣΙ .. ΕΟΙ..Ν
ΠΛΩΤΗΡ ΚΑΙ ..Ο..ΕΩΝ ΠΟΝΤΟΥ ΓΕΝ...ΥΜΑΣΙ..ΙΣΘΗΝ
.. ΥΣΕΒΙΗ ΤΡ.. Ε .. Ν .. ΛΑΧΩΝ .. ΟΔΕ ΣΗΜΑ ... ΠΑΥΜΑΙ
ΝΟΥΣΩΝ .. ΑΙ ΚΑΜΑΤΟΙΟ ΚΑΙ ΑΧΘΕΟΣ ΗΔΕ ΠΟΝΟΙΟ
ΤΑΥΤΑ ΓΑΡ ΕΝ ΖΩΟΙΣΙΝ ΑΜΕΙΛΙΧΑ ΣΑΡΚΕΣ ΕΧΟΥΣΙΝ
ΕΝ ΔΕ ΤΕΘΝΕ .. ΣΙΝ ΟΜΗΓΥΡΙΕ .. ΓΕ ΠΕΛΟΥΣΙΝ
ΔΟΙΑΙ ΤΩΝ Ε..ΕΡΗ ΜΕΝ ΕΠΙΧΘΟΝΙΗ ΠΕΦΟΡΗΤΑΙ
ΗΔ ΕΤΕΡΗ ΤΕΙΡΕΣΣΙ ΣΥΝ ΑΙΘΕΡΙΟΙΣΙ ΧΟΡΕΥΕΙ
ΗΣ ΣΤΡΑΤΙΗΣ ΕΙΣ ΕΙΜ..ΛΑΧΩΝ ΘΕΟΝ ΗΓΕΜΟΝΗΑ

1. Μὴ ταχίνοισι παρέρχευ ἴχνεσι τύμβον, ὁδῖτα,
2. κοῦρος ἐγὼ καλέω σε, Θεῷ φίλος, οὐκέτι θνητός,
3. ἠίθεος, κούροισιν ὁμηλικίῃ πανόμοιος,
4. πλωτήρων σωτῆρσιν, Ἀμυκλαίοισι θεοῖσιν
5. πλωτὴρ καὶ πολέων πόντου γ' ἐν κύμασιν ἥσθην.

6. εὐσεβίῃ τροφέων δὲ λαχὼν τόδε σῆμα πέπαυμαι
7. νούσων, καὶ καμάτοιο, καὶ ἄχθεος ἠδὲ πόνοιο.
8. ταῦτα γὰρ ἐν ζωοῖσιν ἀμείλιχα σάρκες ἔχουσιν.
9. ἐν δὴ τεθνειῶσιν ὁμηγύριες γε πέλουσιν
10. δοιαὶ, τῶν ἑτέρη μὲν ἐπιχθονίη περιφόρηται,
11. ἡ δ' ἑτέρη τείρεσσι σὺν αἰθερίοισι χορεύει.
12. ἧς στρατιῆς εἷς εἰμι, λαχὼν θεὸν ἡγεμονῆα.

Ne velocibus prætereas gressibus tumulum, viator.
Adolescens ego adloquor te, Numini charus, non amplius mortalis.
Venerem nondum expertus, adolescentibus, ætate florente, omnino similis,
Nautarum sospitatoribus, Amyclæis Diis,
Nauta et ego vitam errabundus maris in fluctibus, non sine voluptate, traducebam.
Pietate vero parentum sortitus hunc tumulum, vale dixi
Morbis, laborique, necnon curis atque ærumnis;
His enim dum vivimus, miseriis carnes obnoxiæ sunt;
Apud mortuos autem cœtus profecto extant
Duo, quorum alter quidem in terris vagatur,
Alter vero sideribus cum cœlestibus choreas ducit,
Cujus militiæ pars nunc sum, sortitus Deum ducem.

« Ne précipite point tes pas devant une tombe, ô voyageur; c'est un adolescent qui t'appelle. Cher à la divinité, je ne suis plus soumis à l'empire de la mort. Libre encore du joug de l'hymen, semblable par mon âge tendre, aux jeunes dieux Amycléens, sauveurs des nautoniers, et nautonier moi-même, je me plaisois à errer sur les flots. Mais dans ce tombeau, que je dois à la piété de mes parens, je suis délivré des maladies, du travail, des soucis et des

angoisses; car parmi les vivans, toutes ces misères sont l'apanage de notre enveloppe grossière (*a*). Les morts, au contraire, sont divisés en deux classes, dont l'une retourne errer sur la terre, tandis que l'autre va former des danses avec les corps célestes. C'est de cette dernière milice que je fais partie, m'étant rangé sous les bannières de la divinité. »

Vs. 1.

μὴ ταχίνοισι παρέρχευ ἼΧΝΕΣΙ τύμβΟΝ ὉΔΙΤΑ

Le commencement d'une épigramme anonyme de l'Anthologie, m'a fourni l'idée de cette restitution :

Μή με θοῷ, κύδιστε, παρέρχεο τύμβον ὁδῖτα,
τοῖσιν ἀκοιμήτοις ποσσὶ κελευθοπόρει.

Anth. L. III, ch. 12, ep. 45, *Anal.* III, p. 292.

Apollonius de Rhodes dit, en parlant de Polyphême, que, « marchant sur la mer, la plante de ses pieds étoit à peine mouillée : »

ἀλλ' ὅσον ἄκροις
ἼΧΝΕΣΙ τεγγόμενος διερῇ πεφόρητο κελεύθῳ.

Liv. I, 183.

Vs. 2.

ΚΟΥΡΟΣ ΕΓΩ ΚΑΛΕΩ ΣΕ ΘΕΩΦΙΛΟΣ Ο. Ε. Θ.

(*a*) Il nous reste une inscription latine de P. Atilius, le grammairien, qui renferme la même pensée.

Morborum vitia et vitæ mala maxima fugi.
Nunc careo pœnis, pace fruor placida.

Anthol. Lat. Tom. 2, p. 256.

Comme l'angle du sommet du Υ étoit peu ouvert, tous les copistes l'avoient pris pour un Ι, et avoient lu ΚΟΙΡΟΣ. Cependant comme cette lettre est répétée plusieurs fois dans le cours de l'inscription, et toujours de la même manière, une légère attention leur auroit épargné cette erreur, d'autant plus grave que Spon et l'abbé de Perier ont fait de ce mot un nom propre, que le premier traduit par *Cœrus* (*a*), et le second par *carus.* Mais pour faire de ΚΟΙΡΟΣ un nom grec, il faudroit changer le Κ en Χ, et l'on sait que la double signification de ce mot prêteroit également à la plaisanterie et à l'indécence.

Spon et l'abbé de Perier font un nom propre de ΘΕΩΦΙΛΟΣ, *Théophile,* et Villoison partageoit

(*a*) Spon a accompagné cette inscription de la note suivante: *Videtur hoc epitaphium conscriptum in memoriam cujusdam* Theophili, *cognomine* Coeri : *unde allusio fit in secundo et tertio versu ad Castorem et Pollucem qui Dioscouroi Græcis dicuntur. Itaque postquam se non esse mortalem asserit, in fine concludit se Deum aut Dœmonem esse factum. Interpretationem non addo, quia forte æque obscura foret ac textus.*

Cette note a fourni à l'abbé Prevost le trait suivant d'érudition : « Spon rapporte l'inscription sépulcrale d'un certain Carus Theophilus, où le mort dit qu'il est semblable à Castor et à Pollux ; et il finit en assurant qu'il est devenu Dieu ou Démon. « *Histoire de Cicéron, traduite de Midleton, pag. LIX de la préface, édit. de* 1749.

leur opinion; mais alors il faut violer l'analogie de la langue qui exige que l'on écrive ΘΕΟΦΙΛΟΣ, ou les règles de la prosodie grecque, qui ne permet pas de faire l'o long, et par conséquent celles du mètre. Il faut donc diviser ce mot : Θεῷ φίλος, *cher a la divinité;* le dernier vers prouve qu'il l'étoit en effet. Il est vrai que le nom ne se trouvera plus énoncé; mais il ne l'est pas dans beaucoup d'inscriptions en vers.

Vs. 3.

Villoison proposoit de substituer ΗΜΙΘΕΟΣ à ΗΙΘΕΟΣ. La fin du vers précédent : οὐκ ἔτι θνητὸς, donne beaucoup de poids à cette conjecture; cependant, comme je crois qu'il ne faut rejeter une leçon que quand elle est vicieuse, ou qu'elle présente un sens déraisonnable, et que celle de la pierre en offre un très-bon, je pense qu'il faut la conserver, mais dans son acception propre, c'est-à-dire, *d'un jeune homme, encore garçon* (*a*). D'ailleurs, ces deux expressions κοῦρος ἠΐθεος se joignent très-bien ensemble. On les trouve réunies dans une épigramme de Diodore sur un jeune

---

(*a*) ΗΙΘΕΟΣ ὁ ὥραν γάμου ἔχων, καὶ μηδέπω γεγαμηκώς. ὁμοίως δὲ καὶ ἡ ἐπίγαμος. « C'est le nom qu'on donne au jeune homme, en âge d'être marié, mais qui ne l'est pas encore. Il se dit aussi d'une fille nubile. » Phot. Lex. v. ΗΙΘΕΟΣ. Ἄφθαρτος πρὸς γυναῖκας; Timæi Lex. Plat. Voyez sur ce mot la savante note de Ruhnken.

homme, mort au moment où il alloit se marier (*a*).

Εἴς τινα, μέλλοντα γάμῳ προσομιλεῖν, τελευτήσαντα.

Ἡμιτελῆ θάλαμόν τε, καὶ ἐγγύθι νυμφικὰ λέκτρα,
    ΚΟΥΡΕ, λιπὼν, ὀλοὴν οἶμον ἔβης Ἀΐδου.
Θώνιον (1) Ἀστακίην δὲ μάλ' (*b*) ἤκαχες, ἣ σε μάλιστα
    Οἰκτρὰ τὸν ἡβητὴν κώκυεν ΗΙΘΕΟΝ (2),
Ἱππάρχου κλαίουσα κακὸν μόρον, εἴκοσι ποίας
    Μοῦνον ἐπεὶ βιότου πλήσαο καὶ πίσυρας.

Non bene perfectum thalamum lectumque jugalem
Linquis, et is Orci visere regna, puer.
Flet miser in dulci raptum te flore juventæ
Thonius, et duris planctibus Astacie
Hipparchum miseranda vocat, vicesima vitæ
Quartaque cui messis, cum morereris, erat.

GROTIUS.

Vs. 5.

Ce vers est le plus difficile à restituer, parce qu'il faut remédier tout à la fois au mètre et au sens. On lit dans Spon :

ΠΛΩΤΗΡ ΚΑΙ ΠΛΕΩΝ ΕΝ ΠΟΝΤΟΥ ΤΕ ΚΥΜΑΣΙΝ ΙΣΘΕΙΝ.

Dans la copie envoyée par le Président on lisoit d'abord seulement :

ΠΛΩΤΗΡ ΚΑΤ... ΕΩΝ ΠΟΝΤΟΥ ΤΕ ΚΥΜΑΣΙΝ....

mais ensuite il retrouva ou crut retrouver ΚΑ-

(*a*) Anal. II, p. 187. Cod. Pal. pag. 306. Planud. III, chap. XXIII, 25.

(*b*) Dans Planude on lit μέγ'. Saumaise avoit négligé cette leçon, qui est la véritable, μάλα-μάλιστα.

ΤΑΠΛΕΩΝ, et à la fin du vers ΙΣΤΗΝ. C'est aussi la leçon adoptée par l'abbé de Perier; mais dans καταπλέων, la première syllabe est toujours brève, et puis, quand même on admettroit que l'auteur s'est permis de la faire longue, le verbe καταπλεῖν signifie *aborder, approcher du port;* ici au contraire, il faudroit qu'il eût une signification générale, celle de πλεῖν (3), πλώειν. D'ailleurs par quel verbe, par quelle préposition κύμασιν seroit-il régi? Villoison proposoit de lire :

ΠΛΩΤΗΡ ΚΑΙ ΤΟ ΠΛΕΟΝ ΠΟΝΤΟΥ Γ' ΕΝ ΚΥΜΑΣΙΝ ΕΣΤΗΝ.

« Navigateur de profession, je passois la plus grande partie de ma vie suspendu sur les flots. » Ou bien :

ΠΛΩΤΗΡ ΚΑΡΤΑ ΠΛΕΩΝ κ. τ. λ.

« Hardi navigateur, je passois ma vie sur les flots. »

Ces deux corrections ingénieuses rétablissent le mètre, et donnent un sens raisonnable. J'aimerois mieux pourtant :

ΠΛΩΤΗΡ ΚΑΙ ΠΟΛΕΩΝ κ. τ. λ.

« Navigateur de profession, je passois ma vie errante sur les flots. » Πολεῖν signifie la même chose que ἀναστρέφεσθαι. Dans l'Alceste d'Euripide, v. 29, 30. la Mort dit à Apollon : *Que*

fais tu dans cette maison? Pourquoi rôdes-tu autour?

τί σὺ πρὸς μελάθροις; τί σὺ τῇδε ΠΟΛΕΙΣ;

D'ailleurs on voit encore distinctement le bas de l'O, et il n'y a avant et après, que la place d'une lettre.

Dans le dernier mot de ce vers, il existe encore sur la pierre le second jambage du premier Η de ΗΣΘΗΝ, et le premier jambage avec la moitié de la ligne transversale du second Η.

Le verbe ἥδομαι, *je me plais*, *je suis bien aise*, se construit très-élégamment avec un participe. Homère, Odyss. IX. v. 353.

ἤσατο δ' αἰνῶς
Ἡδὺ ποτὸν πίνων.

« et il (*Polyphème*) goûta un grand plaisir en avalant ce doux breuvage. »

Vs. 6.

On lit dans Spon et Perier ΤΡΕΦΕΩΝ; mais il faut lire ΤΡΟΦΕΩΝ. Le premier de ces mots désigne *les enfans*, *les élèves*, et le second, *les parens*, *les maîtres*. On peut adopter pour notre inscription l'une ou l'autre signification.

Vs. 9.

On a vu qu'on lisoit sur la pierre:

ΕΝ ΔΕ ΤΕΘΝΕ...ΣΙΝ. Ο. Γ. Π.

ce ΔΕ détruit le mètre. Le savant antiquaire, E. Q. Visconti me proposoit de lire ΕΝ Δ' ΑΥ, et cette correction rétablit le mètre, et donne

un sens très-bon; mais il me semble qu'il est plus simple de changer seulement ΔΕ en ΔΗ. Cette dernière particule exprime aussi quelquefois une transition ou une opposition, comme dans ces vers d'Homère (a):

πάντῃ δὴ πύργοι καὶ ἐπάλξεις αἵματι φωτῶν
ἐῤῥάδατ' ἀμφοτέρωθεν ἀπὸ Τρώων καὶ Ἀχαιῶν.

« Mais de tous côtés, les tours et les créneaux étoient également inondés du sang des Troyens et de celui des Grecs. »

Quant au mot suivant, il faut nécessairement lire ΤΕΘΝΕΙΩΣΙΝ, puisque le second Ε est encore très-lisible; et non ΤΕΘΝΗΙΩΣΙΝ avec l'abbé de Perier.

Vs. 12.

Avant d'avoir vu le calque de la pierre, ce dernier vers nous avoit donné la torture. Nous lisions dans les copies de Spon, du président et de l'abbé :

ΗΣ ΣΤΡΑΤΙΗΣ ΕΙΣΕΙΛΑ, et ce dernier mot nous embarrassoit fort.

Villoison proposoit de lire : ΗΣ ΣΤΡΑΤΙΗΣ ΕΣΤΕΙΛΑ (ἧς στρατίης ἔστειλα) *à laquelle armée je me suis rendu.* Il faisoit rapporter ἧς στρατίης à ἡγεμονῆα, et s'appuyoit de ce passage de la seconde Olympique de Pindare, v. 123 et suiv.

Ὅσοι δ' ἐτόλμασαν ἐς τρὶς
Ἑκατέρωθι μείναντες

(a) Iliad. XII, 430.

Ἀπὸ πάμπαν ἀδίκων ἔχειν
Ψυχὰν, ETEIΛAN Διὸς
Ὁδὸν, κ. τ. λ.

« Tous ceux qui, pendant leur triple séjour chez les morts et parmi les vivans, ont eu le courage de conserver leur ame pure de toute injustice, SONT ENTRÉS dans la route de Jupiter, etc. » Au lieu d'ἔτειλαν, quelques manuscrits portent ἔστειλαν ; et d'ailleurs les Gloses et les Scholiastes expliquent ce mot, les unes par ἐστείλαντο, les autres par ἐστάλησαν ; ainsi il n'y a pas de difficulté pour la propriété du verbe. Villoison proposoit encore une autre conjecture, également ingénieuse :

HI ΣTPATIHI EIΣHA (ἧ στρατιῇ εἰσῆα), ce qui donne le même sens, ou bien ἧς στρατίης εἷς ἦα, *de laquelle armée j'ai fait partie*. Je préférai, pour me tenir plus près de la leçon qu'offrent les trois copies, HΣ ΣTPATIHΣ EIΣ EIMI (εἷς εἶμι), *de laquelle armée je fais partie*. Et ma conjecture s'est trouvée parfaitement confirmée, parce que la première moitié du M existe encore. Les copistes qui avoient cru voir dans cette moitié un Λ, n'avoient pas examiné la forme de cette dernière lettre dans l'inclinaison de ses deux jambages, formant un compas ouvert. Ici au contraire le premier jambage du M est perpendiculaire.

Les derniers vers de cette inscription prouvent évidemment que son auteur étoit Pytha-

goricien, ou Néoplatonicien. Ces ames qui viennent errer de nouveau sur la terre, ces danses des corps célestes ne laissent sur cela aucun doute. Le savant Villoison, en envoyant ses remarques au président de Saint-Vincens, n'avoit pas oublié de lui indiquer les nombreux passages où il est parlé de ces danses des astres, ceux entr'autres des hymnes de Synésius, où il en est fait une mention particulière. Voyez l'*Hymne* II, v. 8.

Ὁς (Θεὸς) ἔδωκεν ἄστρα νυκτὶ
Περικοσμίαν χορείαν.

« Dieu donna des astres à la nuit, pour former des danses autour du monde. » Voyez encore l'*Hymne* IV, vers 155-159. Voy. surtout l'*Hymne* IX, v. 20-29, où le retour de J. C. des enfers est célébré avec une magnificence de style digne de Pindare :

Ἀνιόντα σε, κοίρανε,
Τὰ κατ' ἠέρος ἄσπετα
Τρέσεν ἔθνεα δαιμόνων·
Θάμβησε δ' ἀκηράτων
Χορὸς ἄμβροτος ἀστέρων·
Αἰθὴρ δὲ γελάσας,
Σοφὸς ἁρμονίας πατὴρ,
Ἐξ ἑπτατόνου λύρας
Ἐκρούσατο μουσικὰν
Ἐπινίκιον ἐς μέλος.

« Lorsque tu t'élevas, triomphant, du fond de l'abyme, ô mon roi ! l'épouvante se répan-

dit parmi les légions innombrables de démons, habitantes de l'air. Le chœur immortel des astres, revêtus d'une lumière pure, fut saisi d'étonnement; et l'Æther, père savant de l'Harmonie, déridant son front, tira de sa lyre à sept cordes les sons ravissans qui célébrèrent ton triomphe. »

En terminant ces remarques (*a*) sur un monument qui, comme je l'ai déjà dit, mérite de fixer l'attention des amateurs de l'antiquité, j'appelle celle du vainqueur de l'Egypte sur les nombreuses inscriptions que doit récéler encore cette terre jadis classique, et sur les secours inappréciables que peuvent en retirer les sciences, les lettres et les arts. Elles éclairciront une infinité de points historiques, encore douteux; elles étendront nos connoissances, par conséquent nos jouissances, et donneront un nouvel aliment à l'étude de l'antiquité, étude qui se rattache à tous les arts libéraux, et sans laquelle les opinions les plus monstrueuses se propagent et sont reçues avec une incroyable facilité. Déjà ses savans compagnons de voyage annoncent qu'on a découvert une inscription grecque, hiéroglyphi-

(*a*) Lorsque je les publiai dans le *Magazin Encyclopédique*, notre armée étoit encore en Egypte. J'ai cru devoir conserver le vœu que je formois alors. Qui sait s'il ne se réalisera pas un jour ?

que, etc. qu'il nous tarde de voir rendre publique (*a*); des fouilles faites avec intelligence et avec soin en produiront des milliers ; mais il faut se hâter d'envoyer sur les lieux des savans qui sachent les lire, qui ne nous rapportent pas, comme certains voyageurs modernes, un salmigondis de caractères qu'il est impossible de débrouiller, et sur lesquels ils bâtissent impunément les systèmes les plus ridicules. Le héros de l'Orient peut exécuter aujourd'hui les vastes plans qu'il a sans doute conçus pour rendre son ancien lustre à cette patrie antique des sciences, et pour replacer au rang des nations polies, ses habitans, si long-temps flétris sous le joug de la barbarie. J'invite les vrais amis des idées grandes, généreuses, qui ont l'oreille de ce grand homme, à tenir son attention éveillée sur ce point intéressant de gloire nationale.

Les Byzantins avoient mis sur la porte de Rhésium cette inscription touchante que nous a conservée le manuscrit Palatin, pag. 473 : « Ce que tu vois est l'ouvrage de Vivianus, glorieusement célébré par l'Orient et par l'Occident, pour la sagesse de ses institutions. »

(*a*) Elle a été publiée et commentée depuis cette époque, mais elle offre encore un vaste champ à la critique.

Βιβιανοῦ τόδε ἔργον, ὃν ἀντολίαι δύσιές τε
Μέλπουσιν γεραρῶς, εἵνεκεν εὐνομίης.

Ne souffrons pas que l'étranger vienne moissonner un champ dans lequel il ne doit que glaner.

NOTES.

(1) Cette épigramme, qui fait partie du livre des Sépulcrales dans le manuscrit Palatin, pag. 306, a pour lemme : εἴς τινα μέλλοντα γάμῳ προσομιλεῖν τελευτήσαντα, « sur quelqu'un, mort au moment où il alloit se marier ».

Le troisième vers a donné lieu a des interprétations différentes. Brodeau a cru que Θωνίον et Ἀστακίη étoient les noms de deux jeunes filles, *puellarum nomina*. Grotius, comme on le voit par sa version, prend *Thonium* pour le nom du père, et *Astacie* pour celui de la mère d'Hipparchus, et son sentiment est confirmé par une ancienne scholie marginale écrite sur la marge d'un exemplaire de l'édition d'Alde, 1503 : τὸν Θώνιον, τὸν σὸν πατέρα, καὶ Ἀστακίην, τὴν σὴν μητέρα, ἐλύπησας μεγάλως, « tu as profondément affligé ton père Thonium et ta mère Astacie ». Cette interprétation peut être très bien admise, en ponctuant ainsi ce vers :

Θώνιον, Ἀστακίην δὲ μάλ', ἤκαχες κ. τ. λ.

« tu as affligé Thunium, *ton père*, et surtout Astacie, *ta mère*, qui déplore plus que tout autre la cruelle destinée de son Hipparque. » J'avois adopté d'abord cette interprétation; mais je crois à présent qu'il vaut mieux se ranger à l'opinion des savans Visconti et Jacobs, qui pensent que le mot Ἀστακίην désigne la patrie de *Thunium*, la mère ou plutôt la maîtresse qu'Hipparque devoit épouser. Ἄστακος, selon Etienne de Byzance, étoit une ville de Bithynie, et l'habitant s'appeloit Ἀστάκιος. Ainsi il faudra traduire : « tu as surtout profondément affligé *Thunium d'Astace.* »

Ce troisième vers a éprouvé plusieurs altérations dans les anciennes éditions de la collection de Planude.

La première de 1494 le représente ainsi :

Θάνιον. Ἀστακίην δὲ μέγ' ἤκαχες. ἧσι μάλιστα

La première d'Alde, 1503, et celle des Jnutes, 1519, donnent le même texte.

La seconde des Aldes, 1521, change le δὲ en τε, Θάνιον. Ἀστακίην τε.

L'édition de Badins Ascensins, 1531, introduit la première ce nouveau texte :

Θάνιον Ἀστακίην δὲ μέγ' ἤκαχες, οἷσι μάλιστα
Οἰκτρὰ τὴν ἥβην κώκυον ἠΐθεον.

Celle de Bâle, 1549, porte :

Θάνιον Ἀστακίην δὲ μέγ' ἤκαχις. ἧσι μάλιστα.

L'édition des Nicolini de Venise, 1550, représente le texte de la seconde des Aldes. Ainsi le δὲ y est changé en τε.

La troisième des Aldes, 1551, est conforme à la première; enfin dans les éditions de Henri Etienne, 1566; de Wechel, 1600; de Eilhard Lubin, 1604, on a adopté le οἷσι de *Badius Ascensius*; mais on a laissé au quatrième vers κώκυεν, que Badins, plus conséquent, avoit changé en κώκυον, en oubliant pourtant, à son tour, qu'il falloit corriger aussi le κλαίουσα du cinquième vers, et mettre κλαίοντι.

Dans le manuscrit palatin, les deux derniers vers forment une épigramme particulière, à côté de laquelle on lit : ζήτει εἰ ἔνεστι τὸ ἐπίγραμμα εἰς Ἵππαρχον, ce qui fait croire que le copiste regardoit ces vers comme appartenant à une autre épigramme sur Hipparque. Il est cependant très-probable, pour ne pas dire certain, d'après les manuscrits de la collection de Planude, et le sens général de l'épigramme, que ces deux derniers vers se lient aux précédens.

Les poëtes grecs et romains avoient coutume de compter quelquefois les années par ce qui distinguoit particulièrement l'une des saisons.

Sophocle par le LABOUR :

Τὸν μὲν παρελθόντ' ἈΡΟΤΟΝ. Trach. 69.

Virgile par les ÉPIS :

Post aliquot mea regna videns mirabor ARISTAS.
Ecl. I, 70.

Martial par la MOISSON :

Quarta tribus lustris addita MESSIS *erat.* Liv. I, 102.

La scholie snr le mot ποίας, qu'on lit dans l'édition des héritiers de Wechel, à la marge de la page 378, est extrêmement fautive. Il faut la rétablir ici d'après Pausanias, de qui elle a été empruntée pour le fond, et même ponr la plus grande partie des expressions, Liv. IV, ch. XVII. et XVIII.

Ἤγυν εἴκοσι θέρη, πόας εἰπὼν τὸν χλωρὸν σῖτον, ἢ ὀλίγον πρὸ ἀμήτε. ὕτω καὶ Ριανὸς ὁ Κρὴς, δηλῶσαι βυλόμενος ΤΟΥΣ ΜΕΣΣΗΝΙΟΥΣ τῇ Λακεδαιμονίων ἈΝΤΑΡΚΕΣΑΙ πολιορκίᾳ, ἑνί ΤΕ καὶ δέκα ἔτεσιν ἀμυναμένες, Ἀριστομένες στρατηγῦντος, ὅτε ἈΝΩΙΚΙΣΘΗΣΑΝ εἰς ἼΡΑΝ τὸ ὄρος, μετὰ τὴν ἐν τάφρῳ συμφορὰν, ἐποίησε τάδε τὰ ἔπη.

Οὔρεος ἀργεννοῖο περὶ πτύχας ἐστρατόωντο
Χείματα ΜΕΝ ποίας ΤΕ, ΔΥΩ ΔΕ καὶ εἴκοσι πάσας.

« C'est-à-dire, vingt étés. Le poëte donne le nom de πόα à la saison où les blés sont encore verts, ou à celle qui précède de bien peu la moisson. De même Rhianus de Crète, voulant montrer que les Messéniens avoient soutenu un long siége, de la part des Lacédémoniens commandés par Aristomène, et qu'ils s'étoient défendus pendant onze ans, après que leur défaite près du grand fossé les eût contraints de se retirer sur le mont Hira, s'exprime ainsi : « Ils se retranchèrent sur les flancs du mont blanchâtre d'Hira, pendant onze hivers et onze *vertes saisons.* »

Dans Pausanias, on lit ainsi le dernier de ces vers :

Χείματά τε ποίας τε δύο καὶ εἴκοσι πάσας.

L'abbé Gédoyn les a traduits avec une élégance et une harmonie dont Chapelain seul a pu lui fournir le modèle :

> Des étez, des hyvers la diverse inclémence
> Onze fois des deux camps éprouva la patience.

Dans Pausanias, on lit aussi Εἶραν; mais comme dans Etienne de Byzance (v. Ἱρὰ); dans Suidas (v. Τράγος), et dans Eustathe, sur le vers 150 du neuvième livre de l'Iliade, on lit Ἱρὰ et Ἱρὴ, je crois qu'il faut restituer cette orthographe à Pausanias. C'étoit probablement aussi celle de Rhianus, qui avoit fait, sur cette guerre, un poëme dont ces deux vers sont tirés, puisqu'Etienne de Byzance le cite dans cet article. Eustathe même prétend que dans les anciens manuscrits on lisoit Ἶρα.

(2) Cette expression me fournit l'occasion de publier une épigramme de Dioscoride, élégante, mais mutilée, faisant partie des *Epigrammes satyriques* (τῶν Σκωπτικῶν) page 557 du manuscrit Palatin.

> Οὐκ ἔτ' Ἀλεξανδρεῦσι τὰ τίμια, χ' ὠ Πτολεμαίου
> Μόσχος, ἐν ἠϊθέοις, λαμπάδι κῦδος ἔχει.
> Ὁ Πτολεμαίου Μόσχος; ἰὼ, πόλι, ποῦ δὲ τὰ μητρὸς
> Αἴσχεα, πάνδημοί τ' ἐργασίαι τέγεος;
> Ποῦ δὲ [κασαύρεια; ποῦ δὲ] Συφόρβια; τίκτετε, πόρναι,
> Τίκτετε, τῷ Μόσχου πειθόμεναι στεφάνῳ.

« Il n'est plus, pour les habitans d'Alexandrie, de véritables honneurs, puisque le fils de Ptolémée, Moschus, vient d'être couronné parmi les jeunes garçons dans la course du flambeau. — Le fils de Ptolémée? Moschus? pauvre ville! On a donc oublié les turpitudes de sa mère, et ses prostitutions scandaleuses! On a donc oublié les bouges infects, théâtres de ses débauches! Courage, courtisanes déhontées, mettez au jour des enfans, multipliez-en le nombre; la couronne décernée à Moschus vous en fait un devoir. »

Cette épigramme fait allusion à quelqu'anecdote scanda-

leuse du règne de Ptolémée-Lagus, ou de Ptolémée-Philadelphe, sous lesquels vivoit Dioscoride. Elle rappelle le portrait hideux de Messaline dans Juvénal, Sat. VI, v. 115 et suivans :

> *Respice rivales Divorum : Claudius audi*
> *Quæ tulerit, etc.*

Il y a, comme on voit, une lacune au cinquième vers. Je l'ai remplie d'après le sens. Aristophane dit, en parlant d'Ariphrade, dans les *Chevaliers*, v. 1282 :

> Ἐν κασαυρίοισι λείχων τὴν ἀπόπτυστον δρόσον.

(3) Dans le même livre des Epigrammes satyriques, page 551 du manuscrit, on trouve une épigramme de Nicarque, également mutilée, où le verbe πλεῖν et quelques autres mots forment des *concetti* assez plaisans :

> Οὐ πλεῖν ἀλλ' ἀντλεῖν ἡμᾶς Εἴκανδρος, ὁ πρωρεύς,
> Ἐς τὴν εἰκόσορον φαίνεται ἐμβιβάσας,
> Οὐκ ὀλίγον γὰρ ἔνεστιν ὕδωρ ἔσω, ἀλλ' ὁ Ποσειδῶν
> Ἐν ταύτῃ διαπλεῖν φαίνεται εἰς τὸ πέραν.
> Ναῦ, πρῶτον ναῦς ὦπται ὑδρωπικὴ, ἀλλάγε [δείδω]
> Μὴ σορὸν ὄψαι ἴδῃς τὴν πάλαι εἰκόσορον.

« Ce n'est pas pour traverser la mer, c'est pour travailler à la pompe, qu'Eïcandre nous a, sans doute, pris à bord de son navire à vingt rames. Déjà une quantité d'eau, qui n'est pas petite, remplit l'intérieur, ou plutôt Neptune lui-même paroît s'être embarqué pour passer à la rive opposée. Navire! c'est pour la première fois qu'on a vu un navire hydropique; mais je crains bien que tu ne voies un navire à vingt rames (εἰκόσορος) transformé en cercueil (σορός). »

Dans le manuscrit on lit à la fin du premier vers : πλωρεύς, j'en ai fait πρωρεύς pour me tenir près de la leçon du manuscrit; mais je pense que le poëte avoit écrit πορθμεύς. Le quatrième vers indique qu'il ne s'agit que d'un simple trajet. Du reste le πρωρεὺς des Grecs est le *proreta* des Latins; il se

tenoit à la proue, et y commandoit; il examinoit les vents et les écueils, et en rendoit compte au pilote, qui se tenoit à la poupe.

> *Hoc Libys, hoc flavus* Proræ Tutela *Melanthus*,
> *Hoc probat Alcimedon*.... . . . .
>
> Ovid. Metam. III, 517.

Le cinquième vers est tronqué dans le manuscrit; on y lit seulement :

> Ναῦ, πρῶτον ναῦς ὤπλαι ὑδρωπικὴ, ἀλλάγε.

J'avois restitué δείδω, que le sens commandoit et qu'Homère a si souvent employé. J'ai lu ensuite avec plaisir dans une note de M. Huschke, pag. 258 de ses *Analecta critica: versum quintum in margine apographi ita supplevit Jacobsius :*

> Νῦν πρῶτον ναῦς ὤπλαι ὑδρωπικὴ, ἀλλάγε δείδω μὴ κ. τ. λ.

Nunc demum videmus navem hydrope laborantem, sed vereor ne etc.

Je suis très-flatté, dans ce passage, comme dans beaucoup d'autres, de m'être rencontré avec ce savant critique.

NOTICE

SUR L'ÉDITION GRECQUE D'ANACRÉON,

Donnée par l'abbé de RANCÉ *en* 1639.

ON trouve la cause de l'extrême rareté de cette édition, dans un livre qui n'est guère lu par les littérateurs ; il est intitulé : *Relation de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe ;* nouvelle édition. Paris, Desprez, 1755, in-12, 5 vol. (*a*). Le cinquième contient la relation d'un voyage fait à la Trappe, du vivant de l'abbé de Rancé. Le voyageur anonyme y rend compte d'un entretien qu'il a eu avec ce célèbre réformateur. « A l'occasion de mes études, je lui parlai, dit-il, de l'Anacréon qu'il fit imprimer autrefois, à l'âge de douze ans, avec des scholies. Il me dit *qu'il avoit brûlé tout ce qui en restoit d'exemplaires ;* qu'il n'en avoit gardé qu'un dans sa bibliothèque, et qu'il l'avoit donné à M. Pélisson, lorsqu'il vint à la Trappe après sa conversion, non pas comme un bon livre, mais comme un

(*a*) L'ancienne édition est en six volumes; mais la pièce que je cite ne s'y trouve pas.

livre fort propre et fort bien relié; que dans les deux premières années de sa retraite, avant que d'être religieux, il avoit voulu lire les poëtes, mais que cela ne faisoit que rappeler ses anciennes idées, et qu'il y a dans cette lecture un poison subtil, caché sous des fleurs, qui est très-dangereux; et qu'enfin il avoit quitté tout cela.»

Plus loin, le voyageur rapporte une autre conversation avec Maine, secrétaire laïque de l'abbé de Rancé. Le passage suivant, pag. 416-17, mérite encore d'être cité.

« Il (Maine) me dit aussi que, pour monsieur l'abbé, ce qu'il savoit ne lui étoit pas inutile; que son grec même servoit à puiser dans les sources, qu'il le savoit parfaitement, et qu'il n'en faut point d'autre preuve que l'Anacréon qu'il avoit donné traduit, avec son commentaire, à l'âge de douze ans; qu'il n'étoit guère plus âgé lorsqu'ayant été nommé à un bénéfice considérable, et la cour murmurant du choix qu'on avoit fait de lui, le P. Caussin, jésuite, le fit venir par ordre du roi, pour l'examiner; que ce bon père avoit alors un Homère sur sa table, qu'il donna au petit abbé de Rancé à expliquer à l'ouverture du livre, et que ce jeune enfant lisoit le françois sur le grec: ce qui fit croire au bon père qu'il trompoit, et regardoit la version latine qui est à côté. Il lui donna donc un autre endroit à tra-

duire, et mit ses gants sur le latin; l'enfant expliqua le grec comme auparavant, de sorte que le P. Caussin, tout étonné, s'écria: *habes lynceos oculos*, vous avez de bons yeux, mon fils, car ils percent les gants. Allez, lui dit-il, continuez comme vous avez commencé, et vous irez loin.» Les autres biographes de l'abbé de Rancé rapportent aussi cette dernière anecdote avec quelques variantes.

L'édition dont nous nous occupons, a pour titre : ΑΝΑΚΡΕΟΝΤΟΣ ΤΗΙΟΥ ΤΑ ΜΕΛΗ, *μετὰ σχολίων Ἀρμάνδου Ἰωάννου Βουθιλλιηρίου ἀρχιμανδρίτου* (a). *Parisiis ex typographia Iacobi Dugast, Via S. Joannis Bellovacensis, ad olivam R. Stephani.* 1639, in-8o. de 145 pages et de six feuillets liminaires.

La dédicace remplit le second et troisième feuillet; elle est adressée au cardinal de Richelieu, qui avoit tenu le jeune Rancé sur les fonts baptismaux, et lui avoit donné son nom. On ne sera pas fâché de trouver ici la traduction de cette pièce qui valut à son jeune auteur une riche abbaye.

Au grand Armand Jean, cardinal de Richelieu, Armand Jean Bouthillier, abbé.
Salut et longue prospérité.

« Ayant appris de bonne heure à me pé-

(a) Poésies lyriques d'Anacréon de Téos, avec les scholies d'Armand Jean Bouthillier, abbé.

nétrer des sentimens de reconnoissance, qui doivent m'animer pendant tout le cours de ma vie, pour les bienfaits dont je suis redevable à votre puissante protection, bienfaits qui ont devancé les ans de l'adolescence, j'ai pensé que mon premier devoir étoit de cultiver sans relâche l'intelligence que je tiens de la divinité; d'essayer, s'il est possible, de mériter, selon mes foibles moyens, les encouragemens que vous avez daigné accorder à mes premières études et à mes premiers exercices, et de m'y appliquer, avec tant d'assiduité, que vous n'ayez jamais lieu de vous repentir des graces et des honneurs que vous avez versés sur moi, ni de m'en croire tout-à-fait indigne.

« La langue grecque est aussi la langue des saintes écritures, et celle des saints pères chez lesquels je dois puiser la doctrine des mœurs et la règle de ma conduite: j'ai donc donné à l'étude de cette langue les mêmes soins qu'à celle des Romains; et comme les maîtres qui me guident ont mis entre mes mains ce poëte, qui vivoit il y a plus de deux mille ans, et qui mérite de fixer notre attention, non par les sujets qu'il traite, mais par l'élégance de son style, j'ai cru que pour acquérir une connoissance plus parfaite et du sens et du style de ses poésies, je devois les interpréter et les commenter avec beaucoup de soin, expliquer ce qu'elles

ont de difficile, et rassembler tout ce qui peut en faciliter l'intelligence. En donnant au public ce travail d'un enfant de douze ans, je suis loin d'y attacher quelque mérite ou quelque prix; j'ai voulu seulement rendre compte à votre éminence de l'emploi de mon temps. Eh! à qui dois-je le rendre ce compte, si ce n'est à celui à qui j'appartiens tout entier, à celui qui m'a comblé de tant et de si grands biens, qui m'a conduit aux sources de la divine lumière, et m'a donné son nom? J'ai voulu enfin saisir cette occasion pour publier hautement que la pensée de tout le reste de ma vie sera de me conformer exactement, ainsi que je le dois, aux ordres que vous me donnerez, me dévouant tout entier, comme l'ont fait mes ancêtres, au service de votre éminence.»

On lit dans une lettre manuscrite de l'abbé de Rancé à l'abbé Nicaise, datée du 12 janvier 1693, le passage suivant: « Il faut que je vous avoue que vous m'avez fait souvenir, en me souhaitant de vivre autant que Nestor et au delà, des paroles que je mis dans une épitre dédicatoire au cardinal de Richelieu, à la tête du commentaire grec que j'avois fait sur Anacréon; voilà les termes : τὰ τοῦ Νέστορος σκάμματα ὑπερπηδῆσαι. C'est le souhait que je fais à ce cardinal dont je portois le nom et qui étoit mon parrain.»

Ces expressions ne se trouvent ni dans la dédicace dont je viens de donner la traduction, ni dans celle dont je donnerai le texte à la suite de cet article. Dans l'une ni dans l'autre le nom de Nestor n'est pas même prononcé. Dans la dernière le jeune Rancé souhaite, il est vrai, de longs jours à son parrain, mais dans un style plus noble que celui que lui fournissoit dans sa lettre à l'abbé Nicaise, une mémoire naturellement usée par l'âge et les austérités.

Les trois feuillets suivans renferment la vie d'Anacréon, tirée de Suidas, cinq pièces grecques anonymes, à la louange de l'éditeur, et les vers d'Henri Etienne sur le plus aimable des lyriques grecs. L'une des cinq pièces dont je viens de parler, pleine de grace, de naturel, et véritablement anacréontique, mérite d'être citée.

Εἰς Ἀνακρέοντος ᾠδάρια, καὶ Ἀρμάνδου σχολιαστὴν προσφώνησις.

Τί σοι θέλεις γενέσθαι,
Ἀνακρείων ἀοιδέ;
Ἦ ἄρ' ἐρᾷς Βάθυλλον;
Ἦ ἄρ' ἐρᾷς Λυαῖον;
Ἦ ἄρ' ἐρᾷς Κυθήρην;
Ἦ παρθένων χορείας;
Ἀρμάνδος ὕἱός ἐστι,
Κρείττων πολὺ Βαθύλλου,
Κρείττων πολὺ Λυαίου,
Κρείττων πολὺ Κυθήρης.

Κῶμόν τε, παρθένων τε.
Ἄρμανδον εἰ γὰρ ἂν σχῇς
Ἔῤῥωσ' ἔχεις τὰ πάντα.

Sur les Odes d'Anacréon et sur le scholiate Armand.

« Quels vœux formes-tu, chantre de Téos ? brûles-tu pour Bathylle, pour Bacchus, pour Cythérée ? aimes-tu les danses des jeunes vierges ? Voici Armand qui l'emporte de beaucoup sur Bathylle, sur Bacchus, sur Cythérée, sur Comus et les jeunes vierges. Si tu possèdes Armand, vis heureux, tu n'as plus de vœux à former.»

Le reste du volume est rempli par les odes d'Anacréon, au nombre de 55, d'après l'édition d'Henri Etienne, et par les commentaires grecs du jeune éditeur (παρεκβολαὶ). Chaque ode est immédiatement suivie de son commentaire. Ce travail est en général bien fait. Les scholies embrassent la partie grammaticale, l'histoire, la mythologie, les étymologies. C'est véritablement un livre élémentaire qui mériteroit d'être réimprimé pour nos écoles, lorsqu'on jugera à propos de faire renaître en France l'étude du grec qui a tant illustré nos ancêtres. Il faudroit seulement revoir le texte d'Anacréon, sur les éditons qui en ont été données d'après le manuscrit Palatin, et faire au commentaire les corrections et les additions nécessaires: je sais, du

moins, que si j'avois des élèves, ce seroit dans ce livre qu'ils feroient la première lecture d'Anacréon, parce que le meilleur commentaire, ainsi que le meilleur dictionnaire, dès qu'on est un peu avancé dans l'étude d'une langue, est celui qui est écrit dans cette langue même. Cette méthode a le double avantage d'applanir les difficultés, et de loger, chemin faisant, dans la mémoire, des mots nouveaux et des tournures nouvelles. Je vais donner un échantillon de ce travail, en y joignant une traduction françoise, afin que les personnes même qui n'entendent pas le grec, puissent juger de son utilité.

ΕΙΣ ΕΡΩΤΑ. (ODE XIV.)

Θέλω, Θέλω φιλῆσαι.
Ἔπειθ' Ἔρως φιλεῖν με·
Ἐγὼ δ' ἔχων νόημα
Ἄβουλον, οὐκ ἐπείσθην.
Ὁ δ' εὐθὺ τόξον ἄρας
Καὶ χρυσέην φαρέτρην
Μάχῃ με προὐκαλεῖτο.
Κἀγὼ λαβὼν ἐπ' ὤμων
Θώρηχ', ὅπως Ἀχιλλεὺς,
Καὶ δοῦρα, καὶ βοείην,
Ἐμαρνάμην Ἔρωτι.
Ἔβαλλ' ἐγὼ δ' ἔφευγον.
Ὡς δ' οὐκ ἔτ' εἶχ' οἰστοὺς,
Ἤσχαλλεν, εἶθ' ἑαυτὸν
Ἀφῆκεν εἰς βέλεμνον·
Μέσος δὲ καρδίης μευ

Ἔδυσε, καί μ' ἔλυσε.
Μάτην δ' ἔχω βοείην.
Τί γὰρ βάλωμεν ἔξω,
Μάχης ἔσω μ' ἐχούσης;

Ὅτι χαλεπὸν τῷ Ἔρωτι ἀντιμάχεσθαι εἰς τὸ ἐρᾷν προτρέπαντι.

1. ΝΟΗΜΑ ΑΒΟΥΛΟΝ. Ἄπορον, ἄδηλον γνώμην, ἀλλοπρόσαλλον.

2. ΧΡΥΣΕΗΝ. Χρυσείην, καλὴν, πάντα γὰρ τὰ καλὰ χρύσεα ἐκαλοῦντο.

3. ΘΩΡΗΧΑ. Θώραξ, τὸ ἀπὸ τοῦ τραχήλου μέχρι τῶν αἰδοίων καῖῆκον (*lisez* καθῆκον) κύτος. Καὶ τὸ ὅπλον, ὁ σιδηροῦς χιτὼν ὡς ἐνταῦθα.

4. ΑΧΙΛΛΕΥΣ. Ὡς μεγάθυμος καὶ μάχιμος ἀνὴρ οἷος ἦν ὁ Ἀχιλλεὺς, τῶν εἰς Τροίαν στρατευσάντων Ἑλλήνων πολέμαρχος. Πηλέως δὲ ἦν ἐκ Θέτιδος θεᾶς υἱὸς, οὕτω δὲ προσηγορεύθη, ἢ παρὰ τὸ ΑΧΟΣ ΛΥΕΙΝ, ἰατρὸς γὰρ ἦν· ἢ διὰ τὸ ΑΧΟΣ ὅ ἐστι λύπην ἀπενεγκεῖν τῇ μητρὶ καὶ τοῖς ΙΛΙΕΥΣΙΝ, ἢ διὰ τὸ μὴ θίγειν τοῖς χείλεσι θήλης (*lisez* χιλῆς), ὅ ἐστι τροφῆς, ὅλως γὰρ οὐ μετέσχε τοῦ γάλακτος, ἀλλὰ μυελοῖς ἐλάφων ἐτράφη ὑπὸ Χείρωνος κενταύρου. ὁ αὐτὸς ἐρασθεὶς Πολυξένης, τῆς Πριάμου θυγατρὸς, φασὶν οἱ παλαιοὶ (*lisez* οἱ πολλοὶ) ὅτι ἐδήλωσε τῷ Πριάμῳ συμμαχῆσαι (*lisez* συμμαχήσειν) αὐτῷ, εἰ λάβοι τὴν κόρην, ὁ δὲ συνέθετο δοῦναι, καὶ ἐλθόντων ἐν τῷ Θυμβραίου Ἀπόλλωνος ναῷ, Ἀλέξανδρος λάθρα τοξεύσει τὸν Ἀχιλλέα, καὶ οὕτω συνέβη ἀποθανεῖν τὸν ἥρωα. οἱ δὲ Τρῶες τὸ σῶμα αὐτοῦ τοῖς Ἕλλησιν οὐκ ἐδίδουν, ἕως ἔλαβον πάλιν τὰ δῶρα ἃ Πρίαμος εἰς λύτρον τοῦ Ἕκτορος αὐτῷ τῷ Ἀχιλλεῖ ἐδίδου.

5. ΒΟΕΙΗΝ. Τὴν ἐκ βύρσης τοῦ βοὸς ἀσπίδα· βοεΐη γὰρ ἡ βύρσα (τοῦ βοὸς) ὡς κυνέη (ἡ) τοῦ κυνός.

6. ΕΜΑΡΝΑΜΗΝ. Ἐμαχόμην, ἀντεῖχον, ἀντέστην, παρὰ τὸ μάρναμαι, ἐκ τοῦ μάρνημι, οὗ μέλλον μαχήσομαι ἀνωμάλως, καὶ μαχέσομαι, καὶ μαχοῦμαι, ἀόριστος πρῶτος μέσος ἐμαχησάμην καὶ

μαχευσάμενη· γίνεται δὲ τὸ μάρναμαι ἐκ τῦ μὴ στερητικῦ μορίυ, καὶ τῦ ἀρνῶ, τὸ διαλλάσσω, ἐν ταῖς διαλλαγαῖς γὰρ οἱ παλαι (*lisez* οἱ παλαιοὶ) τὰς ἄρνας ἔθυον.

7. ΟΙΣΤΟΥΣ. Τὰ βέλη, ἤτοι τὰ τόξα, παρὰ τὸ ΟΙΣΩ, τὸ φέρω, ὀιστὸς καὶ οϊστὸς, ἐξ ὗ οϊστεύω σημαίνει τὸ τοξεύω. εἴρηται δὲ τόξον ὅταν τείνηται ἐν τῇ νευρᾷ, παρὰ τὸ τανύω· οϊστὸς δὲ ὅταν φέρηται καὶ βαστάζηται, ἐκ τῦ ΟΙΩ, τὸ κομίζω· βέλος γὰρ τὸ συστάδην. καὶ ὐ μακρόθεν ἀλλὰ ἔγγυθεν βαλλόμενον, καὶ οἷον κρατυμένυ καὶ τῦ βέλυς ἐν τῇ χειρί· ἰὸς δὲ παρὰ τὸ ΙΗΜΙ ὅταν μακρὰν πυ πέμπηται ἀπὸ τῆς νευρᾶς. βιὸς δὲ ἀπ' αὐτῆς ΒΙΑΣ ἤτοι συντονίας τῆς τάσεως εἴρηται, ἢ ὅτι οἱ ἀρχαῖοι δι' αὐτῦ τὰ πρὸς τὸν βίον εἶχον θηρῶντες ἢ κυνηγετῦντες.

8. ΗΣΧΑΛΛΕΝ. Ἠδημόνει, ἠγανάκτει, ἐλυπεῖτο, ἐχαλεπαίνετο, ἐδυσχέραινεν, παρὰ τὸ ΑΧΟΥΣ ΑΛΙΣ ΕΧΕΙΝ.

9. ΜΑΧΗΣ, ΕΣΩ. Ὁ νῦς· τί δεῖ με ἀντιμάχεσθαι τῷ Ἔρωτι; καὶ γὰρ τὴν καρδίαν ἐπολιορκήσατο καὶ τὰ ἔνδον καταφλέγει.

SUR L'AMOUR (ODE XIV.)

« Je consens, je consens à aimer; Amour me le conseilloit, un jour; mais mon esprit indécis ne se laissoit point persuader; il saisit donc, à la hâte, son arc, son carquois d'or, et me défia au combat. De mon côté, nouvel Achille, j'endossai la cuirasse, je m'armai de javelots, d'un bouclier, et j'acceptai le défi. L'Amour décocha ses flèches; je les évitai. Mais lorsqu'il vit son carquois épuisé, il fut transporté de colère, se lança lui-même en guise de trait, pénétra jusqu'au milieu de mon cœur, et m'ôta l'usage de mes forces. C'est donc en vain que je porte un bouclier; qu'ai-je affaire de combattre au

dehors, si le champ de bataille est au dedans de moi ? »

SCHOLIES.

« Il est difficile de résister à l'amour lorsqu'il nous invite à aimer.

« 1. ΝΟΗΜΑ ΑΒΟΥΛΟΝ. Esprit indécis, qui ne sait quel parti prendre, qui passe successivement de l'un à l'autre.

« 2. ΧΡΥΣΕΗΝ. *D'or*, *beau*, car tout ce qui étoit *beau* étoit appelé *d'or*.

« 3. ΘΩΡΗΧΑ. On nomme *thorax* la partie du tronc, qui s'étend depuis le cou jusqu'au milieu du corps. Ce mot désigne encore, comme dans cet endroit, une armure, une tunique de fer, (la cuirasse).

« 4. ΑΧΙΛΛΕΥΣ. Comme un homme vaillant et guerrier, tel qu'étoit Achille, l'un des généraux des Grecs qui marchèrent sur Troie. Fils de Pélée et de la déesse Thétis, on lui donna le nom d'*Achille*, soit parce qu'en sa qualité de médecin (*a*) il savoit *dissiper la douleur* (ἄχος λύειν) ; soit parce qu'il en avoit causé à sa mère et aux habitans d'Ilion ; ou bien parce que ses lèvres n'avoient point approché de la nourriture ordinaire (χιλὴ ou χιλὸς), car il n'avoit jamais sucé de lait, ayant été nourri par le centaure Chiron de moëlle de

(*a*) Chiron lui avoit enseigné la médecine.

chevreuil. Le même Achille, selon le rapport du plus grand nombre des écrivains, étant devenu amoureux de Polyxène, fille de Priam, offrit à ce roi de combattre avec lui, s'il la lui donnoit pour épouse. Priam consentit à cette union; mais lorsqu'ils furent arrivés au temple d'Apollon Thymbréen, Alexandre (Pâris), placé en embuscade, frappa Achille d'un trait mortel. Ainsi périt ce héros. Les Troyens ne voulurent rendre son corps aux Grecs que quand on leur eût rapporté la rançon qu'Achille lui-même avoit exigée de Priam pour celui d'Hector.

« 5. BOEIHN. Bouclier fait avec la peau de bœuf. La peau de cet animal s'appeloit βοείη, comme celle du chien κυνέη.

« 6. EMAPNAMHN. Je m'opposai à lui, je lui résistai, du verbe μάρναμαι, formé de μάρνημι, dont le futur irrégulier est μαχήσομαι, μαχέσομαι, μαχῦμαι, et le premier aoriste moyen ἐμαχεσάμην ἐμαχευσάμην. Le verbe μάρνημι est composé de la particule négative μὴ et du verbe ἀρνῶ, *se réconcilier, conclure une trève*; car dans les *réconciliations et les trèves*, les anciens avoient coutume d'immoler des agneaux (ἄρνας).

« 7. OIΣTOYΣ. *Flèches*, *traits*, de οἴσω *je porterai*. De ce nom est formé le verbe ὀιστεύω, *tirer de l'arc*. La flèche est appelée τόξον lorsqu'elle est ajustée sur la corde de l'arc tendu, du verbe τάζω, τανύω, *tendre*; ὀϊστὸς, lorsqu'elle

repose encore dans le carquois, et n'est encore que *portée*, du verbe οἴω, *porter avec soi*; βέλος lorsqu'elle est lancée de près, et lorsque le trait est encore, pour ainsi dire, maîtrisé par la main; ἰὸς, du verbe ἵημι, *envoyer, lancer* lorsqu'elle est lancée au loin; enfin le mot βιὸς, *arc*, prend son étymologie ou de βία, c'est à-dire, de l'effort que l'on fait en le tendant, ou bien parce que les anciens s'en servoient pour se procurer la vie animale (τὸν βίον) par le moyen de la chasse.

« 8. ΗΣΧΑΛΛΕΝ. *Il étoit fort courroucé, fort en colère*, des mots ἄχος ἅλις ἔχειν, *avoir assez de mal.*

« 9. ΜΑΧΗΣ ΕΣΩ. Le sens est : à quoi bon combattre contre l'Amour, puisqu'il s'est emparé de toutes les avenues de mon cœur, et qu'il a déjà porté la flamme dans l'intérieur ?»

ΕΙΣ ΚΟΡΗΝ. (ODE XXXIV.)

Μή με φύγῃς, ὁρῶσα
Τὰν πολιὰν ἔθειραν.
Μηδ' ὅτι σοι πάρεστιν
Ἄνθος ἀκμαῖον ὥρας
Τἀμὰ φίλτρα διώξῃς.
Ὅρα κἀν στεφάνοισιν
Ὅπως πρέπει τὰ λευκὰ
Ῥόδοις κρίνα πλακέντα.

Προσφωνεῖ τὴν ἑταίραν ὁ λυρικὸς, καὶ φησιν ὅτι οὐκ εὐκαταφρόνητος αὐτὸς καίτοι πολιὸς ὤν.

1. ΜΗ ΜΕ ΦΥΓΗΙΣ. Μὴ ἀποστρέφου ἀπ' ἐμοῦ κἂν πολιοῦ ὄντος, καὶ κόμην λευκότριχα ἔχοντος.

2. ΕΘΕΙΡΑ. Ἡ κόμη, ἐκ τοῦ ΕΘΕΙΡΩ, ἀφ' οὗ ΕΘΕΙΡΑΖΩ, τὴν κόμην τρέφω, ὃ δὲ τῶν εὐγενῶν ἦν τὸ πάλαι, ὡς καὶ τῶν δούλων τὸ ἐν χρῷ κείρεσθαι.

3. ΑΝΘΟΣ ΑΧΜΑΙΟΝ ΩΡΑΣ. Κατ' ἐπίτασιν λεγόμενον, καὶ γὰρ ἡ ἡλικίας ἀκμὴ, καὶ τὸ τῆς ἡλικίας ἄνθος ταυτόν ἐστι.

4. Τ'ΑΜΑ ΦΙΛΤΡΑ. Φίλτρα κυρίως μὲν λέγεται τὰ ἐπὶ μαγγανείᾳ φάρμακα, ὅθεν γίνονται αἱ τῶν ἡδονῶν ἀπολαύσεις. ἐνταῦθα δὲ τοὺς ἔρωτας ἢ πόθους ὑποκαλεῖ.

5. ΛΙΩΞΗΙΣ. Ἀπροστρέφῃς, ἀποφεύγῃς.

6. ΟΡΑ Κ'ΑΝ. Ἰδὲ (*lisez* ἰδοῦ) ὡς τὰ κρίνα ἢ λείρια λευκόφυλλα, τοῖς ῥόδοις πορφυρέοις ἀναμεμιγμένα, τῶν ἄλλων διαπρέπει.

A UNE JEUNE FILLE.

« Ne me fuis point parce que tu me vois « des cheveux blancs; et parce que la fleur de « la jeunesse brille sur toi, ne fais point la « guerre à mon amour. Vois comme dans « les couronnes de fleurs le blanc lis se marie « agréablement avec la rose purpurine. »

SCHOLIES.

« Notre lyrique adresse la parole à sa maî« tresse, et lui dit qu'il n'est pas à dédaigner, « quoique l'âge ait blanchi ses cheveux.

« 1. ΜΗ ΜΕ ΦΥΓΗΙΣ. Ne te détourne pas de « moi, quoique j'aie les cheveux blancs.

« 2. ΕΘΕΙΡΑ, *chevelure*, du verbe ἐθείρω,

« d'où l'on a fait ἰθαιρίζω, *nourrir*, *laisser croî-*
« *tre ses cheveux*, ce qui étoit autrefois la
« marque de l'homme libre, comme celle de
« l'esclave étoit d'avoir la tête rase.

« 3. ΑΝΘΟΣ ΑΚΜΑΙΟΝ ΩΡΑΣ, *la fleur bril-*
« *lante de la jeunesse.* Expression emphatique
« et métaphorique; *la jeunesse dans sa force*,
« et *la fleur de la jeunesse*, sont la même
« chose.

« 4. Τ'ΑΜΑ ΦΙΛΤΡΑ. On entend proprement
« par *philtres* les préparations magiques qui
« provoquent à la volupté; mais ici on entend
« par ce mot l'*amour* ou le *désir.*

« 5. ΜΗ ΔΙΩΞΗΙΣ. *Ne mets pas en fuite, ne*
« *dédaigne pas mon amour.*

« 6. ΟΡΑ Κ'ΑΝ. Vois comme les couronnes où
« les lis blancs sont mêlés avec les roses pur-
« purines, ont bien plus d'éclat que les
» autres. »

Certainement il n'y a aucune de ces scholies qui ne soit de quelque utilité pour les jeunes élèves. D'ailleurs, elles sont puisées dans les grammairiens et dans les scholiastes grecs, surtout dans le *Grand Etymologique* et dans le Lexique de l'évêque de *Nocera*, qui ne sont eux-mêmes que le dépouillement des anciens grammairiens et des anciens scholiastes. L'éditeur n'a fait qu'ajouter quelques liaisons, et abréger ou changer quelques passages, trop longs ou pas assez clairs. Il seroit donc impor-

tant, si l'on vouloit donner une édition de ce travail du jeune Rancé, de remonter aux sources où il a puisé, et même aux sources de ces sources, afin de rétablir la vraie leçon dont il s'est quelquefois écarté, et suppléer quelques omissions. Voyons, par exemple, où l'éditeur a pris les principales scholies que je viens de rapporter.

SCHOLIES DE L'ODE XIV.

La troisième est empruntée du Grand Etymologique, v. Θώραξ.

La quatrième depuis les mots ἢ παρὰ τὸ ἄχος λύειν, a été puisée dans le Lexique de Varin, v. Ἀχιλλεὺς. Mais une partie se trouve aussi dans le Grand Etymologique, et ce dernier sert à corriger le Θηλῆς, qui n'est là qu'une glose glissée dans le texte, au lieu de χιλῆς, ou plutôt χιλοῦ, comme on lit dans Eustathe sur le premier vers de l'Iliade, et dans tous les MS. du commentaire de Tzetzès, sur le vers 798 de Lycophron, où il est question de la même étymologie. Cependant on trouve aussi dans Suidas, Χιλὴ, τροφή. La même erreur existe dans le petit scholiaste d'Homère, sur le premier vers de l'Iliade; mais il est évident que Θηλὴ n'a rien de commun, pour l'étymologie, avec Ἀχιλλεύς. Il est encore vrai qu'Eustathe, sur le vers 576 du second livre, rapporte que dans plusieurs anciens manuscrits on lisoit Ἀθηλέα au

lieu d''Αχιλλέα (*lisez* 'Αχιλέα); 'Ελλεροφόντις au lieu de Βελλεροφόντης; 'Ολυσσεὺς au lieu d''Οδυσσεύς; 'Ικάδιος pour 'Ικάριος, etc. Mais c'est seulement une différence, ou, si l'on aime mieux, un vice de prononciation,

La seconde partie de cette scholie se lit bien plus correctement dans le commentaire de Tzetzès sur le vers 269 de Lycophron. On y voit 1.° qu'il faut substituer οἱ πολλοὶ à οἱ παλαιοὶ. Eudocie dans son *Violier*, page 85, dit aussi, en parlant de la même avanture, ὡς τοῖς πολλοῖς ἱστόρηται, *comme le plus grand nombre le raconte*; 2.° qu'il faut lire συμμαχήσειν et non συμμαχῆσαι, comme ont lu Eudocie et Varin.

Après ces mots ὁ Πρίαμος, on lit dans le lexique de Varin σκηθρῷ ταλάντῳ, ἤτοι ἀκριβεῖ ζυγοσταθμήσει τρυτάνης τοῦ ζυγοῦ, et rien de plus. La phrase étant ainsi tronquée, l'éditeur l'a suppléée comme il a pu, et même fort bien pour le sens. La fin se trouve à la page déjà citée de ce même *Violier* d'Eudocie (2), publié pour la première fois, comme on sait, dans le premier volume des *Anecdota græca* de notre savant d'Ansse de Villoison (*a*): ὑπὲρ τοῦ νεκροῦ Ἕκτορος, λάθρα τῶν Ἑλλήνων τῆς νυκτὸς τῷ Ἀχιλλεῖ δέδωκε. Ces mots σκεθρῷ ταλάντῳ sont pris du vers 270 de Lycophron, et sont expliqués par les

(*a*) Venise, 1781; 2 vol. in-4°.

suivans: *ἤτοι ἀκριβεῖ ζυγοσταθμήσει τρυτάνης τοῦ ζυγοῦ.* Selon Lycophron et quelques autres écrivains, Achille avoit exigé pour la rançon du corps d'Hector son *pesant d'or.* Les Troyens usèrent donc de représailles lorsqu'il s'agit de rendre celui d'Achille, et ils exigèrent que le poids fût tellement juste, *que le fléau de la balance gardât un parfait équilibre*, *ἀκριβεῖ ζυγοσταθμήσει τρυτάνης τοῦ ζυγοῦ.*

La sixième est empruntée de Varin, v. Μάρναμαι; l'éditeur y a fait seulement quelques coupures pour faire un article seul de deux ou trois, et quelques changemens et quelques additions assez inutiles. Par exemple, il a substitué *ἀνομάλως* à *ἑτεροκλίτως*, et *οἱ πάλαι τοὺς ἄρνας ἔθυον* à *οἱ παλαιοὶ ἄρνας ἔθυον.*

La septième est prise dans le Grand Etymologique, v. Ὀϊστοὶ, et la huitième est empruntée de Varin, v. Ἀσχάλλων.

Dans les scholies de l'ode XXXIV, la quatrième est prise dans le lexique de Varin; mais elle est tronquée. Varin a écrit (*a*): *φίλτρα κυρίως μὲν λέγεται τὰ ἐπὶ μαγγανείᾳ γινόμενα φάρμακα, ἤγουν τεύματα* (lisez *ἢ γοητεύματα*), *ἐπὶ τῷ ἐφελκύσασθαι ἁπλῶς καὶ τὰ ζῶα, ὅθεν γίνονται αἱ τῶν ἡδονῶν ἀπολαύσεις ὡς παρὰ Θεοκρίτῳ* (*b*) ΠΑ ΔΕ ΤΑ ΦΙΛΤΡΑ; *ἢ ἁπλῶς γινομένη τισὶν ἐκ ψυχῆς ἀγάπη.*

(*a*) Col. 1834, édit. de bâle.
(*b*) *Idyl.* II. 1.

« L'usage propre du mot *philtre* est de dési-
« gner les préparations magiques, les enchan-
« temens employés pour attirer malgré eux
« les animaux mêmes, et pour provoquer à
« la volupté, comme dans ce passage de Théo-
« crite: *où sont mes philtres?* ou bien sim-
« plement de désigner cet amour involontaire
« qui part de l'ame (*a*). »

On lit dans la vie de l'abbé de Rancé, par Meaupeou, pag. 26 du premier volume: « Cette « édition (d'Anacréon) parut in-8.° à Paris, « en 1639; et il s'en fit une seconde, qui fut « imprimée chez Dugast, rue St-Jacques, en « 1647. » Les deux autres biographes, Marsollier et Le Nain, ne parlent point de cette seconde édition, non plus que D. Gervaise;

(*a*) Dans Euripide, Andromaque donne à Hermione la recette d'un de ces philtres, le plus puissant de tous. « Femme, lui dit-elle, ce n'est point la beauté, ce sont les vertus qui charment nos époux. *Elles aussi sont un philtre!*

> Φίλτρον δὲ καὶ τόδ' οὐ τὸ κάλλος, ὦ γύναι,
> Ἀλλ' ἀρεταὶ τέρπουσι τοὺς ξυνευνέτας..... v. 206-7.

Constantin Harmenopule (*Promptuarium juris civilis.* VI, 10, 8) définit ainsi ce mot : « On appelle *philtres* tout ce qui produit l'amour et l'amitié. » Ces philtres, si l'on en croit quelques rêveurs, ont la vertu d'amener quelqu'un à nous aimer. » Φίλτρα δέ εἰσι τὰ φιλίας καὶ ἀγάπης ποιητικὰ δι' ὧν, ὡς φλυαροῦσί τινες, δύναταί τις ἕλκειν τινὰ πρὸς τὸ ἀγαπᾷν αὐτόν.

mais Moréri et Fabricius ont copié le curé de Nonancourt. Je n'ai pu me procurer aucun exemplaire de cette *seconde* édition; mais je suis persuadé que, si elle existe, elle n'est autre que celle de 1639, dont on aura rafraîchi le frontispice sur les exemplaires restans, en y changeant l'adresse du libraire, qui de la rue saint Jean de Beauvais étoit allé s'établir dans la rue Saint-Jacques; et si les exemplaires qui portent cette seconde date sont aujourd'hui plus rares que les autres, c'est que, comme nous l'avons déjà vu, l'abbé de Rancé, après sa conversion, supprima ce qui restoit d'exemplaires; ainsi sa pieuse colère dut tomber principalement sur ces derniers.

Dans la préface de la troisième édition d'Anacréon, donnée à Leipzig en 1793, par le professeur Fischer, on lit page 28, note 50, le passage suivant, sur lequel il y a quelques observations à faire : *Sed scholia græca quæ præceptori Buthillierii tribuuntur ab auctore notarum ad opus Bœlletii quod inscribitur :* Jugemens des savans sur tous les principaux ouvrages des auteurs, Tom. VI, page 174, *in exemplo secundo auctiora esse videntur. Certe Olearius, dissert. de poetriis græcis,* pag. 20, *Lipsiæ, A. C.* 1708. *in-4.° edita* (*a*), *et in notis*

(*a*) Cette dissertation a été réimprimée dans la collection intitulée : *Novem illustrium fœminarum, etc. frag-*

★

ad Philostratum. pag. 39, 7, *inde laudat,* σοφιστὰς δὲ, καὶ σοφοὺς ἔλεγον τοὺς ποιητὰς, *quæ in prima exemplo non leguntur. Hæc autem scholia ab antiquo quodam grammatico profecta esse putavit Joh. Ern. Imman. Walchius, in Introd. in ling. gr.* pag. 170, ed. sec.

Nous examinerons bientôt l'opinion qui attribue ces scholies à l'un des précepteurs de l'abbé de Rancé. Je me contenterai d'observer, pour le moment, 1.° que celle que rapporte Oléarius appartient au scholiaste de Pindare (*a*); que dans ce scholiaste on lit : σοφιστὰς ΜΕΝ, et non pas σοφιστὰς ΔΕ; que, plus loin, Oléarius lui-même, dans ses notes sur Philostrate, p. 115, s'exprime ainsi : *Poetæ* σοφοὶ *dicti et* σοφισταὶ. *ut Schol. Pindari observat, Isthmior. Od. V. et Anacreon, Odar. in Rosam.*

Ῥοδόχειρος δὲ καὶ Ἀφροδίτα
Παρὰ τῶν σοφῶν καλεῖται,

Παρὰ τῶν σοφῶν, *h. e.* ποιητῶν; que dans les scholies de l'abbé de Rancé, pag. 139, des exemplaires qui portent la date de 1639, on lit : ΠΑΡΑ ΤΩΝ ΣΟΦΩΝ, τουτέστι ποιητῶν, ὡς θεολογοτάτων, καὶ γὰρ τὰ κατὰ τοὺς θεοὺς πάλαι δι' ἐπῶν ἐδιδάσκοντο, καὶ ἐγράφοντο, καὶ ὁ Πίνδαρος, ῝ΥΜΝΟΣ ΑΜΦΙΒΑΛΛΕΤΑΙ ΣΟΦΩΝ ΜΗΤΙΕΣΣΙ (*b*). Il est très-probable qu'Oléarius

---

menta et elogia, Hamburgi, 1735; in-4.° La scholie que cite Fischer se trouve à la page 143.

(*a*) Isthm. V. 36.

(*b*) Olymp. I, 14-15.

s'est exprimé très-improprement, lorsqu'il a dit, après avoir cité les deux vers d'Anacréon, dans sa Dissertation, et à la page 39 de son Philostrate : *Ubi scholiastes; ad quem locum scholiastes*, puisqu'il renvoie lui-même, p. 115 de ce dernier ouvrage, à la scholie de Pindare, qui n'est autre que celle qu'il avoit citée auparavant; et que, par conséquent, l'induction que tire le professeur Fischer des deux premières citations, pour prouver que la prétendue édition de 1647 est plus ample, n'est rien moins que concluante; 2.° que Walchius, dans le même paragraphe, cite aussi des *scholies anciennes* de Bion et de Moschus; scholies dont personne, que je sache, n'a jamais entendu parler; et que, par conséquent, on ne doit pas l'en croire davantage lorsqu'il cite celles d'Anacréon.

D. Gervaise, qui avoit été abbé de la Trappe, du vivant de Rancé, et qui mourut en 1751, à l'abbaye de Notre-Dame des Reclus, dans le diocèse de Troie, fit imprimer en 1742, dans cette dernière ville, sous la fausse date de Londres, un livre intitulé : *Jugement critique, mais équitable, des vies de feu M. l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, écrites par les sieurs Marsollier et Meaupou*, in-12 de XXXII et 574 pages. Ce *Jugement* n'est pas sans doute aussi impartial que le titre l'annonce; il est rempli de fiel contre Mar-

sollier, Meaupeou et Maine; mais on y trouve beaucoup de particularités dont l'auteur avoit été plus qu'un autre à portée d'être instruit. On y trouve surtout des dates sûres pour les différentes époques de la vie de Rancé; cependant on y rencontre, comme dans presque tous les ouvrages de cette espèce, plus d'une assertion hasardée. Par exemple, page 24, après avoir rapporté ce que dit Marsollier de l'édition qui nous occupe, et l'éloge qu'en fait Meaupeou, en ces termes, empruntés de Baillet: « Le temps n'a rien diminué jusqu'ici de l'étonnement que ces remarques donnent encore tous les jours à ceux qui les confèrent avec l'âge où étoit alors l'auteur », D. Gervaise ajoute: « Ce prétendu commentaire, cet ouvrage accompli, ce prodige d'érudition, qui fait l'étonnement de l'univers, se réduit à *quelques notes marginales*, que ses maîtres lui avoient fait faire en lui expliquant cet auteur, et que le jeune abbé avoit eu soin de coucher sur le papier, à mesure qu'il les entendoit de leur bouche. Hérodote, Strabon, AElien, Pline, qui sont souvent cités dans ces notes, sont des auteurs, disoit depuis fort agréablement le saint abbé, que non-seulement je n'avois jamais lus en ce temps-là, mais dont je ne connoissois pas même les noms. Il avoue lui-même, dans son épître dédicatoire, *dont nous avons l'original écrit de sa propre main*, qu'il n'a fait

autre chose que de mettre quelques mots synonymes, mais plus intelligibles, dans les endroits où le sens du poëte étoit obscur ». Ensuite D. Gervaise donne cette prétendue épître dédicatoire latine; mais D. Gervaise, qui probablement étoit peu versé dans la connoissance de la langue grecque, ignoroit que cette *dédicace latine* étoit la traduction de la dédicace grecque, que je donnerai à la suite de cet article, parce qu'elle ne se trouve que dans un petit nombre d'exemplaires, et qu'elle diffère de celle dont on a vu plus haut la traduction françoise. Je joindrai au texte grec cette version latine que D. Gervaise nous a conservée.

« Comme dans l'original, continue Gervaise, il y a plusieurs corrections faites d'une main étrangère, il est visible que les maîtres du jeune abbé ont eu beaucoup de part à cette épître.... Il paroît qu'ils la *composèrent d'abord en françois, que le jeune abbé la mit en latin*, et qu'ensuite ils la corrigèrent et la limèrent le plus qu'il leur fut possible, avant que de lui faire voir le jour ».

Ces observations de D. Gervaise prouvent évidemment qu'il n'avoit pas même vu l'Anacréon dont il parle, puisqu'il suppose que l'épître dédicatoire est en latin. Je n'ai pas besoin de relever les autres erreurs; elles sont amplement réfutées par l'échantillon du travail du jeune Rancé, que je viens de donner. On a

vu qu'il y a dans ces commentaires autre chose *que quelques notes marginales et quelques synonymes.*

C'est avec la même justesse et la même vérité, que G. Debure, dans sa Bibliographie instructive, dit *que cette édition n'a d'autre mérite que celui d'être l'ouvrage du fameux abbé de la Trappe* (3). Ce n'est pas ainsi que s'exprimoit sur ce travail notre Regnier Desmarais, dans la préface de sa traduction d'Anacréon, en vers italiens. *Certo è ch' elle (le scolie greche), danno indizio che l'autore di esse sin d'allora, non meno coll' ingegno sopra la legge dell' età si avanzasse, di quello che poscia, colla santità, e austerità della vita, sopra l'umana condizione si sia sollevato.* « Certainement ces scholies sont une preuve que leur auteur s'étoit déjà élevé, par la force de son génie, au-dessus de la portée de son âge, comme dans la suite il s'est élevé, par la sainteté et l'austérité de sa vie, au-dessus de la condition humaine ».

Baillet, dans ses *Enfans devenus célèbres par leurs études et par leurs écrits* (*a*), avoit dit, après avoir fait mention de l'Anacréon grec du jeune Rancé : « Je ne vous parle pas d'une *traduction françoise*, qu'il fit alors, du même

(*a*) Jug. des Savans, tom. V, part. I, pag. 310 de l'édit. d'Amsterdam, 1724; in-12.

poëte, quoiqu'elle se trouvât fort au goût de ceux qui travailloient, en ce temps, à la perfection de notre langue, et qu'elle fît voir qu'il n'avoit pas moins de politesse pour elle, que d'exercice et d'habitude pour la grecque et la latine ». Meaupeou, qui avoit déjà pris dans le même livre, sans le citer, l'éloge de l'édition grecque, que nous avons vu plus haut, copie encore ici Baillet, et toujours sans le nommer, tom. I, pag. 26. Marsollier est son écho, tom. I, pag. 10. Klefeker, dans sa *Bibliotheca eruditorum præcocium* (*a*), pag. 307, répète la même assertion, d'après Baillet; enfin, le frère Malachie d'Inguimbert, d'abord simple religieux de l'ordre de Citeaux, ensuite évêque de Carpentras, où il a fondé une riche bibliothéque, renchérit sur les autres biographes, dans un livre consacré à la mémoire de l'abbé de Rancé, et lui attribue une version latine et françoise d'Anacréon (*b*); mais dans la vie du même abbé,

(*a*) Hamburgi, Liebezeit, 1717, in-8.°

(*b*) « Hanc illi famam fecit absolutissima editio poëseon Anacreontis. Illas notis illustravit, quas stupentes seniores primarii libentissime sibi vindicassent, nulla in eis ætatis tenerrimæ indicia deprehendentes. Editus est hic liber chartis bessalibus Lutetiæ Parisiorum, anno millesimo sexcentesimo trigesimo nono. *Typis aliquanto post consignavit operum ejusdem poetæ egregiam e græco in latinum et gallicum conversionem*, quæ summopere probata fuit

qu'il publia en italien, en 1725, et dont il sera question plus bas, il se contenta de lui attribuer une traduction françoise.

Cette version, soit latine, soit françoise, n'a jamais existé, ou du moins n'a jamais été publiée; et D. Gervaise nous apprend, page 30, que quand on montra à l'abbé de Rancé le passage de Baillet, que je viens de rapporter, « *il s'éclata de rire : Quelle bévue, dit-il, de* « *prendre une édition grecque d'Anacréon*, « *pour une traduction françoise* »!

Nous avons vu que D. Gervaise mettoit cette édition d'Anacréon sur le compte des précepteurs du jeune Rancé. Il en avoit trois, l'un pour le grec, l'autre pour le latin, et le troisième pour la morale et la religion. Selon Meaupeou, pag. 25, son père *les choisit à force d'argent parmi les meilleurs maîtres.* La Monnoye, dans sa note sur le passage de Baillet, dit aussi : *On est persuadé qu'elle* (l'édition grecque) *est moins de cet enfant que de son précepteur.* Je ne sais jusqu'à quel point ces soupçons sont fondés; mais je crois qu'un enfant né, comme le jeune Rancé, avec une

---

viris eruditis, qui linguæ gallicæ expoliendæ tunc temporis incumbebant. »

Genuinus character reverendi admodum in Christo Patris D. Armandi Joannis Buttilieri Rancæii etc. Romæ. Salvioni, 1718; in-4.° page. 6.

vivacité d'esprit étonnante, la mémoire la plus heureuse, et une fleur d'imagination que l'on retrouve encore dans ses derniers ouvrages ascétiques, élevé sous les yeux d'un père qui devoit être naturellement jaloux que son fils méritât la tendre affection que portoient à cet enfant la reine-mère (4), et le cardinal de Richelieu son parrain; je crois, dis-je, qu'un tel enfant est capable à douze ans d'un pareil travail, et n'a besoin que d'être sagement dirigé par un maître habile. L'histoire de notre Saumaise et de tant d'autres enfans célèbres, nous fournit des faits beaucoup plus étonnans.

On a vu d'ailleurs, dans la lettre à l'abbé Nicaise, écrite à l'âge de soixante-huit ans, c'est-à-dire à une époque où l'amour-propre d'auteur avoit fait place depuis long-temps au mépris de toute vaine gloire, on a vu, dis-je, que l'abbé de Rancé s'avoue l'auteur de ce commentaire; et si ce commentaire lui eût été dicté par son précepteur, l'humilité lui auroit fait un devoir de l'annoncer.

Pierre le Nain, ancien sous-prieur de la Trappe, et frère de l'abbé de Tillemont, fait mention dans sa *Vie de l'abbé de Rancé* (*a*), d'un autre ouvrage. « L'on trouve encore, dit-il, un petit traité qu'il composa à l'âge de treize ans, sur l'excellence de l'ame, où il réfute les

(*a*) 1715, sans nom de lieu. 3 vol. in-12, tom. I, pag. 10.

opinions des anciens philosophes, sur ce qui touche la substance de l'ame, et prouve qu'ayant été créée immédiatement de Dieu, elle ne peut trouver qu'en lui seul son repos et sa béatitude. Le traité est une preuve de la grande connoissance qu'il avoit des auteurs payens, et des opinions de leurs sages. *Il est tout rempli de citations grecques et fort recherchées* ».

Ce traité n'a jamais vu le jour. Le manuscrit existoit dans la bibliothéque de la Trappe; mais les religieux, par esprit d'humilité, ne voulurent jamais en permettre l'impression. C'est ce que nous apprend le frère Malachie dans la vie de l'abbé de Rancé, pag. 8. « Conservasi nella libreria della Trappa, tra le opere non uscite alla publica luce dell' abate di Ransé, questa sopra tutte limatissima, degna di portare sulla fronte impresso il nome di un tanto autore; ma constantemente ricusano i monaci di quella celebre Badia di onorarle colle stampe; poiche imitatori ed eredi della singolare modestia praticata dal loro padre, sfugono di raccogliere il tenue frutto della umana lode, che ad essi ancora partorirebbe una tale impressione (*a*) ».

(*a*) *Vita di D. Armando Giovanni Le Bouthillier di Ransé Abate regolare e riformatore del monastero della Trappa della stretta osservanza Cisterciense*; *corretta*, *ampliata e ridotta in miglior forma da F. Malachia*

On voit au reste, par cette nouvelle preuve de précocité, que D. Gervaise a mauvaise grace de faire dire à l'abbé de la Trappe, qu'Hérodote, Strabon, AElien et Pline ne lui étoient pas même connus de nom en ce temps-là; comme si un enfant de douze ans, dévoré de l'amour de l'étude, entouré d'une riche bibliothèque, ne connoissoit pas, au moins de réputation, les ouvrages marquans qui la composent, et n'y avoit pas porté cent fois des mains avides! Mais ce qu'il y a de plus plaisant dans l'assertion de D. Gervaise, c'est que le nom des quatre auteurs, qu'il dit être *souvent cités dans ces notes,* Hérodote, Strabon, AElien et Pline, ne l'est pas une seule fois dans tout le cours de ce commentaire. Les auteurs que cite le jeune Scholiaste, sont Homère, à toutes les pages, et souvent plusieurs fois dans chacune, Hésiode, Platon, Simonide, Alcée, Aristophane, Théocrite, Palladas, Eschyle, Sophocle, Euripide, Pindare, Aristote, Orphée, c'est-à-dire Onomacrite, Athénée, Timocréon de Rhodes; et, parmi les modernes, Henri Etienne.

Je regrette qu'aucun des biographes de Rancé ne nous apprenne le nom de son maître de grec; le travail de son élève prouve qu'il étoit un

d'Inguimbert, monaco della Badia di Buonsollazo della stessa osservanza. Roma, Bernabo, 1725. *in-4.° de* 694 *pages.*

très-habile homme. Nous lisons celui du maître de théologie, dans Gervaise, page 47; il s'appeloit Favier.

ADDITION A LA NOTICE PRÉCÉDENTE.

J'AI réservé pour cette addition la description de l'Anacréon publié par Maittaire en 1740, et d'un exemplaire de l'Anacréon de l'abbé de Rancé, dont la dédicace est différente de celle qui est à la tête de tous ceux que j'ai vus jusqu'ici. L'un et l'autre me paroissent d'autant plus dignes d'être pris en considération, que je n'ai vu nulle part une description exacte du premier, et que le second me paroît avoir échappé aux recherches des bibliographes et des furets littéraires.

Celui de Maittaire a pour titre : *Anacreontis editio altera, cum novis versionibus, scholiis et notis. Londini: excudebat Gulielmus Bowyer.* MDCCXL. C'est un in-4.°, grand format, de 118 pages, et de 4 feuillets liminaires, en y comprenant le frontispice. Maittaire, dans sa dédicace au baronet Richard Ellys, qui étoit lui-même un philologue distingué, connu par ses *Fortuita sacra et commentarium de cymbalis* (Rotterdam, 1727, in-8.°), s'exprime ainsi sur le jeune Rancé, dont il a joint les scholies grecques à son édition :

« *Anacreonte tibi commendato, minimè oportet ejus interpretes Stephanum Andreamque et* Σχολιαστὴν *Bouthillierium omittere: sed meæ commendationis non indigent quos sua satis commendant merita. Hujus præsertim mira et penè incredibilis eluxit in ætate puerili eruditio, qui duodecennis suas in Anacreontem lucubrationes græcas, multi laboris lectionisque multifariæ opus, Cardinali Richelæo dedicavit.* »

Dans l'*Avis au lecteur*, Maittaire nous apprend que, quand, en 1723, il donna sa première édition d'*Anacréon*, il n'avoit encore pu se procurer celle de Jean Armand Bouthillier, et que dans cette seconde, il a fait usage de l'édition de 1639; il ne s'est donc pas servi de la prétendue édition de 1647, comme l'assure positivement *Fischer*, dans sa troisième édition d'*Anacréon*, 1793, pag. 28, note 50. Il ajoute ensuite: « *Eruditus ille juvenis scholiis suis multa admiscuit ex antiquis græcis autoribus et lexicographis collecta, quæ, ut innotescat undè excerpantur*, Observationum Specimen *dedi, in quibus loca autorum citata indicantur*, etc. »

Dans ce même avis au lecteur, Maittaire promet un recueil complet de tout ce qui nous reste des poésies d'Alcée et de Sapho, avec un *index* pareil à celui qu'il avoit fait pour la première édition d'*Anacréon*, et qu'il a pro-

bablement supprimé dans la seconde, ainsi que d'autres choses, afin que l'une et l'autre fût toujours également recherchée, ce qui est en effet arrivé; mais cette promesse n'a pas été effectuée. Heureusement un François, M. Parison, s'occupe à rassembler tous les fragmens épars des poëtes grecs, à les éclaircir par tout ce qui peut jeter quelque lumière sur ces restes précieux. Sa jeunesse, son zèle, son activité me sont un sûr garant que son ardeur ne se ralentira pas, et qu'il remplira dignement la tâche qu'il s'est imposée.

Maittaire avertit enfin que cette seconde édition, ainsi que la première, n'a été tirée qu'à 100 *exemplaires*. On a donc, ce me semble, quelque raison d'être étonné, non de leur rareté, mais du silence que garde, sur l'une et sur l'autre G. Debure.

Vient ensuite le texte sur deux colonnes, avec la double traduction, en vers latins, d'*Henri Etienne* et d'*Elie André* (5). La première, en caractères italiques, occupe la gauche ; et la seconde, en caractères romains, occupe la droite. Le texte et les traductions remplissent 56 pages. Les *Scholies grecques* de l'abbé de Rancé commencent à la 56ᵉ, et finissent à la 83.ᵉ Malheureusement toutes les erreurs typographiques de l'édition originale y sont précieusement conservées. On a transplanté, je ne sais pourquoi, à la suite des Scho-

liés, la dédicace au cardinal Jean Armand de Richelieu, et les pièces de vers grecs faites à l'honneur du jeune Rancé, qui devoient naturellement précéder ces scholies. Le reste du volume est rempli par le *Specimen observationum*, que l'éditeur annonce dans sa préface. Il contient des choses curieuses, 1.° des conjectures sur divers passages d'Anacréon, recueillies en partie sur les marges d'un exemplaire de l'édition de 1556; cet exemplaire appartenoit à Maittaire; mais l'auteur de ces notes marginales lui étoit inconnu. 2.° Des traductions et des imitations en vers grecs et latins, faites par différentes personnes, de quelques odes d'Anacréon. 3.° Le dépouillement des Scholies, c'est-à-dire, l'indication des sources où elles ont été puisées. Ce dépouillement, que j'ai fait aussi pour les odes XIV et XXXIV, me paroît, en général, exécuté avec soin. Il y a bien des choses à ajouter, il est vrai; mais l'éditeur a dégrossi l'ouvrage, et il épargnera beaucoup de peine à celui qui voudra publier de nouveau ces Scholies. 4.° L'*Hymne à Venus* de Sapho, et cette ode dont Longin nous a conservé le texte, que Catulle a traduite avec tant d'élégance, que toutes les langues de l'Europe se sont appropriée, et que Boileau a rendue si heureusement dans la nôtre (6). L'une et l'autre sont accompagnées de variantes, d'imitations en vers latins, et de rappro-

chemens heureux avec d'autres poëtes; ce qui en rend la lecture très-instructive et amusante: aussi ne saurois-je souscrire à l'opinion que d'Orville a consignée dans les *Miscellaneæ Observationes* (a), sur la première édition de 1725: *majoris voluminis et pretii quam utilitatis vel eruditionis;* ni à celle de Fischer qui, après l'avoir rapportée, ajoute : *sed eadem hæc sententia de secunda quoque editione ferri debet.* 5.° Un supplément de notes et de traductions, tiré des marges de l'exemplaire que j'ai cité plus haut. Enfin, sur le *verso* de la page 117, on lit la subscription suivante:

Huic editioni finem imposuit Gulielmus Bowyer, typographus, in vico vulgò vocato WHITE FRYARDS. *Londini, anno Domini millesimo septingentesimo quadragesimo, pridiè kalendas junias.*

Voilà pour le Maittaire. Examinons à présent l'exemplaire singulier de l'*Anacréon* de l'abbé de Rancé. La date est toujours celle de 1639. Le titre est le même, excepté qu'on y lit Ἰωάννȣ Ἀρμάνδȣ, au lieu de Ἀρμάνδȣ Ἰωάννȣ. Le texte de la dédicace est celui dont Gervaise nous a conservé la version latine faite par l'auteur, et dont il possédoit l'original. Cet exemplaire

(a) Vol. II, tom. I, pag. 5; et non vol. V, p. 5, comme on lit dans une note de Fischer, p. XXVII, de la 3e édition de son Anacréon.

est le seul de cette espèce qui me soit tombé sous la main. Les autres portent tous l'épître dédicatoire que j'ai traduite en françois. Il y a cependant entre eux quelque variété qui mérite d'être remarquée. Les uns portent sur le frontispice et dans la signature de la dédicace Ἀρμάνδου Ἰωάννου ; dans les autres, on lit Ἰωάννου Ἀρμάνδου. C'est également ainsi qu'on lisoit dans l'exemplaire dont s'est servi Maittaire. Il faut même qu'on ait attaché beaucoup d'importance à cette transposition de prénoms, puisque dans les exemplaires dont je viens de parler, et probablement aussi dans le plus grand nombre de ceux qui ont été conservés, on a réimprimé en entier le frontispice et les trois feuillets suivants, afin que, partout, *Jean* précédât *Armand*. J'ignore le motif de cette bizarrerie; mais elle existe de même dans les dédicaces latines, faites au cardinal de Richelieu. Dans les unes, on lit *Armando Joanni*, et dans les autres, *Joanni Armando*. Cependant dans la longue correspondance de l'abbé de Rancé avec l'abbé Nicaise (la lettre dont j'ai cité un passage, est la cent onzième) ce célèbre réformateur signa toujours de sa propre main *Armand Jean*, et pas une seule fois *Jean Armand*.

Depuis le cinquième feuillet, signé au bas c, jusqu'à la fin du volume, on ne trouve aucune autre variété, dans les exemplaires, quels qu'ils

soient. Ainsi, comme on voit, la différence ne tombe que sur des choses à peu près insignifiantes et d'étiquette. La dédicace qu'on lit dans mon exemplaire, paroît être *la première façon*, dont on n'aura pas ensuite été content, et qu'on aura changée. Je la joins ici avec la traduction latine que nous a conservée D. Gervaise.

ΤΩ ΠΑΝΥ ΙΩΑΝΝΗ ΑΡΜΑΝΔΩ,

ΚΑΡΔΙΝΑΛΕΙ ΡΙΧΕΛΙΩ,

ΙΩΑΝΝΗΣ ΑΡΜΑΝΔΟΣ ΒΟΥΘΙΛΛΙΗΡΙΩΣ,

Ἄββας,

χαίρειν καὶ εὐπράττειν.

Ἐκ παίδων ταῦτα ἐφρόνησα ἅπερ ἐχρῆν τὸν ζῶντα ἐμὲ, καὶ ἐπὶ χθονὶ δερκόμενον φρονῆσαι, τῶν εὐεργεσιῶν ἕνεκα, ὧν σοῦ ὑπερασπίζοντος μετέσχον· ὅσον δὲ αὗται τὴν ἡλικίαν ἔφθησαν, τόσον προσῆκον εἶναί μοι ἔδοξε, μικρόν τι τῆς σου περὶ ἐμοῦ ὑπολήψεως καὶ εὐνοίας ἄξιον περιεργάζεσθαι. διὸ καὶ τοῖς μαθήμασι πανακριβέστατα νῦν προσεῖχον, Ἑλληνικοῖς ἅμα καὶ Ῥωμαικοῖς· τῇ δὲ Ἑλλάδι μᾶλλον ἐνεκαρτέρησα, οἷα καὶ πάντα τὰ τῶν ἐν ἁγίοις πατέρων περιεχούσῃ, ἢ κατὰ τὴν ἠθῶν εὐτροπίαν, ἤτε ἐπιστημονικὴν διδασκαλίαν; ἤτε κατὰ τὰ ἑκάστῳ τῶν ἀνθρώπων πρὸς τὸ εὐτυχεῖν, καὶ διάγειν πρέποντα. ἐν δὲ τοῖς τοῦ Ἀνακρέοντος μελοποιοῦ κατὰ τὴν ξ΄ ε΄ Ὀλυμπιάδα ἀκμάζοντος ἐνδιατριβόμενος ἔτυχον, οὐ μὴν διὰ τὴν ὑπόθεσιν, ἀλλὰ διὰ τὴν ἐν λόγοις δεινότητα, ἀξιοθεάτου ὄντος, καὶ ὡς ἂν μείζονος αὐτοῦ συνέσεως ἐπιτυγχάνειν οἷός τε εἴην, τὰ ἐν αὐτῷ δυσνόητα, σαφηνείας δεόμενά τινος, συνωνύμως ἐκφράζειν, ἀριδηλότερον ἐκτίθεσθαι ἐπιχειρησάμην· δυ-

δεκέτης δὲ τὸ πᾶν ἔργον ἐξεπόνησα, διὸ καὶ τοῦ σοῦ ἀξιώματος παντάπασι καταδεέστερον, ἀλλὰ μὴν τῆς ἐμῆς εἰς πανσεβεστάτην σοῦ φιλανθρωπίαν θεραπείας, ἐπισημότατον μαρτύριον· καὶ γὰρ ἔτος τυγχάνεις ὃς εἰς τὰ ἅγια φῦλα ἐμὲ προσαγαγὼν, τῆς σωτηρίας πίστεως, καὶ κατηχήσεως, καὶ ὀνόματος μετέδωκας, ὥστε ἅμα τῷ γεννήσαντι ἰσοτιμίας σε τυχεῖν, καὶ πολλῷ μᾶλλον, ὥσπερ τὰ τοῦ εὖ ζῆν τῶν τοῦ βίου περίεστιν· ἀντευεργετεῖν δὲ οὐ δίδοται ἢ μὴ δι' εὐχῶν καὶ προσευχῶν εἰς αἰῶνας, ὡς ἄν σοι χαρίζοιτο ὁ Κύριος μακροημερεύειν τῇ Κελτῶν βασιλείᾳ, καὶ τέλος μετὰ τὴν ἐπιτροπίαν ταύτην, ἐν μακάρων νήσοις διάγειν, καὶ τοῖς ἐν ἁγίοις συναριθμεῖσθαι.

MAGNO JOANNI ARMANDO,

CARDINALI RICHELIO

Joannes Armandus Butillerius Abbas; gaudere et bene valere.

« Indui a puero, quos servarem reliquo vitæ tempore, animi sensus, de tuis in me meritis, iisque maximis. Quo vero eram junior, cum affectus illis fui, ideo magis enitendum pro virili parte duxi, ut præconcepta a te de me opinione tuaque benevolentia, dignum aliquid præstarem. Quare mentem appuli ad græcas perinde romanasque disciplinas perdiscendas, ac præcipue linguæ græcæ operam navavi, utpote quæ complectatur una quidquid in SS. patribus, sive ad mores probe instruendos, sive ad vitam bene beateque vivendam, attinet. Incubui vero lectioni Anacreontis poetæ, qui circa olympiadis 65 tempore florebat, quique

adeo mirus non tam propter argumenta quæ selegit, quam propter artem qua tractat, censendus est. Quo amplior notitia illius fieret, loca difficiliora, quæ interpretatione egerent, vertendo synonymis vocibus, revocare ad sensum planiorem conatus sum. Annum agebam duodecimum, cum illud perfeci : quare non est tanti quod offerri tibi debeat. Monimentum nihilominus stabit qualecumque, et tuæ erga me benevolentiæ, et meæ erga te observantiæ, ac venerationis singularis. Enim vero is es per quem sanctioribus illustratus luminibus fidem hausi, imbutus sum christianæ vitæ rudimentis, et nomen suscepi quod gero. Hinc est quod te patris instar colem: imo longe magis, tanto scilicet amplius, quam inter se distant, vita quam à natura habemus et vita bona sanctaque. Non suppetit autem aliud quo par pari referam, nisi ut supremum Numen obtester longos ut tibi, degenti in Gallia, annos impertiat; unde solutus curis, quibus in Regni illius administratione detineris, commigres beatorum in insulas, inter sanctos ipse annumerandus. »

NOTES.

(1) Armand-Jean le Bouthillier de Rancé naquit à Paris, le 9 janvier 1626. Il étoit fils de Denis le Bouthillier, seigneur de Rancé, maître des requêtes, président en la chambre des comptes, secrétaire de la reine Marie de Médicis; et de Charlotte Joly. Sa famille, originaire de Bretagne, tiroit son nom de la charge d'échanson qu'elle avoit exercée auprès des ducs de Bretagne. Il n'avoit été d'abord qu'ondoyé dans la maison paternelle; les cérémonies du baptême furent suppléées le 30 mai 1627, dans l'église paroissiale de S. Côme et de S. Damien; il eut pour parrain le cardinal de Richelieu, et pour marraine Marie de Fourcy, femme du marquis d'Effiat, alors sur-intendant des finances, et ensuite maréchal de France. La nature l'avoit doué d'une figure agréable, douce, fine, spirituelle, et d'un cœur extrêmement aimant. Ses premières études, faites sous les yeux de ses parens, avoient été suivies avec le plus grand soin; elles furent brillantes dans ses cours de philosophie et de théologie. Dans les thèses qu'il eut à soutenir, il montra souvent une présence d'esprit peu commune. D. Gervaise, pag. 43-4, raconte à ce sujet une anecdote plaisante. Un jour un argumentateur le poussoit vivement, et appuyoit son opinion sur un passage d'Aristote fort concluant. « Le jeune répondant lui dit qu'il n'avoit jamais lu Aristote qu'en grec, et qu'il ne l'entendoit qu'en cette langue; qu'on eût à lui rapporter le passage tel qu'il étoit dans l'original, et qu'il l'expliqueroit. Malheureusement le professeur n'entendoit pas le grec, et l'abbé s'en doutoit: ainsi tout confus il fut obligé de se taire. Alors l'abbé cita lui-même le passage grec qu'il expliqua, et fit voir la différence qui étoit entre le texte et la version latine. » Un autre professeur

voulut venger son confrère ; il attaqua le jeune abbé avec emportement ; mais le duc de Montbazon, gouverneur de Paris, présent à la dispute, et déjà fort ennuyé de toutes ces ergoteries qui, ordinairement, embrouillent la question au lieu de la résoudre, ou même de l'éclaircir, s'avança au milieu de la salle, en faisant jouer sa canne comme quelqu'un qui veut séparer des gens qui se battent, et dit à l'abbé :

Contra verbosos verbis ne dimices ultra ;

c'est-à-dire, *ne répondez plus à ces bavards.*

La vivacité naturelle du jeune Bouthillier le portoit également et avec la même rapidité, vers l'étude et vers le plaisir. La chasse étoit un de ses amusemens favoris. « On l'a vu plus d'une fois, dit Gervaise, page 57, après avoir chassé trois ou quatre heures le matin, venir le même jour en poste, de douze ou quinze lieues, soutenir en Sorbonne, ou prêcher à Paris, avec autant de tranquillité d'esprit que s'il fût sorti de son cabinet. » Le même raconte que l'abbé de Champvallon, qui fut depuis archevêque de Paris, sous le nom de François de Harlay, l'ayant rencontré un jour dans les rues de la capitale, lui dit : *Où vas-tu l'abbé? que fais-tu aujourd'hui? Ce matin*, répondit-il, *prêcher comme un ange, ce soir chasser comme un diable.* « Son habit de cour, selon le même historien, page 86, et selon l'usage du temps, étoit un justaucorps violet, d'une étoffe précieuse, un bas de soie de même couleur, bien tiré, une cravatte de point des plus à la mode, une chevelure longue, toujours bien frisée et bien poudrée, deux grosses émeraudes à ses manchettes, et un diamant de grand prix au doigt. Mais lorsqu'il étoit à la campagne ou à la chasse, c'étoit toute autre chose : on ne voyoit sur lui aucune marque d'un homme consacré au service des autels. L'épée au côté, deux pistolets à l'arçon de sa selle, un habit couleur de biche, et une cravatte de taffetas noir, où pendoit une bro-

derie d'or. Si dans les compagnies plus sérieuses qui l'y venoient voir, il prenoit un justaucorps de velours noir avec des boutons d'or, il croyoit beaucoup faire, et se mettre régulièrement. »

Pour la messe, ajoute D. Gervaise, il la disoit rarement. Il avoit reçu la tonsure le 21 décembre 1635; à dix ans il avoit été pourvu d'un canonicat de Notre-Dame de Paris, puis accablé de bénéfices simples et d'abbayes. Reçu bachelier en théologie, en février 1647; entré en licence en 1649, il prit le bonnet de docteur de la faculté de Navarre le 10 février 1653. Il avoit obtenu dès le 27 juin 1648 la permission de se faire ordonner par tel évêque catholique qu'il lui plairoit de choisir, et de recevoir de sa main les quatre mineurs et les autres ordres, jusqu'à la prêtrise inclusivement. La dispense d'âge lui avoit été aussi accordée par la cour de Rome; cependant ce ne fut qu'en 1651 qu'il reçut des mains de l'archevêque de Tours, son oncle, dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, les quatre mineurs, le sous-diaconat et diaconat en un jour, et quelques mois après, le 30 décembre de la même année, l'ordre de prêtrise. Son oncle vouloit le faire nommer coadjuteur de Tours; mais Mazarin, qui avoit succédé à Richelieu, et qui se faisoit un plaisir malin d'éconduire tous ceux qui avoient été en faveur sous son prédécesseur, représenta à Anne d'Autriche que la vie dissipée et peu édifiante de l'abbé de Rancé, devoit lui faire refuser la grace qu'on demandoit pour lui; elle lui fut en effet refusée. Sa famille vit alors combien il étoit essentiel de lui faire adopter un genre de vie plus conforme aux vues d'avancement qu'elle avoit sur lui. L'oncle le nomma donc à un archidiaconé de Tours, et ce fut en cette qualité qu'en 1655 il fut député à l'assemblée du clergé. L'année suivante, il se démit en sa faveur de la charge de premier aumônier du duc d'Orléans. A l'assemblée du clergé, l'abbé s'acquitta avec beaucoup de distinction de plusieurs commissions importantes dont il fut chargé; mais la défaveur, ou

plutôt la haine du cardinal, le poursuivoit toujours; il fut même obligé de se retirer avant la fin de l'assemblée, parce qu'on l'avertit, sous main, que sa vie n'étoit pas en sûreté. Ses liaisons avec le cardinal de Retz, les tentatives inutiles qu'avoit faites Mazarin pour l'en détacher, et le noble courage que l'abbé de Rancé avoit montré dans l'assemblée, étoient les causes de cette haine. Retiré à sa belle maison de Verret, il commença à faire quelques changemens dans sa conduite, à modérer son luxe, ses plaisirs, et à porter pour la première fois des regards attentifs sur la dissipation dans laquelle il avoit vécu jusqu'alors; mais le plus fort des liens qui l'attachoient encore au monde n'étoit pas rompu.

Le duc de Montbazon, dont nous avons déjà parlé, avoit épousé en secondes noces une fille du comte de Vertus, âgée de seize ans. C'étoit la plus belle femme de son temps; depuis un siècle il n'avoit point paru en France une beauté aussi rare, ni aussi régulière. Le duc et le père de l'abbé de Rancé étoient fort liés; le jeune Rancé, fêté, caressé dans la maison du duc, fut élevé en partie sous les yeux de la jeune duchesse, et il se forma entre ces deux personnes intéressantes une liaison intime, qui ne finit qu'avec la vie de la duchesse. Le duc étoit mort en 1644, âgé de quatre-vingt-six ans; sa femme en avoit alors trente-deux, et l'abbé dix-huit. Leur union, en acquérant par cette mort plus de liberté, prit plus de consistance, et ne fut troublée jusqu'en 1657 que par un seul accident. La duchesse avoit couru risque de se noyer en traversant un pont qui s'étoit rompu sous elle; le bruit même de sa mort s'étoit déjà répandu, et une femme d'esprit lui avoit fait cette épitaphe singulière :

Cy gît Olympe, à ce qu'on dit.
S'il n'est pas vrai, comme on souhaite,
Son épitaphe est toujours faite;
On ne sait qui meurt, ni qui vit.

Mais dans l'été de 1657 elle fut attaquée d'une fièvre maligne à la suite du pourpre, et mourut le sixième jour de la maladie. L'abbé de Rancé fut atterré par cet événement imprévu. Daniel de Larroque, dans un livre fort rare, intitulé : *les Véritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe* (*a*), raconte même (*b*) que quand elle mourut, l'abbé étoit à la campagne; « que ses domestiques, qui n'ignoroient pas sa passion, prirent soin de lui cacher ce triste événement, qu'il apprit, à son retour, d'une manière fort cruelle. Car montant tout droit à l'appartement de la duchesse où il lui étoit permis d'entrer à toute heure, au lieu des douceurs dont il croyoit aller jouir, il y vit pour premier objet un cercueil qu'il jugea être celui de sa maîtresse, en remarquant sa tête toute sanglante qui étoit par hasard tombée de dessous le drap dont on l'avoit couverte avec beaucoup de négligence, et qu'on avoit détachée du reste du corps afin de gagner la longueur du col, et éviter ainsi de faire un nouveau cercueil qui fût plus long que celui dont on se servoit et dont on avoit si mal pris la mesure, qu'il se trouvoit trop court d'un demi pied. » Mais les autres historiens regardent cette anecdote comme controuvée; D. Gervaise assure, au contraire, que ce fut l'abbé lui-même qui l'exhorta vivement à remplir ses devoirs de religion; que la nuit où elle mourut, l'ayant quittée à deux heures du matin et étant revenu à cinq, il rencontra sur l'escalier M. de Soubise, fils de la duchesse, qui lui dit, avec ces airs qui sont ordinaires aux gens de cour : « *C'en est fait, abbé, la farce est jouée.* »

L'abbé de Rancé voyant finir sitôt une liaison qui avoit pour lui tant de charmes, quitta pour toujours un monde qui ne lui offroit plus que dégoûts et ennuis. Le reste de sa vie est connu, sa conversion, la démission de ses bé-

(*a*) Cologne, Marteau, 1685; petit in-12 de 220 pages.

(*b*) Pag. 26-28.

néfices, la distribution de ses biens aux pauvres, la réforme de son abbaye de la Trappe, les austérités effrayantes auxquelles il soumit ses religieux et se soumit lui-même, ses nombreux ouvrages ascétiques, ses démêlés avec Mabillon sur les études monastiques, enfin sa mort *sur la paille et sur la cendre*, arrivée le 27 octobre 1700, à l'âge de soixante-quinze ans, après en avoir passé trente-sept dans le désert.

D. Gervaise donne sur les principales époques de sa vie, sur sa conversion, les détails les plus circonstanciés, parce qu'il avoit eu de la mère Louise, supérieure du couvent de la Visitation de Tours, des mémoires authentiques et une correspondance volumineuse et suivie, entr'elle et l'abbé de Rancé. Si le lecteur demande quelle est cette mère Louise, dont Gervaise dit seulement « qu'elle avoit été dans le grand monde avant sa retraite; qu'elle faisoit les délices de la cour de M. le duc d'Orléans, oncle du roi; que ce prince avoit pour elle des égards peu communs, » je satisferai sa curiosité en lui communiquant la note suivante que je dois à M. Adry, l'un des hommes les plus obligeans et les plus versés dans l'histoire littéraire que je connoisse.

« L'abbé de Rancé, en qualité de premier aumônier de *Gaston*, duc d'Orléans, avoit eu occasion de connoître *Louise Roger de la Marbelière*, dite *la belle Louison*, dont mademoiselle de *Montpensier* fait un si bel éloge. Elle avoit été maîtresse de ce prince, et fut mère du comte de *Charny*. Vers 1656, elle se retira dans le monastère de la Visitation de Tours, sa patrie; et sa retraite, dit *Dom Gervaise*, édifia tout le royaume, et fit faire de sérieuses réflexions à l'abbé de *Rancé* et à *Gaston* lui-même, qui mourut dans de grands sentimens de pénitence le 2 février 1660. La mère *Louise* fut trente ans supérieure de la Visitation, et mourut vers 1687. Elle avoit autant d'esprit que de beauté, et elle s'étoit fait aimer et estimer de tout le monde par la bonté de son caractère et par la noblesse de

ses sentimens. Le comte de *Charny*, son fils, mourut en Espagne en 1693, un mois avant *Mademoiselle*, qui avoit pris le plus grand soin de l'éducation de son frère naturel. »

(2) Montfaucon, en parlant de cet ouvrage, page 298 de sa *Palæographia græca*, ajoute : *ad hæc autem ὁμηρόκεντρα, sive Homerocentones, qui jam diu editi fuerunt, scripsisse creditur Eudocia Macrembolitissa; cujus opusculi codex habetur in Bibliotheca Collegii Ludovici Magni.* Ces centons homériques ne sont point de cette Eudocie, mais de celle qui, fille de Léon le philosophe, fut femme de Théodose le jeune. Quant au manuscrit dont parle Montfaucon, il étoit parmi les papiers de Brottier le déporté, neveu et héritier de l'abbé Brottier, ex-jésuite, et bibliothécaire du collége de Clermont lorsque les Jésuites furent supprimés. C'est un in-8.° de la main élégante d'Ange Vergece (Ἀγγέλου Βεργηκίου), très-proprement relié en maroquin rouge, avec une Diane peinte en camaïeu sur le plat, parce qu'il a appartenu à Henri II. Ce manuscrit contient les *Homerocentra* (dont l'édition la plus élégante est celle d'Henri Etienne, 1578, petit in-12) et porte le nom d'Eudocie, sans autre dénomination.

(3) L'ouvrage d'Harwood que Pinelli avoit traduit, a été redonné à Venise en 1793, avec des additions considérables, sous le titre suivant : *Degli autori classici, sacri e profani, greci e latini Biblioteca portatile*, 2 vol. in-12. Les éditeurs sont l'abbé *Mauro Boni* et *Bartolomeo Gamba.* Dans l'article consacré à Anacréon, page 15-17 du premier volume, l'édition de l'abbé de Rancé y est annoncée, mais comme une édition «qui a peu de mérite en elle-même, et seulement curieuse et recherchée parce qu'elle est du fameux abbé de la Trappe, Armand de Rancé, qui la publia lorsqu'il avoit à peine treize ans, et la dédia au célèbre cardinal de Richelieu, son parrain. » *Edizione di poco pregio, ma curiosa et ricercata per essere del famoso*

abate della Trappa, Armando Rancè, che la publicò in età di appena 13 anni e dedicolla al celebre cardinale Richelieu, suo patrino. C'est, comme on voit, la traduction de l'article de Debure; ainsi les observations que j'ai faites sur ce dernier s'appliquent nécessairement aux nouveaux éditeurs de Pinelli. Mais cet article d'Anacréon renferme quelques erreurs qu'il est utile de relever, et quelques omissions qu'il faut réparer.

1.° On y cite une prétendue édition grecque-latine-italienne, donnée à Florence par le chanoine Bandini en 1742, in-8.° Le chanoine Bandini n'a point donné d'édition d'Anacréon. Ce fut Jean Lami, illustre par son érudition, qui donna à Florence en 1742, non in-8.° mais petit in-12 de 139 pag., une édition d'Anacréon, sous le titre suivant : ΑΝΑΚΡΕΟΝΤΟΣ ΤΗΙΟΥ ΜΕΛΗ, Anacreontis Teii Carmina. *Addita in fine partim* H. Stephani *partim* Eliæ Andreæ, *latina eodem versum genere interpretatione.* Jo. Lamius recensuit ad usum Seminarii. Florentiæ, 1742, *ex typographia* J. Baptistæ Bruscagli *et sociorum, cum approbatione.*

Le texte est imprimé sans accens, et l'éditeur a fait dans la traduction de H. Etienne quelques changemens, dont il avertit au bas des pages. Cette petite édition fut mise à Rome à l'index, ce qui la rend aujourd'hui rare, même en Italie.

2.° L'édition donnée par Trapp avec une paraphrase latine, en vers élégiaques, est citée sous la date de 1742, cependant elle parut en 1733.

3.° On y fait entendre que dans le recueil rare de Fulvius Ursinus, *Novem fœminarum carmina*, etc., on trouve les poésies d'Anacréon. On y trouve seulement, pages 130 et suivantes, quelques odes et quelques fragmens recueillis de divers auteurs, et qui ne se trouvoient pas dans l'édition de H. Etienne. Mais les éditeurs auroient dû dire que les poésies d'Anacréon se trouvent, en entier, dans les *Poetarum lyricorum carmina*, publiés par H. Etienne en 1560,

2 vol. in-24 ; redonnés par le même avec quelques additions, en 1566 ; réimprimés plusieurs fois depuis dans le même format ; et par Æmilius Portus, chez Commelin, 1598, in-8.° avec quelques notes de sa façon.

4.° A l'époque où les nouveaux éditeurs ont publié leur travail, il avoit paru quelques nouvelles éditions d'Anacréon, dont probablement ils n'ont pas eu connoissance. La première de Jean Frédéric Degen, en grec seulement, avec des notes et un index, *Erlangæ*, 1781, in-12 ; — celle de Jean Ludolf Holst, en grec, avec des notes, *Lipsiæ*, 1782, in-8.° ; — la seconde de Degen, *Erlangæ*, 1786, in-12 ; — celle de J. G. Brieger, en grec, avec des notes allemandes, *Leipzig*, 1787, in-12.

5°. En parlant des éditions de Brunck, il falloit dire : *più corretta è la terza edizione* in-12. Argentor. 1786, au lieu de : *più corretta è la seconda edizione* in-8.°

6.° On y annonce une édition italienne-grecque-latine, Venise, 1736, in-4.° chez *Francesco Piacentini*, avec le portrait d'Anacréon, 208 pages, grand papier. Cette annonce est trop vague. Les éditeurs devoient ajouter, qu'à la suite du texte grec et de la traduction latine d'après Barnes, on y trouve les traductions suivantes en vers italiens : 1.° de *Bartolomeo Corsini;* 2.° de l'abbé Regnier Desmarais; 3.° d'*Alessandro Marchetti*; 4.° d'*Anton Maria Salvini;* 5.° une autre traduction du même; 6.° de différens auteurs anonymes; 7.° *composizioni anacreontiche di varj*. Ce recueil des meilleures traductions italiennes donne du prix à cette édition, bien exécutée d'ailleurs, et imprimée sur du beau papier. Les éditeurs n'auroient pas dû oublier celle de l'abbé Desmarais dont j'ai parlé plus haut. Elle est intitulée : *Le Poesie d'Anacreonte tradotte in verso Toscano*. Parigi, Coignard, 1693, in-8.° On y trouve les notes de Menage, mises au rang des ouvrages manuscrits dans la liste qui termine l'avertissement du premier volume du Menagiana, édition de 1716. Aucun bibliographe n'a, je crois,

fait mention de ces notes. Le texte grec est à la fin du volume.

7.° En parlant de l'édition grecque-italienne du Napolitain *Francesco Saverio de' Rogati*, imprimée à Colle, 1782, 2 vol. in-8.°, il falloit avertir que le texte grec est accompagné de longues notes italiennes dans lesquelles le traducteur, élève du célèbre *Saverio Mattei*, a semé une érudition agréable. La dernière moitié du second volume renferme deux opéras et des chansons du traducteur, qui montre partout, et dans sa traduction d'Anacréon et de Sapho, et dans ses poésies, un grand talent pour la poésie lyrique.

Puisque les nouveaux éditeurs ont cité deux éditions grecques-italiennes, pourquoi ont-ils passé sous silence les grecques-françoises, qui par leurs notes méritent aussi d'être prises en considération ?

1.° Celle de mademoiselle le Febvre, depuis madame Dacier, publiée à Paris, 1681, in-12, dont les plus jolies réimpressions sont celles d'Amsterdam, chez Maret, 1699, in-12, avec les notes latines de Tanneguy le Febvre, son père, et 1716, avec les mêmes notes, et la traduction françoise en vers, également accompagnée de notes, par la Fosse.

2.° Celle de Longepierre. Paris, 1684, in-8.°

3.° Celle de la Fosse. Paris, 1704, petit in-8.° (En 1706, le titre fut rafraîchi, et on intercala entre la fin des notes et les poésies du traducteur, trois cahiers contenant la traduction en vers, accompagnée de remarques, de la seconde Olympique de Pindare, et de l'ode V, liv. III, d'Horace).

4.° Celle de Gacon. Amsterdam, Fritsch et Bohm, 1712, in-12, d'une très-belle exécution. Le texte grec et la traduction en vers de Gacon furent également réimprimés en 1754, in-18, chez Grangé, par les soins de l'abbé Capperonnier, qui a mis, on ne sait trop pourquoi, à la suite du texte grec l'idylle de Théocrite, intitulée *les Pêcheurs*.

Du reste, le travail des nouveaux éditeurs mérite beau-

coup d'éloges, et ce livre seroit bien digne d'être traduit en françois; mais il faudroit commencer par revoir sur le texte anglois tout ce qui appartient à Harwood, car les nouveaux éditeurs ont négligé de le faire, et par conséquent admis les contre-sens qui se trouvent dans Pinelli. Il faudroit aussi retoucher tous les articles, rétablir l'ordre des dates, souvent interverti, réformer les jugemens faux ou ridicules d'Harwood. Par exemple, on lit, page 38, au sujet de l'édition de Catulle, Tibulle et Properce, donnée par Grævius en 1680, in-8.°, *qu'elle est très-estimable à cause des doctes remarques de ce judicieux critique*. Cependant Grævius n'y a mis qu'une préface. Page 136 du même volume, on dit, en parlant de l'édition du roman d'Héliodore, donnée par Schmid, à Leipzig, 1772 in-8.° : « caractères exécrables, papier exécrable, éditeur également exécrable, *exécrable type*, *execrable paper*, *the editor equally execrable.* » Voilà, certes, une *gracieuseté* angloise qu'un galant homme ne devroit point se permettre de traduire, parce que le *spleen*, qui paroît l'avoir dictée, ressemble beaucoup à de la brutalité. D'ailleurs, ce jugement est faux. Les caractères sont ceux de Georgi de Leipzig, avec lesquels est imprimé l'Homère d'Ernesti, c'est-à-dire, nets et beaux ; le papier, il est vrai, est loin d'être beau, mais c'est le papier ordinaire du pays ; quant à l'éditeur, il n'a fait autre chose que redonner le texte grec avec les notes de Bourdelot; mais, du moins, son texte est plus lisible et plus net que celui de Bourdelot, dont les deux colonnes saillante et rentrante produisent l'effet le plus désagréable. Il faudroit enfin remplir les nombreuses lacunes laissées par les anciens et nouveaux éditeurs, et continuer l'ouvrage jusqu'à nos jours.

(4) « La reine, Marie de Médicis, dit D. Gervaise, page 25, le trouva si aimable qu'elle conçut pour lui une tendresse de mère; elle ne dédaignoit pas souvent de le mettre sur ses genoux, de le porter, de le baiser, comme elle au-

roit fait de son propre fils ; c'étoit le nom qu'elle lui donnoit; et un jour M. de Rancé étant entré dans sa chambre pour lui parler d'affaires, elle lui fit cet obligeant reproche : *Pourquoi ne m'avez-vous pas amené mon fils ? Je ne prétends pas être si long-temps sans le voir.* »

(5) Son nom est diversement écrit. Dans l'édition originale de sa traduction en vers latins d'une partie des odes d'Anacréon, donnée à Paris, chez *Thomas Richard*, 1555, in-4.°, et dédiée à Pierre de Montdoré, bibliothécaire du roi, on lit sur le titre : *Anacreontis Teii odæ latinæ factæ ab* Helia Andrea. Dans les *Lyriques grecs*, publiés par *H. Etienne*, en 1560, ce n'est plus *Helias Andreas*, mais Elias Andreas. Dans la *Chronique bourdeloise* de *Gabriel de Lurbes*. Bourdeaus, 1619, in-4.°, on lit, fol. 43. *b*, sur l'année 1556 : *Elie André, bourdelois très-docte, faict profession des lettres à Paris ;* et dans les *Remarques* de Fronton-du-Duc, jésuite bourdelois, qu'on trouve à la fin de ce volume, il est parlé *de gens doctes, enfans de Bourdeaus : comme est Lancelot, Carle, Darnoul, de Ferron, du sieur de Roffignac, qui a faict un abrégé de la Chronologie en latin*, d'Helye André, *qui a traduit quelques odes d'Anacréon, de monsieur de Candale, évesque d'Aire, qui a traduit le Mercure Trismégiste et faict des Commentaires sur Euclide, de monsieur de Pontac, évesque de Bazas, qui a corrigé la Chronique d'Euzebe, et autres semblables.*

(6) Ces différentes traductions et imitations ont été recueillies par Heineke (Charles-Henri), dans sa traduction allemande de Longin, accompagnée du texte et de notes savantes; Dresde, 1737, in-8.°, pag. 99 et suiv. Mais il faut y ajouter la traduction espagnole de D. Ignacio de Luzan, élégante et gracieuse.

A los celestes Dioses me parece
Igual aquel que junto a ti sentado,

De cerca escucha como dulcemente
Hablas, y como
Dulce te ries; lo que a mi del todo
Dentro del pecho el corazon me abraza.
Mas ay! que, al verte, en la garganta un nudo
De habla me priva.
Se me entorpece la lengua, y por todo
El cuerpo un fuego rapido discurre:
De los ojos no veo: los oidos
Dentro me zumban.
Toda yo tiemblo: de sudor elado
Toda me cubro: al amarillo rostro,
Poco faltando para ser de veras,
Muerta paresco.

Notre Deguerle a aussi rassemblé une partie de ces traductions et de ces imitations, dans son ingénieux *Eloge des Perruques*, pag. 111 et suiv. Il y a joint sa traduction de la même ode; elle se distingue aussi par sa grace et par son élégance.

DISSERTATION

Sur deux épigrammes grecques de Philodème.

Philodème, l'un des plus élégans et des plus savans Epicuriens, naquit à Gadare, ville de la Cœlo-Syrie, déjà célèbre par la naissance de Ménippe le Cynique, et par celle de Méléagre qui forma le premier, sous le nom de *Couronne*, une collection d'épigrammes grecques, parmi lesquelles les siennes occupent le premier rang.

Nous n'avons aucun renseignement sur les premières années de Philodème; mais il vivoit à Rome, du temps de Cicéron, et c'est de lui que parle cet orateur dans ces passages remarquables de sa harangue contre Pison (*a*). Je les cite d'autant plus volontiers, que Cicéron semble avoir en vue la première des deux épigrammes que je donne ici.

Est quidam Græcus, qui cum isto (*Pisone*) *vivit, homo, vere ut dicam, sic enim cognovi, humanus, sed tamdiu, quamdiu cum aliis est aut ipse secum: is cum istum adolescentem jam tum cum hac diis irata fronte vi-*

(*a*) 28. 29.

disset, non fugit ejus amicitiam, cum esset præsertim appetitus: dedit se in consuetudinem sic ut prorsus una viveret, nec fere ab isto unquam discederet. . . . . Est autem hic, de quo loquor, non philosophia solum, sed etiam litteris, quod fere ceteros Epicureos negligere dicunt, perpolitus. Poema porro facit ita festivum, ita concinnum, ita elegans, nihil ut fieri possit argutius: in quo reprehendat eum licet, si qui volet, modo leviter, non ut impurum, non ut improbum, non ut audacem, sed ut Græculum, ut assentatorem, ut poetam. Devenit, aut potius incidit in istum eodem deceptus supercilio Græcus atque advena, quo tam sapiens et tanta civitas: revocare se non poterat familiaritate implicatus, et simul inconstantiæ famam verebatur: rogatus, invitatus, coactus, ita multa ad istum de isto scripsit, ut omnes libidines, omnia stupra, omnia COENARUM CONVIVIORUMQUE genera, adulteria denique ejus delicatissimis versibus expresserit. . . . Et simul de ipso, qui scripsit, detrahi nolo: qui si fuisset in discipulo comparando meliore fortuna, fortasse austerior et gravior esse potuisset.

« Il y a un certain Grec qui vit avec lui (Pison), homme, à mon gré, plein de politesse et d'amabilité, toutes les fois qu'il est rendu à lui-même ou à d'autres sociétés. Il

aperçut dans Pison, encore adolescent, ce front qui déjà déclaroit la guerre aux Dieux. Loin de se refuser à son amitié, surtout se voyant fortement désiré, il forma une liaison si étroite, qu'il passoit sa vie avec lui, et ne le quittoit, pour ainsi dire, jamais.— L'homme dont je parle a l'esprit extrêmement orné; non-seulement il a cultivé la philosophie, mais encore il s'est adonné aux lettres, qui sont, dit-on, négligées par la presque totalité des autres Epicuriens. Il tourne une épigramme avec tant d'enjouement, de goût, d'élégance, qu'il est impossible d'y mettre plus d'art. On y reprendra, si l'on veut, pourvu que ce soit avec beaucoup de ménagement, cette envie de plaire et de louer qui distingue les Grecs, cette complaisance extrême qui flatte toutes les passions, et la liberté dont abusent quelquefois les poëtes; mais on n'y trouvera ni obscénité dans l'expression, ni *improbité*, ni licence outrée. Il parvint, ou, plutôt, il fut conduit par le hasard à faire la connoissance de Pison. Grec, étranger, pouvoit-il ne pas être séduit par ce *sourcil* qui avoit imposé à une cité si sage et si grande? Pouvoit-il se dégager d'un lien déjà si resserré, et ne devoit-il pas craindre de passer pour inconstant? Prié, invité, forcé, il a célébré cet homme si souvent et de tant de manières, que toutes ses fantaisies,

ses séductions, SES REPAS, SES BANQUETS de toute espèce, ses adultères enfin, sont peints des couleurs les plus vives dans des vers pleins de délicatesse ..... Et pourtant je ne veux point me porter le détracteur de celui qui les a faits! Si la Fortune l'avoit mieux servi dans le choix d'un disciple, peut-être nous montreroit-il aujourd'hui plus d'austérité, plus de gravité ».

Dans ces passages, et dans beaucoup d'autres que je regrette de ne pouvoir rapporter, on reconnoît l'estime singulière que Cicéron avoit pour Philodème, au soin qu'il prend de ne rien dire d'offensant pour lui dans une harangue où il se livre à l'emportement le plus violent, où les invectives les plus fortes que puisse lui fournir une langue très-riche, paroissent trop foibles à son ressentiment. Il ne pouvoit s'empêcher de blâmer une liaison qui lui sembloit mal assortie; mais il le fait avec tout le ménagement possible.

Il faut consulter, sur Philodème et ses écrits, la savante préface du *Papyrus*, dont il sera bientôt question. Les deux épigrammes qui font l'objet de cette dissertation, y sont rapportées, mais nous ne sommes pas toujours d'accord, l'éditeur et moi, dans l'explication de quelques passages, et j'aurai soin de donner les motifs de cette différence d'opinions.

Brunck connoissoit seulement les deux pre-

miers vers et le commencement du troisième de la première de ces épigrammes, cités par Saumaise, pag. 424 de ses notes sur les *Historiæ Augustæ Scriptores*, édition de 1620. Dans le manuscrit Palatin elle fait partie des *Sympotiques* ou *de table*, pag. 513.

I.

Αὔριον εἰς λιτήν σε καλιάδα, φίλτατε Πείσων,
ἐξ ἐνάτης ἕλκει μουσοφιλὴς ἕταρος,
ΕἸΚΆΔΑ δειπνίζων ἘΝΙΑΎΣΙΟΝ. εἰ δ' ἀπολείψῃς
οὔθατα καὶ Βρομίου Χιογενῆ πρόποσιν,
ἀλλ' ἑτάρους ὄψει παναληθέας, ἀλλ' ἐπακούσῃ
Φαιήκων γαίης πουλὺ μελιχρότερα.
ἢν δέ ποτε στρέψῃς καὶ ἐπ' ἡμέας ὄμματα, Πείσων,
ἄξομεν ἐκ λιτῆς ΕἸΚΆΔΑ πιοτέρην.

Epigramme de Philodème.

« Demain, cher Pison, un disciple d'Epicure, chéri des Muses, vous entraînera, dès la neuvième heure, vers une chaumière modeste, où il doit célébrer, dans un banquet, l'EICADE ANNUELLE. Vous n'y savourerez, il est vrai, ni les mamelles succulentes de la truye, ni le vin de Chio, doux présent de Bacchus; mais vous y verrez des amis parfaitement sincères; mais vous y entendrez des sons plus doux que tout ce qu'on nous vante de la terre des Phéaciens. Daignez, Pison, jeter sur nous un regard favo-

rable, et votre présence seule donnera de l'éclat à la fête, et nous tiendra lieu des mets les plus exquis ».

Vs. 1.

Καλιάδα. Ce mot désigne *une petite maison rustique*, *une cabane*, *une baraque de bois*. Je crois que de tous les auteurs grecs qui sont venus jusqu'à nous, Philodème est le premier qui l'ait employé: on le trouve ensuite dans Plutarque et dans Denys d'Halicarnasse, qui s'en servent encore pour désigner les *chapelles* élevées aux Dieux et aux Héros. Καλιά, au contraire, est très-ancien, et Hésiode en a fait usage.

Les Epicuriens, à l'exemple de leur maître, se réunissoient dans des jardins, dans des maisons de campagne, pour y philosopher en présence de la Nature, et pour y resserrer, dans des banquets, la douce fraternité qui les unissoit. Un poëte, cité par Athénée (*a*), a dit fort élégamment:

Οὐ χρὴ συμποσίοιο φίλους ἀπέχεσθαι ἑταίρους
δηρόν· ἀνάμνησις δὲ πέλει χαριεστάτη αὕτη.

« Il ne faut pas que des amis, liés par les mêmes goûts, s'abstiennent long-temps des banquets: c'est-là que l'amitié se renouvelle avec plus de charme (1) ».

(*a*) Liv. V, chap. 2.

Vs. 2.

Ἐξ ἐνάτης. Les Romains ne faisoient par jour qu'un grand repas. Dans le siècle de Cicéron et de Philodème, il avoit lieu vers la IX.e heure. Le premier écrivoit à Pætus: *Accubueram hora nona; je m'étois mis à table à la neuvième heure* (*a*). En hiver, on le reculoit d'une heure; mais les gourmands se mettoient à table à IX. Cette heure répond à la XXI.e des Italiens. Le soleil se couchoit avant XII.

Ibid.

On lit dans le manuscrit, ἔταρις, mais le vers suivant prouve que Saumaise a eu raison de substituer ἔταρος. Les disciples du même maître s'appeloient ἔταιροι, *compagnons*. Ils formoient une véritable association, un *Club*.

Vs. 3.

Εἰκάδα. Nous lisons dans Diogène-Laërce (*b*), que, selon la Chronique d'Apollodore, Epicure naquit la 3.e année de la 109e Olympiade, le 7 de Gamélion, sous l'Archonte Sosigènes, c'est-à-dire, le 11 janvier de l'an 341 avant l'ère chrétienne. Selon un Anonyme, qui a écrit sur les Olympiades, et dont Meursius invoque souvent le témoignage dans son

(*a*) *Epist. Fam.* IX. 26.
(*b*) X. 18.

traité des *Archontes Athéniens* (*a*), ce philosophe naquit le 20 du même mois. Ἐπίκουρος ἐγεννήθη, Γαμηλιῶνος ΕἸΚΆΔΙ. Corsini a suivi cette dernière opinion (*b*). Mais sans discuter ici ce point de chronologie, il suffit de savoir que les Epicuriens célébroient, tous les ans, dans le mois de Gamélion, la naissance de leur maître. Epicure, dans son testament qui nous a été conservé par Diogène-Laërce (*c*), ordonne à ses héritiers de fournir aux frais de cette fête, qui se célébroit, de son vivant, le premier DECADI du mois de Gamélion, τῇ προτέρᾳ ΔΕΚΆΤΗΙ τοῦ Γαμηλιῶνος Cicéron, qui donne les principales dispositions de ce testament (*d*), dit simplement: *Diligenter caveat et sanciat ut Amynomachus et Timocrates heredes sui, de Hermachi sententia, dent quod satis sit ad diem agendum natalem suum quotannis mense Gamelione.* Il ne fixe point, comme on voit, le jour de Gamélion où l'on célébroit cette fête; mais Pline l'ancien dit positivement que c'étoit le 20.e (*e*): *Natali ejus VICESIMA LUNA sacrificant.* Il est donc plus que probable qu'au temps de Philodème

(*a*) IV. 10.
(*b*) Fasti Att. IV. pag. 35.
(*c*) *l. l.*
(*d*) *De Finib.* II. 102.
(*e*) XXXV. 2.

on la célébroit le 20 de Gamélion. Epicure, par son testament, avoit encore chargé ses héritiers de fournir aux frais de l'assemblée, qui se tenoit le vingtième de chaque mois, et à laquelle assistoient tous ceux qui avoient philosophé avec lui, pour célébrer sa mémoire et celle de Métrodore : ἔτι δὲ καὶ εἰς τὴν γινομένην σύνοδον, ἑκάστου μηνὸς ταῖς ΕἸΚΑ'ΣΙ, τῶν συμφιλοσοφούντων ἡμῖν. Ce que Cicéron a traduit ainsi : *Itemque omnibus mensibus vicesimo die Lunæ dent ad eorum epulas qui una secum philosophati sint, ut et sui et Metrodori memoria colatur* (*a*). Pline a dit aussi (*b*) : *Feriasque omni mense custodiunt, quas ICADAS vocant.* C'est delà, pour le dire en passant, que les Epicuriens étoient appelés ΕἸΚΑΔΙΣΤΑΙ', EICADISTES (*c*); mais l'épithète ἘΝΙΑΎΣΙΟΝ, ANNUELLE, qui accompagne le mot ΕἸΚΆΔΑ, prouve qu'il s'agit, dans cette invitation, de la *fête annuelle* du mois de Gamélion.

Vs. 4.

οὔθατα. *Turgentes porcæ papillæ.* Les Romains étoient si friands de ce mets; ils en faisoient un si grand abus, que les Censeurs furent obligés de faire des lois pour en défendre l'usage. Mais probablement elles étoient

(*a*) *l. l.*
(*b*) *l. l.*
(*c*) *Athen.* VII. 13.

ou mal exécutées, ou déjà tombées en désuétude dans le siècle qui précéda celui de Pline, puisque cet auteur remarque que Publius, si connu par ses Mimes, dès le moment où il eût recouvré sa liberté, ne donna aucun repas dont ce mets ne fît partie.

Hinc Censoriarum legum paginæ, interdictaque cœnis ABDOMINA, glandia, testiculi, vulvæ, sincipita verrina : ut tamen Publii mimorum poetæ cœna, postquam servitutem exuerat, nulla memoretur sine abdomine, etiam vocabulo Suminis ab eo imposito (*a*).

Cependant on en faisoit sans doute un usage moins fréquent, puisque Plutarque, contemporain de Publius, le met au rang des choses rares et de luxe: *πράγματος σπανίου καὶ πολυτελοῦς. . . . . . οἷον* ΟΥΘΑΤΟΣ (*o*).

Il falloit, pour les gourmets, que ces mamelles fussent pleines de lait. On égorgeoit donc la jeune truye le lendemain du jour où elle avoit fait ses petits, et avant qu'elle les eût allaités. *Occisæ uno die post partum, hujus et SUMEN EST OPTIMUM, si modo fetus non hauserit* (*c*). Apicius, Liv. VII, ch. 2 de son livre, nous a transmis la manière

---

(*a*) Lib. VIII, Cap. LI.
(*b*) *De Sanit. tuenda*, Tom. VI, pag. 474.
(*c*) Plin. XI. 38.

dont on les apprêtoit. Juvénal nous apprend encore qu'on apaisoit la Bonne Déesse avec ces mamelles, accompagnées d'une grande coupe remplie de vin (*a*).

> *Atque Bonam teneræ placant abdomine porcæ,*
> *Et magno cratere Deam* (2).

Vs. 6.

Φαιήκων γαίης. Le poëte fait allusion à ces vers qu'Homère met dans la bouche d'Alcinoüs, roi des Phéaciens :

> αἰεὶ δ' ἡμῖν δαίς τε φίλη, κίθαρίς τε, χοροί τε,
> εἵματά τ' ἐξημοιβὰ, λοετρά τε θερμὰ καὶ εὐναί (*b*).

« Les banquets, la cithare, les danses, des vêtemens souvent renouvelés, des bains chauds, les plaisirs du lit, telles sont nos délices de tous les jours ».

Dans la préface de l'ouvrage de Philodème sur la Musique (*c*) le savant éditeur, *D. Carlo Rosini*, évêque de Pozzuoli, a publié page 10, cette épigramme; mais il me permettra de lui faire deux observations sur la manière dont il traduit les deux derniers vers.

1.° Il a changé στρέψης en τρέψης, et ce n'est

(*a*) Sat. II. 86.

(*b*) Od. VIII. 248-9.

(c) Herculanensium voluminum quæ supersunt Tomus I, Philodemi de Musica IV. Neapoli, 1793, ex Regia Typographia, in-fol.

pas une faute d'impression, car nous verrons tout-à-l'heure qu'il reproduit cette leçon dans sa note. Cependant le premier de ces mots se lit bien clairement dans le manuscrit Palatin, où nous avons puisé tous les deux; ensuite il ne peut avoir aucun doute sur sa *propriété*; le seul Euripide lui en fournit plusieurs exemples. Je me contenterai de lui indiquer le vs. 68 de l'Iphigénie en Tauride.

Ὁρῶ, σκοποῦμαι δ', ὄΜΜΑ ΠΑΝΤΑΧΟῦ ΣΤΡΕΦΩΝ.

Cette observation pourra d'abord paroître minutieuse; mais, lorsqu'il s'agit d'une pièce publiée pour la première fois, on ne sauroit exiger trop d'exactitude,

2.° L'éditeur traduit ainsi le dernier distique: *Quod si quando in nos etiam oculos convertes, Pison, e vili tugurio pinguiorem Eicada reportabimus*; et, jusques-là, je suis d'accord avec lui; mais il ajoute immédiatement après: *Quibus sane verbis Pisonem adolescentulum, suæ disciplinæ a Lucio patre traditum*, παιδεραστικῶς *adloquitur*. Ensuite, pour prouver cette assertion, il fait la note suivante: *Quid enim aliud innuere potest ista efflagitatio* τοῦ τρέπειν ὄμματα, ut oculos convertat, *is qui domum subire et convivio excipi non fuerit dedignatus, nisi modestam rei turpis sollicitationem? Quod cum Lucio patri minime quadret, hinc adolescentulo Pi-*

soni filio carmen inscriptum suspicari licet. Quis enim ignorat quanta inverecundia Græci, et quidem Philosophi, ingenuos pueros deperirent?

Ici j'avoue que je ne puis adopter cette interprétation, qui me paroît forcée; la mienne me semble plus naturelle et plus vraie. Philodème invite Pison à la fête commémorative de leur maître en philosophie; il ne doute pas de la bonne volonté de Pison; il connoît toute son amitié pour lui; mais il lui demande, pour les autres convives et pour lui-même, *ce regard de bienveillance* qui fait seul le charme d'une fête. On dira, si l'on veut, que c'est la prière d'un courtisan. A la bonne heure; Cicéron nous a déjà appris que Philodème l'étoit. Il l'a même excusé, et certes avec raison; car Cicéron déposoit aussi le manteau de philosophe lorsqu'il souffroit autour de lui cette foule de cliens qui venoient chaque matin le saluer à longs flots, et qui lui prodiguoient, pendant le reste du jour, les adulations les plus serviles. Les Grecs, qui vivoient à Rome au milieu d'un peuple fier et jaloux, ne pouvoient se faire pardonner leur supériorité bien marquée dans tous les arts qui tenoient à l'élégance et à cette fleur d'imagination que les Grecs sembloient posséder exclusivement, qu'à force de prévenances et de politesse outrée.

Du reste, c'est le texte et non les mœurs de Philodème que je défends ici. Je dois dire cependant, pour rendre hommage à la vérité, que je serois aussi peu surpris et aussi peu scandalisé de voir Philodème adresser un billet galant au jeune Pison, que je ne le suis d'entendre le divin Platon s'écrier :

Τὴν ψυχὴν, Ἀγάθωνα φιλῶν, ἐπὶ χείλεσιν ἔσχον.
ἦλθε γὰρ ἡ τλήμων, ὡς διαβησομένη.

« Lorsque je colle ma bouche sur celle d'Agathon, mon ame vient sur mes lèvres, haletante et prête à s'envoler vers lui ».

Tout le monde sait que cette galanterie, qui nous paroît aujourd'hui si extraordinaire, n'avoit rien d'indécent dans les mœurs grecques et romaines, lorsqu'elle ne passoit point les bornes de l'honnêteté.

Le savant éditeur nous apprend que le successeur d'Epicure est constamment appelé, dans Philodème, *Hermarchus*. Il faut donc restituer, dans le dernier passage de Cicéron que j'ai cité, *de Hermarchi sententia*, et rétablir la véritable orthographe de ce nom dans Cicéron et dans Diogène-Laërce.

II.

Cette épigramme fait partie du livre des *descriptives* dans le manuscrit Palatin pag. 454. Elle a exercé la critique de plusieurs savans, et pa-

roît d'abord fort obscure; mais lorsqu'on l'examine plus attentivement, son obscurité se dissipe peu à peu, et à la place de ce galimathias double qu'on croyoit apercevoir à la première lecture, on trouve une épigramme très-élégante.

Voici le texte du manuscrit qui n'a pas encore été fidèlement représenté. Nous verrons ensuite ce que des critiques célèbres ont fait pour l'éclaircir.

Ξανθοκηρόπλαστε μυρόχροε μουσοπρόσωπε
  Ἔυλαλε διπτερύγων καλὸν ἄγαλμα πόθων
Ψιλόν μοι χερσὶ δροσίναις μύρον ἐν μονοκλίνῳ
  Δεῖ με λιθοδμήτῳ δὲ ποτὲ πετριδίῳ
Ἕυδειν ἀθανάτως πουλὺν χρόνον· αὖθις πάλιν μοι
  Ξανθάριον, ναὶ ναὶ, τὸ γλυκὺ τοῦτο μέλος
Ὀυ καὶ εἰσωνθρωφολέκον λυφὸς ἐν μονοκλίνῳ
  Δεῖ σε βίου αἰεὶ δύσμορε πετριδίῳ.

J'ai dit, dans ma notice sur Philaras, que le manuscrit de l'Anthologie connue alors sous le nom d'inédite, qui lui a appartenu et qui probablement est écrit de sa main, renfermoit cette épigramme en entier. Celui du président Bouhier n'offroit au contraire que les six premiers vers que Brunck a insérés dans ses *Lectiones et animadversiones* (*a*) : les deux derniers, qu'on lit à la page suivante, ayant été cités seuls par Saumaise (*b*), l'éditeur des

(*a*) Page 144.
(*b*) Plin. Exercit., page 850.

Analecta crût qu'ils appartenoient à une autre épigramme. D'ailleurs Saumaise les donnoit, non tels qu'il les avoit trouvés dans le manuscrit Palatin, mais tels qu'il les avoit corrigés, sans avertir, selon sa coutume qui certes n'étoit pas louable, des changemens qu'il avoit introduits dans le texte.

Cette épigramme fut publiée, pour la première fois, en entier, par *D. Carlo Rosini*, l'un des quatre académiciens chargés de publier les *Papyrus d'Herculanum*, page 4 des prolégomènes de l'ouvrage déjà cité. Il y a joint un fort long commentaire, et il la rétablit ainsi, sans accens.

Ξανθω κηροπλαστα, μυροῤῥοε, μουσοπροσωπε,
Ευλαλε, διπτερυγων καλον αγαλμα ποθων,
Ψαλλε μοι χερσι δροσιναις μυρον, εν μονοκλινῳ
Δει με λιθοδμητῳ δη ποτε πετριδιῳ
Ευδειν αθανατως πολυν χρονον· αδε παλιν μοι
Ξανθαριον ναι ναι; το γλυκυ τουτο μελος.
Ουκ αιεις ανθρωπε τοκογλυφος; εν μονοκλινῳ
Δει σ' αβιον ναιειν, δυσμορε, πετριδιῳ.

O flave opifex ceræ, unguentum effundens, Musam ore referens, garrule, pulchrum volitantium Cupidinum simulacrum; attenua mihi roscidis tuis manibus unguentum; oportet enim me aliquando immortalium more longo ævo cubare in loculo affabre in petra exciso: næ, næ, redintegra mihi tuum melos; dulce enim est mihi. At tu, ô fænerator homo, (hoc

melos) non audis? in saxeo lpculo te oportet, miser, sine victu habitare.

J'ai quelques observations à faire sur les différentes leçons que le savant éditeur a introduites dans le texte.

Vs. 1. Ξανθὼ κηρόπλαστα. Je pourrois revendiquer, je crois, la correction Ξανθοῖ: je me souviens de l'avoir communiquée, dans le temps, au savant éditeur; mais il ne s'agit pas ici d'amour propre, il suffit que le mètre, la césure et le sens la commandent.

Ibid. μυρόῤῥοε au lieu de μυρόχροε. L'éditeur dit: *si intactum relinquas* μυρόχροε, *frigidum et nihili erit* μυρόχροε; *quid enim sibi vult unguenti colorem habens, nisi idem ac flavus, quod jam dixerat?* Cette correction est ingénieuse. Van Santen me l'avoit envoyée en juin 1788, et Ruhnken lui avoit donné son approbation. Cependant comme il est difficile de croire que le copiste ait substitué l'un de ces composés à l'autre, qui présentoit à son esprit un sens net et facile à saisir, je crois qu'on peut conserver la leçon du texte μυρόχροε, *couleur de miel*; c'est celle de l'abeille. Il faut prendre garde qu'à force de tourmenter, de torturer les textes anciens, on ne les dénature.

Ibid. μυσοπρόσωπε. Ruhnken lisoit: σιμοπρόσωπε. Il s'exprimoit ainsi dans un billet de sa main, joint à la lettre de notre commun ami Van Santen: *Philodemi epigramma non expedio.*

Certum tamen videtur pro mendoso μισοπρόσωπε *scribendum esse* σιμοπρόσωπε. Σιμαὶ μέλισσαι *sunt apud Theocritum.* VII, 80. Mais il y a trop loin de la leçon originale à celle que ce savant proposoit. Μισοπρόσωπε signifie *Musas ore referens,* ou bien, comme le traduisoit Van Santen, *qui faciem Musæ habet.* Ce dernier lisoit encore χρυσοπρόσωπε, *à la tête dorée.*

M. Bast, dans sa *Lettre critique à M. Boissonade* (page 51 du texte françois, 1805, et pag. 76 de la traduction latine de M. Wiedeburg, *Lipsiæ*, 1809) propose de lire μυοιοπρόσωπε, *à la tête douce, couverte de duvet.* J'invite à lire la savante note dans laquelle il développe son opinion qui me paroît fort ingénieuse, mais qui s'éloigne trop de la leçon du manuscrit.

Vs. 3. ψιλοῦ μοι, *attenua mihi*, est une correction qui me paroît vraie. Brunck lisoit σπεῖσον, et Van Eldick λεῖψον, ce qui revient au même; mais il faut se tenir plus près du texte. Il n'y a qu'une lettre à changer; au lieu qu'ici on s'en écarte totalement. M. Schneider, dont M. Jacobs a inséré les corrections sur cette épigramme dans ses commentaires sur l'Anthologie (*a*), veut qu'on lise ψάλλον μοι χερσὶν δροσίμαις μόρον, *Fatum mihi fatale, i. e. carmen de morte cane.* J'en demande bien pardon à M. Schneider; il connoît toute l'amitié et toute l'estime

(*a*) Vol. II, P. I, page 244 et suiv.

que j'ai pour lui ; mais il me permettra de lui dire que réformer ainsi un texte, ou plutôt le refondre, c'est reculer trop loin les bornes de l'art critique. Si chacun prenoit de pareilles licences, bientôt il ne nous resteroit plus que quelques lambeaux des textes originaux; tout le reste seroit, pour me servir d'une expression italienne, *rimodernato*. Ensuite *comment l'abeille peut-elle chanter la mort avec ses mains couvertes de rosée?* Il est vrai que M. Schneider ajoute : *nisi forte fuit*, ψάλλον μοι χ. δ. μέλος. *Fortasse etiam scribendum* μέλος ψάλλον μοι χ. δ. μύρῳ, *manibus unguento delibutis*; *hoc simplicissimum*. Si j'avois quelque nouvelle leçon à proposer, ce seroit celle-ci : ψιλόν σοι χ. δ. μύρον, par opposition à ce qui suit immédiatement ; *un parfum délicat (le miel) découle de tes mains couvertes de rosée, et moi je dois habiter éternellement*, etc. M. Rosini change δροσίναις en δροσίμαις, et M. Jacobs adopte cette correction ; mais c'est substituer un mot nouveau à un mot nouveau ; pourquoi donc ne pas conserver celui du manuscrit ? C'est là véritablement *l'emendandi cacoëthes*, maladie très-commune de nos jours. Du moins, si on vouloit absolument corriger, falloit-il lire δροσεραῖς. Ensuite pourquoi changer χερσὶ, en χερσὶν ? de quelle utilité est là ce ν ? J'ajouterai, avant de finir cet article, que δροσίναις n'avoit point offensé l'oreille de M. Ruhnken; il vouloit seulement

qu'au lieu de l'accent aigu sur la pénultième, on mît le circonflexe sur la dernière.

Vs. 4. Au lieu du δὲ ποτὶ du manuscrit qu'il faut nécessairement changer en δή ποτε, M. Schneider lit δέσποτι, *ma maîtresse*, parce qu'il prend le ξανθάριον du sixième vers pour un nom propre, comme nous le verrons plus bas.

Vs. 5. L'éditeur prétend qu'on lit dans le manuscrit αι δε; mais s'il l'avoit examiné plus attentivement, il y auroit trouvé αἶδε; du reste la correction ᾆδε est indispensable.

Vs. 6. ξανθάριον. M. Jacobs dit, probalement d'après son ami, comme le prouve le δέσποτι que nous avons vu plus haut: *Hoc epigramma, sic ex Schneideri mente emendatum, scrip tum est in puellam Xantharium, quam poëta rogat ut sibi carmen canat, quo avari et fœneratores futuri fati admoneantur.*

M. Huschke, qui a publié la même épigramme pag. 149 de ses *Analecta critica in Anthologiam græcam*, croit aussi que c'est un nom propre. Ξανθάριον, dit-il, *nomen est* ὑποκοριστικὸν *puellæ cujus verum nomen erat* Ξανθώ, et en conséquence il introduit cette dernière correction dans le texte. Il me semble pourtant que si on ne veut point aller chercher bien loin ce qui est très-près, ce diminutif mignard (ὑποκοριστικὸς) s'adresse et s'applique à l'abeille. Nous dirions en françois: *ma petite blonde;* dans l'ancien langage on auroit dit: *ma blonde-*

lette ou *ma blondinette*. Le sens entier de l'épigramme prouve clairement qu'il ne s'agit pas ici d'une jeune fille. C'est un mort qui, du fond de son tombeau, adresse la parole à une abeille qui voltige à l'entour; il lui prodigue toutes les épithètes qui peuvent la flatter; et comme probablement les usuriers de son temps étoient aussi honnêtes que ceux du nôtre, il les apostrophe dans les deux derniers vers, et les fait souvenir qu'un *lit de pierre* les attend aussi.

Vs. 7 et 8. Saumaise, dont je respecte plus que personne la mémoire, a défiguré ce dernier distique, qu'il réforme ainsi (*a*):

> οὐκ αἰεὶς ἄνθρωπε, τόκων γλύφος; ἐν μονοκλίνῳ,
> Δεῖ σ' ἄβιον ναίειν, δύσμορε, πετριδίῳ.

On a déjà vu qu'on lisoit dans le manuscrit

> Οὐ καὶ εἰς ανθρωφολόκον λυφός.

J'avois proposé de lire:

> οὐκ αἰεὶς ὦ ̕νθρωφ' ὁ τοκογλύφος;

L'éditeur a adopté le τοκογλύφος, et il m'en fait honneur dans la note 21. page 6. (*b*); mais il met dans son texte ὠ 'νθρωπε. Je vois avec plaisir

---

(*a*) Plin. Exercitat. pag. 850.

(*b*) *Corruptissimum hoc distichon restituere olim adnisus Salmasius.... Sed aliquanto felicius hexametro medicas abhibuit manus eruditissimus Simon Rochettius, Gallus*, etc.

que M. Jacobs seroit aussi tenté d'adopter ma correction, car il dit pag. 245 : *Fortasse nulla fere mutatione legendum* :

οὐκ αἰτεῖς ἄνθρωφ' ὁ τόκων γλύφος;

Mais j'avoue que ce τόκων γλύφος me laisse quelque scrupule. Γλύφος dans un composé, tel que τοκογλύφος, est consacré par l'usage, mais γλύφος, détaché de son composé, est un mot inusité, contraire à l'analogie de la langue, et qui n'est utile ni pour le sens, ni pour le mètre. D'ailleurs qui ne voit que, dans la leçon vicieuse du manuscrit τοκονλυφος, le copiste a mis un ν au lieu d'un γ, et que dans celui qui luiservoit de texte, il y avoit τοκογλύφος ? Saumaise, lui-même, dans sa longue dispute sur l'*Usure*, et dans les savans traités qu'elle produisit de sa part (*a*), se sert toujours de ce dernier terme. Il rend τοκογλύφοι par *tocullіones*. Il est même étonnant que, dans ses traités volumineux, il n'ait pas cité notre épigramme, tandis qu'il a fait usage de beaucoup d'autres.

Le dernier vers a donné la torture aux criti-

(*a*) Les principaux sont :

De usuris liber. Lugduni Batavorum, apud *Elzevirios*, 1638. in-8.°

De modo usurarum liber. Ibid. 1639. in-8.°

Dissertatio de fœnore Trapezitico, *in tres libros distincta*. Ibid. 1640. in-8.°

ques. On lit, comme on a vu dans le manuscrit :

Δεῖ σε βιῶν ἀεὶ, δύσμορε, πιεριδίῳ.

Saumaise a corrigé :

Δεῖ σ' ἄβιον ναίειν δ. π.

Le savant éditeur adopte la correction de Saumaise; *utroque ut aiunt pollice Salmasii lectionem probamus, quamvis adsint qui Ms. pressius insistentes legere ament :* δεῖ σε βιῶν ἀεὶ, *oportet te æternum vivere.* Cette dernière phrase s'adresse à moi, qui lui communiquai dans le temps mon opinion sur le sens de ce passage, opinion dans laquelle je persiste encore. Du temps de Philodème, qui composa une partie de ses épigrammes à Rome, dans la société de Pison, l'immortalité de l'ame étoit bien reconnue et chez les Grecs et chez les Romains : ainsi βιῶν signifie ici *habiter,* pour ainsi dire, *vivant.*

Le poëte avoit dit plus haut : Εὕδειν ἀθανάτως πουλὺν χρόνον, et cet ἀθανάτως ne peut se rapporter qu'au dogme de l'immortalité de l'ame; car il seroit ridicule de dire *qu'on doit dormir éternellement pendant long-temps.* Ce ne seroit plus un pléonasme, mais ce que les Anglois appellent *a non sense.*

L'éditeur fait une longue digression sur l'époque où l'on commença à creuser des tombeaux dans le roc vif. *Ecquis*, s'écrie-t-il, *non videt hoc in epigrammate Philodemum* ἑβραΐζειν,

cum non modo sepulcrum in petra excisum, sed etiam unguentum melle confectum ad condituram sui corporis se manere adfirmet? Plus loin le savant éditeur ajoute : *Ut ut tamen dederimus jam inde à Tullii ætate suos defunctos in lapideis arcis condere Græcos cæpisse; Philodemi certe epigramma Palæstinum morem redolet; si quidem mellis condiendo cadaveri meminit, quod procul dubio græci moris non fuit.* Deux observations détruisent entièrement ce systême de l'éditeur. 1°. Il est incontestable par les monumens mêmes trouvés de nos jours dans la Grande-Grèce, où, si l'on aime mieux, dans la Grèce d'Italie, qu'au temps de Philodème, les Italo-Grecs faisoient usage de tombeaux de pierre. 2°. Rien ne prouve, dans l'épigramme, que le mort sollicite l'abeille de lui donner son miel, *ad condituram corporis sui.* Ce qui a induit en erreur le savant académicien d'Herculanum, c'est qu'il a cru que le μοι du troisième, et l'on pourroit même ajouter du cinquième vers, s'applique au mort, tandis que sur-tout le μοι du troisième est une de ces redondances qui se trouvent dans toutes les langues. Nous disons en françois : *Prenez*-moi *vîte une forte résolution.* Il y a dans les auteurs grecs une foule d'exemples où ce μοι est redondant, ou, comme disent les grammairiens, παρέλκει; ainsi, dans notre épigramme, il n'en faut pas tenir compte.

Voici le texte que j'ai adopté :

Ξανθ' ὦ κηρόπλαστα, μυρόχροε, μουσοπρόσωπε,
  Εὔλαλε, διπτερόγων καλὸν ἄγαλμα πόθων,
Ψιλοῦ μοι χερσὶ δροσιναῖς μύρον· ἐν μονοκλίνῳ
  Δεῖ με λιθοδμήτῳ δή ποτε πετριδίῳ,
Εὕδειν ἀθανάτως πολὺν χρόνον· ᾆδε πάλιν μοι,
  Ξανθάριον, ναὶ, ναὶ, τὸ γλυκὺ τοῦτο μέλος.
Οὐκ ἀΐεις ὤνθρωφ' ὁ τοκογλύφος ; ἐν μονοκλίνῳ
  Δεῖ σε βιῶν αἰεὶ, δύσμορε, πετριδίῳ.

« Blonde ouvrière, qui nous pétris la cire, ô toi dont la couleur est celle du miel, toi qu'on prendroit pour une Muse, toi qui bourdonnes si joliment, image charmante des amours ailés! que tes mains couvertes de rosée continuent à distiller leur liqueur parfumée. Hélas! je suis condamné, quoique immortel, à dormir long-temps dans ce lit solitaire de pierre, qu'on a eu soin de bien cimenter. Recommence, gentille et blonde petite abeille; oui, oui, recommence ce doux chant. — Ne l'entends-tu pas, malheureux usurier? Et toi aussi, tu habiteras pour toujours un lit solitaire de pierre ».

NOTES.

(1) Tel est le sens que je donnois à ces deux vers, qui ne me présentoient aucune obscurité; mais je crains de ne m'être étrangement abusé, car, en ouvrant la nouvelle traduction d'Athénée, j'y trouve, Tom. II, page 220, la traduction et la note suivante. Je les joins ici pour mon instruction et pour celle des lecteurs.

« Il ne faut pas que des amis qu'on revoit avec plaisir dans les festins s'absentent souvent; car le souvenir d'un ami est toujours très-agréable.

« Casaubon veut encore changer ici. Je garde *symposioisi.* Le mot *philos* est tantôt actif, tantôt passif. Horace l'a employé dans le même sens; Pindare l'a fait aussi passif, pag. 191 du texte grec. Ainsi, *symposioisi philos* signifie celui qui est bien reçu aux festins quelconques. *Theoisi philos*, est *aimé des Dieux.* »

Cependant ce qui me rassure un peu, c'est que le savant et modeste Adam, qui avoit bien médité son Athénée, a traduit : « Il ne faut pas que les amis soient long-temps sans manger ensemble : rien n'est plus agréable que de se rassembler souvent.......», page 348 de son manuscrit.

(2) Léonidas d'Alexandrie, qui florissoit environ un demi-siècle après Pline, se plaint assez plaisamment, dans son épigramme XXXII qui, dans le manuscrit, fait partie du même livre, de ce qu'on lui sert, comme dit notre proverbe françois, *de la moutarde après-dîné*, c'est-à-dire, des mamelles de truye et des tranches de porc, lorsque son ventre ne peut plus se rendre à ses sollicitations pressantes.

Μὴ πάλι μοι μετὰ δόρπον, ὅτ' οὐκέτι γαστέρα πείθω,
ΟΥΘΑΤΑ καὶ χοίρων ἄρτι τίθει τεμάχη.

οὐδὲ γὰρ ἐργοπόνοισι μετὰ στάχυν ὄμβρος ἄκαιρος
χρήσιμος, οὐ ναύταις ἐν λιμένι Ζέφυρος.

Un poëte latin de notre nation, inédit et inconnu, de la fin du seizième ou du commencement du dix-septième siècle, a traduit ainsi cette épigramme :

Ne mihi, cum fartus venter parere recusat,
UBERA / SUMINA } *continuo; frustave pone suum.*
Quippe nec agricolis, post messem, est serior imber
Utilis, aut *portu compositis* / *portus compotibus* } *Zephyrus.*

LETTRE

A l'abbé de SAINT-LÉGER *sur quelques éditions de l'Anthologie grecque* (*a*).

MODICÆ *fidei, quare dubitasti?* Vous pensiez, mon cher voisin, que ce livre qui m'étoit promis depuis plus de six mois, que l'on me disoit arrivé à Paris depuis cinq semaines, et que l'on ne m'apportoit pas, je ne le recevrois point; vous regardiez la promesse de mon ami comme une gasconnade.... Eh bien! hier, trois heures après votre aimable visite, mon ami entra chez moi, le livre à la main, me priant de l'accepter et d'excuser le long retard....

Et qu'est-ce que ce livre? Vous vous rappelez que, d'après ce que m'avoit dit le propriétaire du volume, qui ne l'avoit pas vu depuis deux ans, je vous manifestai le soupçon que j'avois sur ce titre; et que je vous dis que ce pourroit bien être le masque de quelque livre très-connu: vous repoussâtes ce soupçon.... J'avois pourtant raison sans le savoir. Ces prétendus *Omnium horarum Opsonia* ne sont

---

(*a*) L'abbé de Saint-Léger m'avoit écrit le billet suivant, et cette lettre fut la réponse.

autre chose que l'Anthologie grecque-latine, publiée par Jérôme Megiser, à Francfort, *sumptibus Authoris* (circonstance remarquable), en 1602, *in*-8°. J'avois heureusement encore votre exemplaire de Megiser; il m'a servi pour me convaincre de l'identité des deux livres.

Ce Megiser, comme vous savez, présente en tête douze feuillets liminaires pour le titre, la dédicace, l'avis au lecteur, concernant le sujet de l'Anthologie; trois tables, la première, des matières, la seconde, des auteurs des épigrammes de l'Anthologie, et la troisième, des traducteurs latins des épigrammes employées dans le volume; enfin, deux pièces de vers élégiaques à la louange de Megiser et de sa compilation. Le fripon qui a voulu débarrasser le magasin du libraire, où étoit un certain nombre d'exemplaires du livre, a commencé par déchirer ces douze premiers feuillets; puis il en a substitué *huit* autres seulement, pour son beau titre, l'avis au lecteur (*a*), la première des trois tables, et pour un petit poëme en vers élégiaques, de Conrad Celtès, intitulé: *Quòd diversi ad diversa studia nati sint; se verò ad*

(*a*) A la septième ligne de cet avis au lecteur, l'imprimeur de Megiser avoit mis κύβλον au lieu de κύκλον. Le faussaire n'a pas seulement daigné corriger cette faute.

amorem natum esse scribit (*a*). Le faussaire a donc retranché celles des pièces liminaires qui pouvoient faire reconnoître le livre de Megiser (*b*); il a retranché les deux tables d'auteurs, et il a rempli les sixième, septième et huitième feuillets par le poëme de Conrad Celtès. C'est tout ce qu'il y a de nouveau dans les *Omnium horarum Opsonia*, imprimés à Francfort, *curante Johanne Jacobo Porsio*, en 1614. Ces huit premiers feuillets exceptés, le volume ne présente rien, absolument rien, autre que l'ouvrage de Megiser, dont la première partie a 560 pages, et la deuxième 535. Je vous envoie les deux volumes; voyez-vous-

(*a*) Les œuvres de Conrad Celtès furent imprimées à Nuremberg en 1502, in-4.°, grand format, avec fig. en bois, édition très-rare, dont les exemplaires de Sainte-Geneviève et des Quatre-Nations sont défectueux de la deuxième partie toute entière. Celui de la bibliothèque nationale est bien complet, mais court de marges : la pièce de Celtès, reproduite, on ne sait pourquoi, dans les *Opsonia*, est la dixième élégie du second livre *Amorum* de Celtès. Il y a de ce poëte, quatre livres d'odes qui ne sont pas dans l'édition susdite de 1502, et qui furent imprimées à Strasbourg en 1513, in-4°.

(*b*) Jérôme Megiser, auteur de plusieurs ouvrages (entr'autres d'une grammaire turque imprimée en 1612, et des Annales de Carinthie, publiées en 1608, in-folio), ne mourut qu'en 1616. Ainsi la friponnerie se fit pendant qu'il vivoit encore, à son insu ou de son aveu; c'est ce que j'ignore.

même : *Vide pedes, vide manus; noli esse incredulus.*

Maintenant, que M. B...., littérateur hollandais, se targue tant qu'il voudra de la possession des *Omnium horarum Opsonia* : nous savons désormais ce que c'est que ce prétendu trésor. Mais est-il concevable que Fabricius, dans sa Bibliothèque grecque (tom. II, p. 699 et 700), indique froidement ces *Opsonia*, imprimés en 1614, et puis l'Anthologie *cum paraphrasi metricá Hieron. Megiseri*, Francof., 1602, sans avoir vu ni l'un ni l'autre sans se douter seulement que c'est un seul et même ouvrage, et que ce n'est point une *paraphrase* en vers de l'Anthologie, par *Jérôme Megiser,* qui n'a traduit lui-même qu'un petit nombre d'épigrammes (*a*)? Est-il concevable que David Clément nous donne (*Biblioth. curieuse*, tom. I), un long article sur l'Anthologie, sur sa traduction par Eilhard Lubin, etc., sans dire un seul mot de la compilation de Megiser ni des *Opsonia?* Concevez-vous que Freytag, au tome II, pag. 781-793 de son *Adparatus litterarius*, parle de diverses éditions et traductions latines,

(*a*) M. Harles, dans sa nouvelle édition de la Bibliothèque grecque de Fabricius, a-t-il laissé ces deux fautes? Voir le tome IV de cette édition, répondant aux pages 699 et 700 de l'ancienne; mais je n'ai que les deux premiers volumes de cette nouvelle édition.

même de l'édition donnée par les Jésuites de la Flèche, en 1624, *in*-8°., sans faire la moindre mention du recueil de Megiser ni des *Opsonia?* Megiser, sous le titre *Anthologia*, 1602, est pourtant un livre peu commun, et il est encore plus rare sous le masque d'*Omnium horarum Opsonia*, de 1614. J'ai compulsé plusieurs catalogues, et je ne me rappelle l'avoir trouvé sous ce dernier titre, que dans la *Bibliotheca Oizeliana*, imprimée à Leyde en 1687, *in*-8°., partie II, pag. 311, n°. 308. A l'égard de nos bibliographes français de livres rares, Debure, leur oracle, n'ayant point parlé de notre volume, il est tout simple que les Osmont, les Cailleau, n'en aient rien dit non plus.

Ces éclaircissemens, que j'écris rapidement à l'instant où je reçois les *Opsonia*, vous seront sûrement agréables : si vous croyez qu'ils puissent être utiles aux littérateurs et aux bibliophiles, faites-les *emmagasiner* bien vîte; *per me licet*. Ave de tout le cœur.

S. L***.

RÉPONSE.

Video quia Propheta es tu, me suis-je écrié, lorsqu'ouvrant votre gros *in*-8.° j'ai reconnu tout de suite mon bon Megiser, et me suis rappelé vos justes soupçons sur cette *fraude*, qui certes ne peut être nommée *pieuse*. Ain-

si, mon cher voisin, je courois depuis dix ans après le faux Sosie, tandis que le véritable logeoit depuis douze au moins sous le même toit. Pauvre espèce humaine, tu es donc condamnée à poursuivre sans cesse des phantômes!

Vous voulez savoir si, dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, on a arraché le masque au faussaire. Non; il occupe toujours la même place parmi les extraits de l'Anthologie, pag. 446; mais l'éditeur, trompé par Hamberger, a cru que le véritable Megiser renfermoit l'Anthologie entière. Il a substitué pourtant son titre véritable au titre ridicule que lui donne la première édition de Fabricius: les trois index y sont bien énoncés; mais l'éditeur ajoute: *Hæc editio rara continet VII libros. In tertio indice enumerantur* 93 *interpretes. Vid. Hamberger, Zuverlässige Nachrichten, tom. IV, pag.* 570, *Fabricius eam editionem enumerarat in catalogo librorum singulorum vel epigrammatum selectorum.* Cependant Fabricius avoit raison de ranger parmi les *Selecta* le recueil de Megiser, puisqu'il ne renferme que des extraits des livres I, II, III, IV, VI, VII de la collection de Planude, et qu'il ne s'y trouve pas une seule épigramme du livre V. Dans le VII, dont les fleurs si fraîches, si vivement, si diversement coloriées, invitent tou-

tes les mains à les cueillir, 113 sur 210 ont été seulement traduites, soit que les interprêtes aient craint de les faner, soit qu'ils aient été retenus par cette pudeur que j'appellerois volontiers, avec Apulée, *asinalem verecundiam* (1).

Comme M. Harles donnera sans doute pour ce quatrième volume, des *addenda* et *emendanda*, il me saura gré de relever ici quelques autres erreurs qui lui sont échappées dans ce chapitre, et de lever quelques-uns de ses doutes. Un homme seul ne peut fournir une si longue et si pénible carrière: il ne peut tout voir par ses yeux; il est obligé de s'en rapporter aux catalogues, presque toujours précipitamment et par conséquent négligemment faits, ou bien d'emprunter les yeux d'amis qui souvent n'apportent pas à ce travail minutieux toute l'attention nécessaire. Chacun doit donc venir au secours de l'homme laborieux qui a eu le courage de se charger d'une entreprise aussi pénible pour lui, qu'elle est utile aux lettres.

1.° Page 419, note *f*. La scholie grecque du manuscrit Palatino-Vatican, pages 81-82, que M. Harles a trouvée écrite de la main de Fabricius, sur la marge de son exemplaire, n'est rien moins qu'exacte. Au lieu de Κεφαλῆς, il faut lire Κεφαλᾶς. (Dans la dernière ligne de cette page, ὑποτῆακται, au lieu d'ὑποτέτακται, est sûre-

ment une faute d'impression); au lieu de κυκλίῳ, il faut lire πλυκτίῳ. Ensuite ces mots ὅτι ὁ Μελέαγρος κ. τ. λ. doivent former une nouvelle scholie qui finit par ceux-ci : ἐν Κῷ τῇ νήσῳ. Ces deux scholies occupent, dans le manuscrit, le milieu de la marge de la page 81 : une partie de celle de la page 82 est remplie par la scholie οἱ τῶν ἐπιγραμμάτων κ. τ. λ. dans laquelle il faut lire συνῆξεν ὁ Μ., au lieu de συνέταξε ὁ Μ. Elle finit à Διοκλέα. Viennent ensuite les deux petites scholies suivantes :

Ζήτει τὴν πόλιν Μελεάγρου ἐν τῷ Στεφάνῳ.
Γαδαρηνὸς ἦν, ὡς ἐν τοῖς ἔμπροσθεν αὐτὸς ἑαυτοῦ
Ἐμνημόνευσεν. ἤκμασεν ἐπὶ Σελεύκου τοῦ ἐσχάτου.

Je ferai observer encore que, dans la note marginale de Fabricius, plusieurs noms sont autrement orthographiés que dans le manuscrit; mais cela nous méneroit trop loin.

Pag. 420-21, note *g*. On lit dans le manuscrit, pag. 83 : Ὃν ἐποίησε κατὰ μίμησιν Μελεάγρου, συνῆξας δὲ κ. τ. λ. Après Κριναγόρου, il faut ajouter, Ἀντιφίλου.

Page 426, la scholie grecque, recueillie, comme les autres, sur la marge de l'exemplaire de Fabricius, est également tronquée. Après ces mots, τοῦ μεγάλου, on lit dans le manuscrit, page 83, ἔγραψεν δὲ καὶ ἱστορίαν καὶ τὰ ἐπονομαζόμενα Δαφνιακά. ἔγ. δὲ. κ. τ. λ. Mais outre cette scholie marginale, on lit encore dans le manuscrit le titre suivant, en tête de la préface d'Agathias :

'Αγαθίου σχολαστικοῦ 'Ασιανοῦ Μυριναίου συλλογὴ νέων ἐπιγραμμάτων, ἐκτεθεῖσα ἐν Κωνσταντινουπόλει πρὸς Θεόδωρον Δεκουρίωνα τὸν Κοσμᾶ.... εἴρηται δὲ τὰ προοίμια μετὰ τὰς συνεχεῖς ἀκροάσεις τὰς κατ' ἐκεῖνο καιροῦ γινομένας.

Cette préface est composée de 46 vers ïambes, et de 87 alexandrins. Les quatre que cite ici l'éditeur, sont les 104-7; mais on lit dans le manuscrit, v. 204:

Μηδ' ὑπὸ συζύγι βίβλῳ, et v. 106, ἐξ ὀλίγοιο.

2°. La Muse de Straton, Παιδικὴ Μοῦσα, renferme 220 épigrammes : toutes ont été disséminées dans les Analectes de Brunck.

3°. Ce fut Warton qui, en 1766, fit réimprimer à Oxford, avec une préface de sa façon, les trois livres de l'Anthologie de Constantin Céphalas, que Reiske avoit publiés à Leipzig, en 1754; mais il supprima les notes de ce dernier, où il y a beaucoup de choses inutiles, hasardées, ridicules même, mais qui fournissent pourtant beaucoup de renseignemens utiles. C'est ce même Warton qui a donné dans la même ville, en 1770, en deux vol. *in*-4°., une édition de Théocrite, recommandable par les dissertations excellentes dont l'immortel Toup l'a enrichie; mais pour que les exemplaires soient complets, on doit trouver à la fin du second volume les *Curæ posteriores* de Toup, imprimées à Londres en 1772. Ce cahier précieux manque dans beaucoup d'exemplaires.

4°. Page 430. M. Harles semble adopter la conjecture du savant évêque d'Avranches. Il a tort. Planude n'est point auteur des titres ou *lemmes* qu'il a mis à un petit nombre d'épigrammes. Il les avoit trouvés dans le recueil de Constantin Céphalas, et presque toujours il les a dénaturés. Par exemple, voici celui que porte dans le manuscrit page 472, l'épigramme qui a donné lieu à la fausse conjecture de Huet :

Ἰωάννου ποιητοῦ, τοῦ Βαρβουκάλλου εἰς λουτρὸν ἔχον Πίνδαρον.

Αἴθε σε, Πίνδαρε, μᾶλλον ἐμοῖς ἐκάθηρα ῥεέθροις,
Καί κεν ἄριστον ὕδωρ τοὐμὸν ἔφησθα μόνον.

Mais ce savant évêque, qui n'étoit pourtant aux yeux de J. B. Rousseau qu'un *savant à vision*, un *génie assez borné* (a), a très-bien développé le sens de cette épigramme dans une note marginale de son exemplaire : *Utinam te, Pindare, aquis meis abluissem, potius quam reliquos qui huc lavandi caussa venire solent; meam utique aquam duntaxat optimam dixisses.* Je remarquerai en passant, qu'une partie seulement de ces notes marginales, portées sur son exemplaire, édition de Wechel, furent envoyées à Grævius et publiées par lui. Je les donnerai en entier dans mon édition.

(a) Voyez ses Lettres, tom. II, page 133.

5.e Page 434. Il est indubitable qu'il n'existe en Europe, à moins que ce ne soit dans quelque bibliothéque de Constantinople, d'autre manuscrit de la collection de Céphalas, que celui qui passa de la bibliothéque palatine dans celle du Vatican, et qui fait partie de ceux que le pape nous a fournis (2). Tous les autres répandus en Europe, et connus sous le nom d'Anthologie inédite, en sont émanés. Je ne connois que deux copies entières de ce manuscrit unique (3); celle que le duc de Saxe-Gotha a achetée des héritiers de Spalletti, et celle que je possède. Tous les autres manuscrits ne sont que des extraits plus ou moins étendus du manuscrit Palatin. Le plus considérable de ces extraits est celui de la Barberine (4), dont M. Harles donne la description, pag. 445-7, d'après une lettre de M. Schow; mais ce savant Danois s'est trompé lorsqu'il lui a écrit: *Id autem apographum transcriptum est ipsa Holstenii manu, quæ mox agnoscitur, ex celebri illo apographo Salmasiano quod, dum Lucas Holstenius Parisiis agebat, in bibl. regia servabatur.*

La bibliothéque impériale, ni aucune bibliothéque de Paris, n'a jamais possédé ce prétendu *celebre apographum Salmasianum.* Saumaise avoit d'abord collationné sur un exemplaire de l'édition de Wechel que j'ai sous les yeux, les épigrammes qui composent le re-

cueil de Planude ; ensuite il avoit porté en différens temps, sur des cahiers particuliers, à mesure qu'il les rencontroit, les épigrammes inédites ou qu'il croyoit telles (5). Ces cahiers, il les communiquoit, avec une générosité peu commune, aux savans qui le pressoient de leur faire part de ces trésors nouvellement découverts ; mais on avoit toujours soin de les lui renvoyer après en avoir pris copie (6) : on ne sait aujourd'hui ce que sont devenus ces cahiers. Jusqu'au moment où le manuscrit de Guyet, copié de la main de Guyet, entra dans la bibliothéque du roi, après la mort de Ménage(*a*), qui l'avoit acheté après celle de Guyet, et qui le légua à son secrétaire Simon de Valhebert, il n'y exista aucun manuscrit de l'Anthologie inédite.

6.° Pag. 436. Je suis possesseur de l'exemplaire de l'édition d'Alde, 1503, *cum notis manuscriptis viri docti sæculi XVI*, qui faisoit partie de la bibliothéque de Pinelli, N.° 4057 du catalogue. Comme ce livre étoit dans sa première reliure, assez usée, on lui avoit donné un surtout de parchemin. En l'ôtant, afin d'examiner toutes les notes dont l'intérieur de la couverture est tapissé, j'ai trouvé la suivante, d'une main italienne de la fin du seizième ou du commencement du dix-septième

(*a*) Arrivée le 23 juillet 1692.

siècle : *Libro precioso per le note che sonno del gia eccellentissimo senclittico* (*a*). Comme le parchemin cachoit entièrement cette note, elle avoit échappé à la sagacité du savant abbé Morelli, qui a rédigé le catalogue de cette bibliothéque, catalogue également recommandable par le grand nombre de livres précieux qu'il renferme, par le portrait admirable de Pinelli, dessiné et gravé par le célèbre Bartolozzi, avec cette finesse de burin et cette grace qui le distinguent; par les belles gravures qui ornent le cinquième volume; enfin, par la manière savante avec laquelle il a été rédigé. Aucun homme, un peu au fait de l'histoire littéraire, n'ignore que M. l'abbé Morelli partage avec vous, mon cher et illustre voisin, la gloire d'être, en bibliographie et en histoire littéraire, l'un des premiers hommes de l'Europe,

Si ce surtout n'eût point dérobé aux yeux de M. l'abbé Morelli la note italienne que je viens de rapporter, il auroit vu que cet exemplaire est celui dont il est parlé dans la note manuscrite de *Verdani*, qu'il a rapportée tome II, pag. 514 de ce catalogue.

Alexandre *Sinclitico*, né à Cypre d'une famille noble, vers la fin du seizième siècle, professoit le droit à l'université de Padoue en 1620. L'évêque de Bellunö, *Luigi Lollino*,

(*a*) Je copie exactement.

dans une lettre au sénateur vénitien *Andrea Mauroceni*, alors curateur de cette université, datée du 28 décembre 1615, lui demanda pour son ami cette place de professeur.

Alexandro Synclitico Cyprio, lui dit-il, *a primis usque adolescentiæ annis utor perfamiliariter, homine erudite docto, et cui supra exactam juris utriusque scientiam, in qua ille sic excellit, ut primores Themidis antistites in certamen provocet, triplex accedit sertum philosophiæ, theologiæ ac mathematicarum doctrinarum, lemniscique prœterea ex amœnioribus literis Hetruscis, Latinis, Cecropiis contexti.*

Aloysii Lollini Patritii Veneti et Belluni Antistitis epistolæ miscellaneæ, Belluni 1641, in-4°. pag. 8.

Pag, 438 et suiv. J'ai quelques observations à faire sur les éditions de l'Anthologie grecque, et je les place ici d'autant plus volontiers, que dans la dissertation *de Fatis Anthologiæ*, que je mettrai à la tête de la mienne, je ne ferai qu'indiquer succinctement chacun de ces objets.

Edition de Florence, 1494, in-4.° en lettres capitales. Notre bibliothéque impériale en possède un exemplaire précieux par les scholies manuscrites marginales. Ces scholies sont, pour la plus grande partie, les mêmes que celles qui ont été publiées dans l'édition des héritiers de

Wechel, mais plus amples et plus correctes. Il y a apparence que ces dernières, fournies par F. Pithou et P. Petau au savant inconnu qui présida à cette édition, avoient été copiées sur notre exemplaire, dont la couverture porte les armes de Henri II et les chiffres de la belle Diane de Poitiers, sa maîtresse ; mais elles l'avoient été avec beaucoup de négligence ; car outre les omissions nombreuses dans les articles qui en ont été empruntés, beaucoup d'autres, qui certes n'étoient pas à mépriser, ont été ou négligés ou oubliés. L'édition des héritiers de Wechel en renferme cependant un petit nombre qui n'est pas sur les marges de cet exemplaire, coté Υ 503. Ces scholies sont de trois mains différentes ; mais toutes les trois grecques. On sait que cette *Editio princeps* de l'Anthologie commence au *verso* du feuillet A I. Sur le *recto* de ce feuillet on lit la note suivante, d'une écriture belle et nette, et de la même main que les scholies, jusqu'au feuillet Π IIII : « *Nihil mihi visus sum melius potuisse legere, sed nec tam legere quam ex iis ipsis errores græci schismatis refellere. Græcis ergo hominibus, græce scribens et, testibus græcis autoribus, quid recte de spiritu sancto sentire debeant, Deo bene juvante, commostrare ex evangelica doctrina constitui. Quid mihi fortasse difficilius futurum est ? Quia quidquid et librorum et ingeniorum in Græcia*

reliquum fuerat, jam totum in Italiam commigravit, præter eum quem hic reperi, Aristobulum Apostolidem, antistitem optimum, cum quo solo ex Græcis omnibus in Creta loqui potui. Is ut moribus præstat et litteris, ita sua bonitate et meo etiam suasu, ex juventute aliquos suscitat, quos instituat, ut hæc possint legere et ut græcæ litteræ Græcis aliqua ex parte restituantur.»

Sur le *recto* du feuillet blanc qui précède, Fr. Asulano a écrit de sa main :

Constantino Calopa lassò li sui epigrammi con più annotationi di proprio pugno a messer Andrea Hali, qual soleva stampare greco, et più li lassò una Odyssea molto copiosa.

Celui qui a fait la notice de cet exemplaire dans le catalogue de la bibliothéque, prétend que la plupart de ces scholies sont de la main d'Arsénius, et que cet archevêque de Malvoisie, (l'ancienne Epidaure, en grec vulgaire Μονεμβασία,) étoit aussi appelé Aristobule, *qui et Aristobulus dictus est.* Je ne vois rien qui autorise à croire que la plupart de ces scholies soient de la main d'Arsénius. La note d'Asulano prouveroit au contraire que la plus grande partie est de celle de Constantin Calopa. Quant à la seconde assertion, que l'archevêque de Malvoise, Arsénius, fut aussi appelé Ἀριστόβυλος Ἀποστόλιος, elle est très-probable. Les Grecs, lorsqu'ils parvenoient à l'épiscopat, avoient

coutume de changer de nom, comme font nos papes. Arsénius étoit fils de ce Michel Apostolius qui nous a laissé un recueil de proverbes, dont P. Pantin a donné une bonne édition à Leide, chez les Elzeviers, 1619, in-4.º Le frontispice seul fut renouvelé en 1653. Moréri fait deux personnages de cet Arsénius, vivant, l'un dans le seizième, l'autre dans le dix-septième siècle; l'un archevêque de Malvoisie, l'autre moine grec; l'un connu par son commerce épistolaire avec Paul III, l'autre par la publication des scholies d'Euripide et par un recueil d'Apophthegmes. Cependant ces deux personnages n'en font réellement qu'un. Ce fut Arsénius, archevêque de Malvoisie, qui dédia à Paul III, dans les premiers mois de son pontificat, les scholies sur sept tragédies d'Euripide, compilées de différens auteurs, imprimées à Venise chez Luc-Antoine Junte (7), 1534, in-8.º, et qui avoit fait imprimer à Rome vers 1518 ou 1520, un abrégé du Violier (Ἰωνιά), c'est-à-dire, d'un recueil d'Apophthegmes des philosophes, des généraux d'armée, des orateurs et des poëtes, qu'il avoit trouvé dans les papiers de son père. Arsénius mourut à Venise en 1535 (8). Nous lui devons la publication d'un petit drame intitulé : ΓΑΛΕΩΜΥΟΜΑΧΙΑ (9), *combat des chats et des rats*, (Sigrais auroit bien dû en faire mention dans son histoire des rats), publié pour la première fois à Ve-

nise avec les caractères d'Alde qui ont servi à l'impression du Théocrite de 1495, ensuite à Ortona en 1518 in-8.° avec une version latine *ab Oliverio poeta Anxianensi. Anxianum*, aujourd'hui *Lanciano*, et *Ortona* sont deux villes de l'Abruzze citérieure dans le royaume de Naples. Ce petit drame a été presque toujours réimprimé depuis, à la suite des fables d'Esope. Arsénius ne connoissoit pas l'auteur de ce drame, mais Villoison, dans ses *Anecdota græca* page 245 du second volume, a prouvé que c'étoit *Théodore Prodromus*, auteur du roman d'*Ysmine* et *Ysminias*. En parlant des fables d'Esope, je vous recommande, mon cher voisin, une charmante édition in-12, petit format, élégamment et correctement exécutée par votre compatriote Jean de Tournes en 1551, sous l'inspection d'Adam Knopff. On y trouve les fables d'Esope, celles du prétendu Gabrias, la Batrachomyomachie et la Galéomyomachie, en grec et en latin — Ce petit drame est précédé d'une préface grecque d'Aristobule, c'est-à-dire d'Arsénius, alors simple diacre, dans laquelle il nous apprend qu'il se disposoit à publier le *Violier* que son père avoit composé avec soin : *ἅμα δὲ καὶ οἷόν τινα κήρυκα προεκπέμψαι τῆς οὐ μετὰ πολὺ τυποθησομένης Ἰωνιᾶς, ἐφ᾽ ἣν πολλὴν σπουδὴν ὁ ἐμὸς πατὴρ κατεβάλετο.* Le traducteur latin a rendu plaisamment cette phrase : *Ad hæc tanquam præconem quemdam præmittere ad*

hortum haud adeo longe commostrandum, etc. Arsénius n'a publié qu'un extrait de l'ouvrage de son père. Nous n'avons pas même cet extrait en entier ; car Fred. Matthæi a trouvé à Moscou, dans la bibliothéque du Saint Synode, un manuscrit du seizième siècle, de ce *Violetum Arsenii*, beaucoup plus ample que l'imprimé. Le savant Wyttenbach, en annonçant cette découverte dans le second volume de l'excellent journal intitulé *Bibliotheca critica*, s'exprime ainsi, pag. 126: *Arsenii Violetum Bibliothecæ Mosquensis multo est plenius atque uberius quam exemplum Aldinum, quod unicum adhuc editum est.* Le savant Wyttenbach se trompe. Ce livre n'a point été imprimé par les Aldes.

Examinons à présent, mon cher voisin, les trois éditions de l'Anthologie, sorties des presses des Aldes, et quelques autres. Cet examen ne sera pas inutile.

La première fut donnée par Alde Manuce, en novembre 1503, in-8.°, sans chiffres, mais avec des signatures. Sur le *recto* du dernier feuillet, avant le registre des signatures, on lit une petite lettre grecque de *Scipione Fortiguerra* (*Carteromachus*), probablement l'un des ancêtres de l'auteur du charmant poëme intitulé *il Ricciardetto.* Elle ne renferme aucune particularité littéraire: c'est une lettre de compliment.

Dans cette première édition, la plus belle pour l'exécution et le papier, et la plus importante à cause des variantes dont je parlerai tout à l'heure, Alde Manuce a suivi l'*editio princeps*, même dans ses fautes; mais à la fin du volume il emploie vingt et une pages à les corriger, à donner les variantes qu'il avoit puisées dans d'autres manuscrits, ainsi que dix-neuf épigrammes qui ne sont point dans l'édition de Florence, et qui avoient été oubliées par Lascaris, ou qui n'existoient pas dans le manuscrit d'après lequel il a donné son édition. Beaucoup de ces variantes méritoient d'être recueillies, celles surtout qui marquent la différence que l'on rencontre dans les manuscrits sur le nom des auteurs de quelques épigrammes. Outre ces additions, Alde a joint au recueil de Planude, immédiatement après la clôture du septième livre, deux épigrammes anonymes, le poëme de Paul le Silentiaire (et non le silencieux, comme on l'a écrit quelque part) sur les Thermes de *Pythia* (10), un problème en vers d'Euclide, une épigramme de Théon sur les sept planètes, (Céphalas et Planude n'en avoient conservé qu'un vers (*a*)) enfin un long morceau sur les tremblemens de terre et les douze signes du zodiaque, attribué dans quelques manuscrits à Hermès Tris-

---

(*a*) C'est, dans Planude, le dernier vers du livre I.

mégiste, et dans d'autres à Orphée. Ces pièces ont passé de cette première édition d'Alde dans celles qui l'ont suivie, à la réserve des deux épigrammes anonymes qui, ayant été rejetées par Henri Etienne et par celui qui a présidé à l'édition des héritiers de Wechel, n'ont point trouvé place dans les Analectes. Elles ne sont pas comprises non plus dans l'index que M. Harles a inséré dans ce quatrième volume, pag, 500—57; index très-commode et très-bien fait, mais dans lequel j'ai remarqué pourtant quelques omissions, celle par exemple du distique de Julien d'Egypte, rapporté dans le troisième volume des Analectes, pag. 251 des notes.

Ἑρμείη Βαῖταν κ. τ. λ.

Le second fut publié dans le *Magasin encyclopédique*, deuxième année, tom. I, pag. 101 (*a*).

Quant aux deux épigrammes, elles sont de Jean Lascaris et font partie de ses épigrammes grecques et latines imprimées à Bâle en 1537 in-8.° avec le traité de Polybe *de Re militari*. La première annonce que l'empire d'Orient étoit déjà passé entre les mains des Turcs, et que la Grèce étoit asservie. Elle a pour titre dans le recueil de Bâle: εἰς Μαρκέτον τὸν Ράλλην. Le style des deux annonce également l'âge où

(*a*) Voyez l'épigramme entière pag. 107 de ce volume.

elles ont été composées ; mais comme l'une est touchante, l'autre piquante ; qu'elles sont très-incorrectement imprimées, mal ponctuées, et qu'elles n'entrent point dans mon édition, je vais les redonner ici par respect pour la mémoire d'un homme qui a rendu tant de services aux lettres renaissantes.

I.

Τίς, πόθεν, ἠὲ τίνων τὸν χάλκεον ὕπνον ἰαύεις;
—Μαρκέσιος Ῥάλλης — οἶδ' ἐρατὴν γενεήν·
Οἶδα τεὴν πάτρην, Βυζάντιον, οὔνομα κλεινόν.
Εἶπον πῶς στεναρὴν ὤλεσας ἡλικίην; —
Αἰδέομ' ἐξειπεῖν, ἀλλ' ἤρεο, ἐκ τεγέων γὰρ
Ὤλισθον· τόδε μοι πικρότερον θανάτου·
Οὐ γὰρ Ἄρης μ' ἐδάμασσεν, ἐπ' αὐχένι δεσμὸν ἔχουσαν
Ῥυόμενον κλεινὴν Ἑλλάδα. πῶς δ' ἔθανον;

Dialogue entre un Passant et un Mort.

« O toi, qui dors d'un sommeil d'airain, dis-moi qui tu es, quel est ton pays, ta race ? — Marcésius Rhalles est mon nom. — Je connois ton aimable famille ; l'illustre Byzance est ta patrie : apprends-moi comment tu as perdu le jour à la fleur de tes ans. — Je rougis de le dire ; mais... tu l'exiges ? sache que je suis tombé du haut d'un toit. Hélas ! cette circonstance est plus cruelle pour moi que la mort. Mars ne m'a pas moissonné dans les rangs destinés à repousser le joug appesanti sur cette Grèce si célèbre...... Quelle mort ignominieuse ! »

II.

Ἵππω τώδ' ἀρόωντε; τί δέρκομαι; —ἵπποι ἔασι
Καὶ πολέες· περί σοι θαῦμα τόδ' Ἀγχιάλη;
Ἠνί, χάρις μερόπων πολέμου κλόνος, ἅρματ', ἅμιλλαι,
Ἡμέτερα κρυερῶν τραύματα πὰρ χαλύβων.
Ἱππῆες περίθεσθε, τί μέλλετε; βουσὶ χαλινοὺς,
Καὶ ταχὺν ἐς πολέμους εἰσελάοιτε δρόμον·
Αὐτὰρ ἐγώγε λέπαδνα, καὶ αὔλακος ὕννιν ἐφέλξω,
Ὁπλίσομαι. τί σοβεῖς κέντρον ἐρειδόμενος;
Εἴθ' ὑσπλήγγι θένοις, εἴτ' ἔγχει, δέσποτ', ἀταρπὸν
Οὐκ ἔτι μ' ἰθύνοις κραιπνὰ διωκόμενον.
Ἵππον ἔχοις ταῦρον. βοῦς ἔσσομαι, ἵππος ἀροτρεῖ·
Πάντα δ' ἔναλλ' εἴη ἔργα τὰ τῶν μερόπων.

Dialogue entre un Passant et un Cheval.

« Que vois-je? Deux chevaux attelés à la charrue! — *Tu ne te trompes pas*, ce sont des chevaux; et il y en a plus de deux. Cela t'étonne, Anchiales? Ah! tels sont les bienfaits de l'homme! le tumulte de la guerre, les chars, la mêlée, les blessures que nous fait le fer meurtrier. Cavaliers, que tardez-vous? Jetez un frein à la bouche des bœufs, et faites-les voler rapidement au combat, tandis qu'endossant leur harnois je traînerai le long de ces sillons le fer tranchant de la charrue. Mon maître, pourquoi appuyes-tu l'aiguillon sur mes flancs? Tu n'as besoin ni du fouet ni de l'épée pour hâter ma course. Que le taureau soit désormais ton coursier: le cheval, devenu

bœuf, labourera; ainsi chez l'homme tous les travaux seront intervertis ».

Maittaire, dans ses Annales typogr., tom. II, pag. 303; Clément, dans sa Bibliothèque curieuse, tom. I, pag 363, not. 67; Goetz, dans ses Merckwürdigkeiten der königl. Bibliothek zu Dresden (Les choses remarquables de la bibliothèque royale de Dresde), tom. I, pag. 30; Lessing, pag. 139 de l'ouvrage cité dans la note 4, font mention d'une prétendue édition des Aldes, du mois de novembre 1517; mais M. Harles conjecture avec raison que cette édition n'a jamais existé: on a seulement rafraîchi le titre de celle de 1503, et oublié de changer la date du mois, qui est celui de novembre. On a laissé passer le bout d'oreille.

En 1519 parut à Florence, chez les héritiers de Philippe Junte, une réimpression de l'édition d'Alde: elle a 410 feuillets in-8.º (celle d'Alde n'en a que 290). Elle est belle pour l'exécution; mais les fautes y sont en grand nombre. Du reste, comme je l'ai déjà dit, c'est une répétition pure et simple de celle d'Alde, avec toutes ses additions et ses variantes. C'est là que commence la confusion qui, dans quelques éditions, rend inintelligible le poëme de Paul le Silentiaire. Comme ce sont des demi-ïambes, Alde les avoit imprimés sur deux colonnes parallèles, de manière qu'il ne

falloit pas lire la première avant la seconde, mais passer du premier vers de la première colonne au premier vers de la seconde, et ainsi de suite. Alde avoit fait ses deux premières colonnes corespondantes de vingt-six vers chacune; les quatre suivantes de trente, et les deux dernières de huit. Les héritiers de Junte, croyant que ces colonnes se lisoient l'une après l'autre, ne comptèrent point les vers de chaque colonne d'Alde: ils firent les deux premières de vingt-quatre au lieu de vingt-six, les quatre suivantes de vingt-huit au lieu de trente, et les deux dernières de quatorze au lieu de huit. Ainsi le premier vers de la première colonne ne trouve plus à côté de lui sur la seconde le second vers du poëme, mais le quarante-neuvième, et ainsi du reste. Lessing est le premier qui ait observé, pag. 140 du recueil déjà indiqué, que cette étrange confusion avoit pris naissance dans cette édition de 1519. Un moyen facile et sûr pour remettre en ordre ce poëme dans les éditions où il est ainsi bouleversé, c'est-à-dire, dans celle des Juntes, d'Ascensius, de Froben, de Henri Etienne et des héritiers de Wechel, c'est de faire huit colonnes séparées: les deux premières seront composées de vingt-six vers chacune, les quatre suivantes de trente, et les deux dernières de huit. Si on ne veut pas sauter continuellement d'une colonne à l'au-

tre, on n'a qu'à espacer les lignes de chacune des colonnes de gauche, et y intercaller celles de la colonne de droite, de manière que le premier vers de la seconde colonne soit placé dans le premier vide de la première, et ainsi de suite. Pour éviter toute erreur, voici les têtes de chaque colonne.

I.	II.
Βούλει μαθεῖν ἄνθρωπε	Θερμῶν ἄλεχνον ῥεῦμα
III.	IV.
Ὄψει τὸ πᾶν δηλοῦντας.	Ἔστι δὲ μικρὰ ταῦτα.
V.	VI.
Ἀσλουμένους ἐκεῖθεν	Θερμὰ προχεῖ δὲ λίμνη
VII.	VIII.
Ἀῤῥητολεπτόπνευστον.	Κόσμους φέρον καὶ βίους

Du reste, comme ce poëme est curieux et qu'il n'entre point dans mon édition, je le publierai dans ces *Mélanges*, collationné sur les manuscrits, avec une version, toutes les scholies, bonnes et mauvaises, les notes de Huet, la traduction de celles de Lessing, dont Brunck, pag. 249 de ses notes sur les *Analecta*, fait un juste éloge, en regrettant qu'elles ne soient à l'usage que de ceux qui entendent l'allemand; enfin, avec les éclaircissemens que j'ai puisés ailleurs.

Cette édition de 1519, quoique beaucoup plus rare que celles des Aldes, si l'on excepte

la première, n'est citée ni par Clément, ni par Freytag, ni par Debure.

Le Clerc, pag. 207 du septième vol. de sa Bibliothèque choisie, parle d'une édition d'Alde Manuce de la même année; c'est encore une erreur, comme l'a déjà remarqué Lessing. D'ailleurs, Alde étoit mort en 1516.

La prétendue édition de Bâle 1521, qui ne se trouve citée que dans le catalogue de Bigot, troisième partie (et non deuxième), p. 202, ne doit également son existence qu'à une erreur du copiste ou de l'imprimeur; ce sont probablement, comme le conjecture M. Harles, les *Selecta* de Bebelius (11).

La seconde édition, imprimée à Venise en janvier 1521, in-8.°, *in ædibus Aldi et Andreæ soceri*, porte au bas de l'ancre du frontispice cette inscription fastueuse: *Nunc exit castigatius quam alias unquam, pristinis elustratum erroribus, multisque adauctum adjectis epigrammatibus*. Cependant il n'y a, dans cette édition, aucune autre nouveauté que celle d'avoir inséré dans le corps de l'ouvrage les dix-neuf épigrammes et les vers oubliés dans l'*editio princeps*, publiés par Alde dans ses variantes, et d'avoir choisi parmi ces dernières celles qui plaisoient davantage ou qui étoient commandées par le sens. Cette édition est donc bien inférieure à celle de 1503: on y regrette la lettre grecque de Fortiguerra et

les variantes que l'on aime toujours à voir rassemblées en faisceau, afin de pouvoir choisir soi-même. D'ailleurs, l'exécution et le papier ne sont pas aussi beaux : elle a deux cent quatre-vingt-neuf feuillets chiffrés, et un feuillet blanc, sur le verso duquel est l'enseigne des Aldes, c'est-à-dire, l'ancre entortillée d'un dauphin.

En 1531, Josse Bade d'Asch (*Jodocus Badius Ascensius*) donna une nouvelle édition in-8.° de l'Anthologie, c'est-à-dire, une répétition de celle de 1521, sans oublier l'inscription emphatique et trompeuse du frontispice; mais ses additions consistent en une épigramme qu'il prétend avoir été retranchée par Lascaris du cinquième chapitre du premier livre, et qui ne se trouve que dans Stobée, ch. VII, pag. 91 de l'édition de 1609, et pag. 51 des *Dicta Poëtarum* de Grotius :

Ὦ κεινεῦ χαμαλοῖο κ. τ. λ.

On la lit sur le dernier feuillet: deux autres la suivent; mais elles avoient été oubliées; car dans l'édition de 1521 on n'avoit pas manqué de les reporter à la place que leur avoit assignée Alde dans les variantes. Cet oubli est déjà une preuve du peu de soin avec lequel cette édition a été faite, et le grand nombre de fautes qui la défigurent en est une bien plus frappante. Quant au poëme de Paul le Silentiaire, Badius a dédoublé les colonnes,

de sorte que le second vers du poëme se trouve le vingt-septième, et ainsi du reste.

Dans l'édition donnée à Bâle chez Froben, 1549, in-fol., par Sigismond Gelenius, on a suivi en général l'édition de 1531 ; mais on s'en est écarté en beaucoup d'endroits. On n'y a pas inséré une partie des épigrammes qu'Alde avoit publiées dans ses variantes, et que les éditions suivantes ont mises à leur place : quelquefois même on passe une ou deux épigrammes, ou bien l'on oublie le premier distique. Par exemple, page 126, à la fin du chapitre *Sur les Riches*, on a passé deux épigrammes dont la plupart des éditions ont fait un chapitre particulier : *Sur les Voleurs.* Pag. 276, on a oublié le premier distique de l'épigramme de Simonide:

Χαίρετ' ἀριστῆες κ. τ. λ.

Mais ce fut dans cette édition que parurent pour la première fois les savans commentaires de Jean Brodeau (qui mourut chanoine de Tours), bien dignes de tous les éloges qu'on leur a donnés. Celui qui avoit écrit sur l'exemplaire de Maittaire : *Hæc annotationes, si tamen recte conjicio, olent Jacobi Tusani lucernam; quidquid tandem male feriatus Brodæus sibi adscribat*, avoit raison de mettre la restriction *SI TAMEN RECTE CONJICIO.* Cette opinion ridicule ne méri-

toit pas d'être rapportée; elle mérite encore moins d'être refutée. Les augmentations importantes que Brodeau fit à ce commentaire, et que nous trouvons dans l'édition des héritiers de Wechel, en prouvent assez la fausseté. Une main du commencement du dix-septième siècle a porté sur les marges de mon exemplaire, et en partie sur des papiers séparés, les nombreux changemens et les additions encore plus nombreuses que l'auteur y a faits. Comme on a passé un trait de plume sur ce qu'il y avoit d'inexact, ou qu'on a cru devoir changer, on voit d'un coup-d'œil et sans fatigue l'ancien et le nouveau texte. Plusieurs endroits de l'ancien laissoient soupçonner la jeunesse de l'auteur (il avoit terminé ce travail à 29 ans), et certes Tousan les auroit corrigés s'ils avoient passé sous ses yeux, à plus forte raison ne les auroit-il pas écrits. Le nouveau texte annonce au contraire un homme dont les études sont mûries. Gelenius a joint à son édition le poëme de Paul le Silentiaire et les autres pièces qui le suivent: il a fait, il est vrai, imprimer le poëme sur deux colonnes, mais d'après l'ordre vicieux des Juntes et de Badius. Quant aux trois épigrammes que ce dernier avoit fait imprimer sur un feuillet particulier, après l'errata, elles ont été oubliées; peut-être ce feuillet isolé manquoit-il à l'exemplaire que Gelenius avoit sous les yeux.

En 1550 parut à Venise une nouvelle édition de l'Anthologie, *apud Petrum et Joan. Mariam Nicolinos Sabienses, impensa Melchioris Sessæ, anno Domini M. D. L*, in-8.° On lit sur le frontispice, après l'intitulé grec : *Florilegium diversorum epigrammatum in septem libros distinctum, diligenti castigatione emendatum, cui nonnulla nuper inventa epigrammata in fine adjecta sunt, una cum indice tam rerum, quam auctorum copiosissimo.* Vient ensuite l'enseigne, et au bas: *Venetiis.* Cette édition a 288 feuillets chiffrés, et 12 autres qui ne le sont pas; c'est une répétition de celle de 1521, faite page pour page jusqu'au tiers du recto du 289ᵉ. feuillet. Là commencent les additions qui sont précédées du titre suivant: Τὰ νεωστὶ εὑρημένα, *pièces nouvellement découvertes.* La première de ces pièces est l'ode, c'est-à-dire, l'hymne de Sapho à Vénus (12), que nous a conservée Denys d'Halicarnasse, et qui par conséquent n'étoit pas une découverte. D'ailleurs, la première édition du texte grec de Denys d'Halicarnasse avoit été donnée à Paris, chez R. Etienne, en 1546, in-fol. La seconde pièce est l'ode que le faux Héraclide de Pont attribue à Anacréon, et qu'il nous a conservée dans ses Allégories homériques, page 414, des *Opuscula mythologica* de Th. Gale, et 16 de la jolie édition de Nicol. Schow. Goetting. 1782, in-12.

Πῶλε Θρηΐκίη κ. τ. λ.

et certes c'est encore moins une découverte, car Héraclide de Pont avoit été imprimé par Alde dès 1505, in-fol., avec les Fables d'Æsope, etc. mais les deux additions réelles et utiles, ce sont deux index, l'un des sujets principaux traités dans ces épigrammes, et l'autre des poëtes qui ont fourni des pièces, avec l'indication des pages où elles se trouvent. Le caractère est plus gros que celui d'Alde, et l'exécution en est belle: c'est l'édition que Harwood, dans sa *View of Classics*, annonce comme n'ayant point de date (*no year*). Pinelli, qui ne la connoissoit sûrement pas, car son ami le savant bibliothécaire Morelli, écrivoit à M. Harles, que lui-même ne l'avoit jamais vue; Pinelli, dis-je, a traduit : *absque anni et typographi indicio*; mais Harwood ne s'étoit pas donné la peine de consulter le dernier feuillet, ou bien il avoit puisé cette notice dans quelque catalogue tronqué. Maittaire ni Clément n'en font point mention.

La troisième édition des Aldes parut en 1551, in-8.° comme le porte le verso de l'avant-dernier feuillet, *apud Aldi Filios. Venetiis*, MDLI. Il est vrai que sur le frontispice on lit la date 1550, mais c'est la date de la fin qui fait foi. C'est encore, jusqu'au feuillet 288 inclusivement, une répétition page

pour page de l'édition de 1521 : ce sont les mêmes caractères; mais c'est réellement une nouvelle édition et non un nouveau titre. Après le feuillet 288 viennent onze autres feuillets non chiffrés; ils sont d'un œil plus gros que ce qui précède. Le premier termine le tiers de page qui, dans l'édition de 1521, occupe le haut du recto du feuillet 289, et le reste contient les deux odes dont il a été fait mention. Les neuf feuillets suivans représentent les deux index qu'on n'a fait que copier sur l'édition des Nicolini et dont le neuvième porte sur le verso, comme je l'ai dit plus haut, le nom de l'imprimeur et la date MDLI, enfin, le dixième porte sur le verso l'enseigne des Aldes. Les index de ces deux dernières éditions sont donc communs à celle de 1521, et servent pour les trois. Quant aux variantes publiées par Alde, chaque éditeur a fait un choix à sa guise. J'en vais donner un exemple : l'épigramme cent quatre-vingt-deux du livre VII, est un dialogue entre un *amateur* et l'esclave d'une courtisane. Je la mets ici, mon cher voisin, pour égayer un peu ces discussions sèches et pourtant nécessaires.

Ἀδέσποτον.

Κατὰ νεῦσιν καὶ ἀπόκρισιν.

Χαῖρε, κόρη — καὶ δὴ σύ. — τίς ἡ προϊοῦσα; — τί πρός σε;

— Οὐκ ἀλόγως ζητῶ — δεσπότις ἡμετέρη. —

Ἐλπίζειν ἔξεστ'; — αἰτεῖς δέ τι; — νύκτα — φέρεις τι; —
Χρυσίον — εὐθύμει — καὶ πόσον — οὐ δύνασαι.

« Bon jour, la jeune fille. — Bon jour. — Quelle est cette femme qui s'avance ? — Que vous importe ? — J'ai mes raisons pour le demander. — C'est ma maîtresse. — Peut-on espérer ? — Que demandez-vous ? — Une nuit. —Apportez-vous quelque chose ?—Un peu d'argent. — Il y a de l'espoir. — Voilà ce que j'apporte (*ouvrant la main et montrant l'argent.*) — Ce n'est pas possible. »

Quelqu'un de votre connoissance s'est amusé à imiter cette épigramme en vers françois ; il vous donne son imitation pour ce qu'elle vaut.

Bon jour, Philé. — Bon jour, Cléon. — Sait-on,
Du tendron qui vient là, le nom et la demeure ? —
C'est Eglé, ma maîtresse, et voici sa maison. —
Pourrois-je ? — Quoi ? — Cette nuit. — C'est selon. —
J'ai de l'argent. — Tant mieux, vous entrerez sur l'heure. —
Mais..... je n'ai que cela. — Bon soir au beau Cléon.

On lit au troisième vers dans le manuscrit Palatin et dans Planude : ἔξεστι ; ζητεῖς, ce qui détruit le mètre. Saumaise et Huet, n'ayant proposé aucune correction, laissent supposer qu'ils adoptoient la leçon que j'ai suivie, et que la petite scholie marginale nous donne d'après un manuscrit. Brunck, tom. III, page 163, a inséré dans le texte, la conjecture de

Reiske ἔξεστι; θέλεις. Quant à la manière d'établir le dialogue, comme les manuscrits ne présentent aucune ponctuation qui puisse la fixer, chacun l'établit selon sa fantaisie. Huet a écrit sur la marge de son exemplaire : *Digitis ostendit ancilla quantum auri postulet, itaque hæc dicuntur* δεικτικῶς. Brunck met dans la bouche de l'amateur tout le second vers, et le commencement du troisième jusqu'à ἔξεστι. Dans l'*editio princeps* on lit au quatrième vers : οὐ δύναμαι. Alde a suivi cette leçon dans son texte; mais il avertit dans les variantes, que dans un autre manuscrit on lit οὐ δύνασαι, et telle est aussi la leçon du manuscrit Palatin. L'édition de 1519, étant conforme à celle d'Alde, n'a rien innové; celle de 1521 a adopté la variante οὐ δύνασαι. Les éditions de 1531 et de 1549 ont suivi l'ancienne leçon; celle de 1550 a adopté la variante; enfin, celle de 1551 est revenue à la leçon primitive.

Je ne dirai rien des éditions de Henri Étienne et des héritiers de Wechel, qui sont dans toutes les bibliothéques, et par conséquent bien connues. Les autres au contraire sont rares, et j'ai été long-temps à les rassembler : j'avertirai cependant que, dans ses notes, Henri Étienne ne donne qu'une partie des variantes de la première édition d'Alde. Quant à la sortie qu'il fait contre l'édition de Venise, qu'il ne distingue pas, j'aime à croire qu'il

vouloit parler de celle des Nicolini. Si au contraire il avoit en vue celle des enfans d'Alde, quoique ses reproches soient fondés, on ne pourroit s'empêcher de lui appliquer ces vers d'Hésiode, qui malheureusement n'ont pas vieilli :

Καὶ κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει, καὶ τέκτονι τέκτων,
Καὶ πτωχὸς πτωχῷ φθονέει, καὶ ἀοιδὸς ἀοιδῷ.

'Ε. Κ. 'Η. 25-26.

« Le potier a toujours une dent contre le potier; le charron contre le charron; le mendiant porte envie au mendiant, et le poëte au poëte. »

Je ferai encore observer que, quoique dans l'édition de Francfort on ait suivi celle de Henri Étienne, on y a cependant ajouté dans le corps du livre quelques épigrammes qui ne sont point dans celle-ci, et qu'on a empruntées de différens auteurs : par exemple, celle de la page 261, de Philippe de Macédoine,

Ἄφλοιος καὶ ἄφυλλος κ. τ. λ.

que lui a fournie Plutarque dans la vie de Flaminius; celle de Pentelée, sur le feuillet détaché qui précède les index, etc. — Je fais cette observation, parce que Clément, page 364, not. 69 du tome déjà indiqué, dit avoir conféré cette édition avec celle de Henri Étienne, et n'avoir pas trouvé qu'on y eût

ajouté de nouvelles épigrammes; mais aussi l'éditeur a retranché l'avis au lecteur de Henri Etienne, qui suit immédiatement ses notes, et dans lequel il indique les sources où il a puisé les épigrammes qu'il a ajoutées et qui remplissent 43 pages.

L'édition donnée par Eilhard Lubin, chez Commelin en 1604, in-4.°, est beaucoup plus rare que celle de Francfort, et les exemplaires, bien conservés, sont difficiles à trouver. J'en ai vu deux ou trois auxquels il manquoit le frontispice et l'épître dédicatoire à Maurice, landgrave de Hesse, datée de Rostock, du 2 septembre 1603. Cette épître n'est guère qu'une contr'épreuve de celle qu'il avoit adressée, en 1600, aux enfans de Bogislas XIII, duc de Poméranie, à la tête du premier livre de l'Anthologie, publié à Rostock, *Prælo Myliandrino*; in 8.° gr. et lat.; il emploie les mêmes idées et souvent les mêmes expressions. Cette édition est d'une belle exécution; les épigrammes de chaque chapitre y sont numérotées; ce qui est très-commode, et la version latine suit immédiatement chaque épigramme. Il est vrai que, dans cette version et dans celle des Dionysiaques de Nonnus, il y a mille contresens. Le jésuite qui a donné à la Flèche, en 1624, in-8.°, un choix des six premiers livres de l'Anthologie, en relève quelques-uns; mais lorsqu'il dit dédaigneusement *fœde cor-*

rupta ab Lubino nescio quo interprete, il ne consulte ni les règles de la charité chrétienne ni celles de la justice. Eilhard Lubin, professeur de poésie, recteur de l'université de Rostock en 1608, auteur de la paraphrase d'Horace et de Juvénal, traducteur d'Anacréon, de Nonnus, ne devoit pas être inconnu dans un collége tel que celui de la Flèche, et c'est ici du jésuitisme tout pur. Dans la quatrième édition de sa *Clavis linguæ græcæ, Lipsiæ*, 1635, in-8.°, livre curieux par ses accessoires, j'ai la tête de ce professeur : la bonté et le zèle sont peints sur sa belle physionomie ; je mettrai cette tête dans un coin de mon édition, pour consoler ses mânes de l'impertinence du jésuite ; mais puisque nous avons parlé de ce premier livre donné par Lubin en 1600, levons un doute de M. Harles. Il dit, page 445 : *Florilegii diversor. epigram. veter. in libr. septem distributi primus, cum interpretatione (latina metrica, eodem quo græca, carminis genere ita expressa, ut versus versui et verbum verbo pæne respondeat.) Eilhardi Lubini, e regione opposita. Rostochii*, 1600 in-8.°

Num eadem sit, aut quomodo differat (differt quidem forma) alia, mihi per litteras ab amico quodam ex biblioth. quadam publica indicata Ἀνθολογίας κ. τ. λ. εἰς ἑπτὰ βιβλία διῃρημένης, τὸ πρῶτον, μεταφράζοντος Ἐλάρδου Λυβίνου, in-4.° *sine*

anni et loci nota, equidem dicere nequeo. An est illa Lubini editio quam supra in notitia edit. integræ Planudeæ Anthol. ad annum 1604 indicavi? an pars tantum? L'édition sur laquelle M. Harles a des doutes, est celle de 1604; mais l'exemplaire dont on lui avoit envoyé le titre est un des exemplaires dont j'ai parlé plus haut, auxquels il manque le cahier de deux feuillets, qui contient le frontispice et la dédicace. Le titre que donne M. Harles est celui-là même qu'on lit sur le faux titre qui suit la dédicace.

Je vous envoyai, mon cher voisin, il y a quelques jours, trois griphes, ou, si vous aimez mieux, un logogriphe et deux énigmes. Je vous en dois le mot : le voici (*a*).

1.° Celui du logogriphe est ὌΝΥΞ, *Ongle* : ôtez la première lettre, il restera ΝΎΞ, *nuit.* L'ongle fait partie du corps humain : on le coupe avec des ciseaux, etc.

2.° Je n'avois pas mis les accens sur quelques mots de la première énigme : je vais les rétablir ici et la traduire.

Εἵνεκα φωτὸς ἐγὼ φῶς ὤλεσα, φὼς δὲ παραστὰς
Φῶς μοι ὄπασσε φίλον ποσσὶ χαριζόμενος.

« La lumière m'avoit fait perdre la lumière;

(*a*) Voyez plus bas le texte grec, note 5, page 296.

mais un homme s'approchant de moi me l'a rendue pour faire plaisir à ses pieds."—C'est une *lanterne*. On l'éteint quand le jour paroît, on la rallume à l'entrée de la nuit pour éclairer sa marche.

3.° Le mot de la seconde est *goudron*. Le pin, dont le nom grec est féminin, produit la résine : le feu en fait de la poix ; la poix refroidie forme une masse noire et dure ; enfin, fondue de nouveau, elle sert à calfater les navires, qui sont *les chars de la mer*.

Puisque cela vous amuse, voici deux autres énigmes et un logogriphe dont vous trouverez le mot à la fin de ma lettre.

I.

Οὐδὲν ἔσωθεν ἔχω, καὶ πάντα μοι ἔνδοθέν ἐστι·
Προῖκα δ' ἐμῆς ἀρετῆς πᾶσι δίδωμι χάριν.

« Je ne possède rien, et je renferme toutes choses : tout le monde jouit gratuitement de mon talent. »

II.

Εἴ με νέην ἔλαβες, τάχα μου πίες ἔγχυθεν αἷμα.
Νῦν δ' ὅτε γηραλέην μ' ἐξετέλεσσε χρόνος,
Ἔσθιε τὴν ῥυσσαινομένην με, ὑγρὸν οὐδὲν ἔχουσαν,
Ὀστέα συνθραύων, σαρκὶ σὺν ἡμετέρῃ.

« Si tu m'as prise jeune, peut-être as-tu répandu, as-tu bu mon sang : maintenant que le temps m'a vieillie, que je suis couverte de

rides, que je suis entièrement desséchée, brise mes os, mange ma chair. »

III.

Ἐιμὶ χαμαιζήλων ζώων γένος· ἣν δ' ἀφέλης μου
Γράμμα μόνον, κεφαλῆς γίνομαι ἄλλο μέρος·
Ἣν δ' ἕτερον, ζῶον πάλιν ἔσσομαι· ἢν δὲ καὶ ἄλλο,
Ὀυ μόνον εὑρήσεις, ἀλλὰ διηκόσια.

« Je suis un animal terrestre. Si tu ôtes à mon nom une lettre, je suis une partie de la tête; si tu ôtes la seconde, je redeviens animal; si tu ôtes la troisième, je ne suis plus seul, je représente deux centaines. »

Disons un mot des *Libri singuli, vel Epigrammata selecta*, indiqués aux pages 443 et suivantes. L'un des plus recommandables de ces extraits, est celui de Jean Heyl, imprimeur de Cologne, qui a grécisé son nom en celui de Soter. La première édition est de Cologne, 1525, petit in-8.°; la deuxième fut donnée en 1528, même format; la troisième parut à Fribourg en Brisgaw, chez Etienne Melechus Gravius, 1544, in-8.°: cette dernière est en caractères ronds; mais l'exécution n'est pas aussi belle que celle des deux autres. Soter a entremêlé les épigrammes de différens morceaux pris des poètes anciens et modernes, qui lui ont paru avoir quelque rapport avec elles; ce qui rend la lecture de ce recueil d'autant plus agréable, que les morceaux grecs

pris d'Homère, de Callimaque, de Théocrite, etc. sont tous traduits en vers latins. Freytag prétend, page 791 du tome II de son *Adparatus litterarius*, que l'édition de Fribourg a été faite sur la première de Cologne. Il se trompe; elle a été faite sur la seconde, comme on peut s'en assurer en consultant l'*errata* de celle-ci. Les nouvelles leçons qu'y propose Soter ont été reçues dans le texte de l'édition de Fribourg; mais ce qui aura induit Freytag en erreur, c'est que Mélechus Gravius n'a fait imprimer que la préface de la première édition. Du reste, quand cet imprimeur dit dans l'avis au lecteur, daté du premier février 1544, que son édition est plus ample, il n'impose pas. On y voit figurer deux poëtes latins, qui ne sont ni dans les deux éditions précédentes, ni dans notre Megiser, *Joan. Jordanus* et *Lodo. Jausserandus*. Le premier a fourni la traduction de dix-huit épigrammes, l'autre de sept. La plus grande partie de celles qu'ils ont traduites, manquoit dans les éditions précédentes. A la page 295, il y a un *idem* qui paroît se rapporter à *Joan. Jordanus*, mais qui se rapporte réellement à *Joan. Sleidanus*. Le libraire, en intercalant dans cet endroit un distique traduit par *Jordanus*, a laissé l'*idem* de l'édition précédente.

Dans l'édition donnée par Janus Cornarius, à Bâle chez Bébelius, 1529, in-8.°, de 424 pa-

ges, deux nouveaux poëtes latins s'y montrent pour la première fois, André Alciat et l'éditeur. Ce n'est pas dans la *préface :* car cette collection n'en a pas ; mais c'est dans l'épître dédicatoire, *illustrissimo Principi ac Domino, D. Magno Megalopyrgensium Duci, Vandalorum Principi, Comiti ac Episcopo Sverinensi, Rostochii ac Stargardiæ Domino*, etc. que Janus Cornarius dit qu'il a ajouté à sa collection trois cents épigrammes traduites par lui. Cette dédicace est datée de Bâle, *mense Augusto MDXXIX :* du reste c'est sur la collection de Soter qu'a été entée cette nouvelle. Dans un exemplaire qui a appartenu à I. Dacier, je trouve, page 421, à la marge de l'épigramme de Julien d'Egypte, une double traduction en vers françois. Mettons ici le texte et cette double version :

Στέφος πλέκων ποθ' εὗρον
Ἐν τοῖς ῥόδοις Ἔρωτα,
Καὶ τῶν πτερῶν κατασχὼν,
Ἐβάπτισ' εἰς τὸν οἶνον·
Λαβὼν δ' ἔπιον αὐτὸν,
Καὶ νῦν ἔσω μελῶν μου,
Πτεροῖσι γαργαλίζει.

I. DENT.

Je tissoy, de franches fleurs,
Un chapelet d'aventure,
Grivoté de cent couleurs,
Quand, sur la jeune verdure,

Je rencontre, à la mal-heure,
Amour, que je plonge au vin;
Je le beu, dont j'en endure
Un cruel tourment sans fin.

I. DACIER.

Un jour, un bouquet tissant
A ma gentille amourée,
Parmy je trouvai gisant
L'aislé fils de Cytherée;
Lors, dans ma coupe dorée
L'ayant plongé, je le beus:
Luï, qui ma mort a jurée,
Fait qu'au dedans je me deuls.

J'ignore quel est ce I. Dent et ce I. Dacier.

On lit trois fois, page 443: *Ottomano Luscinio*, au lieu de *Ottomaro Luscinio*.

Page 444, avant l'article de Beaucaire de Péguillon, qu'il faut appeler *Peguilionem* et non *Pequilionem*, on a oublié l'opuscule suivant:

Epigrammata quædam græca ex diversorum autorum monumentis collecta. Parisiis, *ex officina* Christiani Wecheli, 1542, in-4.° de 4 feuillets. Ce petit recueil renferme le texte seul de 57 épigrammes.

Ibid. Quatrième alinéa. *Epigrammata quædam excusa græce*. Paris, 1544, in-4°.; il doit y avoir ici erreur. Fabricius aura placé le I avant le V, au lieu de le placer après. Il y a effectivement un petit in-4° intitulé, Ἀνθολογίας

διαφόρων ἐπιγραμμάτων τμῆμα δεύτερον. *Florilegii diversorum Epigrammatum Sectio II, Parisiis apud Joanem Tiletanum* MDXLVI, sans chiffres ni réclames, mais avec des signatures depuis A jusqu'à K 3. C'est le second livre de l'Anthologie de Planude, sans traduction latine. L'exemplaire que j'ai sous les yeux, est double sous la même couverture : peut-être son ancien possesseur avoit-il la même manie que certain amateur italien, qui ne pouvant supporter un volume mince, prenoit du même ouvrage autant d'exemplaires qu'il en falloit pour former un volume raisonnable, et les faisoit relier ensemble.

Ibid. Nous voici à l'*Anthologicum græcolatinum* de Michel Neander, que Harwood appelle *Anthologium.* Vous êtes scandalisé de le trouver dans la *bibliotheca Pinelliana;* oh! vous le trouverez encore ici sur la foi d'Harwood et de Pinelli (7); cependant vous savez qu'il n'entre pas dans ce recueil une seule épigramme; ce sont des lieux communs pris d'Hésiode, de Théocrite, de Phocylide, etc. il y a même des morceaux de prose. Le même Neander publia l'année suivante, toujours chez Oporin, un autre recueil in-8.°, 1557, intitulé, Γνωμολογία Ἑλληνικολατινή, *Gnomologia græco-latina*, également composé de lieux communs, en vers et en prose, puisés dans Stobée, et du songe de Lucien (8).

Ibid. Epigrammata græca in S. Dionysium Areopagitam. Paris, Morel, 1562, in-8.º Ces épigrammes ne me sont jamais tombées sous la main; je soupçonne que ce sont celles que l'on trouve à la tête de quelques éditions du prétendu Dénys, l'aréopagite; la première, attribuée à Christophe, le Patricien, de Mytilène, me paroît être, non une épigramme, mais un fragment de son Ménologe manuscrit, cité par Meursius, page 192 et 238 de son Glossaire, et, d'après lui, par Ducange (*a*).

Dans le livre des épigrammes chrétiennes du manuscrit Palatin, la 86[e] page 58, est consacrée à Saint-Denys; on peut la donner ici, et parce qu'elle est inédite, et parce qu'elle *ne dépare pas* celles qui sont déjà imprimées.

Εἰς τὸν ἅγιον Διονύσιον.

Οὐρανίων Θιάσων ἱεραρχικὰ τάγματα μέλψας (*b*),
Μορφοφανῶν τε τύπων κρύφιον νόον ἐς φάος ἕλκων,
ΖΩΟΣΟΦΩΝ ΛΟΓΙΩΝ θεοτερπέα πυρσὸν ἀνάπτεις.

On peut la comparer avec la 4.e de celles qui sont imprimées; elles sont toutes deux de la même main, ou bien dignes de l'être.

Εἰς νόον αἰγλήεντα θεόγραφα χείλεα βάψας,
Κάλλεα ποικίλλεις ἱερώνυμα (*c*), καὶ μετὰ πότμον
ΖΩΟΣΟΦΟΙΣ ΛΟΓΙΟΙΣ κελαδῶν θεοφάντορας ὕμνους.

(*a*) V. V. Ἰνδικτίων et Κεντηρίων.

(*b*) Allusion au Traité Περὶ τῆς οὐρανίας Ἱεραρχίας.

(*c*) Allusion au Traité Περὶ θείων ὀνομάτων.

Traduire ce galimathias, ce seroit perdre son temps et le faire perdre au lecteur (9).

Page 445. Eilhard Lubin, dont j'ai déjà parlé, donna en 1600, à Rostock, *Prælo Myliandrino*, en 1 vol. in-8.° non chiffré, le premier livre de l'Anthologie grecque; mais on en fit une double édition, avec les mêmes formes pour le grec; l'une a pour intitulé : *Florilegii diversorum epigrammatum veterum in septem libros distributi*, *primus*, *cum interpretatione latina Eilhardi Lubini*, *e regione opposita*. Cette première édition, dont les signatures vont jusqu'à X 5, sans y comprendre la dédicace qui remplit 7 feuillets, contient le texte grec, et, en face, la version latine en prose. La seconde, faite la même année, chez le même imprimeur, avec les mêmes formes pour le grec, et comme nous le verrons bientôt, pour une partie de la version latine, a pour titre : *Florilegii diversorum epigrammatum veterum in septem libros distributi, primus*, *cum interpretatione latina Eilhardi Lubini eodem carminis genere expressa ut versus versui et verbum verbo pœne respondeat. Ad Achillem Belgicum Mauritium*, *Principem Auraicum*, (*Auriacum*) *Comitem a Nassow. Rostochii*, *typis Myliandrinis*, 1600. Le nombre des signatures est le même; la dédicace, comme on voit, est différente: la première étoit adressée aux fils de Bogislas XIII, duc de Poméranie; celle-

ci, à Maurice de Nassau, prince d'Orange; elle remplit 7 feuillets. La date est du mois de mai de l'année jubilaire 1600. Cette dédicace est suivie d'un avis au lecteur (*Benevolo Lectori*) de David Chytræus, son collègue à Rostock: il ne remplit qu'un feuillet, mais il est bien fait, et d'autant plus curieux, que David Chytræus mourut peu de jours après, et que ce fut probablement son dernier ouvrage; la date de la dédicace est du mois de mai 1600, et Chytræus mourut le 15 juin de la même année; du reste, cette traduction en vers est au dessous du médiocre, et, dans tous les exemplaires que j'ai vus, les feuillets de vers sont entremêlés de feuillets de prose, soit que la faute vienne de l'imprimeur, les formes, comme je l'ai déjà dit, étant les mêmes pour les deux éditions, soit que Lubin n'ait traduit en vers qu'une partie de ce premier livre. J'ai fait jusqu'ici des recherches inutiles pour trouver un exemplaire de cette seconde édition, tel que le titre l'annonce.

M. Harles auroit dû faire mention du livre suivant, où il y a peu de pages qui ne donnent des traductions ou des imitations des épigrammes grecques : *Epigrammatum Fausti Sabæi Brixiani, custodis bibliothecæ Vaticanæ Libri quinque ad Henricum regem Galliæ. Romæ apud Valerium et Aloisium Doricos fratres, Brixien. M. D. LVI*, in-8.° de 872 pages.

Page 449. Il y a une infinité d'éditions de ce *novus græcorum epigrammatum delectus*, par T. H. Johnson, avec de petites notes fort bonnes, et une version latine à la fin. L'édition de 1757 que j'ai, étoit déjà la dixième. Dans les *delectus* imprimés pour l'usage de l'école de Westminster, on n'a mis ni notes, ni traduction latine; le choix d'ailleurs est différent de celui de Johnson; j'ai l'édition de 1764, et celle de 1780 qui sont les mêmes, page pour page.

Ibid. *Carmina ex antiquis lapidibus*, etc. Ce n'est point à Parme qu'ils ont été imprimés, mais à Rome; *apud Josephum Collini et Benedictum Francesi*, 1751, et non 1751 et 1753. —Dans cette même page, j'aperçois trois ou quatre lacunes qu'il faut remplir.

Anthologia selecta ad usum studiosæ italicæ juventutis, Liburni, 1753 in-8.° de 64 pages, avec des notices sur les différens poëtes qui ont fourni des pièces. Ce recueil contient 102 épigrammes; il est du même auteur que l'ouvrage suivant.

Meleagri Gadareni in Ver idyllion, Joannes Baptista Zenobettius (Zanobettius) *edidit et illustravit. Romæ*, 1759, in-4.° de 32 pages. Ce petit livre est extrêmement rare, même à Rome; le texte grec est en majuscules, le papier est fort beau, et le livre est orné de jolies vignettes.

Meleagri Reliquiæ. Lectionis varietatem, versionem metricam et commentarium perpetuum adjecit I. G. F. Manso. Ienæ, 1789, in-8.° de 162 pages.

Μελεάγρυ τὰ σοζόμενα *edita e recensione Brunckii cum commentario. Lipsiæ*, 1789, in-8.° de 170 pages. L'éditeur n'est pas nommé, mais c'est M. Meineke.

Utriusque Leonidæ Carmina, cum argumentis, varietate lectionis, scholiis et commentario edidit et indice ornavit Alb. Chris. Meineke. Lipsiæ, 1791, in-8.° de 208 pages.

Thomas Bentley, à la suite de l'édition de Callimaque qu'il publia à Londres en 1741, in-8.°, donna 176 épigrammes de l'Anthologie, avec une version nouvelle.

Ibid. Si vous avez été scandalisé, mon cher voisin, de trouver l'*Anthologicum* de Neander parmi les éditions de l'Anthologie, que direz-vous en lisant, dans cette page, le titre suivant?

Il Satirico innocente, epigrammi trasportati dal greco all' italiano, (il falloit ajouter, *e commentati dal marchese*) *da Anton Giulio Brignolè Sale.* Genova *per il Calenzana.* 1648, in-12. Voulez-vous des échantillons de ces épigrammes, que l'on prétend traduites du grec? en voici deux. Je me sers de l'édition de Venise, *appresso Zaccarià Conzatti*, 1672, in-12.

Musico castrato, page 89.

Se ben de' maschi articoli sei brollo,
Mentre però li porti appesi al collo,
Tu puoi dir con verissima raggione :
Tacto pectore io giuro esser...... (*Cogl... ne.*)

Cornuto, page 141.

Sarai geloso, o nò, Gil, di tua moglie?
S' il sarai, ti rammenta
Che la difficoltà cresce le voglie.
Nol sarò, ti odo dire:
Ma la commodità cresce l' ardire.
Son io logico acuto ?
Qual è questo argomento, o Gil ? CORNUTO.

Il est vrai que l'auteur dit au lecteur: *Gli anni adietro, spolverando io una libreria, mi avvenni in un manuscritto di epigrammi greci, senza che ci fosse titolo di autore, e parendomi che contenessero soggetti profittevoli agli humani costumi, presi volentieri per util publico la fatica di portarli in lingua toscana e commentarne alcuni*; mais il n'y a pas une seule épigramme imitée du grec; ce marquis s'étoit caché dans la première édition de Gênes, 1646, in-8.ᵉ, sous le nom de *Gio. Gabriele Antonio Lusino.*

Anton Maria Salvini a traduit en vers italiens la collection entière de Planude, et le manuscrit de cette traduction est, si je ne me trompe, dans la *biblioteca Riccardiana* de Florence.

Les *Opuscoli postumi di Giovanni Paolo Ricolvi* ont été imprimés en 1762, et non en 1777. Lorsque M. Harles ajoute : *Ex anthologia edita* MAGNUM *epigrammatum*. . . . . NUMERUM *delegit*, il exagère un peu ; Ricolvi n'a traduit en vers latins et italiens que LX épigrammes, dans sa dissertation sur l'anthologie, et trois autres dans sa *leçon académique* sur Ménandre.

En 1787, il est sorti de l'imprimerie du séminaire de Frascati, une brochure intitulée : *Epigrammi tratti dal greco, dall' abate Carlo Felici, professore di belle lettere*, in-8.º de 135 pages ; les épigrammes traduites sont au nombre de CXLV.

Page 450. *Menardieri Galli paraphrasim epigrammatum quorumdam anthologiæ laudat Io. Capellanus*, page 253, Mélanges littéraires ; *atque in margine memorat Hippolyti Julii Pilet de Mesnardière imitationes quasdam anthologiæ, in ejus poematibus*, Paris, 1656, in-fol.

A la manière dont cet article est conçu, on croiroit qu'il s'agit ici de deux personnages, cependant il n'est question que d'Hippolyte-Jules Pilet de la Mesnardière, qui, dans ses poésies, depuis la page 223 jusqu'à la page 433, a imité, ou plutôt longuement paraphrasé des épigrammes grecques. L'une des moins mauvaises de ces imitations est celle de cette épigramme satyrique de Palladas, page 257 :

Πᾶσα γυνὴ χόλος ἐστὶν, ἔχει δ' ἀγαθὰς δύο ὥρας,
Τὴν μίαν ἐν θαλάμῳ, τὴν μίαν ἐν θανάτῳ.

Le mari, dont la femme est l'éternel tourment,
N'a que *deux bons jours* seulement
Dans le cours de leur hyménée :
Le *jour* qu'à son époux la belle est amenée,
Et cette autre *heureuse journée*
Qui la confine au monument.

Mellin de Saint-Gelais l'a traduite, pag. 93, édit. de 1719.

Toute femme est importune et nuisante,
Et seulement en deux temps est plaisante;
Le premier est de ses noces la nuit,
Et le second quand on l'ensevelit.

La traduction de ce distique grec, par Grotius, est une réminiscence de celle de Vincent Obsopæus.

VINC. OBSOPÆUS.

Fons iræ est mulier : sed habet duo tempora læta,
Cum jacet in thalamo, cum jacet in tumulo.

HUGO GROTIUS.

FONS IRÆ MULIER : SED HABET DUO TEMPORA LÆTA,
Cum venit in thalamum, cumque abit in tumulum.

Je crois que Grotius auroit bien fait d'emprunter aussi le second vers d'Obsopæus, qui me paroît plus heureux que le sien.

La Mesnardière a écrit sur le feuillet blanc de mon exemplaire de ses poésies : *pour les deux illustres frères, par leur très-humble et très-obéissant serviteur*, La Mesnardière. Vous

croyez, mon voisin, et je crois aussi que ces deux illustres frères sont Henri et Adrien de Valois.

Ibid. L'édition originale de Tamisier est de 1589, et la prétendue édition de 1517 n'a de nouveau que son titre rafraîchi.

Cocquard, avocat de Dijon, a donné dans ses *Poésies diverses*, imprimées dans la même ville, 1754, 2 vol. in-12, la traduction de trente-neuf épigrammes de l'anthologie, tome II, pag. 90-110. Il est rarement heureux dans ses traductions; celle-ci cependant est passable, c'est la XXIV.ᵉ, page 102.

> A Guide, un jour, sur sa statue
> Vénus ayant jeté les yeux :
> Oh, oh ! dit-elle : Et dans quels lieux
> Praxitèle m'a-t-il donc vue ?

Cette épigramme n'est pas dans le manuscrit Palatin; elle est, dans la collection de Planude, la IX.ᵉ du chap. XII du liv. IV, excepté dans les éditions de Lubin, de Henri-Etienne et de Francfort, où elle a cédé sa place à sa voisine, et se trouve par conséquent la X.ᵉ

> Ἁ Κύπρις τὰν Κύπριν ἐνὶ Κνίδῳ εἶπεν ἰδοῦσα,
> Φεῦ, φεῦ, ποῦ γυμνὰν εἶδέ με Πραξιτέλης;

Ausone, que l'on trouve toujours sur la trace des Grecs, a traduit ainsi ce distique dans son épigramme LVII.

> Vera Venus Gnidiam quum vidit Cyprida, dixit :
> Vidisti nudam me, puto, Praxitele.

On voit qu'Ausone a lu, comme dans les anciennes éditions et les manuscrits, Πραξιτέλης. sans point d'interrogation.

Dans le troisième volume des *Variétés sérieuses et amusantes* de Sablier, édition de 1769, 4 vol. in-12, les pages 168-236 renferment des traductions, ou plutôt, comme l'avoue Sablier lui-même, des imitations de cent cinquante-neuf épigrammes de l'anthologie. Une partie de ces imitations n'est guère que de la prose rimée; il y en a cependant quelqu'une qui se fait lire avec plaisir : en voici un exemple pris de la page 192. L'épigramme grecque est attribuée dans le manuscrit Palatin, page 425, à Adrien, ou à Germanicus, ou, selon Hesychius, à Tibère. Elle appartient au livre des *descriptives*.

Ἀδριανοῦ Καίσαρος εἰς τὸν Ἕκτορα, οἱ δὲ
Γερμανικοῦ. Ἡσύχιος δὲ εἰς Τιβέριον Καίσαρα ἀναφέρει αὐτό.

Ἕκτορ, ἀρήϊον αἷμα, κατὰ χθονὸς εἴπου ἀκούεις,
Χαῖρε, καὶ ἄμπνευσον βαιὸν ὑπὲρ πατρίδος.
Ἴλιον οἰκεῖται κλεινὴ πόλις, ἄνδρας ἔχουσα
Σοῦ μὲν ἀφαυροτέρους, ἀλλ' ἔτ' Ἄρηϊ φίλους.
Μυρμιδόνες δ' ἀπόλοντο. παρίστασο καὶ λέγ' Ἀχιλλεῖ
Θεσσαλίην κεῖσθαι πᾶσαν ὑπ' Αἰνεάδαις.

L'EMPEREUR ADRIEN

A HECTOR.

C'est Adrien qui te salue,
Fils de Priam; lève-toi, sors
De l'abyme profond qui nous cache les morts.

Ilion n'est point abattue :
Une nouvelle Troie a vengé tes malheurs ;
Ses enfans sont partout vainqueurs.
Ta vertu les soutient, même feu les dévore.
Console-toi ; fais plus encore :
Va trouver de Thétis le fils impétueux.
De ses fiers Myrmidons la race est avilie :
Dis-lui qu'ils ne sont plus, et que la Thessalie
Est sous le joug de tes neveux.

On nous a conservé la traduction élégante de cette épigramme : elle est également attribuée à Germanicus (*a*). Vous serez bien aise, mon voisin, de la comparer avec celles de Grotius et de mon inconnu.

I.

GERMANICI CÆSARIS.

Ad Hectoris tumulum.

Martia progenies, Hector, (tellure sub ima
Fas audire tamen si mea verba tibi)
Respira, quoniam vindex tibi contigit heres,
Qui patriæ famam præferat usque tuæ.
Ilios en surgit rursum inclyta ; gens colit illam,
Te Marte inferior, Martis amica tamen.
Myrmidonas periisse omnes dic, Hector, Achilli,
Thessaliam et magnis esse sub Æneadis.

II.

H. GROTII.

Si quid Marte potens audis in Manibus, Hector,
Respira : patriæ sic bona fata jubent.
Aspice : rursus habet mea Troja colonos,
Et tibi qui cupiant cedere, non aliis.

(*a*) Voyez l'*Anthologie latine* de Burmann, tom. I, p. 86.

Myrmidones periere : face hoc quoque norit Achilles :
Æneadum patitur Thessala terra jugum.

III.

INCERTI.

Sub terra, Hector, adhuc si exaudis, Martia proles;
Et gaude, et patriæ fata repende tuæ.
Troja habitatur habetque suos urbs inclyta cives,
Non æquanda tibi, Martia corda tamen :
Myrmidones periere; astans hæc dicito Achilli :
Prole sub Æneæ Thessalis ora jacet.

Page 454, note *ff*. L'exemplaire de l'anthologie, qui avoit appartenu à Scaliger, et dont Huet parle souvent dans ses notes imprimées, étoit de l'édition de Henri-Etienne. Je puis en donner des nouvelles, car il est là sous mes yeux. Une main, qui n'est pas celle de Huet, a écrit sur le frontispice : *adscriptæ ad oram emendationes plurimæ manu illustris viri Josephi Scaligeri.* Les notes de Scaliger, dont l'écriture est très-mauvaise, sont en petit nombre, et en général peu importantes; mais il avoit écrit au bas de la page 87, qui correspond à la page 127 de l'édition de Francfort, l'épigramme de Crinagoras, dont Planude n'avoit publié que le dernier distique, probablement parce qu'il n'entendoit pas les deux précédens. Il est vrai que le quatrième vers étant horriblement défiguré, on lit en marge du manuscrit Palatin : ἀδιανόητον παντελῶς, *totale-*

ment inintelligible. Elle parut pour la première fois dans les notes de Huet sur l'anthologie, publiées par Grævius, pag. 11. Mais Scaliger, qui enrichit son exemplaire de cette épigramme, dont les deux tiers étoient inédits, n'y porta point la correction qu'il avoit faite sur ce quatrième vers, dans sa lettre à Saumaise, datée du 14 juillet 1608 (*a*). Huet, qui avoit tout lu et qui avoit une excellente mémoire, a oublié cette correction, et Brunck, ou ne l'a pas connue, ou, ce qui est plus probable, a négligé d'en prendre note.

Cependant elle me paroît assez heureuse, du moins donne-t-elle le temps d'en attendre une meilleure. Comme cette épigramme est curieuse, et que les lettres de Scaliger ne sont pas entre les mains de tout le monde, on sera bien aise de la trouver ici.

Ἔρδοι τὴν ἔμαθέν τις, ὅπου καὶ ὑπ' Ἄλπιας ἄκρας
Ληϊσταὶ λασίαις ἀμφίκομοι κεφαλαῖς,
Φωρῆς ἁπτόμενοι, φύλακας κύνας ὤ δ' ἀλέονται.
Χρίονται νεφροῖς πῖαρ ἄπιστον ὅσον,
Ψευδόμενοι ῥινῶν ὀξὺν στίβον. ὢ κακὸν εὑρεῖν
Ῥηΐτεραι Λιγύων μήτιες ἢ ἄγαθον.

« QUE CHACUN EXERCE LE MÉTIER QU'IL A APPRIS (14). C'est ainsi qu'aux pieds des Alpes élevées, des brigands dont la tête est ombragée d'une épaisse crinière, prêts à fondre

(*a*) Lettre CCXLVIII, pag. 536 de l'édit. de 1627.

sur leur proie, écartent les chiens auxquels la garde en est confiée. Ils se frottent les reins d'une quantité incroyable de graisse, et trompent l'odorat fin de ces animaux. O Liguriens, que vous êtes bien plus habiles pour les découvertes funestes que pour les bonnes ! »

Si j'ai bien saisi le sens de cette épigramme, une partie de ces flibustiers liguriens, au moment où ils descendoient sur les côtes pour spolier quelque habitation, se frottoit les reins de graisse forte, afin d'attirer les chiens sur ses pas, tandis que le reste de la troupe, débarrassée des gardiens, faisoit le coup de main.

Page 445. Dans le manuscrit Palatin, on lit au quatrième vers πῖαρ ἄπεςι νόσου, au cinquième καλὸν, au sixième ἀγαθῶν, et en marge ἢ ἀγαθόν. Scaliger s'exprime ainsi : *Crinagoræ versus totus in cimmeriis tenebris est;* χρίονται νεφροῖς πῖαρ ἄπεςι νόσου, *quid monstri hoc est ? ait Inalpinos Ligures furaturos, se se munire unguine ut canes fallant. Hodie non curant canes, sed aperta vi grassantur. Sed quis expediet illum versum ? an legendum* πῖαρ ἄπιςον ὅσον ? *sed hoc est nugari.* Les Liguriens étoient fameux par leurs ruses et leur duplicité. Virgile, dans l'Enéide, XI, 701, en parlant du fils d'Aunus, Ligurien, dit :

Haud Ligurum extremus dum fallere fata sinebant.

Et plus loin, Camille dit au même guerrier, qui lui avoit tendu un piége :

Vane Ligur, frustraque animis elate superbis,
Nequicquam patrias tentasti, lubricus, artes.

La main qui a écrit, sur le frontispice de cet exemplaire, la note citée plus haut, en a mis plusieurs autres sur les marges. Huet les a souvent confondues avec celles de Scaliger, et souvent aussi il a fait usage dans les siennes des unes et des autres, sans en avertir le lecteur.

Page 455. Le passage suivant de Le Clerc (*a*), et la note qu'y a jointe Fabricius, demandent une explication. « On ne doit pas oublier de dire, lit-on chez le premier, que l'on mettra ici les scholies grecques qui sont dans l'édition de Wechel.... je ne sais néanmoins si elles sont anciennes, mais assurément elles ne le sont pas toutes, puisque Etienne y est quelquefois cité, comme à la page 264. Ces scholies ressemblent fort à celles de Biset sur Aristophane, et elles pourroient bien être de lui ou de quelqu'autre habile moderne de son temps. »

1.° La citation de Henri Etienne alléguée par Le Clerc, ne se trouve point dans l'exemplaire de la bibliothéque nationale ; c'est donc une addition récente.

2.° Lorsque Le Clerc ajoute que ces scholies

(*a*) Bib. choisie, tom. VII, pag. 212.

pourroient bien être de Biset, il fait une conjecture dénuée de probabilité. Quelques-unes des scholies manuscrites de l'exemplaire national ont été coupées par le relieur; elles existoient donc avant sa reliure sous Henri II, c'est-à-dire, de 1549 à 1559. Biset vivoit encore en 1607, puisque l'édition d'Aristophane, donnée à Genève, la même année, par *Æmilius Portus*, lui est dédiée : il est vrai que l'épître dédicatoire est datée de Lausanne, du 1.er juin 1589; mais si Biset fût mort dans l'intervalle, l'épître dédicatoire auroit été supprimée ou modifiée. Biset auroit donc compilé ces scholies dans son extrême jeunesse, et trois Grecs seroient venus en prendre copie; mais dans la dédicace ou dans l'épître grecque qui la précède, on auroit fait mention de ce travail sur l'anthologie, dont Biset auroit au moins parlé à Æmilius Portus, en lui donnant celui qu'il avoit fait sur Aristophane; on auroit encore fait mention, dans l'une ou l'autre de ces deux pièces, de son âge avancé, et il n'en est pas question. Biset n'est donc pas le compilateur de ces scholies.

Lorsque Fabricius dit dans la note *h h* : *Totus .... scribendi genius, latinismi, et ratio citandi scriptores docent hæc scholia composita esse non a Græco antiquo, sed Gallo aliquo, vel Italo XVI sæculi. Varias lectiones notat auctor, quisquis fuit, non tantum e co-*

dicibus scriptis..... sed etiam ex impressis anthologiæ editionibus, etc. La première de ces assertions est de toute vérité. Ces scholies ne sont pas d'un Grec ancien, mais elles ne sont non plus ni d'un François ni d'un Italien du xvi.ᵉ siècle; mais de quelqu'un, ou ce qui est encore plus probable, de quelques-uns des Grecs réfugiés en Italie après la prise de Constantinople. Dans cet exemplaire, avant la petite scholie de la page 246 de l'édition de Francfort, καὶ ἀεὶ δ' Ἄθως, on trouve écrit de la même main que la première partie des scholies:. *ita scriptum erat in libro M. Musuri senesco quod hic conveniet* καὶ ἐκεῖ ὁ ἆθλος πλείθω κ. τ. λ. Le manuscrit ancien, Παύλου τοῦ Βυκάρου ἐν Παλαβίῳ, cité à la page 45, prouve aussi qu'une partie au moins de ces scholies, a été recueillie en Italie. Quant à celle de la page 426, alléguée par Fabricius, pour prouver que le compilateur avoit vu des éditions de l'anthologie, le ἐκτυπωθὲν ne se trouve pas dans l'exemplaire national. Dans la scholie de la page 14, il y a deux réponses à l'apostrophe d'Hector; mais celle d'Arsénius n'existe pas dans notre exemplaire. La réponse de Patrocle Θνητὰ κ. τ. λ. parut pour la première fois dans l'édition de Badius, d'où elle passa dans celles de Henri Etienne et de Francfort : on ne la trouve dans aucune autre, quoique Henri Etienne dise dans ses notes ; *in editione Badii et aliis quibusdam ex-*

tat. Elle n'est pas non plus dans le manuscrit Palatin; mais Brunck n'a pu en avertir le lecteur, car Saumaise a toujours négligé d'indiquer sur son exemplaire les épigrammes de l'édition de Francfort, qui n'existent pas dans le manuscrit Palatin.

Longepierre, dans ses remarques sur Anacréon, sur Bion et Moschus, et sur les quinze premières idylles de Théocrite (*a*), a traduit en vers français beaucoup d'épigrammes grecques, comme M. Harles a soin d'en avertir le lecteur à la page 450. Le style de ces traductions est lâche; mais quelques vers sont si heureux, que le plus beau, le plus élégant, le plus heureux génie de nos temps modernes n'a pas dédaigné de les emprunter. On sait que Voltaire, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, *article* ÉPIGRAMME, en a traduit cinq de l'Anthologie grecque, avec cette grace inimitable qui ne l'abandonna jamais. La première de ces épigrammes est celle d'Antipater, (le manuscrit ne dit pas si c'est celui de Sidon ou de Thessalonique : Brunck l'attribue au premier), qui fait partie du livre des *descriptives*, et qui, dans la collection de Planude, est la

(*a*) Ces remarques accompagnent la traduction en vers français de ces quatre poëtes. Celle d'Anacréon parut en 1684; celle de Bion et Moschus en 1686, et celle de Théocrite en 1688; toutes les trois grand in-12.

troisième du trente-huitième chapitre du livre premier.

Εὔκολος Ἑρμείας κ. τ. λ.

La traduction de cette épigramme par Longepierre, se lit page 49 de ses Remarques sur Théocrite. Voltaire, après avoir emprunté différentes expressions dans le cours de l'épigramme, prend le dernier vers en entier:

Qu'importe qui le mange ou d'Hercule ou des loups?

De même dans la traduction de l'élégante épigramme de Platon sur Laïs:

Ἡ σοβαρὸν γελάσασα κ. τ. λ.

Longepierre avoit dit, page 64 des mêmes remarques :

Ni telle que je suis, ni telle que je fus.

On lit dans Voltaire:

Ni telle que j'étois, ni telle que je suis.

Je dois avertir ceux qui seroient tentés de chercher dans l'Anthologie grecque, le texte de cette jolie épigramme sur *Léandre qui nageoit vers la tour d'Héro pendant une tempête*, épigramme, ajoute Voltaire, imitée depuis par Martial :

Léandre, conduit par l'amour,
En nageant disoit aux orages :
Laissez-moi gagner les rivages,
Ne me noyez qu'à mon retour.

Je dois les avertir, dis-je, qu'ils l'y chercheroient inutilement : c'est une imitation de ces vers de Martial (*a*) :

Cum peteret dulces audax Leander amores,
Et fessus tumidis jam premeretur aquis;
Sic miser instantes affatus dicitur undas:
Parcite, dum propero; mergite, dum redeo.

Et de ce distique du même poëte (*b*) :

Clamabat tumidis audax Leander in undis:
Mergite me, fluctus, cum rediturus ero.

L'élégance des premiers aura sans doute fait croire à Voltaire que Martial les avoit traduits ou imités du grec; ce qui paroît assez vraisemblable.

Je ne m'arrêterai pas sur le catalogue des *Poëtes épigrammatistes*; parce que cet article me meneroit trop loin, et que cette lettre est déjà bien longue. Je dois cependant relever plus d'une erreur dans l'article *Sosipater*, page 495.

Sosipater. MS. *tribuit illi* ἐκμαίνει χεῖλη, p. 487, *edit. H. Steph. quod*, p. 129, *edit. Wechel. legitur. Conjungendum esse cum disticho quod* ἀδέσποτον *sequitur, notat et interpretatur Huetius.* Fabric. — *Illud sub Sosipatri nomine cum duobus aliis epigramm. dedit Brunck*, I, pag. 504, *et exposuit in lect.* pag. 119, Harl.

(*a*) *Spectac.* XXV.

(*b*) Liv. XIV. Epig. 181.

Cette épigramme, qui est la cinquante-cinquième du livre des *Erotiques*, page 96, du manuscrit Palatin, est la dernière du liv. VII de la collection de Planude. Elle ne se trouve donc pas, comme l'avance Fabricius, à la p. 129 de l'édition de Francfort, mais bien à la pag. 632; par conséquent, Huet n'a pu dire qu'il falloit la joindre *au distique suivant :* aussi son exemplaire de cette même édition de Francfort, chargé de ses notes, ne porte aucune trace d'une pareille erreur; j'ai dit ailleurs qu'il falloit effacer Sosipater du nombre des poëtes épigrammatistes.

Paris, 28 février 1799.

P. S. Le mot de la première énigme, pag. 264-5 est Miroir; celui de la seconde est Raisin sec; celui du logogriphe, est ΒΟΥΣ, *bœuf :* ôtez la première lettre, il reste ΟΥΣ, *oreille*; ôtez la seconde, il reste ΥΣ, *porc ;* ôtez la troisième, il ne reste plus que le Σ qui, comme lettre numérique, désigne 200.

NOTES.

(1) Nous lisons dans la lettre de Pline le jeune (*a*) : *Si nonnulla tibi petulantiora paulo videbuntur, erit eruditionis tuæ cogitare summos illos et gravissimos viros, qui talia scripserunt, non modo lascivia rerum, sed ne verbis quidem nudis abstinuisse : quæ nos refugimus non quia SEVERIORES (UNDE ENIM?) SED QUIA TIMIDIORES SUMUS.* Apulée, dans son Apologie (*b*), nous apprend que l'empereur Adrien écrivit sur la tombe du poëte Voconius, son ami :

Lascivus versu, mente pudicus eras.

Plusieurs Pères, grecs et latins, rapportent des anecdotes, des traits d'érudition d'un rare cynisme; et, pour ne pas sortir de notre sujet, l'évêque d'Avranches, qui certes joignoit une grande piété à une érudition universelle, n'a pas craint de copier le manuscrit de Guyet avec les notes qui l'accompagnent, d'y joindre deux excellentes tables pour les auteurs et les matières, de noter sur les feuillets blancs du commencement et de la fin les épigrammes qui sont rapportées dans différens auteurs sacrés et profanes, et d'en transcrire quelques-unes. Celles qu'il avoit oubliées dans cette copie, il les a notées ou portées en entier sur le feuillet blanc de son édition de Wechel : il nous apprend lui-même, selon sa coutume, que ce dernier travail fut terminé le 28 mai 1679.

(2) Le pape étoit si jaloux de conserver ce manuscrit, qu'il le fit porter à Terracine avec ses bijoux les plus précieux; mais nos commissaires le firent rapporter; et s'aper-

(*a*) Liv. IV, 14.

(*b*) Page 13, *ed. Pricæi. Paris*, 1635, in-4°.

cevant qu'il avoit été relié à neuf et que l'Anacréon en avoit été détaché, ils firent rapporter aussi l'Anacréon, et ces deux parties ne furent comptées que pour un seul manuscrit. On lira avec plaisir la lettre italienne d'Allatius, chargé par le Pape d'aller recueillir à Heidelberg et faire transporter à Rome la célèbre bibliothéque Palatine dont Maximilien de Bavière, après la prise de cette ville, avoit fait hommage au Souverain Pontife. Elle donne des détails précieux sur cette translation. Elle est datée de Heidelberg, le 3 février 1623, et adressée à l'archevêque de Patras à Bruxelles.

Illustrissimo et revendissimo signor mio colendissimo. Con grandissima mia consolatione ho considerato et anche agiustato li libri di questa biblioteca che io ho a condurre meco a Roma, per averci trovato qualche cosa che credo non sara ingrata a V. S. nè m'ho preso questo assunto di trasportar meco tutta la libraria, perchè e la spesa sarebbe incomportabile, e la fatica immensa, e la cosa si difficile a muovere che mai, o pure difficilmente si saria potuto venir a capo, cosa contra l'intentione di chi m'ha mandato. Ho preso però tutti li mannscritti di qualsi voglia lingua, e delli stampati quelli che mi pareano più necessarij e degni d'essser portati, e cosi n'ho piene alcune casse, con le quali già sarei a Monacho (*Munich*) quandoche la tanta penuria di tutte le cose necessarie et in particolare delli carri non m'havessé trattenuto. È cosa incredibile la diligenza che s'è fatta per haverli. Non valsero ordini, non minaccie, non pene per trovarne almeno uno. Intanto che m'è bisognato scrivere ad altri paesi circouvicini i quali nè anche m'hanno agiutato in ciò, adicendo che non ci sono, e quasi quasi accominciavo a dubitare, ma questa sera è venuto uno mandatomi dal signor preposito d'Alvan con sue lettere, dove mi s'offeriscono i carri. Stringherò il partito, nè mancherò di sollecitare, sebbene la domanda della paga è si enorme che attimorisce ogni uno, poichè vogliono sette thaleri (*environs* 28 *francs*) per centinajo (*par quintal*), ed

il carro dicono che porterà venticinqne centinaja, in tanto che sotto sopra mi verrebbe a costare un carro insino a Monacho, ducenti thaleri (800 *fr.*), et il carro, coi cavalli insieme col carretiero non vagliono cento. Ma che! bisogna servirsi come si può, e quanto prima marciare verso Roma. Ho scritto questo acciò consideri in che rubriche mi truovo, e goda insieme che detta biblioteca sia in ordine per inviarsi. Non occorre poi che V. S. illustrissima si pigli quello incommodo di cercar l'indice della biblioteca del Sylburgio, nè d'inviarlo à Roma, perchè qui cercando io alcune scritture ho trovato l'originale dell' istesso autore e lo conduco meco a Roma.

Da Heidelberga, li trè di febrajo, 1623.

Leone Allaccio.

L'original de cette lettre qui, je crois, n'a jamais été rendue publique, existe à la riche bibliothèque de Carpentras dans la volumineuse correspondance de Peiresc.

(3) J'avois cru, sur la foi de Ruhnken, que d'Orville avoit pris Rome une copie entière de ce manuscrit. Il m'assuroit qu'il l'avoit vue et tenue, que l'écriture en étoit très-nette, etc. Mais j'ai été détrompé par la lecture de la lettre que d'Orville écrivoit de Florence au président Bouhier, le dix avril 1728 et dont l'original écrit de sa main, est sous mes yeux. Le français est très-incorrect; mais c'est un étranger qui écrit dans une langue qui n'est pas la sienne. J'en vais citer le commencement où il est question de notre manuscrit.

« La votre lettre du vingt-cinquième janvier m'a trouvé à Rome, mais assez occupé, et ainsi j'ai différé d'y répondre de jour en jour; ce que j'espère que vous me pardonnerez à l'égard desdites affaires. Depuis que je me suis porté à Florence, bien content du séjour que j'ai fait à Rome, dont une grande partie a été employée *en la collation* du manuscrit entier de l'Anthologie. Je suis fort satisfait de la peine que j'ai prise, mais elle n'a pas été des moindres qu'on

puisse prendre en ce genre. Car, comme vous savez, ce n'est pas un ouvrage suivi, mais ce sont des pièces de rapport, et j'en n'aurois jamais venu à bout sans un index fidel des épigrammes tant publiés qu'anecdotes. Du dernier genre j'en ai fait une collection bien plus grande de celle du manuscrit de Paris, ou celle du manuscrit de Holstenius. Je ne sçai ce que le temps me pourroit faire entreprendre. Je serai, nonobstant tout cela, fort aise de voir ce que le grand Saumaise a travaillé sur ce manuscrit. C'est pourquoi je vous supplie, monsieur, de vouloir bien contribuer vos bons offices pour l'obtenir pour moi.

« J'ai fait plusieurs collations sur des autres poètes grecs, mais surtout j'ai pris soin de Théocrite dont j'ai fait moi-même environ vingt collations, etc. »

(4) Holstenius a puisé dans ce manuscrit, copié de sa main, les nombreuses épigrammes qu'il a semées, mais en y laissant toutes les fautes qui les déparent, dans ses excellentes notes sur Etienne de Byzance, publiées après sa mort par Ryckius (*a*). Trois de ces épigrammes ont échappé aux recherches de l'illustre éditeur des Analectes.

1.° Celle de la page 69,

Αἴολε καὶ Βοίωτε κ. τ. λ.

C'est la XVIe. des XIX épigrammes faites sur des bas-reliefs qui ornoient les colonnes du temple consacré par les habitans de Cyzique à Apollonis, mère d'Attale et d'Eumène, rois de Pergame : c'est aussi la seule publiée à cette époque. Nous ne connoissions que les titres de trois autres : deux avoient été publiés très-incorrectement par Meziriac (*b*), et Saumaise (*c*) nous avoit donné celui de la dix-septième, dont il ne reste que trois mots :

Πυρὸς καὶ γαίης.

(*a*) Lugd. Batav. 1684, in-fol.
(*b*) Comm. sur les Ep. d'Ovide, tom. II, pag. 27 et 115.
(*c*) Plin. Exer. pag. 78.

Le copiste a mis en marge : ζήτει τὸ λοιπὸν ἐπίγραμμα. *Le reste de l'épigramme manque.*

Mais cette épigramme est une preuve de ce que j'ai avancé plus haut. Holstenius y a laissé une faute qu'il a trouvée dans le manuscrit, et qui détruit le mètre. Il faut lire au second vers : Μητέρ' ἐὴν, au lieu de μητέρην. Il faut lire aussi au troisième : πεφήνατε.

2.° Celle de la page 151.

Θεσσαλαί αἱ βόες κ. τ. λ.

Elle est de Théodoridas, et doit être ajoutée à l'article de du Jon sur le statuaire Phradmon, dans le catalogue des Artistes, imprimé à la suite de son traité de *Pictura veterum*, deuxième édition. Le titre de cette épigramme, dans le manuscrit, est : εἰς βόας χαλκᾶς : elle appartient, ainsi que la suivante, au livre des épigrammes descriptives (τῶν ἀποδεικτικῶν).

3.° Celle de la page 320.

Δῶρον Τερμισσοῖο κ. τ. λ.

Elle n'a dans le manuscrit, ni titre, ni nom d'auteur.

(5) Le travail de Saumaise sur l'Anthologie grecque est perdu. J'ai fait, sur les lieux, les recherches les plus actives : elles ont été infructueuses. Je ne peux donc former que des conjectures ; mais ces conjectures équivalent, ce me semble, à une démonstration. Elles sont fondées sur une lecture réfléchie de ses ouvrages, dans lesquels il a rapporté, comme on sait, un grand nombre de ces épigrammes inédites ou des fragmens de ces épigrammes, et sur l'examen non moins réfléchi de l'exemplaire de l'édition de Wechel, qu'il a collationné sur le manuscrit palatin. Il résulte de ce double examen :

1.° Que Saumaise avoit un index, par ordre alphabétique, du premier mot seulement lorsqu'il étoit marquant, ou des deux ou trois premiers mots de chaque épigramme. Cet index

l'a souvent induit en erreur, lorsqu'il s'est agi de copier les épigrammes inédites : j'ai remarqué en effet que, quand deux épigrammes commençoient par le même mot, et que l'une d'elles se trouvoit dans la collection de Planude, celle qui ne s'y trouvoit pas restoit dans le manuscrit. J'en ai donné une preuve dans ma notice sur Philaras : j'ai encore observé que quand les premiers mots d'une épigramme n'étoient pas les mêmes dans le manuscrit et dans Planude, Saumaise l'avoit portée, comme inédite, sur ses cahiers.

2.° Que Saumaise, jeté tout-à-coup à l'âge de dix-huit ans, au milieu des trésors de la bibliothèque palatine, et dévoré de l'amour du savoir, ne donna point à l'examen du manuscrit de l'Anthologie toute l'attention qu'il méritoit. Ce furent ses premières armes ; car, arrivé à Heidelberg en 1606, il avoit déjà envoyé à Jos. Scaliger, dans les premiers mois de l'année suivante, une partie des épigrammes inédites du manuscrit (*a*). Or, il étoit impossible qu'en aussi peu de temps il eût pu faire un index, collationner le recueil de Planude et relever avec soin toutes les épigrammes inédites. Je montrerai ailleurs que cette dernière collation a été faite beaucoup trop légèrement ; mais une preuve incontestable que beaucoup d'épigrammes avoient échappé à ses recherches, c'est qu'ils ne les a pas employées dans ceux de ses ouvrages où elles trouvoient naturellement leur place : je n'en citerai qu'un exemple. Dans ses *Historiæ Augustæ Scriptores*, il n'auroit pas manqué de citer sur Carin cette épigramme alors inédite, l'une des plus élégantes de l'Anthologie, et qui fait partie des satiriques (*τῶν σκωπτικῶν*) L'auteur est inconnu.

> Τῆς Ἀσίης τὰ λάφυρα λαβὼν ἔπλευσε Καρῖνος,
>   Ἤματι χειμερίῳ, δυομένων Ἐρίφων.
> Εἶδε καὶ Ἀδράστεια τὸ φόρτιον. (ὃς δ') ἐφορώσῃ
>   Ὤχετο καὶ πελάγεσι Δαίμοσιν ἐγγελάσας.

(*a*) Voyez la lettre 245 de Scaliger, édit. de 1627, in-8°. Elzévir.

« Chargé des dépouilles de l'Asie, Carin mit à la voile, un jour d'hiver, après le coucher des Chevreaux. Ces dépouilles n'échappèrent point aux regards d'Adrastée; mais Carin poursuivit sa route, s'inquiétant peu d'être aperçu d'elle, et se moquant insolemment des Divinités de la mer. » Dans le manuscrit il y a une lacune au troisième vers : ce que j'ai mis entre deux onglets l'a suppléé. On y lit aussi ἰφοράτης.

3.° Que Saumaise, dans les épigrammes qu'il a publiées, a souvent et très-souvent dénaturé le texte : j'en citerai deux exemples. Dans la préface du traité de Nil, *de Primatu Papæ*, page 7, édit. de 1645, in-4.°, Saumaise rapporte une épigramme sur un moine appelé Nil, qu'il croit être l'évêque de Thessalonique. C'est la quatre-vingt-dix-huitième du livre des épigrammes chrétiennes.

Ὡς Νείλυ ποταμοῖο ῥόος χθόνα οἶδε ποτίζειν,
Νείλυ δ' αὖ μοναχοῖο λόγος φρένας οἶδεν ἰαίνειν.

« Les eaux du Nil abreuvent la terre; les discours de Nil raffraîchissent nos ames. » C'est, comme on voit, un *concetto;* mais le manuscrit porte au premier vers : Νείλυ μὲν ποταμοῖο, et la correction de Saumaise est ridicule. Dans le traité *De Homonymis Hyles Iatricæ*, imprimé après sa mort, et joint à la seconde édition de ses *Plin. Exercit.*, on lit, pag. 192, le distique suivant :

Ὀυκέτ' ἔρως φορέει φαρέτρην καὶ τόξα καὶ ἰὸς·
Αἰθιόπων δὲ κόνιν ἀντὶ βελῶν προχέει.

« L'amour ne porte plus ni carquois, ni arc, ni flèches : la poudre des Æthiopiens lui tient lieu de traits. »

Mais on lit dans le manuscrit page 631.

Λαμπάδα μὲν προέηκεν ἔρως καὶ τ. κ. λ.

« L'amour a jeté loin de lui son flambeau, son arc, etc. » et certes Saumaise a eu tort de changer cette leçon, qui est la bonne.

Cette *poudre des Æthiopiens* est *la poudre d'or* qu'on donnoit et qu'on donne encore, en échange des marchandises importées, dans une partie de l'Afrique et des Indes. Saumaise est tombé dans une étrange erreur lorsqu'il a écrit Κόνιν Ἀιθιόπων *vocat, a nigro forte colore. Nec enim hoc distichon aliter possum accipere, nisi de pulvere tormentario.... Quo sensu et poëta Rhythmicus nostras cecinit alicubi, amorem non amplius esse sagittarium sed sclopetarium.* Je ne sais quel est ce *poëta Rhythmicus* dont parle ici Saumaise.

Ce distique fait partie des épigrammes énigmatiques. Vous ne serez pas fâché, je crois, que je vous régale de deux ou trois, en attendant le reste. Le mot de ces énigmes ne se trouve point dans le manuscrit : je suis presque sûr de l'avoir deviné, et le *post-scriptum* vous le donnera. Je n'ai point traduit la seconde, parce qu'elle joue sur le mot, et que la traduire ce seroit l'expliquer.

I.

Ἀνθρώπȣ μέλος εἰμὶ, ὁ καὶ τέμνει με σίδηρος·
Γράμματος αἰρομένȣ δύεται ἥλιος.

« Je suis une partie du corps humain : le fer me coupe ; ôtez une lettre et le soleil sera couché. »

II.

Εἵνεκα φωτὸς ἐγὼ φῶς ὤλεσα· φῶς δὲ παρασχὼν
Φῶς μοι ὅπασσε φίλον ποσσὶ χαριζόμενος.

III.

Οὔρεσι μὲν γενόμην. δένδρον δέ μοι ἔπλετο μήτηρ,
Πῦρ δὲ πατήρ· βῶλος δ' εἰμὶ μελαινομένη·
Ἢν δέ μ' ἔσω κεράμοιο πατὴρ τήξῃ, βαθείας
Ἅρματος ὠτειλὰς ῥύομαι εἰναλίȣ.

« Je naquis sur les montagnes ; un arbre est ma mère ; le

feu est mon père, je suis une masse compacte et noirâtre, mais si mon père me fait fondre dans un vase de terre, je guéris les profondes blessures du char de la mer. »

4.° Que Saumaise nous auroit donné sans doute une édition excellente de l'Anthologie : personne n'en étoit plus capable que cet Hercule littéraire qui pouvoit dompter tous les monstres, et que personne ne révère plus que moi; mais comme il n'avoit point copié en entier le manuscrit Palatin, nous n'aurions eu que le recueil de Planude avec un supplément; et cependant, comme je l'ai déjà dit, beaucoup d'épigrammes sont presque inintelligibles si elles ne sont point rapprochées des imitations qui en ont été faites. J'ai vu des hommes du savoir le plus rare, tomber dans des erreurs graves, parce qu'ils n'avoient pu faire ce rapprochement. Joseph Scaliger vouloit que Saumaise publiât le tout, et que chaque épigramme fût mise à sa place. Il lui écrivoit, au mois de mai 1607 (*a*) : *Non igitur parvum a studiosis gratiam iniveris, si totum* Ἀνθολογίας *volumen cum illis, quæ hactenus desiderata sunt, edideris, et OMNIA IN SUA CAPITA CONJECERIS.*

(6) Joseph Scaliger écrivoit à Saumaise (*b*) : *Si tanti desiderium meum vel potius preces feceris, ut omnium horum autographum tuum mittas, curabo ut summâ diligentiâ optimâ fide omnia tibi remittantur.* Dans une autre lettre (*c*) il lui écrit : *Nunc ad te Chirographa tua, quæ propter molem tabellario committi non potuerunt, remitto.*

(7) Dans l'extrait du privilège du roi, imprimé sur le verso du titre de *Julii Cæsaris Scaligeri animadversiones in historias Theophrasti. Lugduni, apud Joannam Jacobi*

(*a*) Lettre 245.
(*b*) *l. l.*
(*c*) Lettre 246.

Juntæ F., 1584, in-8.° cette dernière est qualifiée *Damoiselle Jeanne de Jonty, fille de feu Jacques de Jonty, gentilhomme florentin, quand vivoit, libraire de Lyon.* Ainsi la citation de ce même privilège, dans le Menagiana, tom. I, pag. 33 de la jolie édition de P. de Coup., Amsterdam, 1716, n'est pas exacte.

(8) Guillet, dans sa *Lacédémone ancienne et moderne*, édit. de 1679, dit, pag. 327 : « Le commerce de l'archevêque Arsenius avec le pape Paul, et sa soumission à l'église romaine le rendirent si odieux aux Grecs schismatiques, qu'il fut excommunié par Pachome, patriarche de Constantinople.... Les Grecs disent qu'Arsenius, après sa mort, fut *Broukolakas*, c'est-à-dire, que le démon venoit errer à l'entour de son cadavre et l'animoit encore. Je vous parlerai une autrefois de la folle opinion des Grecs modernes touchant les *Broukolakas*. » Guillet n'a pas tenu sa parole ; mais beaucoup d'autres en ont parlé.

La superstition fait croire à une partie des Grecs modernes que cette espèce de revenans, appelée Βρουκόλακας, Βουλκόλακας, Βουρκόλακας, Βουρβούλακας, Βουδούλακας, Βρικόλακας, se plaît à tourmenter les vivans, à venir les appeler par leur nom ; que s'ils répondent au premier appel le spectre se retire, et qu'ils meurent bientôt après ; que si au contraire ils ne répondent pas, il ne leur arrive aucun accident. Ce sont, selon eux, les personnes mortes *dans les liens de l'excommunication*, qui viennent ainsi apparoître aux vivans. Tant que cette excommunication n'est pas levée, leurs corps sont incorruptibles, mais enflés et résonnans comme des tambours ; dès qu'elle est levée, ils tombent en poussière. C'est pourquoi dans la prière solennelle qui se fait sur un mort pour l'absoudre de l'excommunication, on demande *que son corps retourne aux élémens dont il fut composé, et que son ame soit reçue dans le chœur des Justes*, Τὸ μὲν σῶμα διαλυθῆναι εἰς τὰ ἐξ ὧν συνετέθη, τὴν δὲ

ψυχὴν κατασκηνῶσαι ἐν τῷ χορῷ τῶν Δικαίων. (a). Pour empêcher ces Brucolaques de sortir de leurs tombeaux, on leur enfonce de gros et longs clous dans les tempes; on leur arrache le cœur; on met leur corps en pièces, ou bien on leur coupe la tête.

On peut consulter, sur le démêlé d'Arsenius avec Pachome, la *Turco-Græcia*, de Martin Crusius, liv. II, pag. 146 et suiv. : on y trouvera quelques pages curieuses pour l'histoire de la superstition et du fanatisme. Leo Allatius, dans sa lettre au médecin Zacharie Zacchias, *de Græcorum hodie quorumdam opinationibus*, imprimée à la suite du traité *de Templis Græcorum*, Cologne, 1645, in-8.°, a consacré aux Brucolaques les paragraphes XII-XVIII. Mais le chapitre le plus singulier, selon moi, celui qui montre le mieux jusqu'où peut aller, touchant ces prétendus revenans, la crédulité enfantée et nourrie par le faux zèle et la superstition, c'est le chapitre XV, pag. 208 et suiv. de la *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable à Sant-Erini, île de l'Archipel, depuis l'établissement des Pères de la compagnie de Jésus en icelle, par le P. Fr. Richard*, missionnaire de la même compagnie. Paris, Seb. Cramoisy, 1657, in-8°. J'en vais citer quelques passages curieux. « Il (le démon) anime ces corps morts; il les conserve longtemps dans leur entier; il paroît avec leur visage; il court quelquefois les rues, et d'autres fois les campagnes; il entre dans les logis; à l'un il donne la peur, à d'autres il enlève la parole et à quelques autres la vie; il frappe les uns, il endommage les autres et laisse l'épouvante partout. D'où vient que quand quelqu'un de ces faux ressuscités paroît en quelque endroit, les voisins s'assemblent dans un logis pour passer la nuit avec un peu plus d'assurance..... Quand les Grecs sont trop molestés de ces lutins, leurs prêtres prennent permission de l'évêque, et s'assemblent le jour du

(a) Εὐχολόγιον τὸ μέγα. Venise, in-4.°, 1775, pag. 163.

samedi (d'autant qu'ils croient qu'un autre jour ils ne trouveroient pas au tombeau le corps qui sert de retraite au démon). C'est là qu'ils font quelques prières, et puis déterrent le corps de celui que l'on croit être Βρουκόλακας, et quand ils le trouvent entier, frais et plein de sang, ils tiennent pour assuré qu'il servoit d'instrument au démon. C'est pourquoi ils le conjurent à force d'exorcismes, de quitter ce corps, et ne cessent de le faire jusques à ce que le démon se soit retiré, et qu'en se retirant, ce corps vienne à se dissoudre, à perdre peu à peu sa couleur et son embonpoint, et à demeurer pesant, puant et hideux. Comme il arriva ici, il y a quelques années, au corps de la fille d'un prêtre grec, nommée Caliste, lequel étant trouvé entier, fut exorcisé par un prêtre grec qui passe pour orthodoxe, et en présence de tous commença à perdre son embonpoint et à devenir si puant que personne ne pouvant durer à l'église, on l'enterra derechef, et elle ne parut plus comme auparavant.

« Plusieurs fois les prêtres grecs n'avançant rien par leurs exorcismes ou à cause de l'obstination du démon qui ne veut point quitter prise, ils arrachent le cœur du défunt, et après l'avoir haché en pièces, ils brûlent entièrement le corps, comme l'on fait ordinairement en France à ceux qui sont convaincus d'être sorciers et sont condamnés comme tels par la justice.

« Un peu auparavant que j'arrivasse à Stampalia, on avoit brûlé pour ce sujet cinq corps, dont trois étoient d'hommes mariés, le quatrième d'un moine grec, et le cinquième d'une jeune fille. On en avoit autant fait en l'île de Nio, où la femme de l'un de ces défunts s'étant venue confesser à moi, m'assura d'avoir vu le corps de son mari tout entier, après cinquante jours de sépulture, quoiqu'on l'eût changé de tombeau, et qu'on eût fait sur lui toutes les cérémonies ordinaires : mais comme on reconnut qu'il recommençoit à tourmenter le monde, jusques à tuer quatre ou cinq personnes, on le déterra pour la seconde fois, et le brûla-t-on

publiquement. Il n'y a que deux ans que, pour la même raison, on brûla deux autres corps en l'île de Sifanto, et rarement se passe-t-il une année qu'on ne parle avec épouvante de ces faux ressuscités.

« Ce qui causa à Sant-Erini beaucoup d'étonnement, fut la grande familiarité qu'un de ces Βρουκόλακας montra à sa femme vivante. Il se nommoit Alexandre, qui, de son vivant, demeuroit au château de Pyrgo, et étoit cordonnier de son métier. Après sa mort il apparoissoit à sa femme, comme s'il eût été encore en vie : il venoit travailler en sa maison, il raccommodoit les souliers de ses enfans, il alloit puiser de l'eau à la citerne, et souvent on le voyoit dans les vallons couper du bois pour l'entretien de sa famille ; mais après avoir passé quelque temps en cet exercice, le peuple en étant épouvanté, on déterra son corps, et on le brûla, et avec la fumée du feu les forces du démon se dissipèrent..... J'ai appris d'une personne digne de foi qu'en l'île d'Amourgo, ces faux ressuscités prenoient bien tant d'assurance que non-seulement ils couroient la nuit, mais même on les trouvoit quelquefois en plein jour en nombre de cinq ou six dans quelque champ, faisant semblant qu'ils se repaissoient de fèves crues. »

On lit dans le Huetiana, pag. 81, un chapitre sur les *Brucolaques et les Tympanites de l'île* (des îles) *de l'Archipel*, où l'évêque d'Avranches traite savamment cette matière, selon sa coutume, et cite dans une note les ouvrages dans lesquels on peut puiser des renseignemens sur ce sujet.

D. Calmet, dans son *Traité sur l'apparition des esprits et sur les vampires*, Paris, 1751, raconte, pag. 131 du second volume, d'après Tournefort, l'exhumation d'un de ces Brucolaques faite en janvier 1701 dans l'île de Mycon, en présence de cet illustre voyageur. « On a peine à se persuader, dit D. Calmet dans la préface de ce volume, qu'une nation aussi spirituelle que la grecque, ait pu donner dans

une idée aussi extraordinaire que celle-là il faut que l'ignorance ou la prévention soit extrême parmi eux, puisqu'il ne s'y est trouvé ni ecclésiastique ni autre écrivain qui ait entrepris de les détromper sur cet article. » — On peut, je crois, indiquer l'origine de cette superstition, qui souvent n'est que ridicule, mais qui quelquefois aussi conduit à l'atrocité, c'est-à-dire, à la violation des tombeaux, la plus barbare et la plus infamante. Socrate dit à Cebès, dans le Phedon de Platon, que les ames, pendant le long séjour qu'elles ont fait dans les corps, ont contracté je ne sais quoi de pesant qui les fait graviter sans cesse vers la matière: qu'épouvantées à l'aspect des ténèbres et des enfers, elles sont entraînées vers la lumière; que, si l'on en croit des bruits populaires, on a vu quelques-unes de ces ames errer autour des tombeaux, sous la forme d'ombres et de fantômes; qu'elles sont visibles, parce qu'elles traînent encore avec elles des particules terrestres. Ce ne sont pas, ajoute Socrate, les ames des bons qui errent ainsi autour des monumens, mais celles des méchans: elles portent la peine de leur vie dépravée, et attendent, toujours errantes, que la partie corporelle qui les suit toujours et qui presse leur réunion, les fasse rentrer dans les corps qu'elles ont quittés, et qu'elles puissent reprendre leurs anciennes habitudes (a). — Voilà bien, si je ne me trompe, l'origine des Brucolaques. Platon avoit tracé les premiers linéamens de la figure; la superstition l'a dessinée en grand et enluminée.

(9) On en trouve la traduction française par l'abbé de Bellegarde, à la suite de celle des fables d'Esope, de Babrias, d'Avienus, de Philelphe, etc. Paris, chez Brunet, 1705, in-8.°, avec les figures de Raymond: tom. II, pag. 302, et dans les éditions qui ont suivi celle-ci.

(10) Lessing, l'un des plus grands hommes qu'ait produits

(a) Plat. I, pag. 81, C. E., édit. de Henri Etienne; I, pag. 185, édit. de Deux-Ponts.

l'Allemagne moderne, prétend que cette *Pythia* est l'*Eskicher* dont parle Paul Lucas (*a*). Je discuterai ailleurs cette opinion, qui me paroît la plus vraisemblable. Cet ouvrage de Lessing, intitulé *Zur Geschichte und Litteratur, aus den Schætzen der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*, (Pour l'histoire et la littérature, tiré des trésors de la bibliothéque ducale de Wolfenbuttel), Braunschweig, 1773-81, in-8.°, six parties, mériteroit bien que la partie allemande fût traduite en français, et que les autres pièces grecques, latines, espagnoles qui l'accompagnent, fussent réimprimées correctement. J'en dis autant de ses *Mélanges* (Vermischte Schriften), dont il publia lui-même le premier volume à Berlin chez Voss en 1771, et dont les trois autres furent publiés après sa mort, arrivée en 1781 (il étoit né en 1729), par son frère Charles-Gotthelf, le deuxième et troisième en 1784, et le quatrième en 1785, in-12. Quant à ses *Mélanges de littérature* (Kollectaneen zur Litteratur), publiés par Eschenburg à Berlin, 1790, 2 vol. in-12, il y a d'excellentes choses; mais il y en a peu où il n'y ait à ajouter ou à reprendre.

(11) C'est ainsi que, dans ce même *catalogue*, même page, après avoir annoncé l'édition des Aldes, 1550, on met immédiatement après : *Id. cum interp. lat. Lubini, in*-8.°, *Rostochii*, 1600. Qui ne croiroit, en lisant cette annonce, que c'est une anthologie entière ? Ce n'est cependant que le premier livre ; je possède même cet exemplaire avec les armes d'Emeric Bigot.

(12) J. B. Grainville publia, en 1797, les *Hymnes de Sapho, nouvellement découvertes, et traduites pour la première fois en français, avec des notes et une version italienne*, in-12. Voici l'histoire de cette prétendue découverte. Un général napolitain, le maréchal don Vincenzo Imperiali, pu-

(*b*) Voyage fait par ordre du roi. Amst. 1714, tom. I, pag. 103.

blia à Naples en 1784 une brochure in-8.° de 110 pages, sans date ni nom de lieu, et cachant le sien sous ces lettres initiales S. I. P. A., *Sosare Itomeio, Pastore Arcade*, intitulée : *La Faoniade di Saffo, tradotta in italiano*. Il avoit envoyé son manuscrit de Madrid où il résidoit alors, chargé d'une mission importante de sa cour, et l'avoit adressé à son ami et confrère parmi les Arcades, *Licofonte Trezenio*, le duc de Belforte, poëte aimable. M. Imperiali dit dans son avertissement, qu'un navire russe, qui faisoit voile pour la mer Egée, ayant été forcé d'entrer à Sainte-Maure, l'ancienne Leucade, l'une des îles vénitiennes qui nous sont échues en partage, M. Ossur, célèbre littérateur russe, voulut s'assurer s'il n'existoit pas encore quelques restes du temple d'Apollon ; qu'il découvrit en effet quelques ruines de ce temple; qu'une inscription lui apprit que l'infortunée Sapho y avoit été enterrée; que la curiosité lui fit faire quelques fouilles dans le voisinage, et qu'enfin il trouva une caisse de pierre contenant quelques papyrus, du nombre desquels étoit celui dont il donne la traduction. Je n'ai pas besoin d'avertir que tout cela est une fiction, quoique l'auteur termine ainsi son avis au lecteur : « Qui auroit jamais dit qu'à une princesse du nord, législatrice et guerrière, protectrice des sciences et des sages, étoit réservée la gloire de découvrir après vingt-quatre siècles les ouvrages d'une poëtesse grecque ? » Le poëte napolitain a tiré parti de quelques fragmens de Sapho, recueillis par Chrét. Wolf, Hambourg, 1733, in-4.°, et en a composé cinq hymnes et cinq odes qui ont de la grace et de la mollesse, mais qui se sentent trop de la mignardise italienne ; ce sont ces différentes pièces que Grainville a traduites en français, ignorant probablement le nom de l'auteur, son confrère parmi les Arcades.

(13) Nous aurions besoin d'une bonne traduction de cet opuscule d'Harwood (*a View of the Various Editions of*

the Greek and Roman classics). Pinelli l'a infiniment amélioré dans la traduction italienne qu'il publia à Venise, en 1780, in-8°. Harwood a profité d'une partie de ces améliorations dans les éditions subséquentes de son livre; mais la morgue nationale l'a empêché de les mettre toutes à profit. Ce catalogue raisonné des Classiques grecs et latins, amendé, enrichi par une main habile, seroit une excellente ressource pour une infinité de personnes riches ou studieuses, qui, voulant acheter des éditions rares, belles, ou utiles, ne savent à quelles marques on peut les reconnoître, et font souvent de sots marchés, d'acquisitions inutiles. Harwood et Pinelli ne sont pas toujours un guide sûr. Le dernier, faute d'avoir une connoissance assez étendue de la langue anglaise, a traduit plusieurs passages d'une manière ridicule; par exemple, Harwood s'exprime ainsi, en parlant de l'édition du texte seul d'Æschyle, donnée à Glasgow, 1746, in-4.° « Elle est beaucoup plus correcte que la petite qui parut la même année, dans la même ville, en 2 vol. in-12. Cependant cette dernière est une édition estimable; car l'ayant lue quatre fois d'un bout à l'autre, j'y ai seulement découvert environ dix fautes DE QUELQUE IMPORTANCE. » *An edition much more correct than the smal one published at Glasgow the same year in 2 volumes 12.mo though this last is a respectable edition; for in reading it four times through, I have only discovered about ten inaccuracies of any moment.* Savez-vous comment Pinelli traduit cette dernière phrase qui est si claire? « *Nella quale io stesso ho scoperto piu di dieci errori in un solo momento* ». Ainsi Harwood, qui n'avoit trouvé, nous dit-il, dans les deux volumes, *qu'environ dix fautes de quelque importance*, en découvre, selon Pinelli, *plus de dix en un seul moment.*

Quantum mutatus ab illo!

(14) Je m'étonne que quelque faiseur de catalogue n'ait

pas porté sur l'article de l'Anthologie grecque, l'*Anthologie ou Recueil de plusieurs discours notables, tirés de divers bons auteurs grecs et latins*, par Pierre Breslay, Angevin. Paris, chez Jean Poupy, rue S.-Jacques, à l'image S.-Martin, 1574, in-12. Ce recueil est très-curieux; il annonce un esprit nourri de la lecture des anciens.

(15) Comme ces épigrammes en l'honneur de Denys l'Aréopagîte ne se trouvent pas dans toutes les éditions, redonnons ici ce fragment du Ménologe : il est curieux.

Ἐγὼ, Διονύσιε, τολμῶ καὶ λέγειν,
Ὡς οὐκ ἐπλάσθης ἐν γυναικὸς κοιλίᾳ·
Ἀλλ', ἀγγέλοις μάλιστα συντεταγμένος,
Ἄνωθεν ἦλθες ἐκ πόλου, φύσις ξένη,
Βροτοῖς ἀπαγγέλλουσα πάντα, πρὸς μέρος,
Τὰ τῶν ἀΰλων ταγμάτων ὅπως ἔχει.
Οὕτω γινώσκεις τὰς ἀΰλους οὐσίας·
Οὕτω θεωρεῖς ἐνθέους θεωρίας·
Οὕτω θεωρεῖς τὰς φύσεις τῶν ἀγγέλων·
Οὕτω, τὸ μεῖζον, ἄγγελος σὺ τὴν φύσιν.

« Denys, j'ose dire que tu n'as pas été formé dans le sein d'une femme, mais que, sorti du rang des anges, tu es descendu d'en haut, revêtu d'une nature étrangère, pour annoncer aux hommes tout ce qui se passe chez les légions *immatérielles* (*a*). Ainsi tu connois les substances *immatérielles*; ainsi les mystères divins te sont dévoilés; ainsi tu contemples les natures des Anges; ainsi, ce qui est bien plus important, tu es toi-même d'une nature angélique. »

(16) Ce proverbe est pris des *Guêpes* d'Aristophane, v. 1422 des éditions ordinaires, et 1431 de celle de Brunck.

Ἔρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην.

(*a*) L'auteur fait allusion au traité déjà cité, p. 268, note *b*.

(17) Le lemme du mannscrit Palatin est ainsi conçu : ὅτι ἡ πρὸς Ἑρμῆν θυσία εὔκολος, ἡ δὲ πρὸς Ἡρακλέα δύσκολος· βουφάγος γὰρ καὶ γαστρίμαργος. « Les sacrifices qu'on offre à Mercure, sont peu coûteux; ceux, au contraire, qu'on offre à Hercule, sont dispendieux, parce qu'il est un grand mangeur et un ventre affamé. »

SUR LE CHEF-D'ŒUVRE

D'UN INCONNU.

Tout le monde sait que le prétendu docteur Mathanasius, auteur de cet ouvrage, est *Hyacinthe Cordonnier*, connu sous le nom de *Themiseul de Saint-Hyacinthe*, né à Orléans le 27 septembre 1684, et mort à Breda en 1746. Le Mercure d'octobre 1722 donne les détails suivans : « On nous écrit de Londres que M. de Saint-Hyacinthe épousa dans cette ville, au mois de juillet dernier (1722), mademoiselle de Marconnay, fille d'un gentilhomme de Poitou, major au régiment de..... au service d'Angleterre. Le nouveau marié est aussi François d'auprès d'Orléans, et fort distingué dans la république des lettres. Le goût des voyages l'a éloigné de la France depuis environ quatre ans. Son père (J. J. Cordonnier, sieur de Belair,) fut lieutenant-colonel du régiment d'Orléans ; pour lui, il a servi dans le régiment Royal, cavalerie, et il fut fait prisonnier à Hochstedt. Le célèbre Mathanasius est sorti de sa plume. Il a fait divers autres ouvrages : des lettres à madame Dacier, sur son livre de la *Corruption du goût*, un premier

tome de Mémoires littéraires, dont il promet la suite. Il y a beaucoup d'érudition dans ce qu'il écrit et un grand éloignement du pédantisme. On prétend qu'il a eu part à l'Europe savante, et on croit qu'il a aussi fourni quelques morceaux d'une espèce de Journal des Savans, qui s'imprimoit à La Haye, il y a deux ou trois ans.» On trouve d'autres particularités sur son compte, dans la *Lettre de* Burigny *à l'abbé de* Saint-Léger, *sur les démêlés de* Voltaire *avec* Saint-Hyacinthe. Paris, Valade, 1780, in-8.°

Le *Chef-d'Œuvre d'un Inconnu* parut pour la première fois à La Haye, (chez Pierre Gosse) 1714, in-12. Son débit fut si rapide qu'il s'en fit trois éditions en très-peu de temps. Mais *ce livre étoit imprimé avec un si grand nombre de fautes*, (ce sont les expressions de l'auteur dans la préface de la 4.e édition,) *qu'on pouvoit sûrement gager qu'en quelque endroit qu'on y posât le doigt, on en trouveroit une dessous.* Ces trois éditions, qui n'offrent aucune différence entre elles, renferment cependant des choses qu'on ne retrouve plus dans les éditions subséquentes, et qu'il est par conséquent utile d'indiquer.

1.° Au bas du portrait satyrique du feint docteur on lit, comme dans la quatrième édition: *Nil volentibus arduum*, mais sans ces mots *Apelles pinxit, Calotin sculpsit.*

2.° Dans le fragment du prétendu poëme sur la *Superstition*, où l'on trouve, à l'occasion des cruautés exercées contre les Vaudois, ces vers:

D'affreux moines, poussés de fureurs infernales,
Marchoient en colonels sous les aigles papales;
Sous la crasse du froc, volant de rang en rang,
Respiroient, croix en main, le carnage et le sang.
On eût vu chaque jour les villes saccagées,
De morts et de mourans les campagnes jonchées;
Et l'innocent agneau, qui fuyoit son boucher,
Consumé par la faim, ou conduit au bucher.
On eût vu des *Néron* ressuscitant la rage
Ces prêcheurs mesurer le supplice au courage,
Et des chrétiens, *souffrés* par ces pieux bourreaux,
Exposés dans la nuit pour servir de fanaux:
On eût vu d'un rocher rouler dans les vallées
Maris, enfans, aux yeux des mères empalées.
On eût vu fendre en l'air des corps humains minés,
D'autres encor vivans à la broche tournés.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Tant d'autres faits hideux, séants à l'*Athéisme*,
O ciel! ô juste ciel! sont les jeux du *Papisme*.

Dans les quatre premières éditions, on lit au bas de ce fragment la note suivante, qui fut ensuite supprimée. N. B. *Par le* Papisme, *l'on n'entend pas ici la Religion Catholique, telle qu'elle est expliquée dans le* Concile de Trente, *mais l'on entend la religion de la* Cour de Rome,

dont le but est de tout perdre pour tout avoir

3.° Dans les trois premières éditions les *Remarques générales sur ce* chef-d'Œuvre ne sont qu'au nombre de cinq. La dernière est suivie d'un *Corollaire* d'une page et demie, différent de celui qui existe dans les autres éditions; il se termine ainsi : *Cela feroit que quelque vanité qu'il y ait à écrire sa propre vie, je permettrois quasi à chaque auteur d'écrire la sienne, comme on prétend qu'un savant du premier ordre vient de le faire à Amsterdam.* Puis au bas de la page (177), on trouve la note suivante : *Le libraire chez qui cette vie a été imprimée, a dit sous le sceau du secret à cinquante personnes, que le héros de l'histoire en étoit aussi l'auteur. Cela fait dans le monde tort à la bonne opinion qu'on a de ce savant; ainsi, si cela n'est pas, il a intérêt de faire connoître au public le contraire. Il y réussira d'autant plus facilement qu'on soupçonne le libraire de n'avoir dit ce qu'il a dit que pour donner du cours à l'ouvrage.*

Cette note ne reparoît plus dans la quatrième édition ni dans les suivantes; mais de quelle vie, publiée à Amsterdam à cette époque, est-il ici question? je l'ignore. Les *nouvelles Remarques* sont suivies de cet avis imprimé en italique et en gros caractères : *Quelques amateurs du* Grand-œuvre, *ayant cru trouver dans ce* Poëme d'un Inconnu *plus*

d'instructions qu'il n'y en a dans tout ce qu'ont écrit Nicolas Flamel, Zacaire, Vinceslas Lavinius, Bernard Trevisan, *et une quantité d'autres, ont donné de très-belles observations qu'on a jointes à quelques-unes qui étoient déjà faites; mais on les réserve pour la seconde ou la troisième édition de cet ouvrage, après qu'elles auront paru dans l'édition latine qu'on en prépare.*

Iste recens duret, nullo violabilis ævo,
Nec ruat in cineres aut cava busta liber.
Et licet omne rogus vel templa sacra prophanet,
Non radiat tamen hoc flamma rogalis opus.

CHAPPUIS.

Ici finit le commentaire sur le *Chef-d'Œuvre d'un Inconnu*. On lit ensuite une *Lettre à Monseigneur le Duc de....* Cette lettre qui remplit neuf pages ne reparoît plus dans les éditions subséquentes. Elle est pourtant curieuse, et je soupçonne même qu'elle fut l'une des causes de la suppression en France de cette première édition : suppression qui n'empêcha pas cependant que cet ouvrage ne fût réimprimé à Rouen et à Orléans. Les premières lignes de cette lettre désignent clairement le personnage auquel elle est adressée. Les voici :

Monseigneur,

« Vous voyez que je n'attends pas, *comme*

Boursault, que vous me donniez des ordres pour avoir l'honneur de vous écrire. Voulant adresser à quelqu'un des fragments d'un ouvrage qu'on a eu la bonté de me confier, et voulant honorer mes lettres de l'inscription d'un nom de premier ordre, j'ai cru, Monseigneur, que vous ne désapprouveriez pas la liberté que j'ai prise de faire paroître cette lettre sous les auspices du vôtre. Elle ne sera ni diversifiée, ni si longue que celles de *Boursault*, mais aussi il étoit auteur, il avoit le talent de coudre ensemble plusieurs morceaux pris de côté et d'autre,

> Purpureus, late qui splendeat, unus et alter
> Assuitur pannus,

et de faire ainsi passer un *Ana* sous la figure d'une lettre.»

Il est évident que cette lettre étoit adressée à *Clermont-Tonnerre*, évêque de Langres, par conséquent duc et pair (*a*), et que son but étoit de ridiculiser les lettres que Boursault écrivoit à ce prélat, et auxquelles on donne dans la table ce titre fastueux: à *Monseigneur l'évêque et duc de Langres*, GRANDE LETTRE DE REMARQUES ET BONS MOTS. *Boursault* lui envoyoit

---

(*a*) François-Louis de Clermont-Tonnerre, nommé à l'évêché de Langres, le 24 décembre 1695, mourut dans son diocèse le 12 mars 1724.

les *ana* à mesure qu'ils paroissoient, et lui écrivoit, pour en tenir lieu, ces longues lettres que l'on trouve dans les deux premiers volumes de celles de *Boursault.* Il avoit soin pour désennuyer Monseigneur, de ramasser tous les contes en vers et en prose qui lui tomboient sous la main. On jugera de la liberté qui lui étoit laissée pour le choix des contes, bons mots, etc. par l'épitaphe suivante rapportée dans la première de ces lettres, tome I, pag. 73. Cette épitaphe existoit autrefois dans une église paroissiale de Paris.

Ci-dessous gît le corps usé
Du lieutenant-civil Rusé,
Auquel il coûta maint écu
Pour être déclaré cocu.
A son frère il n'en coûta rien,
Et si pourtant il l'étoit bien.
De ce nombre il en est assez :
Priez Dieu pour les trépassés.

Les *fragments* dont parle l'auteur de la lettre qui nous occupe, sont pris d'un prétendu poëme de 1800 vers, intitulé: *Discours satyrique.* On en cite 54, dirigés en partie contre les érudits, et rentrant par conséquent dans le plan du *chef-d'œuvre.* La lettre est terminée par un autre trait satyrique. L'auteur dit au prélat: « Quand même tout le monde condamneroit l'estime que j'ai pour ce poëme, je ne pourrois cesser de l'estimer, ni suivre en cela l'exem-

ple que vous nous avez donné, (dans une affaire d'une toute autre importance,) qu'on peut se rétracter malgré les protestations les plus authentiques ,»

L'évêque de Langres avoit écrit au roi, le 29 avril 1712, une lettre pleine de fermeté pour repousser d'avance la constitution *Unigenitus*, que le roi avoit demandée à Clément XI, et qui effrayoit déjà les évêques de France (*a*); et cependant, lorsque la constitution fut arrivée, ce même prélat avoit été l'un des premiers à l'accepter.

La dissertation sur Homère *et sur* Chapelain, qui vient ensuite, est de *Van Effen*, l'un des coopérateurs du *Journal littéraire*, auquel travailloit aussi *Saint-Hyacinthe.*

La table des matières est suivie d'un *errata*, précédé d'un préambule de trois pages et demie, satyrique et ironique, comme on s'en doute bien. L'auteur, après avoir cité *Gryphius*, *Jacques Fontaines*, *Jean de Savigny*, *Vital de Thèbes*, *Henri et Robert Etienne*, finit ainsi sa péroraison : « Qui peut retenir sa colère, quand on voit dès le titre d'un livre des transpositions grossières, comme dans celui-ci, où il annonce les tables avant la *Dissertation* sur *Homère et Chapelain*, et où,

(*a*) Cette lettre est insérée dans le *Journal littéraire*, tome II, p. 204.

dans la table des livres, il met *péché original* pour *péché originel*; de sorte que c'est avec justice que je puis assurer que *pro unaquaque litera inveni plagam, pro syllaba crucem, pro libro tormentum.* Mais quoi? *rei indignitas, quæ loqui compulit, etiam tacere cogit* (*a*).

Dans l'*errata* je trouve un proverbe que je ne comprends pas. « Lisez, y est-il dit, *ordinairement*, et ainsi de tous les autres semblables, ou ne prononcez pas comme vous écrivez', si vous ne voulez parler *comme ceux de Rouchy.* » L'auteur a-t-il voulu parler de Roucy, ville de la ci-devant Champagne? alors cela signifieroit : *si vous ne voulez parler comme un Champenois.* —Au reste cette pièce pouvoit être conservée; je ne sais pourquoi elle a été supprimée.

La quatrième édition du *chef-d'œuvre d'un Inconnu* parut à La Haye, chez *Pierre Husson*, en 1716, in-8.° : elle se distingue par beaucoup d'additions importantes et par la beauté de son exécution ; c'est la plus rare de toutes. Après les trois approbations des éditions précédentes, on trouve, pour la première fois, une pièce de vers hébreux, mais dans laquelle il n'y a d'hébreu que les caractères. La pièce est la même que celle qu'on lit en face, *Rabbins*,

(*a*) Jacques Fontaines, dans l'éloge de Bertr. Rembolt.

etc. seulement elle doit être lue comme l'hébreu de droite à gauche. Vient ensuite une prétendue pièce en vers grecs, qui est aussi dans les éditions précédentes, mais dans laquelle il n'y a de grec que le titre. Les huit vers qui le suivent sont anglais, écrits avec des caractères grecs selon la prononciation anglaise. Je vais les rendre à leur langue primitive.

Εἰς τὸν Σοφὸν, Τρισμέγιστον
Τὸν Χρυσοστόμον Μαθανάσιον.

Θὶς οὔνκνουν ἄθορ λόγγ δὶδ στάνδ
Οὔντουζτ, τὶλ ὑοῦρ βικτωρίους ἄνδ
Δὶδ φρὸμ ἵς ἤδ θὶς γάρλανδ βῆρ.
Θὰτ νοῦ οὐπὸν ὑοῦρ ὢν ὗυ οὐῆρ.
Ἀ γάρλανδ μὴδ ὄφ σοῦζ νὲυ βῆς
Ἀνδ σοὺτ ἰν σοῦζ οὔντροδεν οὐῆς
Ἀς νῶ μάνς τέμπελς ἧρ δὶδ κρῶν
Σὴϐ θὶς γρῆτ ἄθορς ἀνδ ὑοῦρ ὢν.

This unknown author long did stand
Untouch'd' till your victorious hand
Did from his head this garland bear
That now upon your own you wear.
A garland made of such new bays
And sought in such untrodden ways
As no man's temples her did crown
Save this great author's and your own.

Sur le sage, et trois fois grand, Chrysostôme Mathanasius.

« Cet auteur inconnu resta long-temps intact, jusqu'au moment où votre main victo-

rieuse enleva de sa tête cette guirlande que vous portez à présent sur la vôtre ; guirlande faite d'un laurier si nouveau, et cherchée dans des sentiers si inconnus, qu'elle n'a jamais couronné les tempes d'aucun homme, excepté celles de ce grand auteur et les vôtres. »

Les autres pièces nouvelles sont, 1.º quatre vers gascons.

A l'aounou d'aquel grand critique,
Chris. Mathanaze.

D'un cop qu'aurets legit l'escriout de Mathanaze,
No [illegible] sarets pas surpres s'el es tant recercat.
Qui ne lou legis n'es qu'un fat,
Qui ne lou gouste n'es qu'un aze.

Per lou millou de sons amics,

D. DE SATIRIAC.

c'est-à-dire :

« A l'honneur de ce grand critique
Chrysostome Mathanase.

« Une fois que vous aurez lu l'écrit de Mathanase, vous ne serez pas surpris qu'il soit si recherché. Qui ne le lit pas n'est qu'un fat ; qui ne le goûte pas n'est qu'un âne.

« Par le meilleur de ses amis,

« DE SATIRIAC. »

2.º Une nouvelle préface de douze pages et demie, datée de Pedantstadt, (*la ville des Pédans*,) du 12 octobre 1715.

3.° Cinq tables: I. des Livres et des Manuscrits dont il est parlé dans l'ouvrage; II. des Diables et des Divinités payennes; III. des Nations et des Sociétés; IV. des noms des Auteurs loués; V. des noms des Auteurs, des Demi-dieux, des Héros, etc. cités ou critiqués.

4.° Une épître en vers françois de M. Chlorus (*le pâle*,) à M. le docteur *Mathanasius*.

5.° Les Témoignages des Savans; ils remplissent cinq pages.

6.° Le portrait de Judith Beseraige, veuve de Messire Jean d'Aussonne, avec ces quatre vers au bas:

Celle par qui ce beau chef-d'œuvre
S'est sauvé des mains de l'oubli,
Mérite bien que dans cet œuvre
Son portrait se rencontre ici.

Cecinit Mathanasius.

7.° La Musique de la Chanson.

8.° Une lettre de M. *de la Roque* à M. *Haerne*, sur des Antiquités trouvées dans la province d'York, avec le jugement qu'en avoient porté les journalistes de Trévoux, une planche gravée représentant ces Antiquités, et la réponse, moitié sérieuse, moitié ironique, du D. *Mathanasius* à M. *de la Roque*.

9.° Une Lettre de M. *Chrisologos Caritides*, à M. le professeur *Burmandolius*.

Comme cette lettre à Burmann a été supprimée dans les éditions suivantes, et que la quatrième est fort rare, on ne sera pas fâché de la trouver ici.

Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous envoyer quelques remarques que j'ai faites *obiter* sur le livre intitulé le *Chef d'œuvre d'un Inconnu*. Ce livre, τὸ μαργαρίτον, m'a fait autant de plaisir à la quatrième édition, qu'il m'en fit lorsque je le lus pour la première fois. Si cela n'étoit pas, Monsieur, si une extrême perfection ne régnoit dans tout ce bel ouvrage, soyez persuadé que j'aurois fait un bien plus grand nombre de corrections; car je puis dire, sans jactance, qu'il y a peu de choses qui échappent à la sévérité de ma critique. Vous le verrez par des remarques que je prépare sur l'*Oraison inaugurale* d'un professeur de votre connoissance. Ce savant, qui ne voit rien de grand que lui-même, et qui se dédommage ainsi, par l'estime qu'il fait de lui seul, du mépris qu'en font tous les autres, a déchiré, *dente canino*, les *François*, les *Allemands*, a attaqué ses *compatriotes* et ses *souverains* mêmes, avec une licence qui n'eut jamais d'exemple. Mais j'espère que, monté sur Pégase, la verge à la main, je fustigerai l'orgueil pédantesque, de manière que je réprimerai, pour jamais, son

insolence; non pas toutefois que, par ce Pégase et ce fouet, je veuille imiter ce misérable poëte, pour qui Rousseau a tant de mépris, qu'il ne daigne pas seulement le nommer; poëte, en effet, indigne d'être nommé, et qui, dans son *Anti-Rousseau* et dans son *Homère vengé*, nous a fait voir que la corruption de son esprit égale celle de son cœur. Mais ce n'est pas maintenant de quoi il s'agit; c'est, Monsieur, de vous prier de lire mes remarques au sujet du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, et de m'en marquer votre sentiment, me croyant,

Monsieur,

Votre très humble et très-obéissant serviteur,

Chrysologos Caritides.

De l'université de Niew-Have,
le premier octobre 1715.

10.° Neuf pages de *remarques et diverses leçons* qui ne reparoissent plus, et qui méritoient pourtant d'être conservées. Je n'en donnerai qu'un ou deux exemples. On avoit mis dans le commentaire sur le mot *malade* : « Il étoit proprement ce qu'on appelle dans le style familier, *être tout je ne sais comment ;* dans le style bas, *être tout chose ;* et dans le style polisson, *être tout évêque* d'A.... » On lit dans les *remarques* dont je viens de parler, pag. 316, « *être*

tout chose.... tout évêque d'A.... lisez *d'Avranches* ou *d'Amiens*, car il y a variété de leçons là-dessus. Je me déterminerois néanmoins plutôt pour *Amiens* que pour *Avranches*, et cela, en faveur de ce fameux *évêque d'Amiens* que M. *le Noir* a si bien étrillé dans son *Evêque de cour*, et qui remplissoit en effet si bien le sens de ce proverbe; d'ailleurs, cette manière de parler, *être tout chose*, *tout évêque d'Avranches*, non-seulement ne sonneroit plus si bien à l'oreille qu'autrefois, ce me semble, mais même seroit absolument destituée de justesse, et cela, parce que depuis que l'illustre M. *Huet* a possédé cet évêché, l'idée qu'excite le mot d'*évêque d'Avranches* est toujours jointe à celle de grand mérite, de célèbre prélat, et détruit par conséquent, nécessairement et inévitablement, ce qu'on entend ordinairement par ce proverbe. »

Dans le commentaire sur le premier vers de la deuxième strophe,

Le galant Y FUT HABILE.

on lit: « *Cet Y, quel beau sens ne renferme-t-il pas ?* » Le nouveau commentaire ajoute : page 318 : « Entre tous les beaux sens que cet *y* présente à l'esprit, un critique d'une aussi vaste et immense littérature que le grand docteur *Mathanasius* n'aura pas sans doute oublié celui que *Pythagore* lui donnoit; c'étoit, selon ce grand philosophe, *un symbole de la vie, à*

cause que le pied représentoit l'enfance, et que la fourche signifioit les deux chemins du vice et de la vertu. Ce grand philosophe sous-entendoit apparemment que la petite corne de l'*y* signifioit la voie de la vertu qui est étroite et difficile, et que la grosse signifioit la voie du vice qui est large et fort aisée, etc. »

11.° *De la personne de* Catin, *et de celle de* Colin, dix-neuf pages.

12.° Des additions considérables dans le corps de l'ouvrage qui le grossissent de plus d'un tiers, et dont quelques-unes ont été supprimées dans les éditions suivantes. Les plus considérables de ces suppressions, sont aux pages 54, 226, 228, 232, 233-4, 240-1, 243, 249, 250, 251, 252-3. Une note assez curieuse sur ces mots, *grosse maladie*, de la première strophe, est ainsi terminée : Je dirai seulement une conjecture que je communiquai, il y a quelques jours, au savant M. *Basilides*, et qu'il approuva fort. C'est que la *grosse maladie* qui nous a été apportée, pour la première fois, de l'île de Cuba, par les Espagnols, avoit été apportée dans cette île par les Juifs; car je crois être bien fondé d'avancer que l'île de Cuba étoit la terre d'*Ophir*, où *Salomon* envoyoit ses vaisseaux pour en rapporter de l'or, des bois précieux, des singes et des perroquets. »

A la page 249, on trouve ces vers agréables qu'on auroit dû conserver :

Suzanne, un jour, d'amour sollicitée,
Par deux vieillards convoitans sa beauté,
Fut en son cœur triste et déconfortée,
Voyant l'effort fait à sa chasteté.
Elle leur dit : si, par déloyauté,
De ce corps mien vous avez jouissance,
C'est fait de moi. Si je fais résistance,
Vous me ferez mourir en déshonneur;
Mais j'aime mieux périr en innocence
Que d'offenser par pechié le Seigneur.

En 1728, le *Chef-d'œuvre d'un inconnu* fut réimprimé sous la date de La Haye; mais le libraire ignorant, qui ne connoissoit pas l'édition de 1716, redonna purement et simplement celle de 1714.

Là se termine la ligne de démarcation entre les différentes éditions de cet ouvrage. La cinquième, et toutes celles qui l'ont suivie, ont été jetées dans le même moule. L'auteur fit des retranchemens, des additions dans le corps du livre; il ajouta la traduction françoise de la préface de Don Quichotte, accompagnée du texte, et précédée d'une lettre à l'auteur de l'*Histoire de la république des lettres*; la *Déification d'Aristàrchus Masso*, et il divisa le tout en deux volumes.

Il résulte de ces observations sur les changemens successivement faits dans le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, que, pour les réunir tous, il faut avoir la première édition, la quatrième,

et l'une des suivantes. Dans celles-ci, on lit ces quatre vers au bas du portrait du D. Mathanasius :

> Quand il écrit, ce docteur si parfait,
> Quelque grand que soit le volume,
> Les Grâces tiennent le cornet
> Et Mercure conduit la plume.

Dans le treizième volume de l'*Histoire de la république des lettres*, par J. Masson, on trouve page 66 et suivantes, le jugement du véritable Mathanasius sur le Chef-d'œuvre d'un inconnu. Cette critique assez bien faite, donna de l'humeur à S. H., et valut à son auteur J. Masson, les trois pièces qui enrichissent les dernières éditions, et ces quatre vers gascons qui terminent la nouvelle préface :

> Lou que critique Mathanaze
> Non pot estre res qu'un Masson.
> On pot li dire ambé rason
> Qu'el a las aureilles d'un aze.

C'est-à-dire, « celui qui critique Mathanase, ne peut-être autre chose qu'un maçon (l'auteur joue sur le nom de Masson). On peut lui dire avec raison, qu'il a les oreilles d'un âne. »

En 1729, il parut à Utrecht l'*Anti-Mathanase*, ou *critique du Chef-d'œuvre d'un inconnu; le tout critiqué dans le goût moderne*, avec cette épigraphe :

Nil sine magno
Vita labore dedit mortalibus.

Hor. Sat. L. I. ix, 59-60.

C'est un in-8.° de 150 pages. L'auteur, quel qu'il soit, a fait une critique assez fine, assez ingénieuse de l'ouvrage de S. H., et, chemin faisant, de beaucoup d'autres; elle est entremêlée de citations, de vers, d'anecdotes, et se fait lire avec plaisir.

Citons en un morceau :

Page 68. « Mathanase accuse, dans les remarques, les dames allemandes de coucher l'hiver sans chemise, parce que, selon lui, la doublure de leurs habits est une peau de lapin velue et bien passée. Je savois de Boileau, que les savans

Passent l'été sans linge et l'hiver sans manteau ;

mais je n'avois jamais ouï dire chose pareille des femmes allemandes, de sorte que je me vis obligé d'en écrire à un professeur allemand de mes amis, pour lequel j'achète les livres dont il a besoin. Voici la réponse de ce professeur :

Monsieur,

« Comme vous partagez un grand désir de savoir s'il est vrai que les dames allemandes couchent sans chemise l'hiver, ainsi que M. le

docteur Mathanasius enseigne, je n'ai point omis de bien examiner ce dont il s'agit. 1.° Monsieur, je puis vous dire avec vérité que le nerveux Tacitus ne nous annonce rien des chemises allemandes, quoique, ainsi que vous ne l'ignorez pas, il traite *de moribus Germanorum*; 2.° il est encore vrai que le R. P. Maimbourg, dans son *Histoire du luthéranisme*, n'en dit absolument rien, quoiqu'il parle beaucoup de nous autres Allemands. Vous voyez, monsieur, que, pour vous complaire, je cite auteurs ancien et moderne.

« Peut-être que M. le docteur Mathanasius a voyagé autrefois dans notre chère patrie, et qu'en voyageant il a fait connoissance avec des dames pauvres et orbes de la faculté d'acheter des chemises, mais cela n'involve nullement point un manquement général de chemises :

Una hirundo non facit ver.

« La conséquence seroit futile et captieuse. Il est vrai que les chemises de nos dames sont un peu courtes, mais ce sont toujours des chemises faites comme les anciennes tuniques; au reste, il est très-certain que nos femmes couchent hiver et été en chemise, chose qui m'a été corroborée par plusieurs étudians qui tiennent sous moi collége, et qui visitent fort souvent des dames allemandes; ils disent tous exprimement que le docteur Mathanasius a voulu

vexer la nation allemande, ou railler peut-être hilarieusement; excusez, monsieur, la longuitude de cette lettre, et soyez persuadé que mon peu de lumière sera toujours à l'honneur de votre disposition, moi qui suis et demeure, etc. »

Voltaire, dans une lettre à Berger, datée de Cirey, 26 février 1735, dit que *s'Gravezande* et *Sallengre* ont fait le *Mathanasius*, et que S. H. n'y a fourni que sa chanson. Ce reproche est sans doute exagéré, mais il est facile de croire que les amis de l'auteur lui ont fourni une partie de son commentaire, et comme s'Gravezande, Sallengre, Van Effen, ses collaborateurs au *Journal littéraire*, avoient beaucoup lu, ils n'ont probablement pas été étrangers à cet ouvrage; ils ont cependant négligé beaucoup de traits agréables; par exemple, en parlant de la lettre symbolique *y*, ils ont oublié ces vers élégans des *Catalectes de Virgile*:

Litera Pythagoræ, discrimine secta bicorni,
Humanæ vitæ speciem præferre videtur.
Nam via virtutis dextrum petit ardua callem,
Difficilemque aditum primum spectantibus offert;
Sed requiem præbet fessis in vertice summo.
Molle ostentat iter via lata, sed ultima meta
Præcipitat captos, volvitque per aspera saxa:
Quisquis enim duros casus virtutis amore
Vicerit, ille sibi laudemque decusque parabit.

At qui desidiam, luxumque sequetur inertem,
Dum fugit oppositos incauta mente labores,
Turpis, inopsque simul miserabile transiget ævum (*a*).

SUPPLÉMENT A L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

Le Chef-d'œuvre d'un inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour avec des remarques savantes et recherchées, par M. le Docteur Chrisostome Mathanasius. *Neuvième édition, dans laquelle on trouve, outre les pièces qui ont paru dans les éditions précédentes, l'*Anti-Mathanase, *ou critique du Chef-d'œuvre d'un inconnu, une notice sur la vie et les ouvrages de M. de* Saint-Hyacinthe, *et des notes;* par P. X. Leschevin. Paris, Imprimerie Bibliographique. in-8.° 2 vol.: le 1.er de cxlviij et 353 pages, le 2.e de 558.

Le succès étonnant qu'eut dans sa nouveauté le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, doit être attribué moins à la gaieté qui règne dans cet ouvrage, qu'aux traits satyriques dont le public, toujours malin, ne manqua pas de faire l'application à quelques critiques de mauvaise humeur qui vivoient alors, et à quelques autres personnages ridicules. Lorsque les uns et les autres eurent disparu de la scène littéraire,

(*a*) Anthol. lat. II, pag. 416.

l'enthousiasme dut nécessairement se refroidir, et l'auteur fut obligé de le réchauffer par des additions considérables. La première édition de 1714 formoit un modeste in-douze de deux cent trente-deux pages en gros caractères; celle de 1716 en remplit trois cent vingt-une en caractères ordinaires. Enfin ce nombre fut porté à cinq cent vingt-huit dans l'édition de 1732, divisée en deux volumes, la dernière à laquelle l'auteur ait présidé. Ce nombre paroissoit irrévocablement fixé, les éditions suivantes ayant copié celle-ci page pour page; mais M. Leschevin, touché de l'espèce d'abandon dans lequel languissoit, depuis un demi-siècle, le *Chef-d'œuvre*, a pris la noble résolution de lui donner une nouvelle vie, en l'accompagnant d'un commentaire excellent. On peut dire, en effet, que l'éditeur a épuisé la matière, et que si le fameux Mathanasius revenoit au monde, il seroit sans doute étonné tout à-la-fois et flatté en voyant qu'une plaisanterie qu'il s'étoit permise pour son amusement et celui du public, avoit fourni la matière d'un savant commentaire dans lequel on trouve des renseignemens précieux et des anecdotes qu'on chercheroit difficilement ailleurs.

L'auteur du *Chef-d'œuvre* est, comme on sait, Hyacinthe Cordonnier, plus généralement connu sous le nom de Thémiseuil de *Saint-Hyacinthe*, né à Orléans le 24 septem-

bre 1684, et mort en Hollande en 1746, après avoir lutté toute sa vie contre la mauvaise fortune; c'est hélas ! le partage ordinaire des esprits caustiques et turbulens qui ne savent vivre en paix ni avec les autres ni avec eux-mêmes. Saint-Hyacinthe est auteur et éditeur de plusieurs ouvrages; il est particulièrement connu par celui que nous annonçons; mais je ne crois pas qu'il soit entièrement de lui. Le *Chef-d'œuvre* fut probablement composé, comme l'ont été, de nos jours, les *Dîners du Vaudeville*, et les amis de l'auteur peuvent en revendiquer une partie, surtout Van-Effen, auteur de la Dissertation ingénieuse *sur Homère et sur Chapelain*, qui se trouve dans toutes les éditions. M. Leschevin a mis à la tête de la sienne une notice très-détaillée sur Saint-Hyacinthe et sur ses ouvrages. Sa querelle avec Voltaire y occupe beaucoup trop de pages. On ne doit dire qu'un mot de ces misérables querelles qui consolent l'envie et amusent la malignité; encore feroit-on beaucoup mieux de n'en point parler du tout, parce qu'elles diminuent la considération due aux lettres et à ceux qui les cultivent.

Le but de Saint-Hyacinthe, en composant cet ouvrage, fut de jeter du ridicule sur ces commentateurs des anciens qui éclaircissent longuement des passages très-clairs, et qui négligent ceux qui offrent des difficultés réelles;

mais il ne s'est pas aperçu que son livre, uniquement écrit pour amuser les gens du monde, confondoit à leurs yeux et rendoit également ridicules les compilateurs insipides et ces hommes laborieux qui, à force de veilles, de collations de manuscrits, nous ont donné des textes purs, ont éclairci les endroits obscurs, et procuré aux lecteurs paresseux ou légèrement instruits le plaisir de lire des ouvrages qui, sans les travaux de ces savans, auroient été pour eux des *lettres closes*. Malheureusement le mérite de ces utiles commentateurs n'est guères apprécié que par ceux qui n'en ont pas besoin; ainsi la longue plaisanterie de Saint-Hyacinthe prouve, selon moi, que l'érudition de l'auteur étoit très-superficielle, et je pense que l'on apprend beaucoup plus de choses curieuses dans les remarques de M. Leschevin, que dans le joyeux commentaire de Saint-Hyacinthe sur une chanson ridicule.

Le nouvel éditeur a pris beaucoup de peine pour en épargner à son lecteur; allusions, mots composés, noms tirés du grec, de l'anglais, du hollandais, de l'allemand, il explique tout avec un très-grand soin, mais il a été un peu embarrassé à trouver la véritable étymologie du nom adopté par l'auteur, *Mathanasius*; il pense que ce nom est dérivé de deux mots grecs, ou d'un mot grec et d'un mot français. Selon la première opinion, les deux mots grecs se-

roient μαθεῖν du verbe μανθάνω *j'apprends*, et ἀνάσσω *je règne*, ce qui signifieroit *le prince des commentateurs*, *le commentateur par excellence*. Selon la seconde conjecture, le premier mot seroit également μαθεῖν, mais le second seroit le mot provençal et languedocien *aze*, *âne*, c'est-à-dire, *le docteur des ânes* J'adopterois d'autant plus volontiers cette dernière opinion, que les deux supports de l'écu du docteur Mathanasius sont un âne et un paon.

Cet écu, ou, si l'on veut, les armes du docteur sont remarquables. On y voit un soufflet en champ de gueules; les supports, comme je viens de le dire, sont un *âne* et un *paon*; le cimier est surmonté d'un *perroquet;* ce qui signifie, si je ne me trompe, que le docteur Mathanasius est ignorant comme un *âne*, vain comme un *paon*, rempli de vent comme un *soufflet*, et qu'il répète comme un *perroquet* tout ce qui a été dit avant lui. On lit autour de son portrait à mine renfrognée et rébarbative, telle que doit être celle d'un critique : CHRISOSTOMUS MATHANASIUS D.R Q. S. M. D. L. L. Les Savans ont cherché long-temps à deviner le sens énigmatique des lettres initiales qui terminent cette légende, et ils ont cru qu'on pouvoit les interpréter ainsi : *Docteur qui se moque de la littérature.*

L'éditeur a trouvé cette interprétation sur un exemplaire qui avoit appartenu à M. de

Boisgelin; elle lui paroît peu vraisemblable; pour moi je la crois très-vraie, et je l'avois imaginée long-temps avant d'avoir eu connoissance de l'exemplaire de M. de Boisgelin.

M. Leschevin a rendu un grand service aux admirateurs du *Chef-d'œuvre*, en joignant à son édition l'*Anti-Mathanase*, brochure in-8.° de 150 pages, qui parut à Utrecht en 1729, et qui étoit devenue fort rare. Elle se fait lire avec plaisir, et contient des anecdotes curieuses. Le second volume est terminé par une table des matières rédigée avec soin; ainsi l'éditeur n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre son édition préférable à toutes celles qui l'ont précédée, et la seule qui doive trouver place aujourd'hui dans la bibliothéque de l'amateur qui se contente d'une seule bonne édition de chaque ouvrage. Le caractère et le papier sont beaux. Les citations grecques, latines, italiennes, auroient été plus correctes, si ce livre eût été imprimé sous les yeux de l'éditeur. M. Leschevin en avoit envoyé le texte corrigé d'après les meilleures éditions, et le compositeur n'a pas négligé ses corrections; mais il n'a pas apporté le même soin à copier fidèlement les passages auxquels on n'avoit rien changé, parce qu'ils étoient sains dans toutes les éditions précédentes. Au reste, le lecteur qui entend la langue de ces textes, les corrigera facilement, et comme la traduction française les

accompagne presque toujours, la grande majorité des lecteurs ne s'apercevra point de ces fautes, qui lui sont indifférentes, ou, si elle s'en aperçoit, elle y attachera peu d'importance.

DISPUTATIO

HISTORICO-CRITICA

DE PANAETIO RHODIO,

PHILOSOPHO STOICO.

Lugduni Batavorum, apud Abrahamum et Janum Honkoop. *In*-8.° *de* XII *et* 119 *pages* 1802.

CETTE thèse, l'une des plus savantes qui aient paru jusqu'à nos jours, fut soutenue à Leyde, le 12 juin 1802, par F. G. VAN LYNDEN, né à Liewarden, dans la Frise, et présidée par le célèbre *Daniel* WYTTENBACH. On y reconnoît partout la main d'un grand maître, pour qui l'ancienne philosophie n'a point de trésors cachés, et qui sait peser dans une juste balance, et apprécier ses richesses. Honneur à celui qui peut présenter au monde littéraire un élève tel que M. *Van Lynden!* Jeune encore, arrivé à Leyde depuis trois ans, il avoit été constamment dirigé par les conseils du savant professeur que nous venons de nommer; il avoit été tou-

jours assidu à ses leçons; il avoit adopté son excellente méthode d'études; et, pour s'y conformer, il avoit pris l'unique voie qui conduit à la véritable science des lettres (*a*). Il s'étoit proposé de lire tous les anciens écrivains, en commençant par les Grecs, et d'abord par Homère, source éternelle qui, depuis trois mille ans, alimente les sciences, les belles-lettres et les beaux-arts. Il lisoit alternativement les poëtes et les historiens, et il en étoit à Aristophane, lorsque son père lui témoigna le désir qu'il avoit de connoître, dans un exercice public, les progrès qu'il avoit faits depuis son arrivée à Leyde. Il obéit d'autant plus volontiers à ce père chéri, qu'outre la vie, il lui devoit le bon exemple qui avoit dirigé ou plutôt formé ses premiers ans, et les maîtres excellens qu'il lui avoit donnés. La manière touchante dont un fils reconnoissant s'exprime envers l'auteur de ses jours, fait un égal honneur à l'un et à l'autre (*b*).

(*a*) *Constitui eam viam ingredi, quæ unica est ad veram litterarum scientiam*, p. 8.

(*b*) *Accidit ut optimus Parens mihi ostenderet, sibi gratum fore, si aliquot specimen progressuum qualiumcunque meorum in lucem emitterem. Ego vero carissimi Patris voluntati eo lubentius obtemperavi, quo gratior mihi accidebat oblata occasio grati erga illum Virum animi testificandi, cui ego non tantummodo vitam, sed*

M. Van Lynden avoit d'abord choisi le Banquet de Xénophon, dont il se proposoit de donner une nouvelle édition, pour laquelle il avoit déjà rassemblé d'amples matériaux; mais son illustre maître lui conseilla de substituer au Banquet de Xénophon, sujet, si non épuisé, du moins traité par des mains fort habiles, *Panætius*, sujet neuf, si l'on considère la manière leste, et plus que leste, dont il a été traité par quelques modernes. Et certes le savant Wyttenbach ne pouvoit indiquer à son élève un sujet plus piquant ni plus intéressant.

Panætius naquit à Rhodes, d'une famille distinguée, qui avoit fourni de vaillans généraux et d'intrépides athlètes. L'époque précise de sa naissance et celle de sa mort ne sont point connues; mais on sait que *Lælius* et *Scipion l'Africain* furent ses disciples; ainsi sa naissance peut être placée environ deux siècles avant notre ère vulgaire, et sa mort vers la fin du premier de ces deux siècles, car il mourut fort vieux. Outre Lælius et Scipion, il eut des disciples illustres, au nombre desquels on comptoit *Mnésarque*, *Apollonius*, *Demetrius*, *Hecaton*, *Fannius*, *Scævola*, *Tubero*, *Rutilius*, et surtout *Posidonius*. Scipion faisoit si grand cas de

---

alia omnia debeo; quippe qui me et ipse suo erudivit exemplo, et a prima inde ætate, optimis magistris in disciplinam dedit. Ibid.

notre philosophe, qu'il le logeoit dans sa maison, et que dans les missions qu'il remplissoit pour la République, Panætius étoit son fidèle, et souvent son unique compagnon de voyage. Cicéron avoue franchement qu'à quelques changemens près, il a suivi Panætius dans son traité *de Officiis* (a); et dans une lettre à Atticus (b), il dit : τὰ περὶ τοῦ καθήκοντος, *quatenus Panætius, absolvi duobus : illius tres sunt.* « Quant aux *Offices*, j'ai réduit en deux livres les trois de Panætius. » Ce dernier en avoit promis un quatrième; mais quoiqu'il ait vécu trente ans après la publication des trois premiers, il n'a point tenu sa promesse; et si l'on en croit Posidonius, son disciple Publius Rutilius Rufus se plaisoit à raconter l'aventure de la Vénus de Cos. Apelle n'avoit encore terminé que le visage et le haut de la gorge, lorsque la mort vint le frapper; mais ce visage étoit si beau qu'aucun artiste n'osa peindre les autres parties du corps, de crainte qu'elles ne fussent pas en harmonie avec lui. De même, disoit-il, ce que Panætius a publié est si parfait, que personne n'a été assez

(a) *Panætius, igitur, qui sine controversia de officiis accuratissime disputavit, quemque nos, correctione quadam adhibita, potissimum secuti sumus.* De offic. lib. III 2.

(b) XVI, 11.

hardi pour suppléer ce qu'il a omis ou ce qu'il n'a pas achevé (*a*).

Cicéron parle toujours avec vénération de ce philosophe stoïcien. Il dit dans un endroit : *Panætius princeps, meo quidem judicio, propè stoïcorum* (*b*); et dans un autre : *homo imprimis ingenuus et gravis, dignus illa familiaritate Scipionis et Lælii* (*c*). Le témoignage de Cicéron a d'autant plus de poids, que ce génie admirable avoit coulé à fond, si j'ose m'exprimer ainsi, tous les ouvrages philosophiques des Grecs, et en avoit extrait ce qu'il y avoit trouvé de meilleur, pour en enrichir les siens, qui offrent, par là, un degré d'intérêt qu'on ne trouve dans aucun autre auteur latin.

Suidas fait de notre Panætius deux personnages distincts, l'un qu'il appelle πρεσβύτης, *senior*, et l'autre νεώτερος, *junior*. S. Ambroise, qui a fait aussi trois livres *de Officiis*, d'après ceux

---

(*a*) *Accedit eodem testis locuples Posidonius, qui etiam scribit in quadam epistola, Publium Rutilium Rufum dicere solere, qui Panætium audierat, ut nemo pictor esset inventus, qui Coæ Veneris eam partem, quam Apelles inchoatam reliquisset, absolveret (oris enim pulcritudo reliqui corporis imitandi spem auferebat) : sic ea, quæ Panætius prætermisisset, et non perfecisset ; propter eorum, quæ perfecisset præstantiam, neminem esse persecutum.* Ibid.

(*b*) *Acad. Quæst.* IV.

(*c*) *De Finib.* IV.

de Cicéron, fait, plaisamment (*a*), le second Panætius fils du premier. Mais M. Van Lynden n'a pas de peine à prouver que ces deux Panætius ne sont qu'une seule et même personne, et que le *dédoublement* ne doit être attribué qu'à Suidas (*b*), et à Eudocie (*c*) qui l'a copié. Ensuite cette erreur, comme presque toutes les erreurs, s'est propagée de siècle en siècle. Fabricius (*d*), l'abbé Sévin (*e*), Ernesti (*f*), Meursius (*g*), Schumacher (*h*) et d'autres savans l'ont embrassée.

Panætius passa probablement son enfance à Rhodes; mais nous n'avons aucun renseignement sur les maîtres qu'on lui donna dans cet âge tendre. Il passa ensuite à Pergame, et ce fut là, selon toutes les apparences, qu'il prit des leçons de *Cratès*, né à *Mallos*, ville de Cilicie, et surnommé, par cette raison, ὁ Μαλλώτης. De Pergame il se rendit à Athènes, et il y trouva, à la tête des trois écoles qui divisoient alors les philosophes, trois maîtres célè-

(*a*) I, 7.

(*b*) V. Παναίτιος.

(*c*) Ἰωνιά, p. 361.

(*d*) *Bib. G.* t. II, p. 406.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. t. X, p. 7.

(*f*) *Clavis Ciceron.*

(*g*) *Rhodus.* p. 101.

(*h*) *De Rhodo Litterata Commentatio* II. Ienæ. 1760, In-4.° p. 5.

bres, dont il est vraisemblable qu'il écouta tour-à-tour les leçons. C'étoient *Diogène* le Stoïcien, *Carnéade* l'Académicien, et *Critolaus* le Péripatéticien. Il prit encore des leçons particulières de *Polémon Périégète*. Il se décida pour le *Portique*, parce que cette secte étoit, à cette époque, la seule qui jouît de quelque considération. Les Pythagoriciens n'existoient plus; les Cyniques s'étoient réunis aux Stoïciens; les Epicuriens goutoient dans leurs jardins ce doux repos dans lequel ils faisoient consister le bonheur; les Académiciens ne marchoient plus dans les routes battues. La doctrine de Platon, celle de Socrate ne les charmoient plus. *Douter, éternellement douter* étoit leur devise. Les Péripatéticiens, privés des ouvrages d'Aristote et de Théophraste, c'est-à-dire, de ces génies immortels qui avoient embrassé d'un coup-d'œil rapide l'universalité des connoissances humaines, erroient, pour ainsi dire, à l'aventure. Mais *Zénon*, esprit fin et délicat, avoit su puiser dans les autres sectes ce qu'elles avoient de meilleur en fait de doctrine, pour composer le corps de la sienne. Les maximes hardies du Portique, regardées comme des oracles, par exemple : « *Le sage gouvernera la République, si rien d'ailleurs n'y porte obstacle* (*a*). *Le sage peut monter librement*

(*a*) Πολιτεύεσθαι τὸν σοφὸν ἂν μήτι κωλύῃ, ὥς φησι Χρύσιππος ἐν πρώτῳ περὶ Βίων. *Diog. Laert.* VII, 121.

sur le trône, et en faire son profit : s'il ne peut y arriver, il vivra près du roi ; il l'accompagnera dans ses expéditions militaires (a). »
Ces maximes avoient fait germer dans le jeune Panætius les semences qu'avoient jetées dans son esprit les exhortations de son père, de ses proches, qui lui disoient continuellement : *faites donc quelque chose qui soit digne de la gloire de vos ancêtres !* D'ailleurs, quoique la secte des Académiciens et celle des Péripatéticiens eussent perdu une partie de leur ancien lustre, cependant elles ne se bornoient pas à une vie purement contemplative ; elles voulurent s'immiscer dans le gouvernement de la république. Elles profitèrent d'une circonstance heureuse. Les Athéniens avoient été condamnés à une amende de 500 talens pour avoir dévasté Orope, ville de la Bœotie, et comme cette somme surpassoit de beaucoup leurs facultés, ils envoyèrent une députation au Sénat romain. Elle fut composée de Diogène, Carnéade et Critolaus, c'est-à-dire, des chefs des trois sectes qui dominoient alors à Athènes. Les députés furent bien accueillis ; on fit droit à leur demande, mais ils ne se contentèrent pas de

(a) Ἀλλ' αὐτὸς ὁ Χρύσιππος, ἐν τῷ πρώτῳ περὶ Βίων, βασιλείαν τε τὸν σοφὸν ἑκουσίως ἀνέχεσθαι λέγει, χρηματισόμενον ἀπ' αὐτῆς· Κἂν αὐτὸς βασιλεύειν μὴ δύνηται, συμβιώσεται βασιλεῖ, καὶ στρατεύσεται μετὰ βασιλέως. *Plut.* vol. X, p. 314.

sauver la chose publique, ils voulurent mettre à profit, pour les intérêts de la philosophie, le séjour que leur mission leur permettoit de faire à Rome. Ils y ouvrirent des écoles particulières; et tout ce qu'il y avoit, dans cette capitale du monde, de jeunes gens distingués par la naissance et les talens, y accourut avec une telle affluence et une telle assiduité, que le vieux Caton, craignant que cette nouvelle doctrine ne portât atteinte à l'austérité des mœurs antiques, proposa au Sénat de les renvoyer poliment, afin que la jeunesse reprît ce qu'on regardoit alors comme étude fondamentale, ou pour mieux dire unique, celle des lois (1). Les vieillards, même les plus instruits, faisoient semblant de mépriser les autres connoissances. Aussi lisons-nous dans Cicéron que *Publius Crassus* annonçoit hautement, *dût tout le monde*, disoit-il, *en frémir*, que le petit livre qui contenoit les XII Tables, étoit bien supérieur aux écrits de tous les philosophes, et par son poids et par son utilité, aux yeux de celui qui avoit examiné attentivement les différentes sources des lois (*a*). Mais ces vieil-

---

(*a*) *Fremant omnes licet : dicam quod sentio : bibliothecas, me Hercule, omnium Philosophorum unus mihi videtur duodecim tabularum libellus, si quis legum fontes et capita viderit, et auctoritatis pondere et auctoritatis ubertate superare.* De Oratore, I, 44.

lards eurent beau crier, ils ne purent étouffer les semences que ces philosophes avoient répandues dans l'esprit des jeunes Romains. Aulugelle (*a*) nous apprend quel étoit le genre d'éloquence de chacun de ces maîtres célèbres : *Violenta, inquiunt, et rapida Carneades dicebat, scita et teretia Critolaus, Diogenes modesta et sobria;* c'est-à-dire, celle de Carnéade étoit emportée et rapide, celle de Critolaus adroite et élégante, celle de Diogène modeste et modérée. Cette ambassade, fameuse dans les annales de la philosophie, eut lieu la 1.re année de la CLVI.e Olympiade, l'an de Rome 598.

Notre auteur donne une notice succincte, mais savante, des maîtres sous lesquels étudia Panætius. Ce furent *Diogène*, surnommé le Babylonien, et quelquefois le Séleucien, parce qu'il étoit né à Séleucie, ville grecque de la Babylonie; c'est l'un des ambassadeurs dont nous venons de parler; *Antipater* de Tarse, et *Polémon Périégète*.

Le reste de sa vie embrasse deux époques, son séjour à Rome, auprès de *Scipion* et de *Lælius*, et son retour à Athènes, pour y enseigner la philosophie stoïque. Il eut, dans l'une et l'autre de ces villes, des disciples célèbres, à chacun desquels notre auteur consacre un

(*a*) Liv. VII, 14.

article particulier. Nous ne pouvons le suivre dans ces digressions, qui pourtant tiennent au sujet qu'il traite, mais on les lira avec beaucoup d'intérêt; on y trouvera partout une discussion lumineuse, tout-à-la-fois, et sage. Passons maintenant à la doctrine de Panætius.

Cette doctrine fut, comme nous l'avons déjà dit, celle des Stoïciens; mais il l'embellit de tout ce qui pouvoit adoucir la rudesse de ses principes, la connoissance des arts libéraux, l'étude des lettres, celle de l'histoire; il glana dans les champs des autres philosophes, et prit de chacun d'eux ce qui étoit à sa convenance; ainsi il tempéra l'austérité des Stoïciens par l'élégance et la suavité de l'école de Socrate, de Platon, et de leurs brillans disciples. S'étant aperçu que les anciens Stoïciens étoient durs dans leurs sentences, et obscurs dans leur manière de disserter, il n'approuva ni l'une ni l'autre de ces méthodes; il citoit continuellement, au rapport de Cicéron (a), *Platon, Aristote, Xenocrate, Théophraste et Dicæarque*; mais il ne croyoit point, comme Platon, à l'immortalité des ames, ce qui fournit à Brutus, dans les Tusculanes de Cicéron (b), cette exclamation douloureuse et éloquente: *Creda-*

(a) *De finibus*, IV, 28.
(b) Tusc. I, 32.

mus Panœtio a Platone suo dissentienti? quem enim omnibus locis divinum, quem sapientissimum, quem sanctissimun, quem Homerum Philosophorum appellat, hujus hanc unam de immortalitate animorum sententiam non probat.

Aristophane de Byzance et *Aristarque* avoient soumis à leur censure, non-seulement les poëtes, mais encore les anciens écrivains. Panætius, à son tour, soumit à la sienne les philosophes, dans un ouvrage intitulé : περὶ Αἱρέσεων, *des sectes*. Notre savant auteur rapporte quelques exemples de la critique de Panætius. Par exemple, en parlant des écrits des disciples de Socrate, il regarde comme authentiques les dialogues de Platon, de Xénophon, d'Antisthène, d'Æschine; mais il a quelques doutes sur ceux de *Phédon* (d'Eléé), et sur ceux d'Euclide; il regarde tous les autres comme supposés (*a*). Les doutes de Panætius, sur l'authenticité des dialogues de Phédon, que l'on confondoit, ou qu'on faisoit semblant de confondre avec celui de Platon, qui porte ce nom, ont fourni, à un poëte inconnu, le sujet d'une épigramme grecque que nous donnerons à la fin de cet article (2). Ses critiques jettent souvent un jour lumineux sur des points historiques, obscurs avant lui. Plutarque, dans la

(*a*) Voy. Diog. Laër. I, 64.

vie d'*Aristide* (*a*), nous en fournit un exemple remarquable touchant le trépied qu'on prétendoit avoir été remporté par Démétrius. Il dit que depuis la guerre des Perses, jusqu'à la fin de celle du Péloponnèse, on ne trouve sur les registres que deux Chorèges vainqueurs, Aristide, fils de *Xénophile*, et l'autre Aristide, surnommé Archestrate, qui vivoit long-temps après le premier, comme le prouve la nouvelle écriture qui ne fut en vigueur qu'après Euclide (3). Le dernier ne fut jamais Chorège pendant la guerre des Mèdes; mais il le fut souvent pendant celle du Péloponnèse. Du reste, aucun de ces Aristides n'avoit rien de commun avec le fils de Lysimaque. *Plena profecto*, s'écrie notre auteur, *doctrinæ et historicæ diligentiæ animadversio!* C'est probablement dans le même ouvrage que Panætius réfutoit l'opinion propagée par quelques écrivains, que Socrate, quoiqu'il eût déjà une femme, avoit épousé Myrto, petite-fille d'Aristide, demeurée veuve, parceque sa pauvreté l'avoit empêchée de trouver un second mari, et réduite à une extrême indigence: mais Plutarque, qui rapporte cette anecdote dans la vie d'Aristide (*b*), se contente d'ajouter: « Il suffit d'opposer à ces écrivains ce que dit à ce sujet Panætius dans ce

(*a*) Vol. II, p. 480, éd. de Reiske.
(*b*) *Ibid.* p. 542.

qu'il écrit sur Socrate : πρὸς μὲν οὖν τούτους ἱκανῶς ὁ Παναίτιος ἐν τοῖς περὶ Σωκράτους ἀντείρηκεν. » Ce qui prouve de quel poids étoit le suffrage de notre philosophe. On trouve sur cette prétendue bigamie de Socrate, une note curieuse de M. Meiners, dans son excellent ouvrage intitulé : *Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des Arts dans la Grèce ;* nous la donnerons à la fin de cet article.

Le premier devoir d'un critique, dit M. V. L., est de ne point s'en rapporter aux leçons vulgaires, mais de les peser mûrement, soit en les comparant avec celles des anciens manuscrits, soit en mettant à profit les connoissances et les lumières que nous avons déjà acquises (*a*). Panætius montre, en plus d'un endroit, qu'il s'étoit imposé cette loi rigoureuse. Nous lisons, par exemple, dans Eustathe, sur le XXIII.e livre de l'Odyssée (*b*), que, selon *Héraclide*, les Attiques terminoient les plusque-parfaits en η seul, et qu'ils disoient ᾔδη, ἐνενοήκη, ἐπεποιήκη. Panætius, ajoute-t-il, avoit remarqué la même chose dans les manuscrits de Platon. Il avoit

(*a*) *Est hoc in primis Critici officium non acquiescere scripturæ vulgari librorum, sed judicium ei adhibere, cum ex doctrinæ copiis, tum ex comparatione veterum codicum*, p. 66.

(*b*) Page 1946 de l'édit. de Rome, et 813 de celle de Bâle.

encore observé, comme l'atteste Diogène Laerce (*a*), que Platon avoit changé plusieurs fois le commencement de sa *République*.

Citons, à présent, quelques-unes des opinions de Panætius. Il ne croyoit point, avec les anciens Stoïciens, à la conflagration du monde, il le regardoit, au contraire, comme éternel (*b*); il divisoit l'ame en six parties (*c*); il ne la croyoit point immortelle; il n'osoit pas rejeter tout-à-fait les prédictions; mais il doutoit fort de leur vérité. Il en étoit de même de l'astrologie, et Cicéron (*d*) remarque qu'*Archelaus* et *Cassandre*, habiles astrologues, contemporains de Panætius, n'avoient point fait usage de ces prédictions tirées de l'aspect ou de l'influence des astres. Ils furent imités par Scylax d'Halicarnasse, disciple de Panætius, excellent astrologue ou mathématicien, qui avoit gouverné sa patrie avec sagesse; il repoussa loin de lui cet art de prédire, adopté par les Chaldéens (*e*). M. V. L. conjecture, ce nous semble, avec beaucoup de fondement,

(*a*) III, 37.

(*b*) Stob. *Eclog. Phys.* p. 44.

(*c*) Tertul. *De Anima*, ch. XV.

(*d*) *De Divin.* I, 3; II, 42.

(*e*) *Scylax Halicarnasseus, familiaris Panætii, excellens in astrologia, idemque in regenda sua civitate princeps, totum hoc Chaldaicum prædicendi genus repudiavit.* Ibid.

que Panætius avoit fait un traité particulier sur la *divination*, et que Cicéron en avoit fait un grand usage dans le sien. Nous ajouterons que presque dans tous ses autres traités philosophiques, cet illustre Romain a profité des observations, des jugemens et de la saine critique du philosophe de Rhodes; il n'adoptoit point l'opinion des anciens Stoïciens qui regardoient comme très-véritables, les haruspices, les oracles, les songes, les prédictions; il suspendoit sur tout cela son jugement(*a*). Il adoptoit souvent, tant il étoit sage et modéré dans ses jugemens, la formule des Pyrrhoniens, ἐπέχω; ce qui signifie en français : *nous verrons, il me reste sur cela quelques doutes.* Les Italiens disent, dans le même sens : *Sarà. Cela peut être ; mais nous n'en croyons rien.*

Nous ne nous arrêterons pas sur les autres opinions de Panætius concernant la physique. Nous observerons seulement que M. V. L. relève avec justesse, un passage de S. Epiphane(*b*). Ce père de l'église avoit fait ce qu'on a souvent fait avant et après lui. Des scribes, ou négligens, ou ignorans, transcrivoient, pour son usage, des passages pris çà et là dans les écrits des anciens philosophes; ils tronquoient ce qu'ils n'entendoient pas; ils subs-

(*a*) Cic. *Acad. Quest.* II, 33.

(*b*) Tome II, p. 1090, édit. de Petau.

tituoient aux expressions anciennes; qui leur étoient inconnues, des mots barbares qu'il est impossible de restituer aujourd'hui, et de rendre à leur acception primitive. S. Epiphane assure, dans ce passage, que Panætius regardoit comme un conte tout ce qu'on nous disoit de la divinité : φλυνάριον εἶναι τὸν περὶ Θεῦ λόγον, Notre auteur dit, avec raison, en parlant de ce jugement, si toutefois on peut l'appeler tel : *Plenum* ἀκρισίας, ἀνιστορησίας. Cette assertion de S. Epiphane est d'autant plus hasardée, que Panætius avait fait un traité sur la providence, περὶ Προνοίας, dont nous parlerons plus bas.

Les Stoïciens divisoient la philosophie en trois parties, la *dialectique*, la *physique* et la *morale*. Sur la première, c'est-à-dire, sur la dialectique, nous ne trouvons rien de Panætius dans les écrits des anciens; mais il est plus que vraisemblable qu'il n'avoit point négligé une branche aussi importante de la philosophie, et qu'on peut regarder comme le fondement des deux autres. Le raisonnement de Panætius est partout si serré, si net, si concluant, qu'on n'a pas de peine à se persuader qu'il avoit adopté de bonne heure une excellente dialectique. Malheureusement sa marche dans cette partie de la philosophie, c'est-à-dire la méthode qu'il avoit adoptée pour classer ses idées, ses principes, pour faire ressortir les vérités qui naissoient de ces principes, et sur-

tout pour en tirer les conséquences qui appuyoient, ou qu'il croyoit appuyer ses systèmes, nous sont inconnues; mais d'après le peu qui nous reste de lui, surtout d'après le témoignage solennel que lui ont rendu tous les hommes des siècles postérieurs, sa méthode, ou, pour mieux dire, sa dialectique étoit excellente, et si quelquefois, comme sur l'immortalité de l'ame, il a donné dans l'erreur, souvenons-nous que c'étoit un philosophe payen, qui n'osoit expliquer, pour me servir d'un terme de l'école, *Obscurum per Obscurius*. Mais il nous reste des fragmens précieux qui attestent ses connoissances en physique, en astronomie et en géographie. Sénèque(*a*) rapporte son opinion sur les comètes. Elles n'étoient pas, selon lui, un astre ordinaire, mais la fausse apparence d'un astre; *cometen non esse ordinarium sidus, sed falsam sideris speciem*. L'une de ses opinions les plus singulières, et pourtant, ce nous semble, la plus probable, c'est que la Grèce devoit à sa température cette foule de génies qu'elle avoit produits. Il ne faisoit en cela que suivre le sentiment de Platon, qui dit dans le *Timée*(*b*),

(*a*) *Quæst. Nat.* VII, 30.

(*b*) Pag. 525. B-C. Edit. de Lyon. 1690, In-fol. (c'est celle dont se sert M. V. L.) Tom. IX. Pag. 295. Edit. de Deux-Ponts.

ou plutôt qui fait dire à *Critias*, par la bouche d'un prêtre de l'Egypte, que *la Déesse* (Minerve) avoit choisi l'Attique comme la plus propre, par sa température, à faire naître des grands hommes : ἐκλεξαμένη τὸν τόπον ἐν ᾧ γεγένησθε, τὴν εὐκρασίαν τῶν ὀρῶν (lisez τῶν ὡρῶν) ἐν αὐτῷ κατιδοῦσα ὅτι φρονιμωτάτους ἄνδρας οἴσει. *Proclus*, dans son commentaire sur ce passage (*a*) du Timée, après avoir observé que Panætius et d'autres Platoniciens pensoient que les saisons de l'année bien distribuées, et se tempérant l'une l'autre dans l'Attique, la rendoient propre à produire de grands hommes, ajoute que Longin n'étoit pas de cet avis, parce qu'il voyoit, au contraire, régner dans cette contrée des chaleurs excessives et des froids très-rigoureux. Ruhnken, dans son excellente dissertation sur la vie et les écrits de Longin, que Toup a fait réimprimer à la tête de son édition de ce rhéteur, déplore, avec raison, la perte du commentaire qu'il avoit fait sur le Timée de Platon; mais il met, ce nous semble, un peu trop d'humeur dans cette exclamation: *Cujus (Longini) libros utinam fanaticorum interpretum Procli, Hermiæ, et Olympiodori jacturâ redimere liceat!* Nous

(*a*) Pag. 50. A la suite du Platon grec de Bâle, 1534, in-fol. édit. précieuse, à cause des commentaires de Proclus sur le *Timée* et sur la *République*.

avons certainement fait une grande perte, en n'héritant pas du commentaire de Longin sur le Timée; mais celui de Proclus a toujours été et sera toujours estimé. Quant à Hermias, *Hercule Musagète* (*a*) abusoit un peu de ses forces en le dépréciant. Celui qu'il a laissé sur le Phèdre est un ouvrage fort estimable. *D. Pasquale Baffi*, Napolitain, en avoit préparé une édition bien soignée; elle étoit prête pour l'impression; mais hélas!.... la plume nous tombe ici des mains..... le savant éditeur et ses ouvrages n'existent plus, et l'on sait par quelle infamie atroce!

Panætius n'admettoit que deux espèces de vertus, la *contemplative* et l'*active* (*b*), θεωρητικὴν, καὶ πρακτικήν. Son disciple Posidonius en admettoit quatre qu'*Aldobrandin*, l'un des commentateurs de Diogène Laerce, croit être, *la prudence*, *la justice*, *la force*, et *la tempérance.*

Panætius, au rapport de Stobée (*c*), disoit fort ingénieusement : Il faut comparer les per-

---

(*a*) C'est le nom qu'avoit donné feu l'abbé Barthélemy à ce critique célèbre, lorsqu'il étoit à Paris, et que sa force et son tempérament lui permettoient de se livrer, avec une égale ardeur, au travail et au plaisir. Voyez son savant Biographe, *Vita Ruhnkenii.* 1799. In-8.°, p. 68.

(*b*) Diog. Laerce, VII, 92.

(*c*) *Eclog. Ethic.* p. 169.

sonnes qui courent après les vertus, et qui tâchent de les atteindre, aux tireurs d'arc qui visent au même but. Ce but est formé de plusieurs lignes; chacune de ces lignes porte une couleur différente. Tous les concurrens s'efforcent donc d'atteindre au but : l'un visant plus bas, dirige sa flèche sur la blanche (*a*), un autre sur la noire, et successivement chacun vise à sa couleur favorite. De même le bonheur, τὸ εὐδαιμονεῖν, est le but que nous nous proposons tous en pratiquant la vertu ; mais le bonheur est dépendant de notre nature ; ainsi chacun choisit, pour le saisir, la voie qui lui paroît la plus commode, c'est-à-dire, celle qui se rapproche le plus de ses moyens.

Panætius prétendoit que la zône torride étoit habitée (*b*), parce que les vents étésiens et le reflux de l'Océan y tempéroient la chaleur par le frais,

Selon lui, dans son ouvrage περὶ Τέλυς, *de la*

(*a*) Ἤδη δ' ὁ μὲν διὰ τὸ ὑποτάξαι εἰς τὴν λευκήν. M. *Wyttenbach* veut qu'on lise : ἀποτοξεῦσαι au lieu de ὑποτάξαι ; mais il nous semble que la correction s'éloigne un peu trop de la leçon ordinaire ; ensuite, ceux qui connoissent, de nos jours, ce que connoissoient sans doute les anciens, savent qu'en visant droit au but, lorsqu'on tire de l'arc, on est sûr de le manquer. Il faut viser, selon le vent, tantôt plus haut, tantôt plus bas.

(*b*) Petavii *Uranolog.* t. III, p. 96.

fin que nous devons nous proposer, il faut se conformer aux penchans que nous a donnés la nature, κατὰ τὰς δεδομένας ἡμῖν ἐκ φύσεως ἀφορμάς (a).

Les Stoïciens prétendoient que *le sage doit aimer. Stoici verò*, dit Cicéron (b) *et sapientem amaturum esse dicunt, et amorem ipsum conatum amicitiæ faciundæ ex pulchritudinis specie definiunt.* Un jeune homme demanda un jour à Panætius, s'il étoit vrai que le sage dût aimer; Sénèque (c) nous a conservé la réponse, pleine de modestie, de gravité, de prudence, que lui fit notre philosophe. « *De sapiente, inquit, videbimus: mihi et tibi, qui adhuc a sapientia longè absumus, non est committendum, ut incidamus in rem commotam, impotentem, alteri emancipatam, vilem sibi. Sive enim nos respexit, humilitate ejus irritamur: sivè contemsit, superbia accendimur. Æque facilitas amoris, quam difficultas nocet: facilitate capimur, cum difficultate certamus. Itaque, conscii nobis, imbecillitatis nostræ, quiescamus, nec vino infirmum animum committamus, nec formæ, nec adulationi, nec ullis rebus blande trahentibus.* »

(a) Clément d'Alexandrie, p. 497, édit. de Potter, et 416, édit. de Cologne (c'est-à-dire, de Leipzig), 1688, in-fol.

(b) *Tuscul. Disput.* IV, 34.

(c) Epître 116.

Panætius, et son disciple Posidonius, prétendoient que la vertu seule ne suffisoit pas pour vivre heureux, qu'il falloit y joindre la santé, la force et la richesse (*a*).

L'ouvrage le plus important de Panætius est, comme nous l'avons déjà dit, celui qu'il avoit intitulé : περὶ καθήκοντος, *des devoirs*. Il est perdu; mais Cicéron en a exprimé le suc dans son traité *de Officiis* (*b*). Nous avons sur le même sujet, περὶ καθηκόντων, un ouvrage de *Jean-Nicolas-Alexandre Maurocordato*, Vaivode de Valachie, en grec littéraire, imprimé d'abord à Bucharest, en 1719, réimprimé à Leipzig en 1722, avec la traduction latine d'Etienne Bergler, et publié de nouveau à Londres, chez Palmer, 1724, in-8.°, avec des caractères grecs très-élégans. L'édition de Leipzig, ainsi que celle de Londres, sont ornées du portrait de l'auteur, et Bergler, l'infortuné Bergler, avoit fait ces vers pour être mis au bas de ce portrait :

Visitur hac tabula tuus, alma Valachia, princeps,
Gloria Græcorum. Musis quam sidus amicum !
Oris honos talis. Mentis miracula quanta !
Eloquium varium Pietas, Sapientia, summa.

Dans ce traité *des Devoirs*, Panætius s'étoit

(*a*) Diogène-Laërce, VII, 128.
(*b*) Voyez sa lettre à Atticus, XVI, 11, et le II.e livre *de Officiis*, 2 et 3.

mis, comme nous disons, à la portée de tout le monde : c'est ce que nous dit Cicéron avec son élégance ordinaire (*a*) : *Popularibus enim verbis est agendum et usitatis, cum loquimur de opinione populari: idque eodem modo fecit Panætius.*

Les anciens Stoïciens avoient affecté de répandre dans leurs écrits de l'obscurité et des expressions mystiques, si nous osons nous exprimer ainsi, que nous n'entendons plus aujourd'hui, quelques efforts qu'aient faits, pour les éclaircir, des critiques du plus grand mérite, peut-être parce qu'il ne s'entendoient pas eux-mêmes, et que, pour nous servir d'un proverbe français, trivial, mais expressif : *Ils mâchoient à vuide.* Panætius évita cet écueil. Il mit, dans tous ses écrits, de l'élégance, de la clarté, de la simplicité; aussi Horace (*b*) les appelle :

. . . . nobiles
Libros Panæti.

Les autres ouvrages de Panætius, dont il nous reste seulement le titre et quelques fragmens, sont :

1.° περὶ Ἁιρέσεων, *des Sectes* (des philosophes). Nous avons donné quelques fragmens de ce traité.

(*a*) *De Officiis*, II, 10.
(*b*) *Od.* I. 29.

2.° περὶ Εὐθυμίας, *de la Tranquillité d'esprit* M. V. L. conjecture, avec beaucoup de fondement, ce nous semble, que Plutarque a fait usage du traité de Panætius dans celui qui porte chez lui le même titre.

3.° *Sur les Magistrats.* Nous ne connoissons cet ouvrage que par la simple indication de Cicéron (*a*), qui parle toujours de Panætius avec la considération et le respect que ce grand philosophe lui avoit inspirés, *magno homine, et in primis erudito Panætio.*

4.° Une lettre à *Q. Ælius Tubero*, dont Cicéron fait mention (*b*).

5.° περὶ Προνοίας, *de la Providence*; Cicéron en rapporte le titre dans une lettre à Atticus (*c*).

6.° περὶ Σωκράτους, *sur Socrate.* Il est vraisemblable que le chapitre sur Socrate faisoit partie du traité περὶ αἱρέσεων, *des Sectes.*

7.° περὶ Μαντικῆς, *de la Divination.* Il a été déjà question de ce traité de Panætius.

Nous terminerons ici ce long article, que nous aurions cependant fait encore plus long, si nous avions eu égard à la richesse de la matière, à la profonde doctrine qui règne partout dans cette dissertation, à la manière, tout-à-

(*a*) Leg. III, 5, 6.
(*b*) *Tuscul. Quæst.* IV, 2.
(*c*) XIII, 8.

la-fois élégante et précise, dont sont traités les différens sujets qui lui servent de base, et surtout au plaisir que nous a fait la lecture d'un écrit qui renferme, en 119 pages, tout ce que nous a transmis l'antiquité sur l'un de ses plus illustres philosophes; mais il faut suivre, en tout, le sage précepte d'Horace (*a*):

Est modus in rebus : sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

(*a*) Serm. I, 106-7.

NOTES.

(1) La mauvaise humeur du vieux Caton nous rappelle ce quatrain de nôtre Maynard, *qu'on peut compter*, comme dit fort bien Voltaire, *parmi ceux qui annoncèrent le siècle de Louis XIV.*

En cheveux blancs, il me faut donc aller
Comme un enfant tous les jours à l'école.
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort veut m'ôter la parole (*a*)!

Et puisqu'il est question de Maynard, montrons un peu jusqu'où s'étend la licence de ceux qui nous donnent des Recueils de pièces anciennes qu'ils ont rajustées, restaurées à leur manière.

Tout le monde connoît ces vers énergiques adressés au cardinal de Richelieu :

Armand, l'âge affoiblit mes yeux,
Et toute ma chaleur me quitte.
Je verrai bientôt mes ayeux
Sur le rivage du Cocyte.

(*a*) OEuvres de Maynard. Paris, Courbé, 1646, in-4.°, p. 212. Ce poëte mourut la même année 1646, le 28 décembre. Le privilége de ses œuvres publiées par Gomberville, est du 15 janvier, et le livre fut mis au jour le 15 juin. Maynard vit donc l'édition de ses œuvres, et il n'y changea rien, comme l'atteste l'exemplaire de *présent*, que nous possédons, signé de sa main, qui, pour le dire en passant, étoit fort mauvaise, et adressée à un M. *Prevost*, qui nous est parfaitement inconnu. Nous observons encore, dans cet exemplaire, que le frontispice imprimé porte Maynard, et la signature Mainard.

C'est où je serai des suivans
De ce bon monarque de France,
Qui fut le père des savans
En un siècle plein d'ignorance.
Dès que j'approcherai de lui,
Il voudra que je lui raconte
Tout ce que tu fais aujourd'hui,
Pour combler l'Espagne de honte.
Je contenterai son désir,
Par le beau récit de ta vie;
Et charmerai le déplaisir
Qui lui fait maudire Pavie;
Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quels biens j'ai reçus de toi,
Que veux-tu que je lui répoude (a)?

On sait que le cardinal, avec son humeur douce, répondit RIEN. Son éminence avoit pourtant dépensé cent mille écus, de ce temps là, pour faire jouer la *Mirame* de *Desmarets*, dans laquelle il avoit mis quelques vers de sa façon, et dont on ne se souvient aujourd'hui qu'à cause des scènes piquantes auxquelles cette tragédie donna lieu; mais le pauvre Maynard fut éconduit. Du reste, il se vengea cruellement par le sonnet épigrammatique qui suit :

Par vos humeurs le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage,
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit village.
. . .
Cléomédon, mes désirs sont contens.
Je trouve beau le désert où j'habite;
Et connois bien qu'il faut céder au temps,
Fuir l'éclat et devenir hermite.

(a) *Ibid.* p. 204.

Je suis heureux de vieillir sans emploi;
De me cacher, de vivre tout à moi;
D'avoir dompté la crainte et l'espérance.

Et si le ciel, qui me traite si bien,
Avoit pitié de vous et de la France,
Votre bonheur seroit égal au mien (*a*).

Voyons à présent comment ce sonnet, plein d'une mâle énergie, a été mutilé, contourné, estropié par tous ceux qui l'ont cité depuis. D'abord Voltaire, dans sa liste des *écrivains* du siècle de Louis XIV, article MAYNARD, s'en est emparé, et en a fait une épigramme ainsi conçue:

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit ménage;
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le ciel, etc.

On voit ici le bel esprit remplacer la fierté noble et simple de l'original. Voyez ensuite les changemens qu'il a subis entre les mains des faiseurs de *Recueils*. Aucun d'eux n'a imité la fidélité de *Barbin*, qui, dans le sien, tom. II, page 422, a donné le texte pur et net de Maynard. En 1745, *Le Fort de la Morinière*, dans le premier volume de sa Bibliothèque Poétique, à la tête de laquelle l'abbé Goujet a mis une préface curieuse, donne, p. 161 de l'édit. in-8.°, le sonnet en question, mais en y introduisant de nouvelles leçons. Il intitule ce sonnet : A UN FAVORI. Peste! quel favori que Richelieu!

Vers 1. Par vos humeurs *l'état* est gouverné.

Vers 2. Vos *seuls avis*, etc.

(*a*) *Ibid.* p. 31.

Vers 8 Fuir *le grand monde*, etc.

En 1769, *Luneau de Bois-Jermain*, dans le III.ᵉ vol. de son *Elite de Poésies fugitives*, pag. 224, donna une nouvelle version de notre sonnet, transformé, d'après Voltaire, en épigramme ; mais Luneau ne voulut point suivre les *leçons* introduites par ce beau génie ; il crut pouvoir ou plutôt devoir y mettre son *grain de sel*. On lit donc chez lui :

Vers 2. font le calme *ou* l'orage.
Vers 3. Vous *riez fort.*
Vers 4. *au fond de mon village.*
Vers 5 et 6. *N'est-ce donc rien* que d'être tout à soi,
La nuit sans soin et le jour sans emploi ?

En 1787, *Sautreau de Marsy* fit imprimer, sous le titre de *Nouvelle Anthologie Française*, un choix d'épigrammes et de madrigaux, depuis Marot. Celle de Maynard est insérée pag. 293 du 1.ᵉʳ vol., et copiée textuellement sur Luneau de Bois-Jermain ; mais ce qu'il y a de plaisant, c'est que les vers dont cette épigramme est la suite, et sans lesquels elle est inintelligible, se lisent au 2.ᵉ vol. pag. 8. Il est vrai que l'éditeur avertit, dans sa préface, qu'*on ne trouvera jamais*, *dans cette collection*, *les mêmes noms à coté les uns des autres* ; mais lorsque l'intelligence d'une pièce l'exige, on ne doit point tenir compte de pareilles promesses.

Nous avons voulu donner dans une pièce, de peu d'importance, il est vrai, un exemple de la manière scandaleuse avec laquelle on *manipule* souvent (nous croyons que c'est le terme propre) les textes anciens, de toute espèce.

(2) Voici le texte de cette épigramme, d'après le manuscrit Palatin, pag. 416.

Ἐν τῷ Φαίδωνι τῷ διαλόγῳ Πλάτωνος, νοθευομένῳ, ὑπὸ Παναιτίου τοῦ Ῥοδίου.

Et en marge, d'une écriture plus récente, ainsi que les quatre derniers mots ὑπὸ Π. τ. Ρ.

Ἄδηλον. ὅτι ὁ Πλάτωνος λόγος, ὁ ἐν τῷ Φαίδωνι νοθεύεται ὑπὸ Παναιτίου, τοῦ φιλοσόφου. ἦν δὲ ὁ Παναίτιος Ῥόδιος.

Εἴ με Πλάτων οὐ γράψε, δύω ἐγένοντο Πλάτωνες.
  Σωκρατικῶν ὀάρων ἄνθεα πάντα φέρω.
Ἀλλὰ νόθον με τέλεσσε Παναίτιος, ὃ ὃ' ἐτέλεσσε

(Lisez avec Planude, ἐτάλασσε.)

Καὶ ψυχὴν θνητὴν κἀμὲ νόθον τελέσαι.

Variantes. vers 1. Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de Francfort, 1600, in-fol., on lit Πλάτωνε, et dans le manuscrit Palatin Πλάτωνος. Δύο, au lieu de δύω est une erreur typographique, qui, de l'édition de Henri-Etienne, est passée dans celle de Francfort.—Vers 3, on lit dans le manuscrit ἐτέλεσσε; mais la leçon de Planude nous paroît la véritable.— *Ibid*, Παραίτιος au lieu de Παναίτιος.—Vers 4. Saumaise a écrit à la marge de son exemplaire : *lege*, Τέλεσεν, Mais alors il faut conserver la leçon du manuscrit, ὅ ῥ' ἐτέλεσσε καὶ ψυχὴν θνητὴν, et ce verbe se trouvera répété trois fois dans deux vers, ce qui n'est ni élégant ni nécessaire.

Épigramme

D'un poète anonyme, sur ce que le Phèdon de Platon ne paroissoit pas authentique à Panætius de Rhodes.

« Si Platon n'est pas l'auteur de ce dialogue, il a donc existé deux Platons. On y reconnoît partout la fleur d'esprit et la manière de converser de Socrate et de ses disciples. Il est vrai que Panætius me conteste mon origine; mais ce même philosophe n'a-t-il pas osé faire l'ame mortelle? »

Grotius

Vel Plato me scripsit, duo vel vixere Platones,
Tam bene Socratico singula melle madent.

Quid dicat, non curo, Panætius : illius hæc sunt,
Mortales animos dicere, meque nothum (*a*).

Davies, dans une note sur les Tusculanes (*b*), avoit relevé un peu vertement Ménage, à qui il étoit échappé de dire dans ses notes sur Diogène Laerce (*c*): *Sed et Phædonem sunt qui Panætii Stoïci esse contendant.* Mais M. V. L. fait observer fort poliment que c'est une distraction de Ménage : *Hoc non requirebat diligentem confutationem; sed paucis moneri satis erat; quippe quod viro eruditissimo non nisi aliud agenti excidere potuit* (*d*).

(3) Voyez, sur les changemens introduits dans les lettres attiques, la savante note de Henri de Valois sur Harpocration, pag. 252, de l'édition originale de ces notes, publiée à Leyde par Gronovius, en 1682, in-4.°; pag. 101 de celle de Blanchard, *Ibid.* 1683 in-4.° Cet éditeur a fait réimprimer, à la fin de son édition grecque-latine d'Harpocration, les notes de Henri de Valois, mais en supprimant la dédicace qui méritoit d'être conservée. Comme probablement il restoit dans les magasins du libraire un assez bon nombre d'exemplaires de l'édition originale de 1682, Gronovius les fit joindre à son édition grecque de ce lexique, publiée dans la même ville, 1696, in-4.°

(4) « La plupart des lecteurs seront peut-être surpris, dit M. Meiners, de ce que je n'ai donné qu'une femme à Socrate, tandis que presque tous les auteurs anciens lui en font épouser deux; les uns en même temps, les autres successivement. Plusieurs historiens, entre autres Aristote, dans son *Traité de la Noblesse*, περὶ Εὐγενείας, racontent que Socrate épousa

(*a*) Tome I, p. 191, de l'édit. de M de Bosch.
(*b*) I, 32, p. 69, de l'édit. de Cambridge. 1723. In-8.°
(*c*) Tom. II, p. 160, de l'édit. de Meibomius.
(*d*) P. 95.

d'abord *Xantippe*, ensuite *Myrto*, fille, ou plutôt, comme l'observent sagement Athénée (*a*) et Diogène Laërce (*b*), petite-fille d'Aristide; mais cette assertion est évidemment fausse, car Xantippe vivoit encore lorsque Socrate but la ciguë. Ce dernier fait ne pouvoit être inconnu à Aristote, et il prouve clairement que ce *Traité de la Noblesse*, sur l'authenticité duquel Plutarque avoit déjà élevé des doutes, doit être rangé parmi les livres supposés. Selon d'autres écrivains, et particulièrement *Satyrus* et *Hieronymus* de Rhodes, Socrate épousa d'abord Myrto, et prit ensuite, pour concubine, Xantippe. Les Athéniens, disent-ils, voulant repeupler de citoyens leur ville dévastée par la peste, firent une loi qui permettoit à chaque citoyen de joindre une autre compagne quelconque à sa compagne légitime, issue d'un citoyen (*c*), mais cette seconde assertion est également fausse. En effet, Platon et Xénophon parlent toujours de Xantippe comme de la femme légitime, de la femme unique de Socrate, et nulle part ils ne font mention, ni de cette autre femme, ni de cette prétendue loi des Athéniens, qui permettoit la bigamie. D'ailleurs Lamproclès, son fils aîné, étoit fils de Xantippe, et non de Myrto. C'est donc une nouvelle preuve que Socrate n'avoit pas pris la première pour concubine, après avoir épousé la seconde. Je me range donc à l'opinion de Panætius, qui nioit la pluralité des femmes de Socrate, et qui contestoit, avec fondement, un fait sur lequel nous n'avons aucune autre lumière. Il peut se faire pourtant qu'un passage de Platon, mal entendu, ait donné lieu à cette erreur. Ce philosophe dit en effet dans son Phédon (*d*), que *les femmes* de

(*a*) XIII, au commencement.

(*b*) II, 26.

(*c*) Diog. Laerce, *ibid.*

(*d*) Pag. 46 de l'édit. de Bâle, dont se sert M. Meiners. — Tom. I, p. 116 de H. Etienne. — Pag. 401 de celle de Lyon. — Tome I, p. 262 de celle des Deux-Ponts.

Socrate, *αἱ οἰκεῖαι γυναῖκες*, vinrent le voir dans sa prison (elles lui amenoient ses deux enfans en bas âge), et qu'il les renvoya (ainsi que les enfans : *τὰς μὲν γυναῖκας καὶ τὰ παιδία ἀπιέναι ἐκέλευσεν.*) pour n'avoir pas sous les yeux le spectacle de leurs lamentations. Mais Platon, dans ce passage, n'avoit pas en vue les deux prétendues femmes de Socrate, mais seulement Xantippe, et quelques autres suivantes ou esclaves qui l'aidoient à porter, ou, si l'on veut, à amuser ses deux petits enfans. »

Tome II, page 522-3 du texte allemand, *Lemgo*, 1781-82, 2 vol. in-8°. Tom. IV, pag. 423-4 de la traduction françoise de *J. Ch. Laveaux*, Paris, an VI, 5 vol. in-8.° chez Montardier.

ANTHOLOGIA GRÆCA

Cum Versione latina Hugonis Grotii *edita ab* Hieronymo de Bosch. *Ultrajecti e Typographia* B. Wild *et* J. Altheer. *Tom. I*, 1795, *pag.* xx *et* 551; *tom. II*, 1797, *pag.* xii *et* 579; *tom. III*, 1798, *pag.* xvi *et* 526, *in*-4.° *et in-fol.*

M. de Bosch a rendu un service important à ceux qui conservent encore quelque goût pour les lettres grecques et latines, en mettant au jour cette version élégante de Grotius, attendue avec impatience depuis plus d'un siècle et demi, et que des obstacles toujours renaissans avoient empêché jusqu'ici de publier. Commencée à Paris, par son immortel auteur, en septembre 1630, elle étoit terminée avant le mois de septembre de l'année suivante (*a*). Morel et Cramoisy se seroient empressés de l'imprimer; mais Grotius vouloit qu'elle sortît des presses hollandaises. Cependant il étoit indécis sur le libraire auquel il s'adresseroit; Blaew

(*a*) Grotius avoit écrit lui-même, à la tête de la copie du collége de Clermont, *Sept.* 1630. *Absolutum ante sept.* 1631, *horis subsecivis.*

étoit son ami et l'ami de sa famille, mais il étoit si lent! Il ne se soucioit pas d'avoir recours aux Elzeviers, parce qu'il préparoit d'autres ouvrages qui n'auroient pas été de leur goût (*a*). Il avoit eu ensuite quelque velléité d'envoyer son manuscrit en Angleterre; mais François Du Jon (Junius) qui l'habitoit, faisoit imprimer ses ouvrages en Hollande! Ses incertitudes cessèrent enfin, et Blaew fut définitivement chargé de l'impression, sous les yeux d'Isaac Vossius, qui devoit la diriger et faire les nombreux index que l'auteur lui avoit demandés; déjà même, en janvier 1645, il avoit paru un essai de l'édition projetée, car Grotius écrivoit, le 21, à Isaac Vossius: *Vidi specimina Anthologiæ. Non displicent typi. Plane autem velim editionem fieri in quarto, ut respondeat Stobæano et Excerptorum; quod si unius voluminis nimia est moles, dividatur in duo. Omnino enim puto Latina opponenda Græcis, non columnatim, sed paginatim* (*b*). Mais Gro-

(*a*) *Blavii ad actiones lentitudo mihi ad multa edenda properanti non convenit. Typi quoque græci mihi non placent, qui tales vellem quales sunt in editione Anthologiæ Stephanianæ, cum notis indicantibus nomina hominum, terrarum, montium, fluminum..... Ad Elzevirios nobis minus æquos nolim confugere, non tam hujus libri causa, quam aliorum quos vulgare paro, ipsorum palato non responsuros.* Epist. 368, pag. 859.

(*b*) Epist. 1721, pag. 740.

tius partit de Paris quelques mois après, et mourut le 28 août de la même année (1645); ainsi cet essai n'eut point de suite (*a*). Le premier janvier 1665, Edmond Mercier, secrétaire de Grotius, fit présent à la bibliothéque du collége de Clermont, d'une copie de cette version de Grotius. Le P. Berthier en a donné la description dans le Journal de Trévoux, août 1751, pages 1790 et suivantes. Elles est de la main même de Grotius, comme l'atteste la note de son secrétaire, avec de petites notes marginales dans lesquelles il corrige le texte, mais sans prolégomènes. Outre cette copie, qui n'est point, comme le remarque le P. Berthier, une copie tirée au net, puisqu'elle a beaucoup de ratures, il existoit celle qui avoit été envoyée en Hollande pour l'impression.

(*a*) Burigny, dans le tome II, page 120 de sa *Vie de Grotius*, s'exprime, je crois, fort inexactement lorsqu'il dit : *l'Anthologie commença à être imprimée dans le mois de janvier* 1645. Il se fonde sur le *vidi specimina* du passage que je viens de rapporter; mais, comme je l'écrivois dans le temps à l'abbé de Saint-Léger, qui, trompé par cette expression impropre de Burigny, m'invitoit à faire des démarches pour retrouver ces premières feuilles imprimées, ces *specimina*, envoyés à Grotius n'étoient probablement qu'un essai pareil à celui qui accompagne le prospectus, publié par M. de Bosch, il y a quelques années, puisque le format n'étoit pas définitivement arrêté, et non les premières feuilles de l'impression.

Cette dernière passa successivement dans les mains de Le Clerc, qui se proposoit de la publier, et qui inséra, dans le tome VII de sa *Bibliothèque choisie*, le prospectus d'une nouvelle édition de l'Anthologie de Planude, enrichie de deux nouveaux livres d'additions, puisées dans le manuscrit de Grotius; ensuite dans celles de D'Orville, qui acheta, à la vente de Le Clerc, tous les riches matériaux que celui-ci s'étoit procurés à celle de Francius et ailleurs. Après la mort de D'Orville, son fils emporta en Angleterre ses nombreux manuscrits, parmi lesquels se trouvoit la copie dont je viens de parler, et la collation du manuscrit Palatin de l'Anthologie grecque. Il recéloit très-soigneusement ces trésors et ne les communiquoit à personne; cependant, à la prière de Burmann second, il se détermina à faire passer à ce savant Hollandais la copie de la version latine de Grotius, afin qu'il en prît une lui-même. C'est cette dernière copie, faite par Burmann, que M. de Bosch a achetée à sa vente, et qu'il publie aujourd'hui, à la grande satisfaction de tous les amateurs de la belle poésie latine. Mais comme quelques endroits lui paroissoient suspects, et que pourtant il n'osoit toucher au travail d'un homme tel que Grotius, il s'adressa de nouveau au fils de D'Orville, pour avoir communication du manuscrit original; il le reçut quelques mois après, et il vit

avec plaisir que cette copie étoit de différentes mains, à la vérité, mais qu'elle avoit passé sous les yeux de Grotius, qui l'avoit corrigée en marge, et avoit ajouté les épigrammes qui avoient été omises. La copie que M. de Bosch publie est donc authentique, et diminue les regrets que nous causoit la perte du manuscrit autographe de Paris. Voilà l'historique de la version de Grotius; voyons à présent ce que contient chacun des trois volumes que nous venons d'annoncer.

Le premier, qui porte, sur le frontispice gravé, le portrait de Grotius en médaillon, s'ouvre par 112 vers élégiaques, adressés par l'éditeur HUGONIS GROTII GENIO. On jugera de leur élégance par les suivans, dont Grotius lui-même se seroit fait honneur.

Qualis, Amaltheæ quæ manant divite cornu,
  Florea componit serta perita manus:
Talis Grajugenûm Meleagri dextra Coronæ
  Imposuit vatum mellea dicta suæ.
Talis Thessalius relegens hæc dona Philippus
  Artis Apollineæ floribus auxit opes.
Ista Corona licet, multis distincta corymbis,
  Nunc hoc nunc illo sit variata modo,
Nobilis interea permansit testis, Achivûm
  Gratia in exiguo carmine quanta foret.

Un avis au lecteur, de deux pages seulement, précède les prolégomènes de Grotius. Ces prolégomènes, savamment faits, n'en remplissent guères que treize; mais elles sont pleines. L'au-

teur remonte à l'origine de l'épigramme. Elle ne fut d'abord, comme son nom l'indique, qu'une simple inscription, placée sous les *ex-voto* que l'on appendoit aux temples des Dieux, et sous les statues qui leur étoient consacrées. Des Dieux elle passa aux hommes. On la mit sous les images des Héros, des Héroïnes; ensuite, on la grava sur les tombeaux, et bientôt après elle accompagna les présens de l'amitié, les dons faits à une maîtresse. Elle fut tour à-tour ce qu'est notre madrigal et notre épigramme proprement dite, tantôt galante, tendre, joyeuse, célébrant l'amour et le vin; et tantôt piquante, satyrique, acérée. La collection de ces petits poëmes offre une riche galerie de tableaux de tous les genres. L'histoire, la mythologie, les arts, les grands hommes, les nouvelles inventions, les édifices célèbres, les monumens, les époques remarquables, y trouvent leur place, et chaque sujet y est traité avec une précision et une netteté qui enchantent : *Illud supra cœtera miror*, dit Grotius, *quod res artium, quœ soluto quoque sermone tractari vix se patiuntur, sub versuum leges ita aperte libereque veniant. Nusquam œque observes ubertatem illam Grœci sermonis, cui Latini toties invident, et quod Horatius dixit*, datum illis ore rotundo loqui, *aut quod Martialis*, nihil illis negatum. Ainsi l'intelligence du recueil entier de ces épigrammes demande une lecture immense, parce

qu'il forme une chaîne non interrompue depuis les temps héroïques jusqu'aux derniers temps du bas empire. Grotius indique quelques-uns des monumens historiques et des ouvrages que l'on doit consulter pour avoir la clef de beaucoup d'épigrammes, qui seroient pour nous autant d'énigmes, si nous n'avions pas ces secours. Brodeau, avant lui, avoit fouillé ces mines riches; aussi Grotius lui rendit-il une justice pleine et entière: *multa talia diligenter observavit vir inter eruditissimos habendus, etiam si hoc natus esset seculo, Joannes Brodœus.* En désignant les personnages auxquels on peut rapporter les noms cités dans quelques-unes de ces épigrammes, Grotius ne sait à quel Pison s'adressent les éloges qu'on lui donne dans plusieurs. Le nom de ce Romain illustre n'est célébré dans Planude que par Antipater de Thessalonique, et Boivin le cadet, dans le tome II des Mémoires de l'académie des Inscriptions, pages 261 et suivantes, en commentant les épigrammes d'Antipater, relatives à Pison, a très-bien prouvé que c'est Lucius, ami d'Horace.

Le Recueil des épigrammes grecques sert surtout à faire connoître les changemens successifs qui se sont opérés de siècle en siècle dans la langue, les mœurs et le goût des Grecs. On y voit disparoître peu à peu cette belle simplicité, cette élégance continue qui fait le charme des anciennes compositions, et céder la place

aux faux brillans, à l'hyperbole, au style ampoulé, maniéré, contourné, aux jeux de mots.

Le reste de ce premier volume contient le texte grec et la traduction en vers latins du premier et du second livre de la collection de Planude. On a mis, comme le désiroit Grotius, l'une en regard de l'autre, *non columnatim sed paginatim.*

Le tome second est dédié au célèbre Heyne, également distingué par son savoir et par son goût exquis. Dans l'épître dédicatoire, qui remplit douze pages, l'éditeur rend compte des secours qu'il a eus pour entreprendre cette édition; 1.° toutes celles qui ont paru jusqu'à nos jours; 2.° la copie de la version de Grotius, achetée à la vente de Burmann second, et collationnée sur celle de D'Orville, corrigée par Grotius lui-même; 3.° deux ou trois copies de l'Anthologie, connue autrefois sous le nom d'inédite. M. de Bosch croit que l'un de ces manuscrits, qui a appartenu à Corneille de Pauw, est écrit de la main de Guyet; il se trompe sûrement, la copie faite par Guyet existe ici dans notre Bibliothéque impériale, et l'on n'en connoît point d'autres, elle avoit passé auparavant dans les mains de Ménage; mais il est probable que les notes sont les mêmes que celles de l'exemplaire de Guyet, dont une partie est indubitablement de Saumaise; 4.° quelques exemplaires de l'Anthologie imprimée,

chargés des notes de divers savans, tels que Sylburge, Saumaise, Burmann second, Schrader, etc.

En parlant de la seconde édition de Venise 1521, M. de Bosch assure qu'elle tient réellement tout ce que promet son titre : *quæ ut titulus vere illud nuntiat, castigatius quam alias unquam, pristinis elustrata erroribus, multisque adaucta adjectis epigrammatibus exiit* 1521. J'ai dit (*a*) ce que je pensois de cette édition. Les éditeurs ont corrigé les fautes d'impression, fait rentrer dans le corps de l'ouvrage les épigrammes et les vers qui, dans l'édition de 1503, ne se trouvent que parmi les variantes, rejetées à la fin du volume, et ils ont fait un choix de ces mêmes variantes ; mais c'est par cela même que l'édition de 1503 me paroît préférable, parce qu'elle laisse au lecteur le soin de faire ce choix. Ensuite celle de 1521 n'a pas toujours annoncé la différence dans les noms des auteurs, fidèlement indiquée dans la précédente. Les premières pages du volume m'en fourniront deux ou trois exemples. Dans l'édition de 1503, la troisième épigramme du chapitre VI est attribuée, comme dans le manuscrit, Palatin à Parménion le Macédonien; ensuite, il est dit dans les variantes : ἐν ἄλλῳ, Παρ-

(*a*) Page 249 de ce volume.

μενίδυ γράφεἶαι. La seconde édition a adopté purement et simplement cette variante, sans faire mention de la leçon originale. Même livre, chapitre XX, l'édition de 1503 nous apprend, dans le texte, que la première épigramme étoit aussi attribuée à Straton; et dans les variantes, qu'au lieu de Straton, on lisoit, dans d'autres manuscrits, Platon. Pourquoi l'édition de 1521 n'a-t-elle pas fait mention de cette variante? L'épigramme XII, dans l'*editio princeps*, et dans celle de 1503, est attribuée à Timocréon; mais, dans les variantes de cette dernière, on lit : ἐν ἄλλῳ, Ἑρμοκρέοντος γράφεἶαι. Pourquoi les éditeurs de 1521 n'ont-ils pas mis : Τιμοκρέοντος, οἱ δ' Ἑρμοκρέοντος, puisqu'il existe aussi un poëte grec qui porte le nom de Timocréon?

En parlant de la distance immense qui sépare de Grotius les deux ou trois cents poëtes de diverses nations, qui se sont exercés à traduire ou à imiter quelques-unes de ces épigrammes, et en faisant remarquer le génie heureux de ce grand homme, qui, après avoir traité les questions les plus abstraites de la théologie, de la jurisprudence, du droit public et de l'histoire, manioit la lyre avec la même grace et la même facilité que s'il eût consacré tout son temps à des études agréables, M. de Bosch dit avec autant de vérité que d'élégance:

Natus ad omne illud quod semel suscepisset recte agendum, neque rerum domesticarum

cura, neque summis reipublicæ negotiis, quibus interfuit, et quorum vicissitudines et calamitates et vidit et pertulit, se unquam impediri passus est, quo minus quidquid sibi ab injunctis laboribus superesset temporis, omne illud istis ingenui studii oblectamentis semper impenderet, quæ, ut ipse ait, ab utilitate publica non nimium abscederent. Quod quidem ei tam bene successit, ut idem in summis viris numeraretur si nobis nihil aliud, nisi hæc docti otii et poëseos oblectamenta reliquisset.

Le reste de ce second tome renferme les livres trois et quatre.

Le tome troisième s'ouvre par une épître dédicatoire de seize pages, adressée à Corneille Van Lennep et Daniel Hooft, amis de l'éditeur. Elle commence par un éloge touchant de l'amitié, trop souvent froissée par la diversité des opinions, dans les tourmentes politiques. M. de Bosch rappelle à ce sujet l'anecdote peu édifiante de Daniel Heinsius. Ce savant homme, lié d'une étroite amitié avec Grotius, ne laissoit passer aucune occasion de lui en donner des témoignages publics, et dans le bel hymne à Pandore, qu'il mit, en 1603, à la tête de son édition d'Hésiode, il disoit : « Je te salue, grande reine des Dieux, grande reine des Déesses, je te salue pour la dernière fois; fais jouir de toutes les faveurs de la fortune, compatibles avec la justice, Heinsius et son insé-

parable Grotius, couple d'amis toujours fidèle. »

Χαῖρε μέγα κρείσσα Θεῶν, κρείσσα Θεαινῶν,
Ὑσλάτιόν μοι χαῖρε, καὶ Ἑινσιάδαο μεινοινὴν
Γρωτιάδην τ' ἐρίηρα, φίλον ζύγος αἰὲν ἐόντε,
Ἧι θέμις ἐστὶν, ἄνασσα, τύχης ἐπίβησον ἀρίστης.

Mais, après le Synode de Dordrecht, tenu en 1618, il n'osa plus louer son ami, devenu odieux à la faction qui dominoit alors; et dans l'édition de 1622, et dans toutes celles qui l'ont suivie, comme aussi dans le recueil de ses poésies, il eut la foiblesse de retirer la fin du second et le troisième de ces vers, et de mettre à la place :

. . . . καὶ ἱμερόεντας ἀοιδοὺς,
Μουσάων φίλα τέκνα, κακὴν ἀπὸ λιμὸν ἄγουσα,

« Ecarte la faim des Poëtes, ces enfans chéris des Muses, etc. »

M. de Bosch s'élève contre cette foiblesse, ou plutôt cette lâcheté de Heinsius: *quid enim turpius*, ajoute-t-il, *ac magis jejunum excogitari potest quam propter quoddam reipublicæ bene gerendæ studium, quo hic et ille libertatem tueri patriæque commodis se inservire opinantur, et penes quem sit veritas in tantis animorum perturbationibus et rerum civilium fluctibus difficile admodum est intellectu, sanctissimum nomen amicitiæ violare, inveteratas*

familiaritates non modo extinguere, sed etiam odia suscipere sempiterna; quod tamen nostris temporibus non semel factum esse cum bonis omnibus lugemus?

L'éditeur rend compte ensuite du contenu de ce troisième tome. D'abord il complète, avec les deux précédens, le texte entier de la collection de Planude, et la version de Grotius. Dans cette dernière, on a remplacé par des astérisques le très-petit nombre de pièces que Grotius n'a point traduites du tout, ou dont il n'a traduit qu'une partie. Quelques-unes de ces lacunes sont d'autant plus surprenantes, que les pièces ou les vers, qu'il a négligé de traduire, ne présentoient pas des difficultés plus grandes que celles qu'il a heureusement vaincues, ou n'en présentoient même aucune; comme, par exemple, les quatre derniers vers de la soixante-treizième épigramme du septième livre, dont l'idée est très-gracieuse (*a*). Nous regrettons

---

(*a*) Cette épigramme d'Agatihas,

Ἠρά γε καὶ σὺ Φίλιννα. κ. τ. λ,

a été traduite, en vers latins, par Joseph Scaliger et par Florent Chrétien. On trouve la première de ces traductions dans la troisième partie de ses poésies grecques et latines, page 24, Leyde, 1615, in-12, et dans le recueil de Megiser; la seconde, dans les *Epigrammata ex libris Græcæ Anthologiæ*, 1608, f.° 98 *b*. *Fausto Sabeo* l'a aussi traduite dans le IV.e livre, page 627 de ses épigrammes latines, Rome,

que l'éditeur, qui est lui-même un poëte élégant, et qui nous promet le reste des épigrammes, traduit de sa façon, n'ait pas rempli ces vides, en faveur de ceux qui n'entendent pas le grec. Il suffisoit d'insérer entre deux crochets ces supplémens. Les vers de Paul le Silentiaire, sur les Thermes de Pythia, n'ont point été traduits par Grotius, à cause de l'étrange confusion qu'y avoit introduite l'édition des Juntes de 1519, confusion qui s'étoit propagée dans celles de H. Etienne et de Francfort, dont il a fait usage. Cependant, comme Huet a laissé des notes assez étendues sur cette petite pièce, l'éditeur, en les faisant réimprimer, a mis en tête le texte grec.

Après le septième livre, qui finit à la page 287, on trouve quatre supplémens. Le premier (*Mantissa vetus*) renferme les pièces qu'Alde Manuce publia, pour la première fois, à la suite de ce septième livre; mais comme Grotius

---

1556, in-8.° Dans l'exemplaire de l'édition de Francfort de l'Anthologie grecque, qui a appartenu à Huet, on lit sur cette épigramme deux notes marginales qui ne se trouvent point dans celles que Grævius publia en 1700, et que l'éditeur a redonnées dans ce troisième tome. — Sur le mot du second vers ἀνυπνίοις, Huet a écrit en marge : *Oculis somno non perfusis.* — Sur le ἀμέγαρτε du cinquième : *Invidia carens; respicit tempus illud quo ipsa vicissim amabit, jam vetula, cujus pulcritudini nemo invidebit.*

a puisé ce supplément dans l'édition de Francfort, on n'y trouve pas les deux épigrammes du folio MMIII que H. Etienne avoit supprimées, et que j'ai redonnées (page 244-5.) Quant aux vers de Paul le Silentiaire, on les a imprimés, comme je viens de le remarquer, à la tête des notes de Huet, pages 487 et suivantes.

Le second supplément est celui de Henri Etienne; il commence à la page 298, et finit à la page 391.

Le troisième contient les inscriptions en vers, extraites de Gruter; il commence à la page 392, et finit à la page 421.

Le quatrième, enfin, renferme 45 épigrammes, puisées dans la collation et les écrits de Saumaise, dans la Byzantine et autres ouvrages.

Viennent ensuite, 1.° trois idylles de Théocrite, également traduites par Grotius; la 3.°, la 18.°, la 27.° et l'épigramme du même sur la statue de Pisandre, que Planude avoit omise, et qui, dans le manuscrit Palatin, fait partie du livre des *épigrammes descriptives*.

2.° Les notes de Huet, depuis la page 468, jusqu'à la page 510 inclusivement.

3.° Des variantes recueillies sur un exemplaire de l'édition de Henri Etienne, qui portoit l'inscription suivante :

Collata hæc editio est cum Gruteri exemplo, in quo collatio Palatini codicis habebatur, et nonnumquam manu Freder. Sylburgii adscrip-

tæ emendationes. Paginæ etiam, in iisdem membranis notatæ ad marginem, referuntur ad illum codicem. Freder. Sylburgius plurima epigrammata auctoribus suis restituit, quorum nomina in codice isto manu exarato adscripsit; non nulla etiam verba, immo integros versus, qui deerant vulgo, instauravit. L'éditeur pense, avec raison ce me semble, que l'exemplaire dont il est ici question, est celui que l'on trouve sur le catalogue de P. Francius, n.° 1010, c'est-à-dire, l'édition de 1521, avec cette note : *Collatus cum MS. Palatino per Sylburgum et Gruterum.*

L'éditeur possède un exemplaire de l'édition d'Alde, avec des notes manuscrites qu'il croit être de Saumaise. Il lui sera facile de faire vérifier ici l'écriture, ainsi que celle qu'il croit être de Guyet. En nous faisant part de ces notes, il nous donnera une lettre de feu Ruhnken qui prouve qu'elles sont différentes de celles dont Brunck a fait usage (*a*). M. de Bosch profitera de cette occasion pour examiner : *Qualis aut quatenus istis Salmasii Codicis Palatini descriptionibus aut ex eo excerptis fides habenda sit, et quid de tota hac re, propter narrationum varietatem, multis tenebris involuta, omnino statuendum.* M. de Bosch ne croit pas que Saumaise ait copié, à Heidelberg,

(*a*) Elle a paru à la tête du 4.e volume.

le manuscrit entier de l'Anthologie grecque; mais il pense qu'il a collationné, sur ce manuscrit, plus d'un exemplaire de la collection de Planude. La première de ces assertions est démontrée à mes yeux. Saumaise n'avoit fait que des extraits très-imparfaits et très-incomplets du manuscrit Palatin (*a*). Quant à la seconde, j'ai de la peine, je l'avoue, à me persuader que Saumaise ait collationné plus d'un exemplaire de la collection de Planude, et si l'identité de l'écriture ne prouve pas le contraire, je croirai que le seul exemplaire, collationné par lui, est celui de l'édition de Francfort dont Brunck s'est servi, et sur le frontispice duquel on lit *sum Salmasii.*

M. de Bosch termine son épître dédicatoire, ou, si l'on aime mieux, sa préface, en faisant observer que, dans ces derniers temps, l'Anthologie grecque est devenue l'objet de la tendre sollicitude des critiques de diverses nations, au milieu des guerres qui désolent l'Europe, et qui ne sont pas moins funestes aux lettres qu'au genre humain.

En effet, à peine Jensius eut publié, en 1742, cent cinquante-quatre épigrammes inédites, ou qu'il croyoit telles, que les érudits fouillèrent, à l'envi, cette mine si riche. Leich donna, en 1745, ses *Carmina Sepulcralia.* En 1750, D'Orville dans son commentaire sur Chariton, pu-

(*a*) Voy. ma *Lettre sur l'Anthologie*, pag. 293 de ce vol.

blia un grand nombre d'épigrammes inédites, d'après le manuscrit Palatin. Reiske nous donna, en 1752-3, dans le IX.ᵉ volume des *Miscellanea Lipsiensia nova*, le livre des épigrammes érotiques, et en 1754, dans un volume particulier, réimprimé en partie à Oxford en 1766, les livres des épigrammes *votives*, *descriptives* et *sépulcrales*. En 1764, Klotz publia un extrait de la *Muse de Straton*. En 1772, M. Schneider fit imprimer son *Periculum criticum*. Enfin, en 1776, parurent les trois volumes des Analectes de Brunck, et depuis ce moment, cette partie importante de la littérature ancienne n'a cessé d'être plus ou moins heureusement cultivée.

M. de Bosch avoit déjà promis, dans son prospectus, de nous donner les notes de ces savans, et de traduire lui-même les épigrammes publiées depuis Grotius; il nous donnera, en outre, dans les volumes suivans, son propre travail sur le texte grec. Celui qu'il a suivi dans son édition est en général celui de l'édition de Francfort, sur lequel Grotius avoit fait sa version, excepté dans les endroits qu'il avoit corrigés, ou par lui-même, ou d'après les variantes communiquées par Saumaise; et en cela, dès que l'éditeur se déterminoit à donner le texte grec, il a suivi le parti le plus sage, afin qu'on n'aperçût pas une trop grande différence entre la version et le texte; ce qui seroit souvent arrivé, s'il eût suivi, par exemple, celui qu'a

donné Brunck, et qu'a réimprimé M. Jacobs. Cependant, comme la plus grande et la meilleure partie des leçons nouvelles, introduites dans le texte par l'éditeur des Analectes, est puisée dans le manuscrit Palatin, et que par conséquent M. de Bosch sera obligé de les admettre dans ses notes, peut-être eût-il mieux valu donner simplement la traduction sans le texte, ou établir dès à présent ce dernier, tel qu'on se propose de le fixer définitivement, sauf à discuter, dans les notes, les motifs qui ont déterminé l'éditeur. En suivant le premier de ces deux plans, M. de Bosch auroit donné aux gens de lettres peu aisés, c'est-à-dire, à la presque totalité, la facilité de se procurer son livre, au lieu qu'il s'en trouvera fort peu qui puissent en faire la dépense, même pour le papier et le format ordinaires. Le second auroit épargné au lecteur le désagrément d'attendre les volumes de notes pour pouvoir jouir commodément des trois autres; et même lorsqu'ils auront paru, l'embarras de ne pouvoir citer une partie de ces épigrammes, avant d'avoir dépouillé toutes les notes qui les concernent, afin de s'assurer si on peut admettre le texte qui accompagne à présent la version latine, et s'il n'y a pas quelque vers à ajouter, ou quelque nom d'auteur à changer. Par exemple, dans le premier livre, ch. XVII, épigramme VIII, pourquoi n'avoir pas ajouté les quatre vers qui la termi-

nent, en les remplaçant par des astérisques dans la version qui est vis-à-vis, ou en les traduisant, si on se propose de les traduire? Il est vrai qu'on les trouve dans les variantes du troisième volume, page 512, mais le lecteur, qui voit admis dans le texte les deux vers qui les précèdent dans ces variantes, ne sait pour quelle raison on les a rejetés, et il est tenté de les regarder comme des intrus. Grotius, qui a traduit les premiers, auroit également pu traduire les quatre autres, puisque, dès 1639, Saumaise les avoit publiés, page 65 de son Traité *de Modo usurarum*, au lieu que sur son exemplaire de l'édition de Francfort, qui contient la collation du manuscrit Palatin, et que probablement il avoit communiqué à Grotius, il s'est contenté de porter les deux vers que l'on trouve ici traduits, avec un *etc.* et cette note marginale : *deest postrema pars et conclusio hujus epigrammatis quam ex membranis restituimus.*

Il en est de même de l'épigramme II, chap. XXV du même livre; pourquoi avoir laissé dans les variantes, qui ne seront guères consultées que par les érudits, les trois vers qui la terminent?

Je profiterai de cette circonstance pour remarquer, en passant, que cette collation de Gruter n'est rien moins qu'exacte. Cette épi-

gramme m'en fournit une première preuve. Dans le manuscrit, on lit au septième vers :

Παίζοιτε, ἴστε θέλοιτε ὡς ἐμεῦ ὕστερον ὄντας

et dans la collation de Gruter on ne voit aucune trace de cette leçon, qui, quoique vicieuse, peut servir à retrouver la véritable. Planude a tranché la difficulté, en écrivant,

Παίζοιτε, στρεφέοιτε ὅπως κ. τ. λ.

Mais on sent bien que ce n'est point la leçon originale. — Même livre, chap. XXXI. épig. VII, on met dans les variantes, après le second vers, *post v.* 2, un distique qui, dans le manuscrit, termine cette épigramme, et qui certainement lui appartient, comme le lecteur peut en juger :

Ἰουλίου Πολυαίνου

ἐπί τινι εὐξαμένῳ εὐπλοΐην καὶ εἰς τὴν ἑαυτοῦ πατρίδα ὑποστροφήν.

Πολλάκις εὐξαμένῳ μοι ἀεὶ θυμῆρες ἔδωκας
Τέκμαρ ἀκυμάντου, Ζεῦ πάτερ, εὐπλοΐης·
Δοίης μοι καὶ τοῦτον ἔτι πλόον, ἠδὲ σαώσαις
Ἤδη, καὶ καμάτων ἔρμισον εἰς λιμένα.
Οἶκος καὶ πάτρη, βιότου χάρις· αἱ δὲ περισσαὶ
Φροντίδες ἀνθρώποις οὐ βίος ἀλλὰ πόνος.

Epigramme de Julius Polyœnus, sur quelqu'un qui demandoit aux Dieux une heureuse navigation et un heureux retour dans sa patrie.

« Jusqu'ici, Jupiter, père des Dieux, tou-

jours propice à mes vœux, tu m'as annoncé par des signes favorables, une heureuse navigation; exauce, encore cette fois, ma prière; veille sur mes jours, et conduis-moi au port où je trouverai le terme de mes fatigues. Une famille, une patrie font le charme de la vie; tout le reste n'est pour l'homme qu'une source de soucis et de peines. »

Sæpe meis precibus felicia flabra dedisti,
Juppiter, et faciles per vada salsa vias.
Hunc etiam cursum placidus rege, postque labores
Da salvum terris figere posse pedem.
Gaudia sunt vitæ patria et domus. Illa negotî.
Plurima res non est vita, sed ipse dolor.

GROTIUS.

Dans Planude, ces vers sont attribués à Julien d'Ægypte, et les deux derniers forment une épigramme particulière que l'on trouve au chapitre XLVIII du même livre, et pour laquelle Grotius a fait cette nouvelle version :

Crede, bonum vitæ domus est et patria. Curæ
Multiplices non sunt vita, sed irrequies.

D'abord ce double emploi me paroît fort inutile, et les deux derniers vers sont trop peu distans des quatre premiers, pour que l'on puisse supposer raisonnablement que Grotius ne s'en soit pas aperçu; ensuite, il me semble que pour être conséquent il devoit attribuer le troisième distique à l'auteur des deux autres, soit qu'il

choisît Polyænus avec le manuscrit Palatin, soit qu'il adoptât l'opinion de Planude (*a*). Brunck a commis la même faute; mais dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, il a été induit en erreur par Saumaise, qui, dans le chapitre XXXI, n'a pas manqué de porter sur son exemplaire, le lemme, le nom de Julius Polyænus, la variante *σαώσοις*, au lieu de *σαώσαις*, et les deux vers ajoutés par le manuscrit Palatin, non, comme il étoit marqué dans l'exemplaire de Gruter, après le dixième vers, mais après le quatrième, et qui, dans le chapitre XLVIII, n'a mis aucune note sur l'épigramme III, parce que, dans le manuscrit, les deux vers qui la composent ne forment pas une épigramme particulière, et qu'il a toujours négligé, dans sa collation, de marquer ceux qui n'existoient pas dans le manuscrit, ou qui faisoient partie d'une autre épigramme.

Une erreur de la même espèce s'est glissée dans le troisième livre, chap. VI. Les épigrammes XXI et XXII n'en forment qu'une seule dans le manuscrit; elle est attribuée à Simonide. Dans Planude, au contraire, le premier de ces

(*a*) Peut-être, dans le manuscrit dont se servoit Planude, le nom de Polyænus avoit-il été oublié, et lisoit-on seulement Ἰȣλίȣ que Planude aura pris pour une abréviation de Ἰȣλιανȣ͂.

deux distiques, le seul qui s'y trouve, est attribué à Alexandre. Pourquoi Grotius, en les divisant, a-t-il donné le premier à Alexandre, et le second à Simonide? Je dois avertir ici que Grotius a adopté la leçon καλίβη qu'il avoit trouvée dans la collation inexacte de Saumaise, au lieu de κατέβην, et que ni Saumaise ni Gruter n'a collationné fidèlement ces deux distiques, car ni l'un ni l'autre n'a fait remarquer que dans le manuscrit, on lisoit ἔπιδον, et certes l'une et l'autre leçon est bonne; je préfère même ἔπιδον. Comme cette épigramme sépulcrale est d'une tournure tout-à-la-fois élégante et naturelle, le lecteur sera bien aise de la trouver ici:

ΣΙΜΩΝΙΔΟΥ

Εἰς Γόργιππον ἐπίτύμβιον.

Ἄνθρωπ', οὐ Κροίσου λεύσσεις τάφον, ἀλλὰ γὰρ ἀνδρὸς
Χερνήτεω. μικρὸς τύμβος, ἐμοὶ δ' ἱκανός.
Οὐκ ἔπιδον νύμφεια λέχη, καλίβην τὸν ἄφυκτον,
Γόργιππος ξανθῆς Φερσεφόνης θάλαμον.

Epigamme sépulcrale de Simonide pour Gorgippe.

« Passant, ce n'est point le tombeau de Crœsus qui s'offre à tes yeux, c'est celui d'un homme qui vivoit du travail de ses mains. Il est petit, mais il me suffit. Gorgippe n'a point vu le lit

nuptial; il est descendu dans celui de la blonde Proserpine, auquel nous sommes tous destinés. »

Non habet hic Crœsum, sed habet de plebe Quiritum
Exiguus tumulus, sed satis ille mihi.
Gorgippus thalami fugiens, a quo fuga nulla est,
It thalamum flavæ visere Persephones.

GROTIUS.

J'ai déjà fait remarquer (*a*), l'erreur par laquelle trois épigrammes de Dioscoride sont attribuées à Sosipater; l'une de ces épigrammes est la dernière du septième livre de la collection de Planude; elle porte, dans l'édition de M. de Bosch, ce nom supposé, que Gruter lui donne aussi dans ses variantes. Cette erreur s'est propagée dans Brunck, dans Ruhnken, dans M. Jacobs, dans l'édition de M. de Bosch; ainsi le prétendu Sosipater est resté jusqu'ici en possession de trois des plus jolies et des plus élégantes épigrammes de l'Anthologie. On lit dans les *Lectiones et Emendationes* de Brunck, page 119, au sujet de l'épigramme Μήποτε γαστροβαρῆ, *est autem Sosipatri, cujus nomen præfixum in Buh. Cod. Quod præcedit, Dioscoridis est, unde ortus error.* L'épigramme dont parle Brunck est

(*a*) Page 114 et suivantes.

dans les Analectes, tom. I, p. 494, la septième de Dioscoride Ὅρκον κοινόν. Le premier vers, comme je l'ai déjà dit, et comme je crois devoir encore le répéter, remplit la dernière ligne de la page 95 du manuscrit. En marge, et sur la même ligne que ce premier vers, on lit Διοσκορίδου. Le reste de l'épigramme a été rejeté au haut de la page 96, avec le lemme : εἰς Ἀρσινόην ἑταίραν Σωσιπάτρου, *sur Arsinoé, maîtresse de Sosipater*. Suivent quatre autres épigrammes : la première ἡ πιθανὴ, (attribuée dans les Analectes, à Dioscoride) avec ce lemme : τοῦ αὐτοῦ εἰς Ἀρισ7ονόην; la seconde, attribuée par Brunck à Sosipater, μήποτε γαστροβαρῆ, avec ce lemme : τοῦ αὐτοῦ, φλυαρία πρὸς ὁμοίους αὐτῷ, πῶς δεῖ μετὰ γυναικὸς ἐγκύμονος συγκαθεύδειν; la troisième Δωρίδα τὴν ῥοδόπυγον, avec le lemme suivant, τοῦ αὐτοῦ εἰς Δωρίδα τὴν πόρνην, πορνικώτατον; la quatrième enfin qui, dans Planude, termine le septième livre, ἐκμαίνει χεῖλη porte en marge : τοῦ αὐτοῦ, ποίῳ κάλλει θηρεύεται, καί τισιν ἁλίσκεται ἀνὴρ ὑπὸ τῶν γυναικῶν. On voit donc évidemment que Saumaise et Gruter, en collationnant, l'un sur l'édition de Francfort, l'autre sur la seconde édition de Venise, l'Anthologie de Planude, et voyant au bas de la page 96 du manuscrit, répéter, pour la quatrième fois, τοῦ αὐτοῦ, *du même*, ont cru que ce τοῦ αὐτοῦ se rapportoit au Σωσιπάτρου qu'ils lisoient au haut de la page, et qui étoit le nom de l'amant d'Arsinoé, et non celui de l'auteur de ces

épigrammes. On voit encore qu'en adoptant le système de Brunck, ce ne seroit pas seulement trois épigrammes, mais cinq, qu'il faudroit restituer à Sosipater.

J'aurois beaucoup d'autres observations de ce genre à soumettre au jugement de l'éditeur ; mais cet article est déjà bien long : je me contenterai donc de faire quelques remarques sur le quatrième supplément ; les épigrammes qui le composent ont été puisées, en grande partie, dans les ouvrages de Saumaise, et ce grand homme a souvent induit Grotius en erreur. Par exemple, Grotius a cru devoir donner pour titre à la première, ὡς παρὰ τοῦ Πανὸς, parce qu'il l'avoit lu ainsi dans Saumaise (*a*), cependant le manuscrit porte ἐπὶ ἰξευτῇ παρὰ τοῦ Πανός. La troisième est attribuée, dans le texte, à Philippe le Thessalien, ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΘΕΤΤΑΛΟΥ; on lit, dans le manuscrit ἀνάθημα ταῖς Νύμφαις παρὰ γραὸς πενιχρᾶς. Λάκωνος, οἱ δὲ Φιλίππου Θεσσαλονικέως. Saumaise (*b*), Grotius et les autres, ont défiguré le titre de la quatrième épigramme. Le voici, d'après le manuscrit, page 590 ; on verra qu'il est à propos de le rapporter, puisque, selon lui, cet ouvrage d'Urbicius étoit attribué, par les uns, à l'empereur Adrien, et par les autres,

(*a*) Exerc. Plin. pag. 765, édit. 1689.

(*b*) Hist. Aug. Scrip. pag. 21, édit. 1620, in-fol.

à Trajan : εἰς βίβλον τακτικῶν Ὀυρβικίου ἀπὸ ὑπάτων. ἦν δὲ ἡ βίβλος πόνημα Ἀδριανοῦ βασιλέως, ἢ ὡς ἄλλοι τινὲς Τραιανοῦ Καίσαρος. Au lieu de πόνημα, Saumaise avoit lu ποίημα, et cette faute s'est perpétuée dans les manuscrits comme dans les imprimés. Dans le titre de l'épigramme VI, après Κολοφώνιον, il faut ajouter, d'après le manuscrit et Saumaise (*a*), ποιητήν. Grotius attribue la septième à un anonyme, cependant le manuscrit Palatin, Saumaise qui l'avoit publiée (*b*), et les autres manuscrits la donnent à Alexandre (l'Ætolien), que Méléagre nomme dans sa couronne. La huitième publiée en 1620 par Saumaise, dans ses notes sur les *Hist. Aug. Script.* pag. 193, mérite de trouver ici une place, comme une preuve de la difficulté heureusement vaincue par le poëte grec et par son traducteur latin.

Ἀντιπάτρου εἰς μύλην. ὅτι, τὸ πάλαιον, γυναῖκες ἠλέτρευον, πρὶν ἢ τὴν ἐξ ὕδατος τέχνην φανῆναι, ὡς δηλοῖ τὸ ἐπίγραμμα.

Ἴσχετε χεῖρα μυλαῖον, ἀλετρίδες, εὕδετε μακρὰ,
Κἢν ὄρθρον προλέγῃ γῆρυς ἀλεκτρυόνων.
Δηὼ γὰρ Νύμφαισι χερῶν ἐπετείλατο μόχθους·
Αἱ δὲ κατ' ἀκροτάτην ἁλλόμεναι τροχιὴν,
Ἄξονα δινεύουσιν, ὁ δ' ἀκτίνεσσιν ἑλικταῖς
Στρωφᾶται πισύρων κοῖλα βάρη μυλάκων.

(*a*) *Ibid.* pag. 44.
(*b*) Plin. Exerc. pag. 580.

Γινόμεθ' ἀρχαίου βιότου πάλιν, εἰ δίχα μόχθου
Δαίνυσθαι Δηοῦς ἔργα διδασκόμεθα.

Epigramme d'Antipater, sur les moulins à eau. Elle prouve qu'avant leur invention, les moulins à bras étoient tournés par les femmes.

« Femmes, occupées jusqu'ici à moudre, ne fatiguez plus vos bras, dormez la longue matinée, et laissez la voix du coq vous annoncer inutilement l'arrivée prochaine du jour. Cérès a ordonné aux Nymphes de remplacer l'ouvrage de vos mains; aussitôt elles se sont élancées au sommet des roues, pour faire tourner l'essieu, et l'essieu, à l'aide des rayons qui l'entourent, entraîne dans sa course quatre meules creuses et pesantes. L'âge d'or renaît donc pour nous, puisque, sans travail et sans peine, nous jouissons des dons de Cérès. »

Grotius retient au second vers la leçon du manuscrit χορῶν, que Saumaise avoit d'abord conservée, et qu'il a changée ensuite en χερῶν.

Parcite, pistrices, manibus, longumque soporem
Carpite, mane licet gallus adesse canat.
Flava Ceres choreas et Nymphis imperat : illæ
Saltantes summo molliter orbe super
Circum agunt axem : radii momenta sequuntur,
Bis duo versantes concava saxa molæ.
Vita redit veterum, quando Cerealia nostro
Dona frui nobis absque labore datur.

Boivin le cadet, qui a publié et traduit cette épigramme dans le tome II des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, pag. 295, avoit lu dans les *Plin. Exercit.* de Saumaise, pag. 416, au sujet des roues des moulins à eau : *earum meminisse non potuit Lucretius, nondum quippe tunc erant inventæ. Circa Augusti tempora aut paulo ante* DOCUIMUS ALIBI *ex epigrammate Antipatri*; mais il ne s'étoit pas donné la peine de chercher dans quel ouvrage Saumaise nous avoit donné cette épigramme d'Antipater. Je dois observer encore que ni Reiske, ni M. Jacobs n'a fait mention du commentaire que J. C. Schwarz a fait sur cette épigramme, dans le tome IV, page 96 et suiv. des *Miscellanea Lipsiensia nova*.

La onzième n'est pas dans le manuscrit Palatin. Saumaise qui l'avoit trouvée, dans un manuscrit de la Bibliothéque royale, la publia dans ses *Plin. Exercit.* pag. 726, avec ce lemme : Ἰουλιανοῦ τοῦ δυσσεβοῦς εἰς κοντοπαίκτην.

Grotius n'a connu et traduit, d'après Saumaise (*a*), que le premier distique de l'épigramme de Julien d'Egypte, qui est la vingt-troisième de ce quatrième supplément. J'ai déjà publié l'épigramme entière page 107, mais je crois devoir la redonner ici.

(*a*) *Ibid.* pag. 699. Une partie de ce premier distique se trouve dans Suidas, vv. Ἀδρανία. Ἁλιτηχέος.

Ἑρμείῃ Βαίτων (*a*) ἁλιηχέος ὄργανα τέχνας
  Ἄνθετο, δειμαίνων γήραος ἀδρανίην·
Ἄγκυραν, γυρόεντε λίθον (*b*), σπυρίδας θ' ἅμα φελλῷ,
  Ἄγκιστρον, κώπην, καὶ λίνα, καὶ δόνακας.

Mercurio metuens imbellem Bæto senectam
  Hæc bona fallendis piscibus arma dicat.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

L'épigramme de Macedonius, qui est la vingt-quatrième de ce supplément, avoit été portée par Saumaise sur le premier des feuillets blancs, mis par le relieur à la fin de l'exemplaire qui contient la collation du manuscrit Palatin. Elle est dans ce manuscrit, pag. 145-6; mais on y lit, comme dans la copie de Saumaise:

Τὼ βόε μοι σῖτον δὲ τελεσχαλον, ἵλαθι Δηοῖ,
  Δέχνυσο δ' ἐκ μάζης, οὐκ ἀπὸ βουκολίων.

C'est-à-dire, littéralement, *mes deux bœufs m'ont fabriqué du blé, sois-moi propice, ô Cérès ! et reçois-les en pâte, et non en nature.* Grotius a mis au premier vers σίτου, et il a traduit :

Ecce boves factos de frugibus : accipe quos non
  Dat stabulum, sed dat nostra polenta Ceres.

(*a*) Et non pas Βαίτων.

(*b*) Cette *pierre ronde* est la *pierre à feu*, que le même poëte appelle, dans une épigramme du VI.e livre, qui, dans le manuscrit, précède celle-ci, et que Grotius n'a point traduite, μητέρα πυρσῶν, la *mère des flambeaux*.

J'avoue que je ne sais pas ce qu'il a voulu dire par le : τὼ βόε μοι σίτου δὲ τετεύχατον, et que je ne vois pas trop non plus pourquoi Brunck a changé, sans en avertir le lecteur, σῖτον en οἱ τόνδε. Le sens de ce premier distique est, ce me semble : *Je devrois t'offrir, ô Cérès ! les bœufs auxquels je dois le pain dont je me nourris, mais contente-toi, je te prie, que je te les offre en pâte, et non en nature.*

Grotius a trouvé les deux inscriptions suivantes, sur le même feuillet blanc de l'exemplaire de Saumaise; mais Brunck a très-bien observé que c'étoit à tort que dans le manuscrit on avoit fait deux épigrammes distinctes de ces quatre vers, en supprimant le δὲ du troisième. Athénée, qui les rapporte liv. VI, page 232, n'en fait qu'une seule inscription, gravée sur le trépied qu'Achille proposa pour prix, aux funérailles de Patrocle, et que Diomède, vainqueur, consacra à Apollon. Au lieu de ἵπποισιν ἔπι, on lit, dans Athénée, au quatrième vers, ἵπποισι παρὰ π. E. L'épigramme XXVI a été puisée à la même source, c'est-à-dire, sur le feuillet blanc dont j'ai parlé plus haut; mais il faut rétablir dans le lemme παρὰ Ἀνδρόκλου, comme on lit dans le manuscrit et dans Saumaise. La XXVII.ᵉ et la XXVIII.ᵉ ont été prises aussi sur le même feuillet : Grotius a oublié seulement d'y prendre le titre de la XXVIII.ᵉ εἰς Ἄρατον τὸν ποιητὴν, τὸν τὰ Φαινόμενα γράψαντα. Mais ni

Saumaise ni lui ne s'est aperçu que cette épigramme, sur Aratus, étoit la première du chap. XLVI du livre I, où elle est attribuée à Antipater. Au reste, ce défaut de mémoire nous a valu une double version de la part de Grotius. La XXIX.e et XXX.e avoient été publiées, en 1567, par P. Victorius et Fulv. Ursinus, la XXX.e n'est pas dans le manuscrit Palatin; la XXXI.e a été recueillie sur le verso du feuillet blanc en question, sur lequel Saumaise a écrit :

Ἄδηλόν τινος ἢ ἐπί τινι.

Σπάρτης καὶ Σαλαμῖνος ἐγὼ φυτὸν ἀμφήριστον
Κλείω δ' ἠϊθέων ἔξοχον ἢ προμάχων.

Bis legitur in membranis hoc epigramma. Alibi autem sic scribitur :

Κλαίω δ' ἠϊθέων ἔξοχον ἢ πρόμαχον.

Mais cette note n'est point exacte, car on lit également, dans le manuscrit, pag. 375 et p. 413, ἔξοχον ἢ προμάχων. Cette inexactitude de Saumaise a induit Grotius en erreur, et lui a fait écrire : ἠϊθέων ἔξοχον ἃ πρόμαχον.

Arbor, lis Spartæ de qua fuit et Salamini,
Nunc juvenem egregium Martis honore tego.

Telle est la version de Grotius ; je ne crois point du tout que ce soit le sens de cette épigramme énigmatique que Brunck a oubliée ou

négligée. La seconde leçon du manuscrit me paroît la meilleure :

> Σπάρτας καὶ Σαλαμῖνος ἐγὼ φυτὸν ἀμφήριστον.
> Κλαίω δ' ἠϊθέων ἔξοχον ἢ προμάχων.

« Enfant de Sparte ou de Salamine, car l'une et l'autre se disputent ma naissance, je pleure le plus brave et le plus intrépide des jeunes guerriers. »

La XXXII.ᵉ est publiée ici, je crois, pour la première fois. Elle est dans le manuscrit Palatin, pag. 482; mais elle est attribuée à Phocas, diacre, et non à Photius.

Εἰς φιάλην ἐν ᾗ συνάγονται τὰ περιττά. Φωκᾶ, διακόνυ.

> Οἰνοχόῳ φίλον εἰμὶ μόνῳ δέπας, οὕνεκεν αὐτῷ
> Βάκχον ἀολλίζω τὸν περιλειπόμενον.

Phocæ diaconi de Phiala in qua reliquiæ vini colliguntur.

> Pocla ministranti poclum non gratius ullum,
> Namque illi e vino colligo quod superest.

La XXXIII.ᵉ, la XXXIV.ᵉ, la XXXV.ᵉ ont été puisées dans l'Histoire byzantine, dans cette histoire dont toutes les pages, pour me servir d'une expression hardie, mais consacrée, *suent le crime*. Zonare (*a*), qui les rapporte, nous apprend que la première fut gravée sur le vi-

(*a*) Tome II, page 146.

sage des deux frères Théophane et Théodore, qui s'opposoient à la faction des iconoclastes, soutenue par l'empereur Théophile; et que les bourreaux, après avoir tracé, avec un poinçon, sur le visage de ces deux infortunés, les caractères qui composent l'inscription, y versèrent de l'encre pour les rendre visibles. Le même historien raconte ensuite (*a*), que ces deux frères, ainsi maltraités par les ordres d'un empereur barbare, et s'acheminant vers le lieu de leur exil, adressèrent, par un pêcheur affidé, au patriarche Methodius, souffrant pour la même cause, et enfermé dans un tombeau avec deux scélérats, dont l'un, déjà mort, l'infectoit de toute la puanteur d'un cadavre, les trois vers qui composent l'épigramme trente-quatre; et que Methodius leur envoya, en réponse et par le même pêcheur, les trois suivans. Les uns et les autres ne sont que de misérables pointes, des concetti, qui ne méritoient pas d'être traduits par Grotius, et d'être préférés à tant d'autres pièces beaucoup plus dignes d'exercer sa verve élégante.

La XXXVII.[e] (*b*) est l'inscription qu'on lisoit

(*a*) *Ibid.* page 150.

(*b*) Voy. Zonare II, 72. Bandnri, Imp. Orient. 179. Muratori, 1732. Selecta Epigr. ex Floril. et alia quæd. ex vet. Poet. latino carmine conversa. Romæ, 1608, in-12, page 273.

à Constantinople, dans l'église de S. Mamas, sur le tombeau de Constantine, femme de Maurice, que l'usurpateur Phocas avoit fait égorger avec son mari, son fils Théodose, et ses trois filles. Les suivantes, puisées dans Thucydide, Agathias, Saumaise, etc., n'offrent rien de remarquable.

En terminant cet article, je crois devoir mettre sous les yeux du lecteur, un passage de la préface de ce III.ᵉ volume, auquel il me sera très-facile de répondre.

De amœnitate vero ac præstantia hujus operis pluribus disserere nihil attinet. Illud tamen observandum arbitror quod, cum ab eo jam inde tempore, quo primum instauratum ac renovatum fuit humaniorum litterarum studium, multi præstantissimi atque elegantissimi viri in nonnullis carminibus e Græca Anthologia latinis versibus reddendis operam suam locassent, nemo tamen inter omnes eos, quorum plures quam treceni memorantur principes, inventus sit, qui in Epigrammatibus Græcis latinis versibus reddendis, vel verborum proprietate, sermonis perspicuitate, vel dictionis simplicitate atque elegantia cum HUGONE GROTIO *comparari possit. Adeo verum est quod dixit Brunckius*, talem aut omnino nullum græca epigrammata postulare interpretem; *quare nobis mirandum videtur quod, his temporibus, quibus* GROTIANI *ingenii hac*

in parte lætissimi hominibus doctis offeruntur fructus, etiam inveniantur, qui alias res somniant ac nobis, tanquam ignotam mercem, obtrudere volunt aliorum doctorum virorum græcæ Anthologiæ versiones latinas, inter quos in primis est Chardon-la-Rochette, *vir eruditus, qui in Diariis gallicis* (*a*) *formam atque habitum descripsit libri rarissimi, vulgo dicti* Omnium horarum opsonia. *Hic libellus, ab Hieronymo Megisero in lucem editus, duobus constat voluminibus, et magnum numerum habet epigrammatum latinis versibus, semel atque iterum, a peritissimis viris redditorum: jamdudum apud me est, et ne ad id obstupescat vir eruditus, sincere affirmare possum meum exemplum, quod e bibliotheca Burmanniana jam ante viginti fere annos ad me pervenit, plane convenire cum ea descriptione, quæ in istis Diariis accurata admodum, sed satis ampla occurrit. Quid vero in istis ita dictis obsoniis bonæ frugis sit, si comparentur cum suavissimo et pleno* Hugonis Grotii *convivio, ii demum intelligent, qui cum Henrico Stephano antea viderint, quam inornate, quam imperite, quam infideliter nonnulli in interpretando se gesserint* (*b*).

(*a*) Magasin Encyclopédique, IV.e année, tome I, p. 77 et seqq.

(*b*) Pag. VII et seqq.

Les étrangers qui n'ont point lu, dans le Magasin encyclopédique, l'article qui paroît avoir donné de l'humeur à M. de Bosch, auront cru sans doute, en lisant ce paragraphe, qu'il existoit en France un parti ligué contre la mémoire de Grotius, et ils auront été scandalisés de voir à sa tête un homme de lettres qu'ils savent occupé d'une édition pleine et entière de l'Anthologie grecque, d'après le manuscrit Palatin. Je dois donc me hâter de les rassurer, et leur dire que la mémoire de Grotius est aussi chère aux littérateurs français, qu'aux littérateurs bataves; que dans tous les ouvrages sortis de la plume d'un Français, où il a été question de la version de l'Anthologie, faite par Grotius, on en a fait le plus grand éloge, et qu'on a témoigné le plus vif désir de la voir rendre publique. Je dois ensuite ajouter, pour ce qui me concerne, que j'ai toujours fait un si grand cas de cette version de Grotius, qu'après en avoir ramassé, avec soin, tous les lambeaux épars çà et là, dans différens ouvrages, je n'ai cessé, pendant quinze ans, de faire les démarches les plus actives auprès de la personne que je soupçonnois, avec raison, d'avoir entre ses mains le manuscrit autographe de Grotius, et auprès de ses héritiers, pour en avoir au moins communication. Je n'ai pas encore même perdu toute espérance de le recouvrer enfin, et si j'en viens à bout, je promets à M. de Bosch de faire

collationner exactement son édition sur ce manuscrit, et de lui envoyer cette collation pour en faire tel usage qu'il jugera à propos. Il se rappellera, sans doute, que lorsque j'appris, par notre commun ami Van-Santen, qu'il étoit possesseur de la copie de Burmann, achetée à sa vente cent soixante florins, je le fis prier de me rétrocéder cette copie, et que je ne cessai mes sollicitations que lorsque Van-Santen m'eut donné l'assurance que M. de Bosch s'occupoit sérieusement de sa publication. Voila ma profession de foi sur Grotius et sur sa version de l'Anthologie. A présent, je demande à M. de Bosch la permission de lui faire remarquer;

1.º Que je n'entre dans tous ces détails que par égard et par estime pour son mérite personnel, pour son goût et son zèle pour les lettres, car je défends ici une cause qui m'est étrangère. La lettre que M. de Bosch m'attribue, n'est point de moi, mais de feu l'abbé de Saint-Léger, comme le porte en majuscules le titre; par conséquent je ne suis point responsable de ce qu'elle contient, quoiqu'elle me soit adressée.

2.º Que dans cette lettre, on ne trouve pas une seule ligne qui ait pu donner lieu à l'inculpation gratuite de M. de Bosch. Le savant bibliographe y donne seulement une notice exacte d'un livre très-rare, sans dire un mot du mérite des traductions qu'il contient, parce

que ce n'étoit point l'objet de sa lettre; car il étoit du reste grand admirateur de Grotius, et s'il se fût agi de comparer ensemble les différens traducteurs de l'Anthologie, il n'auroit pas manqué de faire sentir la distance incommensurable qui sépare ce dernier de tous ceux qui ont couru la même carrière.

3.° Qu'en donnant la description du recueil de Megiser, il avoit si peu la prétention de faire connoître à M. de Bosch un trésor inconnu, *mercem ignotam*, que par la lettre initiale B. de la page 79, il a voulu désigner M. de Bosch lui-même, parce qu'il avoit lu, dans une lettre de Van-Santen, que M. de Bosch, son ami, lui avoit montré, à Amsterdam, dans une visite qu'il lui avoit faite, un livre fort rare, intitulé : *Omnium horarum opsonia*, auquel il attachoit beaucoup de prix.

Au reste, cette querelle particulière, née, comme la plupart des querelles, d'un malentendu, et à laquelle je n'attache aucune importance, ne diminue en rien la reconnoissance que je professe personnellement envers M. de Bosch, pour le plaisir que m'a procuré la lecture des trois volumes déjà publiés, et pour celui que j'attends avec impatience des suivans. Dès que les derniers auront paru, et nous n'avons encore que le quatrième, je me hâterai d'en rendre compte, et de payer à son

auteur le juste tribut d'estime et de gloire que mérite un pareil travail.

Je crois inutile d'ajouter que l'exécution de cet ouvrage fait honneur aux presses hollandaises.

LA GUERRE CIVILE,

Poëme; traduction libre de Pétrone, ornée du texte latin, et suivie de recherches sceptiques, tant sur la satyre de Pétrone, que sur son auteur; par Jean-Nicolas-Marie Deguerle, *membre de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris.* Paris, 1798. *in-8.° de* vi et 163 *pages.*

M. Deguerle fit imprimer dans le *Magasin encyclopédique* (*a*), la première partie de ses *Questions sur Pétrone.* L'un des membres les plus distingués de l'Institut de France, M. La Porte-du-Theil, consigna, dans une lettre adressée à M. Millin, dans le même journal (*b*), une réclamation d'antériorité pour le travail qu'il a fait depuis long-temps sur Pétrone; travail dont une moitié étoit déjà imprimée, et qui n'attendoit, pour paroître en totalité, qu'un peu plus de diligence de la part de l'imprimeur. M. Deguerle, plein de respect pour le mérite d'un savant aussi généralement estimé, voulant calmer des inquiétudes qui, cependant, lui

(*a*) Année IV, tom. IV. pag. 194 et suiv.

(*b*) *Ibid.*

paroissoient mal fondées, retira la seconde partie de ces Questions, et réunit le tout dans le petit volume dont nous allons rendre compte. Nous ne pouvons qu'applaudir à la délicatesse de M. Deguerle, et faire des vœux pour que nous jouissions bientôt du Pétrone que nous promet M. La Porte-du-Theil.

Le poëme de Pétrone, sur la guerre civile, est un morceau de verve, fièrement dessiné. Le goût n'y est pas toujours satisfait, mais il y règne une véhémence entraînante, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui rend indulgent sur ses défauts. L'abbé de Marolles, Nodot, le président Bouhier, du Jardin, sous le nom de Boispréaux, l'ont traduit en vers. Les deux premiers sont au-dessous du médiocre; Bouhier se tient aussi près du texte qu'il lui est possible de le faire; mais la nature, en lui prodiguant ses dons, lui avoit refusé celui de la poésie. On sent, à chaque vers, qu'il *tâche*; et malheur, comme on a dit, à celui qui tâche, surtout en poésie. L'art peut apprendre, jusqu'à un certain point, à versifier correctement, à faire des vers bien *léchés;* mais l'art ne donne point l'ame, il ne communique pas ce feu sacré sans lequel la poésie est glacée, ou n'a qu'une chaleur factice. Quant aux notes du président Bouhier, qui rendent précieux un volume (*a*) aujourd'hui peu commun, on y

(*a*) Recueil de traductions en vers françois, contenant le

reconnoît le littérateur consommé, l'homme qui unit le goût à une érudition immense, et c'est ce qu'on trouve dans tous les ouvrages sortis de sa plume. Du Jardin ne manquoit ni de talent ni d'une certaine élégance, mais il a négligé ce qu'on appelle dans une traduction en vers, les *équivalens*, c'est-à-dire, l'art de substituer à une image que l'on ne peut rendre, ou qui déplaît au traducteur, une image *équivalente*.

Le nouveau traducteur nous paroît l'emporter de beaucoup sur ses rivaux. Sa poésie a du mouvement, de l'élégance, et si quelques taches la déparent, il sera facile de les faire disparoître. On désireroit, il est vrai, dans la traduction du poëme, un peu plus de cet *os magna sonaturum*, si nécessaire pour emboucher la trompette héroïque; mais rien n'est si rare aujourd'hui, et ne le fut même dans tous les temps. Comme le commencement du poëme est un des morceaux les plus imposans, et un portrait fidèle du luxe des Romains à cette époque, il nous fera mieux connoître le talent du traducteur.

Rome au monde tremblant avoit donné des fers ;
Mais les trésors des rois, mais les tributs des mers

---

poème de Pétrone, deux épîtres d'Ovide, et le *Pervigilium Veneris* ; avec des remarques, par le président Bouhier, de l'académie françoise, Paris, 1738, in-12.

N'ont point assouvi Rome, et les plaines liquides
Ont de nouveau gémi sous ses flottes avides.
Tout sol où germe l'or provoque sa fureur :
Le butin, non la gloire, est le prix du vainqueur.
De vulgaires plaisirs n'ont plus rien qui nous pique :
Le soldat même étale un luxe asiatique;
Sa tente est un boudoir où voltigent les ris.
Là, près du glaive oisif s'allume le rubis;
Là, dort sur le duvet la valeur assoupie;
Là, pour embaumer l'air, s'épuisa l'Arabie.

La paix, comme la guerre, atteste nos excès.
L'Afrique nous a vu dépeupler ses forêts :
Ses tigres, par la mort appelés à nos fêtes,
Vont dans des cages d'or affronter les tempêtes,
Et, conduits en triomphe au cirque impatient,
Leur soif de sang humain s'abreuve en rugissant.

O crime, avant-coureur de la chute de Rome!
Dans l'homme en son printemps le fer détruisant l'homme
Veut fixer, mais en vain, de fugitifs appas :
La nature s'y cherche et ne s'y trouve pas.
Brillant efféminé! compose ton sourire!
Livre tes longs cheveux, ou ta robe au Zéphyre!
Adonis et Vénus, à tes autels douteux,
Vont brûler, tour à tour, d'illégitimes feux.

Hôte odorant des bois dont l'Atlas se couronne,
Le citronnier, pour nous, en tables se façonne;
Et sur ses veines d'or, appelant l'œil surpris,
Du métal qu'il imite, il usurpe le prix.
L'ingénieux Comus ne connoît plus d'entraves :
Sur la pourpre couchés, environnés d'esclaves,
Ses heureux favoris commandent. L'univers
Met à leurs pieds les fruits de vingt climats divers.
Le Scare, obéissant, abandonne sa rive;
Du Lucrin, vive encor, l'huître à pas lents arrive;

Tes bords muets, ô Phase! ont vu fuir leurs oiseaux;
Et Zéphyr seul murmure à travers tes roseaux.

Ces vers élégans se font lire avec beaucoup de plaisir; il y a cependant quelques taches. Au quatrième vers, *avides* n'est pas le mot propre. Pétrone avoit dit:

Gravidis freta pulsa carinis
Peragrabantur.

Le passage suivant

Si quis sinus abditus ultra,
Si qua foret tellus quæ fulvum mitteret aurum,
Hostis erat, fatisque in tristia bella paratis,
Quærebantur opes.

pouvoit être mieux rendu que par ces deux vers:

Tout sol où germe l'or, provoque sa fureur:
Le butin, non la gloire, est le prix du vainqueur.

L'image agréable des deux premiers disparoît en entier; mais *Assyriæ coccum laudarat miles* est très-bien rendu par celui-ci:

Le soldat même étale un faste asiatique.

Les trois derniers vers de cette tirade sont très-beaux dans l'original.

in Inda
Quæsitus tellure nitor certaverat ostro.
Hinc Numidæ adtulerant, illinc nova vellera Seres,
Atque Arabum populus sua despoliaverat arva.

Le traducteur s'est trop défié, ce nous sem-

ble, de ses forces; il pouvoit lutter plus heureusement contre la difficulté, comme le pruuve son dernier vers qui est fort beau.

Là, pour embaumer l'air, s'épuisa l'Arabie.

Nous pensons encore que, dans une nouvelle édition, il effacera celui-ci qui n'est pas dans le texte, et qui est *trop moderne* :

Sa tente est un boudoir où voltigent les ris.

Hôte odorant des bois, en parlant du citronnier, est une expression neuve; mais nous craignons qu'on ne la trouve plutôt *précieuse* que hardie. *Hôtes des bois* paroît une expression exclusivement consacrée aux êtres animés qui les peuplent.

Nous aurions encore quelqu'autre observation à faire, s'il s'agissoit d'une traduction proprement dite; mais M. Deguerle ne nous a promis qu'une traduction libre, et nous aurions mauvaise grace à lui demander un compte rigoureux de chaque hémistiche, de chaque vers. Sachons lui gré plutôt d'avoir employé ses loisirs d'une manière aussi agréable pour ses lecteurs que pour lui.

Les notes qui accompagnent la traduction sont historiques et critiques; elles offrent des éclaircissemens, des morceaux de comparaison pris des traductions précédentes, et quelques discussions grammaticales.

Le traducteur donne le texte latin d'après celui du président Bouhier, mais il y a introduit quelques-unes des corrections que ce savant avoit proposées dans ses notes, et, cependant, ces corrections ne nous semblent pas toujours heureuses. Par exemple, au vers 28, nous préférons l'ancienne leçon *ac maculis mutatur vilibus aurum*; c'est aussi celle qu'a conservée *Conrad Gottlob Anton*, dans l'édition de Pétrone qu'il a donnée à Leipzig, chez Fritsch, 1781, in-8.° Le traducteur, vers 36, donne la préférence à la leçon *flumina*, qui se trouve dans quelques manuscrits, qui plaisoit à Bouhier, et qui plaît aussi au dernier éditeur de Pétrone; mais, comme le même mot se lit quatre vers plus haut, nous pensons qu'il faut conserver *fulmina*. Il fait une très-belle image, et convient parfaitement aux *Titans*, *toujours armés contre les cieux*. On lit dans la note 29, sur le vers 214.

Fervere Germano perfusas sanguine turmas.

« *Germano sanguine tinctas*, dit Pétrone (Pétrone a dit *perfusas*). En traduisant, *teint du sang des Germains*, j'ai suivi le torrent de mes prédécesseurs. Ils ont tous entendu, par cette expression, les victoires remportées antérieurement par César, sur les peuples de la Germanie. J'ai cependant un scrupule : *Germano* ne seroit-il pas ici synonyme de *Fraterno*

pour *Romano ?* » Le scrupule du traducteur est entièrement levé par les vers 162, 164, où la même expression se trouvoit déjà, et dont le sens n'est pas douteux.

> Vincendo certior exul,
> Sanguine Germano, sexagintaque triumphis
> Esse nocens cœpi.

La première partie des Questions sur Pétrone fut imprimée dans le *Magasin Encyclopédique*. La seconde et la troisième paroissent pour la première fois ; elles annoncent un esprit observateur qui lit avec réflexion, et qui se rend compte de ses lectures. Le paragraphe III, de la seconde partie, renferme la traduction libre des différens morceaux de poésie, disséminés dans le *Satyricon*, avec un jugement sur chacun en particulier. Comme les tons y sont entièrement variés, qu'on y passe alternativement du grand au simple, du grave à l'enjoué, du galant au tendre, il a fallu que le traducteur se soit plié à cette diversité de tons. On en jugera par les citations suivantes :

Pétrone finit le morceau sur la prise de Troie, par les vers suivans :

> Jam plena Phæbe candidum extulerat jubar,
> Minora ducens astra radianti face,
> Cum inter sepultos Priamidas nocte et mero,
> Danai relaxant claustra, et effundunt viros.
> Tentant in armis se duces, ceu, ubi solet

Nudo remissus Thessali quadrupes jugo
Cervicem, et altas quatere ad excussum jubas.
Gladios retractant, commovent orbes manu
Bellumque sumunt. Hic graves alius mero
Obtruncat, et continuat in mortem ultimam
Somnos : ab aris alius accendit faces;
Contraque Troas invocat Trojæ sacra.

Ces vers sont durs, rocailleux, excepté les deux premiers. M. Deguerle a fort bien fait de n'en donner qu'une imitation.

Bientôt Phæbé, du haut de son char argenté,
Vint colorer les airs de sa pâle clarté.
Les enfans d'Ilion dormoient dans le silence.
Ils dormoient ! Et bercé d'une douce espérance,
Ce bon peuple rêvoit un heureux lendemain.
Mais du cheval fécond le flanc s'ouvre, et soudain
La mort avec les Grecs dans nos murs est vomie.
Leur fer, longtemps captif, s'agite avec furie.
Comme, affranchi du mors, vole un coursier fougueux,
L'œil fier, et de ses crins battant ses flancs poudreux :
Tel, au palais des rois, affamé de carnage,
Sur des monceaux de morts Pyrrhus s'ouvre un passage.
Là, malgré quarante ans de gloire et de vertus,
Priam expire aux pieds d'un trône qui n'est plus.
Le sang troyen ruissèle, et le glaive homicide
Moissonne au même instant et la vierge timide,
Et le foible vieillard, et l'enfant au berceau.
Ilion n'offre plus qu'un immense tombeau,
Et l'autel même où fume une flamme sacrée
Fournit les feux vengeurs dont Troie est dévorée.

Tout le monde sait par cœur ces vers charmans :

Qualis nox fuit illa, Di, Deæque!
Quam mollis torus! hæsimus calentes
Et transfudimus hinc et et hinc labellis
Errantes animas. Valete, curæ
Mortales! ego sic perire cœpi.

Nuit d'amour! lit cher à ma flamme!
J'ai, sur mon cœur ému, pressé mon jeune ami.
Mes baisers dans la sienne ont confondu mon ame,
Et, lasse de plaisir, sur son sein j'ai dormi.
De ma félicité suprême
Soyez jaloux, Dieux immortels,
Vous n'avez que de froids autels:
J'ai des désirs, je plais et j'aime.

Cette imitation est gracieuse. Les quatre derniers vers, qui ne sont point dans le texte, unissent l'élégance au sentiment; mais il ne falloit pas négliger cette pensée touchante: *Ego sic perire cœpi; c'est ainsi que je commençai de périr*; elle marque si bien le retour sur soi-même, que produit presque toujours l'excès du plaisir! elle est d'ailleurs dans le génie de Pétrone qui aime à mêler des idées mélancoliques aux descriptions les plus voluptueuses, et conforme au goût des anciens qui ne craignoient pas de rappeler le souvenir de la mort au milieu de leurs fêtes et de leurs jeux. Ainsi Voltaire a eu tort de dire (*a*), « que le dernier vers, traduit mot à mot, est plat, in-

(*a*) *Mélanges historiques*, tome I, p. 61, édit. in-12, tome XXXI de ses œuvres.

cohérent, ridicule, qu'il ternit toute la grace des précédens, qu'il présente l'idée funeste d'une mort véritable. » Mais il a eu très-grande raison de nous donner cette traduction élégante que M. Deguerle a oublié de rapporter :

Quelle nuit ! ô transports ! ô voluptés touchantes !
Nos corps entrelacés, et nos ames errantes,
Se confondoient ensemble et mouroient de plaisir.
C'est ainsi qu'un mortel commença de périr.

Voltaire et M. Deguerle ont adopté la leçon des imprimés.

Valete, curæ.
Mortalis ego sic perire cœpi.

Mais celle que nous avons donnée, nous paroît préférable.

Les notes qui accompagnent ces Questions, sont curieuses et amusantes ; elles renferment aussi des imitations de quelques autres passages qui éclaircissent Pétrone, ou que la discussion amène. Quant aux questions elles-mêmes, nous les trouverons sans doute résolues dans l'édition qu'on nous annonce ; et nous partageons sincèrement ces vœux de M. Deguerle, qui terminent son livre :

« C'est avec la plus vive impatience que les amis de la saine érudition attendent une nouvelle édition du *Satyricon*, promise par M. La Porte-du-Theil, membre aussi modeste que savant de l'Institut de France. »

Un amateur éclairé qui joint l'amabilité à des connoissances fort étendues, qui jouit à la fois des plaisirs de l'étude et de ceux de la société, M. Clavier, nous donnera aussi une édition élégante du texte de Pétrone, avec de courtes notes. La première moitié de ce volume in-8.° est imprimée depuis long-temps; nous l'exhortons à terminer l'impression de la seconde. Nous y avons vu quelques passages heureusement restitués. Nous prévenons ces deux estimables éditeurs, que dans un ouvrage posthume du célèbre Lessing, publié par J. Joach. Eschenburg, intitulé : *Kollectaneen zur Litteratur*, (Mélanges de littérature) Berlin, 1790, 2 vol. in-12, on trouve dans le second, pag. 259-60, un article bibliographique sur Pétrone. Comme il peut se faire que ce livre ne soit pas sous leur main, ils nous sauront, peut-être, quelque gré de leur en donner ici la traduction.

PÉTRONE.

« Les littérateurs ne sont point d'accord sur le véritable auteur des Remarques sur Pétrone, publiées sous le nom de George Erhard, dans l'édition donnée par Goldast, à Francfort sur le Mein, 1610, in-8.° D'abord, ce George Erhard est un nom emprunté, et les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* se sont exprimés fort inexactement, lorsqu'ils ont dit,

en parlant de cette édition : *une autre à Francfort sur le Mein, avec les observations de divers savans. On l'attribue à* George Erhard *qui s'y est caché sous un nom emprunté.* »
Erhard est, au contraire, le nom emprunté sous lequel on a prétendu que s'étoit caché M. Casp. Lundorp, ou Goldast. J. P. Lotichius assure que c'est le premier; Daumius pense que c'est le second, comme on le voit par la lettre que cite Placcius, (*Theat. Pseudon.*, pag. 256). Colomiès, Baillet, Fabricius, Jœcher, et d'autres, ont adopté la première opinion qui est devenue l'opinion générale; je crois cependant la seconde mieux fondée. J'ignore d'après quels motifs s'est déterminé Daumius ; mais voici les miens.

« Premièrement, on lit, dans le titre des complimens en vers que J. Ph. Pareus a mis à la tête de cette édition : *Ad* Goldastum *cum* Petronii Arbitri *Satyricon in lucem ederet, suis, aliorumque notis castigatum.* — Suis notis ? on doit donc trouver aussi des notes de Goldast dans cette édition ? et quelles peuvent être ces notes, si ce n'est celles qui portent le nom d'Erhard ? Il est vrai que Goldast s'est cité dans plusieurs de ces notes, et quelquefois avec éloge. (Par exemple, page 527, *eleganter Goldastus*, p. 540, 601, 605, 629, etc.) Mais, sans doute, c'étoit moins par vanité que pour faire croire plus facilement que Erhard

et Goldast étoient deux personnes différentes.

« Secondement, on remarque dans les notes d'Erhard une grande connoissance des écrivains du moyen âge, surtout de nos anciens poëtes Souabes ; or, à qui peut-on raisonnablement l'attribuer, si ce n'est à Goldast ? ou plutôt, quel autre que Goldast avoit la clef de ces trésors si inconnus à cette époque ? »

(Ce qui suit est une addition de l'éditeur Eschenburg).

« On peut regarder comme une chose démontrée, que l'édition dont il s'agit, ainsi que les notes qui portent le nom de George Erhard, ne peuvent être attribuées qu'à Goldast. Il est encore vrai que Placcius dit seulement que Lotich attribuoit à Lundorp les ὁμολογούμενα que l'on trouve à la tête de cette édition, c'est-à-dire, les *elogia, testimonia et judicia de Petronio.* Lessing se trompe aussi lorsqu'il met Fabricius au nombre de ceux qui ont attribué à Lundorp cette édition de Pétrone ; Fabricius l'attribue, au contraire, à Goldast, et il s'appuie également sur les complimens que Pareus et Althus (*a*) ont mis à la tête. Une autre preuve, alléguée aussi par Burmann, et qui, sans doute, est encore plus concluante, c'est que,

---

(*a*) On lit au bas des vers de ce dernier, *M. Gotardus Arthusius Dantiscanus.* Il faut donc lire ici *Arthus*, au lieu de *Althus*.

dans la bibliothéque de la ville de Brême, il existe, parmi les manuscrits de Goldast, qui y sont déposés, une foule de remarques sur Pétrone, et que toutes celles qui ont été publiées sous le nom d'Erhard s'y trouvent, avec beaucoup d'autres. Voyez *Fabricii* biblioth. lat. L. II, c. XI. — Au reste cette édition a été répétée à Lyon, en 1618 (*a*); à Francfort, en 1621, in-8.°; et à Genève, en 1629, in-4.° Fabricius donne la description et l'ordre de ces éditions ».

(*a*) C'est celle de Frellon, 1615, in-12, dont le titre fut rafraîchi en 1618.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

DU PREMIER VOLUME.

P. 42 l. 3, *lisez* Euryclès.
— 50 l. 16 et 26 *l.* Zalmoxis. *Voy.* p. 68 la raison de ce changement d'orthographe.
— 72 l. 20 *l.* Τὸ σύνταγμα.
— 83 l. 10 *l.* Βασίλειος·
— 86 l. 12 *l.* εἰθίσας.
— 86 l. 23 *l.* ὅλως.
— 89 au bas de la note, *lisez* Νίσαιον.
— 90 l. 6 *l.* ὅλαι·
— 95 l. 11 *l.* Callimaque.
— 106 l. 18 *l.* griphe.
— 108 l. dernière *l.* ἥματι.
— 109, *l.* 17 ———
— 119 l. 20 *l.* Πειραιεῖ.
— 124 l. av dern. *l.* σωτῆρσιν.
— 130 l. 23 *l.* ΠΛΩΤΗΡ.
— 133 l. 16 *l.* ἧς στρατιᾶς.
— 138 l. 23 *l.* la mère d'Hipparque, ou plutôt la maîtresse qu'il devoit épouser.
— 140 l. 17 *l.* ἹΡΑΝ.
— 141 l. 21 *l.* ἐργασίας.
— 142 l. 16 *l.* ἐμβιβάσας.
— 146 l. 11 *l.* ΜΕΛΗ.
— 150 l. antepen. *l.* éditions.
— 157 l. 11 *l.* ΔΙΟΞΗΙΣ.
— 157 l. 13 *l* διαπρέπει.
— 157 l. 5 *l.* ΑΚΜΑΙΟΝ.
— 160 l. 17 *l.* σκίθρῳ.

P. 161 l. 25 *l.* γίνονται.
— 162 dans la note, αἱ ' ρεῖαι, pour αἱ ἀρεῖαι.
— 168 dans la note, *l.* 1725.
— 175 l. 12 *l.* 1725.
— 180 l. 11 *l.* ΒΟΥΘΙΑΛΙΗΡΟΣ.
— 180 l. 23 *l.* μελοποιῶ.
— 190 l. 17 *l.* *versuum.*
— 218 l. 8 *l.* *pressius.*
— 228 l. 4 *l.* sous le même toit que moi.
— 245 l. 1 *l.* ἐστι.
— 267 l. 20 *l.* (13)
— 267 l. dernière *l.* (14)
— 269 l. 2 *l.* (15)
— 280 l. 26 *l.* (16).
— 286 l. 2 après le mot *premier* suppléez la lettrine (17)
— 292 l. 29, *l.* publiées.
— 297 l. 17 *l.* *parvam.*
— 306 l. dernière, *l.* ἔρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην.
— 312 l. 13, rapiat.
— 324 l. 24, l. *l'Histoire Critique,*
— 325 l. 8, *l.* *l'Histoire critique.*
— 337 note *b*, *l.* *aliquod.*
— 343, note *a.* *l.* σοφόν.
— 400 l. 14, *l.* 47—48.
— 402 l. 20, *l.* ὦ.



